L'ARMATURE

TROISIÈME PARTIE (1)

VI. — LA PRINCESSE NAGEAR

C'était à la veille du jour où la chasse à courre des Bréhand devait débuter en terre d'Ozerpie. Ils avaient obtenu d'héberger au château quelques personnes qui, à peu près toutes, fussent titrées.

La première arrivée, longtemps avant l'heure du dîner, fut la comtesse de Grommelain. Elle avait à recevoir, de Paris, l'expédition d'une robe neuve; et elle avait aussi à installer, auprès de sa sœur et de son beau-frère, un nouveau titulaire de ses faveurs : le jeune Lionel de Forléans, retrouvé en Touraine, où elle n'avait eu le temps que de l'étrenner.

La princesse Nagear amena son frère avec elle, le prince Sopater, un grand garçon auquel Tarsul trouva tout de suite la figure d'Ali-Baba et les mains, — multipliées par leur souplesse, — de quarante tricheurs. Nulle part cet étranger n'avait encore été vu. Mais il était prétendant à un trône; et, avec cette particularité d'attitude, on est presque partout présentable.

Enfin le couvert de Lucierre, à tout espoir, était mis. Car maintenant Olivier ne pouvait plus concevoir de bonne fête sans lui;

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1894 et du 1er janvier 1895.

et dans cette relation flatteuse et récente, il y allait au moins autant de sa sentimentalité que de sa poche. Le « style » extérieur du petit vicomte l'avait envoûté. Olivier avait rencontré, en celui-ci, le modèle rêvé pour les tendres détails de l'élégance intime : cravates, opinions, lingerie, gestes et gants. Il en aurait baisé les traces de chic. C'était là son « chiqueur » de cœur, par opposition avec Tarsul, qui était le monsieur sérieux, importun d'autorité, le vieux qui conseille, son vieux... Aussi, l'une de ses méditations préférées s'exprimait-elle souvent ainsi : « Nous attendons Lucierre. »

En ce soir d'Ozerpie, lorsque l'on dut se mettre à dîner sans ce dernier, — qui toutefois survint au second service, — Olivier Bréhand en fut quitte pour varier le tour de sa formule, mais toujours sur le ton de la câlinerie. Et quand il eut offert le bras à la princesse Nagear pour gagner la salle à manger, dans la façon dont il ne lui restait qu'à dire : « N'attendons plus Lucierre! » il parut moins que jamais dépossédé de lui. Il sut encore, jusqu'à un certain point, jouir du nom de l'ami qui, aux deux sens du mot, lui était vraiment cher, et se parer de son absence.

Le maître de maison, aussitôt à table, ouvrit la conversation sur le chapitre de la chasse à courre. C'était un sujet auquel il s'était laborieusement préparé. Et il ahurit son auditoire restreint, par l'abondance dans laquelle il ajouta, à l'énumération de ses chevaux pour invités et de ses espèces de chiens, une terminologie spéciale, où il n'était question que de faux rembuchemens, d'hallalis courans, et de viandis au gagnage. Tarsul goûtait une joie de perversité sans mélange à contempler comment la bouche d'Olivier, en articulant les nobles termes de vénerie, semblait vouloir en retenir pour soi un peu de leur consécration. L'effort que cette bouche, malgré tout vulgaire, faisait de la sorte pour s'aristocratiser, retraçait, autour d'elle, les sillons creusés jadis par ses amertumes de petite bureaucratie. Et c'était un délice, pour l'observateur, de voir reparaître, — sous l'effet des plus hautes prétentions, — les sinuosités hargneuses que l'habitude de solliciter, ou celle de récriminer autrefois, derrière le dos tourné des chefs et des sous-chefs, avait dû, sans doute, ainsi marquer là. Mais le nouveau grand-veneur n'en continuait pas moins à se griser progressivement de la « qualité » de ses paroles ; il se sentait s'élever avec elles, vers les sphères supérieures de la mondanité, dans un parfum sportif de chenil et d'écurie, de sueurs animales et de fientes sauvages.

Sa belle-sœur de Grommelain, tout obligée de la facilité qu'elle avait rencontrée auprès de lui pour faire venir son petit

Lionel, se récria en complimens sur l'air émérite avec lequel il parlait dans ces matières.

— Oh! dit-il avec componction, j'ai étudié à bonne école!... J'ai même entre les mains un bel exemplaire d'un ouvrage rarissime, que l'ami Tarsul m'a déniché...

Tarsul sourit. Il n' y avait que lui, en effet, pour faire un sort à des occasions pareilles : un mince volume de six cents vers et de douze cents francs.

— C'est, reprit Olivier, un poème de saint Louis lui-même, relié aux armes de Charles IX, et où sont décrites, dans la perfection, toutes les manières de mettre le cerf à ses fins.

Il avait fait son possible, en citant saint Louis, pour que sa compétence, au moins, semblât en descendre. Et, en passant à Charles IX, par un clin d'œil, il s'adressa avec courtoisie au prince Sopater, comme si, dans le fait d'évoquer des figures de rois, c'eût été spécialement mettre en cause cet auditeur, — qui était de la partie.

La tardive arrivée de Lucierre, qui s'était produite sur ces entrefaites, n'avait fait que stimuler la verve cynégétique d'Olivier Bréhand. Celui-ci exposa comment, au cours de la nuit prochaine, avant le lever du soleil, il irait, en personne, travailler la voie de l'animal qui serait de chasse dans la journée, en prendre les grands devans, le trouver dans son enceinte, et faire lui-même les brisées.

— Oh! voulez-vous m'emmener avec vous? s'écria la princesse Nagear... Je meurs d'envie de faire une expédition de ce genre-là.

Cette avance pouvait être prise pour une gentille étourderie, pour une simple bravade d'étrangère lutinant les bons usages de son pays adoptif. Et, quant à ce sondeur de Tarsul, il y retrouva bien sa princesse Nagear, telle qu'il se la définissait, aussitôt électrisée par l'idée d'une entreprise d'astuce, par un zèle équivoque envers toute chance de pourchas ténébreux. Ce n'était, d'ailleurs, pas possible d'être complètement au point pour la deviner, dans toute la précision de son mobile, sans avoir assisté à un entretien que, plusieurs semaines auparavant, elle avait eu avec sa grande confidente la marquise Gibralti. « Anita chérie, lui avait-elle soupiré, je ne m'en tirerai, cette année, qu'avec quelqu'un de plus de quatre-vingt mille francs!... » Et la pensée investigatrice des deux amies eut vite fait le tour des gens de leur monde à la hauteur de ce chiffre. D'autant que la princesse avait par trop restreint encore le champ des recherches, en ajoutant : « Je veux bien qu'il m'ennuie, mais pas qu'il me dégoûte!... »

Olivier, en tout cas, n'était pas dégoûtant. Mais il se comportait avec une réserve désolante; et c'était à désespérer de le faire se départir d'une sagesse dont la crainte de sa femme était le commencement. Jamais il ne manquait d'effectuer deux pas en arrière, dès que la princesse marquait une disposition à le récompenser, d'un pas en avant, par le traitement de la relation la plus favorisée.

A ce moment même du dîner, au lieu de répondre quoi que ce fût à la proposition dont il venait d'être interpellé, il s'était contenté de rire avec embarras, boudant contre le très vif appétit qu'évidemment la princesse Nagear provoquait en lui. Et son premier soin avait été d'inspecter, par un rapide regard à la dérobée, quelle impression le propos inconsidéré de celle-ci avait pu faire sur Mme Bréhand.

Par bonheur, la femme d'Olivier n'avait rien entendu. Elle se consacrait tout entière au voisin distingué qui occupait enfin sa place, après l'avoir laissée si tard vacante auprès d'elle. Lucierre était en échange de vues sur la littérature avec la maîtresse de maison. Quoiqu'il n'eût aucun goût pour les livres, et qu'elle ne les aimât pas non plus, il ne parvenait jamais à lui parler d'autre chose. Mais c'était sur ce terrain que le hasard les avait mis, dès la première fois qu'ils avaient causé ensemble. La monotonie lourde et lente de cet entretien, son piétinement sur place, avaient creusé une pente naturelle dans la mémoire du petit vicomte. Et ses idées repassaient toujours par là quand, n'ayant, d'ordinaire, rien du tout à dire à Mme Bréhand, il se trouvait pourtant remis en demeure de lui fournir de la conversation.

— Oui, déclarait celle-ci, je lis très peu... On n'a pas le temps de lire... On a tellement à faire, rien que pour être quitte, par exemple, avec ses pauvres!...

Car si Lucierre parlait *livres* à l'interlocutrice, faute de mieux, — et parce que ce sujet lui paraissait être un des plus à la portée de son monde, à elle, — celle-ci lui répliquait *charité*, considérant qu'ainsi elle se mettait excellemment au ton du sien, de son monde à lui.

— Du reste, observa la comtesse de Grommelain, on n'est guère engagé par les romans qui se publient à présent!... J'en ai lu un, l'autre jour : il y avait des scènes d'une crudité!... Comment les gens qui écrivent ces choses-là ne songent-ils pas qu'elles peuvent tomber sous les yeux d'une femme du monde?... J'aurais été gênée d'être surprise avec ce volume entre les mains. Ma parole! acheva-t-elle sans hésiter, comme si elle avait inconsciemment assimilé ce cas d'inconvenance à tant d'autres plus

caractérisés, dont elle savait, de longue date, combien elle aurait moins encore été flattée d'être vue dans ce qu'elle y faisait.

— Est-ce que ça ne s'appelait pas *Petite Mignonnette?* demanda d'un air alléché la princesse Nagear, qui ne connaissait que ce titre d'ouvrage, pour lui avoir été fortement recommandé dans des termes d'appréciation à peu près semblables.

Marie-Blanche fit le geste de ne pas se souvenir, en disant :

— Non... je ne crois pas... Peut-être bien?... C'est une couverture jaune...

— Moi, professa Olivier Bréhand, de temps en temps je ne déteste pas de lire un roman comme on en écrivait autrefois, un roman où il se passe quelque chose à chaque page, qui est amusant, coulant, et qui vous décrit des histoires, des personnages comme on n'en voit pas d'habitude... Mais avec leur manie maintenant de réalisme et d'analyse, les auteurs nous campent des gens qui n'ont rien d'exceptionnel... Et puis alors ils ne nous font plus grâce d'un détail sur la vie de ces individus-là!... Qu'est-ce que ça me fait à moi d'apprendre, par le menu, tout ce qui peut se passer dans la tête des hommes et des femmes?... Qu'est-ce qu'on peut trouver à cela de si intéressant?...

Tarsul rapprochait, en silence, ce dédain exprimé pour la psychologie humaine, de la conviction méticuleuse avec laquelle Olivier s'était étendu, tout à l'heure, sur la psychologie du cerf. Lui non plus, n'avait fait grâce d'aucun détail sur les mœurs de ce fauve. Il en avait conté, par le menu, les ruses et les faiblesses, toutes les particularités animales, avec l'orgueil savant d'un narrateur pour qui l'âme d'un cerf n'aurait presque pas de secret. Certes Olivier ne se doutait pas qu'alors il avait accompli un travail comparable, dans sa petite mesure, à celui des gens de lettres qu'il honnissait. Seulement, au lieu de tâcher, autant qu'on puisse, à vouloir approfondir l'intelligence des êtres, il s'était contenté de ne s'élever que juste au-dessus de l'instinct des bêtes.

Et c'est grâce à cette limitation, — songeait encore Tarsul dans le cours de la soirée, où la question de la chasse à courre revint maintes fois sur le tapis, — que les causeurs de l'espèce d'Olivier Bréhand se sentent toujours bien forts de leur pensée et bien maîtres de leur sujet.

Sur le coup de quatre heures et demie du matin, celui-ci était tout prêt à se mettre en route, dans l'ombre qui ne commençait pas encore à devenir grise. Il s'était déjà abouché, à voix basse, sur le perron du château, avec le premier valet de limier, par lequel il était attendu. Ensuite il s'était rendu dans la salle à

manger, où, d'après ses ordres de la veille, une collation froide, à prendre debout, l'attendait sur une tablette de buffet.

A peine venait-il d'y toucher, que la porte d'entrée par le vestibule s'ouvrit. Et la princesse Nagear apparut, en tenue d'excursion. Le flambeau à deux branches sous lequel elle avait trouvé son chemin dans l'obscurité des corridors et de l'escalier, était tenu par elle à bout de bras, d'une main délicate, volontaire et nue. L'auréole qu'elle en recevait semblait n'être encore qu'un oreiller blanc et chaud, dont s'encadrait le désordre ensommeillé de sa chevelure rousse. Pâle d'être si matinale, elle avait cette expression énervée et troublante, cette étrangeté des yeux où brille l'anomalie des levers dans la nuit.

Olivier retint un cri. Il était ébloui et furieux, séduit et révolté par tant de belle audace.

— Quoi! chuchota-t-il, vous voilà?... Comment pouvez-vous croire possible que nous nous en allions, comme cela, tous les deux?

— Ah! fit-elle avec une effronterie parfaite, quand j'ai vraiment envie de quelque chose, je ne me le refuse jamais...

— Mais qu'est-ce que l'on va dire de nous?

— Eh donc! on ne le saura pas... Rien ne vous oblige à en parler. Moi, je vous promets de ne point m'en vanter... Nous n'avons qu'à être revenus avant que personne soit éveillé...

Agité par ses frayeurs et ses désirs, Olivier reconnut toutefois que, deux heures plus tard, tout le monde du château, en effet, serait endormi encore. Et le valet de limier, — dont la présence en tiers constituerait, au pis aller, un témoignage pour l'innocence de l'incartade, — était un individu habitué au silence par celui des forêts, et expert à ne donner de la voix que dans le concert des chiens.

La princesse murmura, après s'être débarrassée de son flambeau :

— Allons! ne faites plus la moue... Et donnez-moi plutôt votre avis sur mon équipement pour courir les bois...

Elle pirouetta sur les talons, afin de faire valoir, en un tour, toute sa personne, sa fine taille, sa gorge si hardiment ronde sous un plastron d'homme. Avec sa courte veste, sa large culotte bouffante, son petit feutre sur la tête et ses mollets guêtrés, elle s'en remettait à cet accoutrement masculin pour n'en souligner que davantage combien elle était femme.

— C'est mon costume de bicyclette, observa-t-elle avec simplicité.

Elle avait eu la précaution de s'en munir, en même temps

qu'elle apportait aussi son amazone et un jeu complet de ses chemises d'apparat, ne voyageant jamais sans y être préparée à peu près à tout.

— Dites donc, reprit-elle avec un sourire qui lui fit comme un joli museau d'où pointaient ses dents nacrées... je croquerais bien quelque chose aussi, moi !

Dans sa perplexité, Olivier avait négligé de rien lui offrir. D'ailleurs, elle n'accepta point d'assiette ni de fourchette. Elle saisit, du bout des doigts, une tranche de filet qu'elle grignota vite. Et, au moment de se verser quelques gouttes de frontignan, elle épargna l'emploi d'un second verre, où serait restée la trace d'une partie à deux.

— Hein! je bois dans le vôtre?... Entre chasseurs! fit-elle en ayant une manière coquettement comique de se désarticuler le cou pour avancer ses lèvres, balafrées d'un rouge vif, à la rencontre du breuvage qu'elle y portait.

Exagérant l'effort qu'il lui fallait pour protéger son plastron bombé contre une tache du vin doré, elle riait dans son verre plus qu'elle n'y buvait, avec la pose gaillarde d'avoir planté la main qu'elle avait de libre dans une poche de son pantalon court. Elle se complaisait, par une insistance malicieuse, à cet artifice de plus, qui la montrait à la fois si bon garçon et si belle fille.

Bientôt après, avec le petit jour, Olivier se vit dehors, en compagnie d'elle, avant de s'être ressaisi, et d'avoir seulement reconnu où il en était. Néanmoins, en s'éloignant du château pour atteindre les allées de la forêt, il regarda en arrière, plusieurs fois. Cela lui permit de s'assurer que tous les volets de la façade, — et notamment ceux de la chambre de sa femme, — étaient restés hermétiquement clos. Il avait reconquis, de là, pour quelques momens, une faculté de respirer plus largement. Et ce fut presque une petite allégresse d'évasion, qu'il éprouvait à faire le fringant auprès de la princesse, quand ils se furent enfin engagés sous bois.

Le valet et son chien précédaient le couple, à distance. C'était une occasion toute nouvelle pour Olivier, depuis ses années de mariage, de marcher ainsi côte à côte avec la tentation. Son tempérament sanguin n'avait encore été remis à aucune épreuve aussi chaude de proximité, que celle par laquelle il se sentait alors coudoyé, frôlé, — et probablement convié à mieux. Le sens du plaisir, jusque-là terrorisé en lui à l'égard de toute aventure, s'insurgeait, tendait à la longue vers autre chose que le devoir disgracieux et l'exercice d'allure hypocondriaque dans lesquels il s'abolissait.

A diverses reprises, Olivier avait dû prêter son assistance à la princesse pour lui faire franchir un fossé ou escalader un tertre. Il s'était chaque fois attardé, un peu plus longtemps que son aide n'y était nécessaire, dans le geste où sa main avait été captivée par une chaleur de vie palpitante, contre le torse de la jeune femme, autour d'un bras ferme, sous la douce attache de l'épaule.

Ils se parlaient peu, et l'absence de paroles paraissait leur ajouter du bien-être. Ils étaient dans une de ces dispositions où l'existence a l'air de marcher toute seule, et où l'on ne dit rien, pour ne pas la déranger, pour la laisser tranquillement, du pas qu'elle a pris, aller vous faire le bien que censément elle vous destinerait. La princesse augurait qu'elle ne tarderait pas à tenir Olivier. Celui-ci ne doutait point qu'il eût inspiré manifestement une grande passion, et — ni plus ni moins qu'un autre — ne cherchait pas pourquoi, trouvant cela tout naturel.

Ils avaient déjà dépassé le Carré d'Epagnères, côtoyé le Bois du Moulin. Et, à la suite du limier travaillant la voie, ils atteignaient maintenant la Vente de l'Homme-Mort, qui était le but probable de l'expédition.

Tout d'un coup, Olivier fut traversé d'une réflexion fulgurante que ne justifiait aucun incident plus particulier de cette minute-là.

— Sapristi! s'exclama-t-il, si ma femme pouvait soupçonner que je suis ici avec vous!... Ah! la la la la!

— Elle y trouverait à redire? interrogea la princesse avec une mine d'ingénuité.

Il fut presque suffoqué de ce qu'elle n'avait employé que des expressions aussi mignardes, pour qualifier des conséquences dont il se faisait une opinion dans le genre de celle de la fin du monde. Il répondit, avec le ton de la conviction qui l'étranglait:

— Ce serait une chose épouvantable!

— Mais que faisons-nous donc de répréhensible?

— Nous faisons que nous sommes ensemble, et qu'elle n'est pas là! Même dans un salon, elle ne peut pas me voir m'entretenir avec une femme sans venir me raconter n'importe quoi, toutes les cinq minutes!

— Pour surprendre ce que vous dites?

— Non, avoua-t-il : je m'abstiens de jamais rien dire d'important... C'est pour montrer que je suis à elle. Elle me lance une phrase quelconque, et ça lui fait l'effet d'avoir remis le grappin sur moi. Elle me donne son éventail à tenir, un tour-de-cou, quelque chose qui m'occupe d'elle, qui me gêne!...

— Elle vous marque comme une chaise gardée, mon pauvre ami!... Mais cependant, s'il vous convenait, un jour ou l'autre,

de tomber amoureux d'une personne, vous n'auriez qu'à bien le lui cacher...

Olivier hocha la tête. Une partie pareille serait rude à jouer!

— Voyez-vous, si par malheur elle me prenait en faute, elle deviendrait pire qu'une tigresse!... Il faudrait s'attendre à tout de sa part... Elle m'en a d'ailleurs averti... Aucune considération ne l'arrêterait! Elle ne reculerait devant rien, rien! répéta-t-il en exhalant une rancune d'étalon râblé et enfermé avec une exaspérante rigueur dans le box de son mariage.

— Quoi! se récria la princesse prise pour elle-même d'une alarme passagère, voulez-vous dire qu'elle serait capable de vitrioler?

— Non! répondit gravement Olivier. C'est une femme capable d'intenter un procès en séparation, sans hésiter une minute, sans indulgence, sans pitié!...

Et pendant un certain temps ses ardeurs à l'égard de la princesse furent toutes calmées. La perspective du flagrant délit, même avec elle, lui faisait l'impression de la douche la plus froide.

Maintenant le jour commençait à régner sous l'épaisseur de la forêt. La jeune femme, qui avait le maniement des hommes, s'employa elle-même à donner un change aux idées de son compagnon. Elle affecta d'être très intéressée par le travail de vénerie dont elle était témoin, et qui pour lors était entré en bonne voie. D'ailleurs, la vivacité d'une brise d'automne, en ce lever du soleil, colorait d'un frais éclat de sang son teint ordinairement doré d'Orientale; et cette poursuite de proie, ce relevé de traces à travers les bois pouvait être aussi de nature à lui plaire. C'était là, en somme, un jeu d'Indien, au bout duquel ses narines mobiles étaient excitées à flairer que, avant la fin du jour, il devrait y avoir de la mort dans l'air et de palpitantes entrailles qui fumeraient.

Quant à Olivier, son cas était analogue à celui du limier dont il contrôlait les efforts. A ce dernier le valet donnait du trait, allongeait grandement, sans toutefois le lâcher tout à fait. Et, pour Olivier, qui avait humé comme le chien une piste de chair... un collier, de même, persistait à tirer de loin sur ses désirs et à réprimer ses élans.

On était désormais assuré de la présence de l'animal. Et, d'après l'empreinte de son pied, d'après la hauteur des branches qu'il venait de toucher ou de ployer de la tête pour se rembucher, on pouvait conclure à un dix-cors jeunement. Ce fut, du moins, ce que le valet enseigna au maître.

Pendant le retour, la princesse Nagear continua de faire la studieuse, avec une curiosité de petite sauvage. Elle se fit expliquer comme quoi le cerf, à présent que le jour était levé, ne bougerait plus spontanément de son enceinte jusqu'à la nuit prochaine, et comment ce ne serait même pas trop de toute la férocité des chiens pour l'en faire sortir avant son heure. Elle battit des mains, dans un amour irraisonné de capture, — et dans une raison de confiance en plus pour ses propres desseins, — à s'entendre démontrer qu'un cerf que l'on s'était désigné à prendre était un cerf bientôt pris. Son imagination allait au delà de cet animal, aux apparences autrement imprenables que celles d'un homme, qui pourtant ne serait pas non plus préservé, tout à l'heure, par le secret presque impénétrable des grands bois où il en était encore à ruminer si librement. A se le représenter prudent et fugace, elle le voyait cependant captif de ses goûts et de ses lois physiques, entouré, par ses instincts connus, d'une espèce de rets. Et, selon une association de pensées, elle enveloppa Olivier d'un réseau de regards où ses yeux verts jetaient leur lueur ensorcelante comme des pierreries de magicienne.

La rentrée au château s'effectua sans encombre, vers le coup de six heures et demie, mais avec les plus furtives précautions.

La princesse se sépara de son compagnon, en lui disant au revoir à la sourdine, sur la première marche de l'escalier :

— Merci du joli rêve que vous m'avez permis de réaliser... Je souhaite qu'au moins il ne vous revienne pas en cauchemar!...

Enhardi par l'ombre intérieure du vestibule désert, Olivier avait porté à ses lèvres une main que la séductrice avait prestement dégantée à cette destination.

— Oh! fit-il tout bas, je prévois bien qu'il va m'être impossible de me rendormir!...

— Grand enfant! murmura-t-elle.

D'ores et déjà, elle se louait d'avoir su l'obliger à ce qu'il existât un secret entre eux deux. Une vague complicité de choses avait, malgré tout, commencé à les unir, dans cette clarté louche du petit matin où ils venaient d'errer ensemble.

La Nagear, après avoir regagné sa chambre à pas de loup, était en train de se dévêtir, quand sa porte fût entre-bâillée très doucement, sans le moindre bruit. Ne pouvant encore croire à l'audace si grande, que le fait lui-même semblait néanmoins attester, elle retint un cri, qui l'étouffait, de triomphe.

— Princesse! appelait Olivier dans le plus faible des soupirs.

— Oh! répondit-elle pas plus haut qu'un souffle... C'est mal ce que vous faites là!... C'est infâme!

— Non, c'est votre flambeau que je vous rapporte, chuchota-t-il en haletant... Nous avons failli le laisser surprendre en bas!...

Et vite, il le lui restitua, tâtant seulement si elle le tenait bien. Il évita de rien voir d'autre, il referma la porte avec une patiente lenteur, et s'enfuit résolument sur la pointe des pieds.

Le rendez-vous de la chasse était, pour midi, aux Quatre-Croix des Coulevriniers, où, sur un coin du carrefour, attendait le lot des chevaux de selle. En face, les chiens accouplés étaient rangés en masse et tenus en respect. Leur groupement formait un fourré de poils blancs et jaunes, un buisson vivant, auquel tous leurs fouets faisaient de hautes tiges frénétiquement secouées. Des bâillemens d'impatience agitaient le rouge, en pendeloque, de leurs langues, et sifflaient un bruit de zéphyrs. Et, comme un essaim de bourdons, une uniforme expression s'enlevait de là, dardée à chaque instant par la fougue de tant d'yeux tout noirs.

Olivier Bréhand, exactement à son poste, allait et venait, se démenait, très affairé à ne rien faire, l'esprit secoué, par à-coup, de ses pensées sur la princesse Nagear. Avec les gens de sa livrée, il était encore seul à porter ses couleurs d'équipage, l'écarlate, à galons d'argent. Un scrupule de tact l'avait déterminé à avoir l'air de ne pas profiter de ce que, chez lui, tout pouvait y être doré.

— Ce sont les propres chiens du marquis de Fé! répétait-il avec une fatuité complaisante à M. de Nargencey, qui, assisté de M. de Saint-Bel, avait répondu à son invitation.

Ces messieurs — dont la présence touchait leur hôte à l'endroit le plus reconnaissant et dévoué, au meilleur de son cœur — étaient venus sans leurs femmes, et, jusqu'à un certain point, en délégation des autres voisins proches. Ils étaient là pour regarder quelle place l'on pourrait faire, quelque part, aux Bréhand, dans un coin, sur un bas-côté de ses relations de campagne. Ces vieux habitués des laisser-courre d'Ozerpie avaient bien été, du reste, les premiers à reconnaître la meute de l'ancien maître d'équipage. Et il fallait être Olivier pour ne point discerner, à leur œil, qu'ils se retrouvaient avec les chiens, bien davantage qu'ils ne se trouvaient avec lui, sur ce territoire dont un des leurs encore était aujourd'hui dépossédé. Mais le nouveau possesseur en était à jouir de ce que l'aristocratique provenance de ses bêtes lui représentait, en toute naïveté, d'anoblissant pour lui-même. Dans l'acquisition qu'il avait faite

naguère des poulains et pouliches du baron de Foncedrecq, son argent s'était déjà distingué par une affinité particulière avec ce qui était d'occasion armoriée, de défaite patricienne. A l'instar de ceux qui, ayant acheté une terre, s'en approprient la couronne, Olivier, en attendant un titre définitivement personnel, se sentait baron d'un peu de pur-sang, baron de son haras. Et, pour la circonstance actuelle, sa mine d'importance engageait presque à saluer en lui un marquis de ses chiens.

Mme Bréhand était arrivée avec le prince Sopater, dans le phaéton qu'elle conduisait. En amazone, ainsi que les autres femmes, elle portait au-dessus de ses joues bouffies un tricorne destiné à lui compléter des apparences de chasseresse. Mais il était sous-entendu avec son mari que l'on ferait manquer, au dernier moment, l'unique monture dont soi-disant elle aurait voulu. Et, alors, elle n'aurait plus qu'à suivre la chasse, par les allées carrossables, en voiture.

Dans le break, la princesse Nagear et la comtesse de Grommelain occupaient la banquette du fond. Tarsul était venu à reculons, auprès de Lucierre. Et c'était Marie-Blanche qui avait fait grimper Lionel de Forléans à côté du cocher, ainsi que cette place du siège était bien tout ce qui convenait pour un petit ami aussi jeune, dont elle n'avait cessé, avec la mèche de sa cravache, pendant la route, de chatouiller le cou.

Au rendez-vous, on n'eut guère qu'un quart d'heure de retard, à y attendre la voiture de poste dans laquelle Saffre amenait, de Paris, le ménage d'Exireuil. Le baron mit lestement pied à terre, s'excusant de façon légère, et surtout empressé à aider Mme d'Exireuil, que gênait la longueur de l'amazone, à enjamber le marchepied.

Cette arrivée répandit un peu de solennité dans l'assistance. Du moins, on y marqua la déférence à laquelle est habituée cette espèce de souveraineté qui émane des grandes richesses. C'était un brouhaha de formalités, où se confondaient les mots personnels que chacun avait à cœur d'adresser au baron. Mais on se rallia au compliment d'essence asiatique que le prince Sopater lui offrait, d'une voix gutturale, en quelque sorte par abdication momentanée. Il était question, là dedans, de l'apparition du soleil coïncidant avec celle de Saffre.

Déjà, un valet de pied avait présenté, à celui-ci, le cheval qui, dans une robe de gris-pommelé distinctive, dominait aussi tous les autres, de sa taille.

Des gens du pays et des environs, spontanément venus en curieux, songeaient que ce domaine magnifique, ces futaies, ces

halliers foisonnant de grosses bêtes, ces vallées enrichies de chalets et d'étangs, toute cette province de haut seigneur était la propriété de Saffre. Parmi ces spectateurs, espacés à distance, régnait un petit frémissement de sujets visités par un potentat. Et, au premier plan, la société d'intimes semblait attendre quelque chose, comme une permission, pour rompre le cercle d'honneur dont on avait aussi, tout naturellement, entouré la maîtresse du maître et le mari de la favorite.

... Eh bien, non! Giselle d'Exireuil n'était misérablement rien de plus que l'esclave de Saffre, sa victime avilie, sa chose... Et Jacques d'Exireuil, à se pavaner maintenant, le front haut, le rire bruyant, avec la belle humeur de son incorrigible imprévoyance, c'était encore lui qui, dans la suite des semaines précédentes, avait continué à se faire l'aide irresponsable du bourreau de sa femme, le complice inconscient du baron!... Ah! celui-ci, quel jeu félin, quel art savant il avait eus, pour ramener Giselle à composition, s'amuser mortellement d'elle, et presque l'assouplir enfin dans la passivité! Car ses nouveaux essais de reprises sur la jeune femme avaient promptement usé sa clémence. Il lui avait su un très mauvais gré de s'être rendue plus inviolable qu'au premier jour, puisque la résistance qu'il retrouvait, au lieu de n'être faite que de vertu, désormais était faite de dégoût, de mépris, de haine et de souvenir. Mais, puisque l'amour conjugal de Giselle était le seul moyen qu'il eût découvert à exploiter contre elle, il s'était ingénié à remettre ce tendre cœur saignant entre les coins de la torture ordinaire et extraordinaire.

Tout d'abord, par ses bienfaits envers Jacques, il avait bien prétendu racheter son crime auprès de la femme, à laquelle il garantissait ainsi la présence assidue et la vie sauve d'un mari bien-aimé. Et ensuite, de jour en jour, en affectant des airs désappointés ou mécontens, il avait davantage alarmé ce mari à ses gages. Il avait paru en menacer discrètement la sécurité renaissante, l'avenir précaire. Ces façons d'aguicher avaient, du reste, été pour Saffre une vraie satisfaction cruelle. D'autant que la sorte de méchanceté naturelle à ses voluptueux penchans, surexcitée par la nouvelle danse de ses capitaux au bord du gouffre, atteignait à présent, en lui, parfois jusqu'au vertige. Il s'était réjoui de l'action dissolvante qui allait être exercée sur la femme par le mari même, quand il l'avait renvoyé à celle-ci, tout désorienté, effaré de se croire insuffisant à sa tâche, rongé d'incertitude, usé d'espoir. Souvent même, Jacques, ne croyant plus à la durée de son indispensable emploi, était rentré chez lui en y reparlant du plus sinistre des recours. Et, son moral pétri et glacé par le baron,

il n'avait su que tomber alors dans les bras que sa femme lui ouvrait avec égarement, avec la fièvre aussi de vouloir s'oublier elle-même!... Inévitablement, l'heure avait dû venir où Giselle d'Exireuil avait accepté la loi définitive d'un vainqueur. Ce fut une immolation, où elle prit la place de l'éclopé triste et hagard qu'elle ne pouvait dissuader de poursuivre une lutte si affreusement inégale, ni supporter de voir, chaque jour, en revenir plus maltraité, plus dégradé, plus lamentable. Et, alors, s'était établie, — avec toutes ses mensongères apparences, ses drames latens, ses dessous ignorés et infiniment variables, — la paix des ménages à trois.

... Sur le terrain de chasse, l'on s'était mis en selle. Les chiens étaient découplés, et travaillaient déjà au lancer. Les cavaliers et les amazones, sous la conduite d'Olivier, s'étaient espacés au pas, en plusieurs pelotons.

Tarsul chevauchait à l'arrière, côte à côte avec le grand baron. Il voulut éveiller, dans l'esprit de son compagnon, une plaisante idée de circonstance, dont celui-ci, par sa sombre mine, en cet instant, paraissait être loin.

— Et Grommelain? demanda-t-il... Comment est-ce qu'il envisage cette affaire de chasse à courre, dont la direction lui a passé sous le nez?

La figure de Saffre s'illumina d'un rayon.

— Vous le voyez bien : il n'est pas là!

— Oh! cela ne prouverait rien, puisqu'il n'était pas libre de son temps... Il est en Anjou, n'est-ce pas?... auprès de son vieux parent qui file un très mauvais coton... Il va faire un gros héritage par là, hein?

— Peuh! il y a quelques centaines de mille francs à revenir... Par exemple, ce que je vous recommande, quand vous le reverrez, ce sera de lui certifier que la première chasse a été un succès, une merveille, un triomphe!... Sa femme lui racontera peut-être le contraire... Mais ça ne fait rien, il ne saura pas au juste à quelle opinion s'en tenir, il en aura de la bile...

— Non, c'est trop admirable d'entendre à quel point vous le détestez!

— Mon bon, je me flatte d'avoir le cuir dur... Et je n'ai pourtant pu éviter aucune des égratignures que ce garçon-là s'est plu à me faire! Sans moi, sans la dot que je lui ai donnée, avec Marie-Blanche, qu'allait-il devenir? Sa fortune était mangée. Son titre et son nom, qu'il ne trouvait pas à placer, n'étaient plus qu'une charge gênante. Il allait être réduit à se terrer dans un trou de province, et à y subsister de petites carottes, tirées au parent

qu'il est en train de faire administrer... D'ailleurs, je ne dis pas cela pour récriminer sur ce qu'il a reçu de moi. Je ne le lui reproche pas. Je ne compte point avec lui... Je ne compte jamais! observa-t-il avec un geste de largeur dans lequel il s'interrompit un instant.

Toujours il faisait le beau quand il parlait des billets de banque qu'il avait sacrifiés, des files que, de sa caisse, il en envoyait à leur perte. Dans ces cas-là, il avait une majesté généreuse de roi guerrier, à qui ne coûtent guère tant de contingens prélevés sur un peuple.

— Ce que je ne saurais pardonner à monsieur mon gendre, reprit-il, c'est, dès le premier jour, cette attitude, qu'il a eue, de recevoir mes bienfaits non pas même en homme qui m'obligeait... car, alors, j'aurais au moins pu vertement l'en relever... mais en gentilhomme qui daignait avoir l'air de ne pas m'obliger! De sorte que je ne gardais seulement pas un prétexte à faire ouf!... Cette petite nuance, je l'ai sentie perpétuellement, dans nos rapports ensemble, me faire chaud aux joues, comme par autant de continuelles petites gifles... C'est cent fois, mille fois, qu'il y a eu, de sa part, un rien où il me faisait percevoir une imperceptible barrière entre quelqu'un de son espèce et tous les gens de la mienne. A la moindre difficulté, par quelque chose autour de ses manières, il m'a toujours marqué qu'il se tenait vis-à-vis de moi dans une enceinte réservée, et que, si j'élevais la voix, c'était qu'il me seyait de lui crier, du dehors, de ma place, ce que j'avais à lui dire. Sa façon de m'offenser n'a jamais été directe, mais pire : à distance... Il me semblait que je me cognais à je ne sais pas quoi, entre lui et moi. On aurait dit qu'il y avait des laquais dans l'air par lesquels il me faisait fermer au nez le seuil des explications...

— Oui! opina Tarsul, c'est exact, c'est la race qui veut cela!... Voyez-vous, si, le siècle passé, on a tant guillotiné, je soupçonne que cette particularité d'impertinence y a été pour beaucoup. Il ne pouvait plus s'agir d'un autre motif de rancune... On avait tout repris aux ci-devant. Leurs avantages étaient abolis. Et néanmoins le public sentait qu'il restait encore un compte à régler : l'opinion des nobles sur ceux qui ne l'étaient pas... Ah! l'on pouvait avoir fait rendre gorge aux privilégiés, nivelé les droits et les biens, proclamé l'égalité universelle! La question n'était pas encore finie avec ceux auxquels on n'arrivait pas à arracher, du fond de leur conscience, qu'ils avaient tout de même une supériorité native sur les autres... Que voulez-vous qu'on devienne auprès de personnes dont on sait que, dès leur naissance

et par leur naissance, ils seront toujours sûrs d'être plus que vous? Tout ce qu'ils peuvent concéder là-dessus, c'est de taire cette conviction devant ceux qu'ils ravalent ainsi; mais jamais on ne les en fera déguerpir... Alors, dans ce temps commode d'autrefois, on aura reconnu qu'il n'y avait point de remède contre une prétention encore plus exaspérante lorsqu'on la sent muette, cachée, indiscutable!... Rien à faire, rien à dire contre elle... rien, rien... qu'à lui couper le cou!...

— Ma foi, oui! conclut Saffre avec un petit regret, en faveur d'une époque qui lui aurait si bien convenu pour son gendre de Grommelain, et à laquelle il le renvoyait délibérément, sans être lui-même pressé d'y aller voir, de sa personne.

... Cependant, la chasse, rapidement engagée, en était à suivre son cours. Le cerf, attaqué de meute à mort, avait d'abord pris son parti vers le Réduit de Champagne, sauté au Carrefour de Ravine. Puis, faisant un retour à la Chambre des Moineaux, il avait gagné les Roches-Bons-Pères, où il s'était hardé, mettant ainsi les chiens, pendant un certain temps, en défaut.

Jusque-là, Olivier Bréhand, suivant de près le piqueur, s'était remarquablement comporté. Bien qu'il travaillât la pratique du cheval, depuis son mariage, on devait compter, du moins, à sa décharge, qu'il ne s'était exercé, dès l'enfance, que dans les allures du piéton plus ou moins pressé.

Toutefois, la vaillance du maître d'équipage commença de se ralentir, après que la bête de chasse, ayant été séparée, s'en fut allée, par delà le Bocage-Cerbère, passer au Parquet de l'Ane-Fou. Déjà il avait été distancé par Lucierre. Mais il fut un peu consolé que ce fût par celui-là, du moment qu'il devait céder le pas à quelqu'un.

De grands éclats de rire parvinrent à ses oreilles. Et, au bout d'une allée, il vit passer au galop un couple qui, apparemment, se désintéressait de la chasse. C'était sa belle-sœur de Grommelain, jouant au brigand et au gendarme avec Lionel de Forléans, dont elle avait volé la coiffure, et qui, nu-tête, la poursuivait gaîment. Une des qualités que l'on pouvait, du reste, attribuer à Marie-Blanche, c'était de savoir spontanément varier le libertinage de ses manières, selon le caractère et l'âge de ses amans en titre. Au temps de Roger d'Iancey, elle s'était essayée dans les airs de petite femme d'officier gentille; de même que pour les périodes des Fompagne, Bourbebaux et autres clubmen transitoires, on avait pu la voir difficile sur les mets, compassée en toute chose, et au courant chaque jour de ce que contenait la moyenne des journaux. Et cette disposition active à se dénaturer

n'avait fait que croître en elle et gagner tous les ressorts de sa personne, par la morphinomanie.

Olivier avait poussé vers Pierre-Pendule, par où la chasse avait probablement monté. Et, tout d'un coup, au rond-point des Fougères, son cheval faillit se heurter contre celui de la princesse Nagear, seule aussi, égarée aussi, mais qui ne cherchait rien d'autre que celui dont elle avait réussi, en cet instant, à barrer le chemin.

— Par où devons-nous prendre? demanda-t-elle dans un essoufflement où les grâces de son corsage n'en étaient que mieux en haleine.

— Par là... tant pis! lui répondit Olivier en piquant des deux, au hasard d'une destination inconnue.

Il avait tout d'abord obéi à la pensée, tant qu'un tiers ne se serait pas adjoint à eux ou qu'ils n'auraient pas rejoint la chasse, d'éviter les voies par où pouvait rouler le phaéton de sa femme.

Tous deux s'enfoncèrent sous bois, atteignant aux allées où il fallait se serrer l'un contre l'autre, après celles où déjà l'on avait été beaucoup rapproché. De temps en temps, ils suspendaient leur course, pour tâcher de saisir un aboiement ou un appel du cor... Mais quand un son expirant parvenait jusqu'à eux, ils n'étaient jamais d'accord sur la direction de son origine, et n'en tiraient qu'un prétexte à se perdre davantage... Au sortir de la Gorge du Bœuf, ils côtoyèrent à fond de train la Mare-Mathieu, franchirent le Quartier des Bruyères, les Quinze Arpens Brûlés... Et l'éloignement de tout être, le sentiment de l'absolue solitude, de plus en plus, les enveloppaient d'une silencieuse excitation à ne plus se rien connaître d'interdit.

— Oh! murmura la princesse à la longue, je suis rompue... Faisons souffler les chevaux, et laissez-moi me reposer un peu...

Grisé par le grand air et les ardeurs de cette trotte enragée, Olivier se sentit profondément suggéré dans les désirs et transporté d'aise par cette prière. Et comme la princesse faisait mine de vouloir bien descendre de sa monture, il mit hâtivement pied à terre pour l'aider, et la reçut dans ses bras. Tout de suite, elle eut occasion à vivement se défendre, et ne le fit qu'avec une étourdissante mollesse.

— Mon Dieu! dit-elle, que c'est adorable ici!...

Ils étaient au Vivier-Bleu, où un très petit étang de clarté pure, au cœur du bois très dense, recevait un rond d'azur, rendait un miroitement de ciel... La princesse, feignant de s'échapper un peu, fut en quelques pas sur la rive, d'où elle se pencha pour se voir. La courbe de sa souple attitude fut si téméraire qu'Olivier

dut se précipiter à la tenir, à la retenir, à la soutenir... Hors de lui par ce qu'il avait là commencé de faire, il eut un enivrement nouveau à soudain apercevoir comment, en cet étroit enlacement, il était réfléchi par l'eau. Dans son travestissement de chasseur, en toque de velours, avec un poignard suspendu au flanc par un baudrier, il s'apparut, à lui-même, en héros d'aventure. Sa belle barbe blonde se reflétait, couvrant de frissonnemens légers la gorge de la princesse; et, par la vue en même temps que par le toucher, c'était doublement qu'il sentait son bras en détenir la taille... Comment ne pas succomber à une telle épreuve, quand on était sans amour ailleurs, et sans aucune délicatesse de conscience?... L'instinct seul était appelé à se prononcer, dans cette comparaison entre le plaisir et le devoir, à laquelle était finalement autorisé ce jeune homme en pleine sève... Ah! quelle différence avec les grossières formes, d'usage familièrement légitime, dont sa valeur ne s'était pourtant jamais rebuté d'avoir la trop libre disposition!... Non, ce n'étaient plus les fades facilités de la femme que contenaient ces vêtemens d'amazone, propices à la bataille, provocateurs, et sournois en leur défensive!... Enfin, dans cette retraite des bois où flottait le perpétuel arome des ruts sauvages, c'étaient le lieu possible pour une grande prise heureuse et l'heure coupable des plus intenses voluptés...

Olivier augmenta son étreinte, en doubla le lien, noua et renoua la ceinture frémissante que ses biceps gaillards faisaient à sa compagne. Celle-ci, sous cette oppression, se renversa lentement, comme défaillante, dans un abandon où sa bouche vint à tomber sous les lèvres du conquérant auquel elle s'en remettait. Olivier se confondit en gratitude, dans un baiser ému, inaugural, qu'honorait une participation princière...

Quand subitement, dans cette même minute, s'arrêtant net avant de s'être compromis davantage, devenu tout farouche de rancune contre celle qui avait failli l'entraîner à une action peut-être fatale, il se recula de la tentatrice, la repoussa presque... Ainsi qu'un spectre de déroute, il avait vu passer dans son imagination un Olivier Bréhand dénoncé, surpris, inexorablement traîné en justice, et de là dépouillé, sommé de rendre son couteau de chasse, banni, cherchant le gîte du séparé de corps, traînant sa besace de séparé de biens!... Sa figure empourprée se décomposa. Le bourdonnement du sauve-qui-peut cogna ses tempes gonflées, harcela ses oreilles rabattues; et, dans la fuite de son âme, ses yeux ne furent plus que pour son cheval.

— Il faut que je reparte! proféra-t-il d'une voix rauque... Reposez-vous encore... Moi, je suis maître d'équipage!...

Et, sans attendre de réponse, il avait déjà enfourché sa monture. La jeune femme, — qui cependant était au fait de bien des choses, depuis le temps où elle avait été assez grande pour sortir sans sa gouvernante, — restait abasourdie, décontenancée. Elle suivit, d'un regard ébaubi, le geste par lequel il lui désignait, de l'index, un talus dont elle pourrait s'aider, afin de se remettre en selle ; et elle balbutia un remerciement interloqué pour l'avis que le fuyard lui jetait, dans sa hâte de n'être plus avec elle, ni ainsi affiché en faute, ni du tout rattrapé, si elle y prétendait encore :

— Vous n'aurez qu'à suivre en ligne droite jusqu'à ce que vous rencontriez un obélisque... Et ensuite, toujours à gauche, pour vous retrouver aux Quatre-Croix...

La mine qu'Olivier Bréhand avait alors, sous le vernis craqué de ses airs d'habitude, trahissait le sentiment de défi mauvais et bourru avec lequel un homme, sans éducation première, prend son parti d'être l'auteur d'une incongruité. Le cou renfoncé dans les épaules, il arrondissait le dos ; et sa lèvre supérieure s'était maintenant escarpée un peu, dans une expression de goujaterie inexpugnable. Il disparut au galop, pour rentrer dans la chasse que, d'ailleurs, il ne retrouva que tard, après le retour même de la princesse Nagear, et quand, pour être au complet, seul désormais y manquait le cerf, qui, lui aussi, s'était arrogé le droit déconcertant de s'en aller.

VII. — LE COMTE DE GROMMELAIN

La part de Grommelain s'élevait à quarante mille francs de rentes environ, dans la succession du parent aux derniers momens duquel il venait d'assister. Dès que le relevé définitif des opérations d'inventaire lui eut été communiqué, le comte décida qu'il était dorénavant en position d'administrer ses sentimens à sa guise, et de régler son existence d'une manière qui lui conviendrait mieux. Et, au sortir de chez son notaire, comme une étude d'avoué était installée dans la maison, à l'étage au-dessous, il en profita pour s'y arrêter sans retard, le jour même, en descendant, en achevant d'avoir formellement hérité.

Après avoir décliné ses nom et qualités, il fit connaître sa résolution d'entreprendre contre sa femme un procès en séparation de corps. L'avoué s'enquit d'abord si aucun de ses collègues n'avait jamais encore occupé pour le client qui se présentait. Là eût été le seul point délicat : la question des ménagemens confraternels. Mais, une fois délivré de cette restriction, l'officier ministériel fut tout acquis à la vengeance du comte de Grommelain,

qu'il voyait pour la première fois. Il était prêt, dès lors, à en adopter affectueusement, inébranlablement, les projets, afin de faire, de la comtesse de Grommelain qu'il n'avait jamais vue, une adversaire traquée, abattue, pantelante, — et condamnée à tous les dépens.

— Voulez-vous me dire, je vous prie, la nature de vos griefs contre Mme la comtesse?

Le mari répondit avec simplicité :

— L'adultère...

— Oh! monsieur le comte, voilà une bien grave accusation!... Comprenez-moi d'être plus que circonspect, dans le cas qui vous concerne. C'est mon principe pour toutes les instances de ce genre, où sont mises en cause des personnes de la haute société parisienne... Les apparences ont besoin de tant de confirmations!... Selon vous, de quand dateraient les faits délictueux?

— Ils ont dû commencer, je suppose, il y a cinq ou six ans...

— Et vous venez seulement d'en être informé?

— Je viens de prendre mon parti.

— Le... pardonnez-moi le mot!... le complice de Mme la comtesse est, sans doute, de votre monde?... de vos relations aussi à vous?... Ceci est très important au point de vue des attributions de droits sur les enfans : suivant que ceux-ci ont pu avoir, ou non, de mauvais exemples sous les yeux, on apprécie différemment la faute, le degré de démoralisation... Bref, avons-nous affaire comme d'habitude, et je le souhaite vivement, à un familier de la maison, à un intime du foyer, à un de vos amis de tous les jours?...

— Je ne sais pas.

— Vous n'avez donc que des soupçons encore? Mais pourtant sur quelqu'un?

— Non, je ne saurais particulièrement désigner personne, en ce moment...

— Alors, sur quoi établissez-vous votre reproche?... Comment voulez-vous que nous marchions?...

— Monsieur, je n'ai pas besoin de connaître un amant à ma femme, pour savoir qu'elle en a un. Il me suffit que, elle, je la connaisse!... Je vous charge de vouloir bien me procurer son flagrant délit, en faisant exercer une surveillance efficace par les gens spéciaux dont vous vous servez, je présume, en pareille circonstance?...

— En effet! reconnut l'avoué.

— De sorte que, lors de la constatation régulière, ce sera temps d'être fixé sur le compte de l'individu qui aura été décou-

vert ainsi... Du reste, je n'en suis pas à une semaine près!... En me confiant à vous pour effectuer le nécessaire, je vous préviens que, si je suis pressé, je ne le suis que raisonnablement.

Avant de se retirer, Grommelain fournit quelques indications sur les us et coutumes de la comtesse, sur les jours et heures que, plus particulièrement, elle affectait à sortir, à faire des absences un peu prolongées, à vivre dans les mystères du dehors.

Ceci réglé, il n'avait plus qu'à regagner le domicile conjugal pour l'instant exact du déjeuner, où il s'assit délibérément dans sa place de père et d'époux. Il avait son fils aîné à sa droite, son fils cadet à sa gauche, et, en face, la mère de ses enfans, selon le titre d'immunité dont, tout récemment encore, avec un magnanime soupir, il l'avait lui-même revêtue, aux yeux de leur belle-sœur Catherine.

Marie-Blanche fit part à son mari de deux invitations à dîner qui venaient de leur être adressées, pour le même soir, par la générale de Clefcy-Borcq, et par les Meuil.

— J'hésite beaucoup, dit-elle, à opter entre les deux... Chez Jeanne, c'est toujours plus folichon, mais elle a quelquefois des gens d'une espèce de monde artiste... Tandis que, chez la générale, ç'a beau être neuf fois sur dix abrutissant, on a une chance d'être d'un grand tra-la-la, et de tomber sur un membre de la famille de Guyenne!... Ces invitations sur des cartons, je les déteste. Pas le moindre indice pour en apprendre avec qui l'on vous aura mis!... Les maîtres de maison ont du mal à admettre que, la plupart du temps, l'on va dîner non pas chez eux, mais plutôt avec leurs invités... A votre idée, où serait-il préférable d'accepter?

— Pour quand est-ce?

— Oh! pour de demain en trois semaines!... J'ai envie de ne répondre que dans quelques jours, après avoir, de-ci ou de-là, cherché quelque donnée?...

— Non! répliqua fermement Grommelain : avant tout, il faut être correct. Décidez-vous dans le sens qu'il vous plaira, mais écrivez tout de suite... Moi, à si longue échéance, ça m'est égal... Et ça me restera, je le sens, complètement égal!...

En effet, après une douzaine de jours à peine écoulée, il fut convoqué en l'étude qui avait mandat d'instruire pour lui.

— Monsieur le comte, lui déclara l'avoué, je crois que vous avez lieu d'être satisfait. J'ai les renseignemens : ils sont à souhait. Nous allons pouvoir procéder, vis-à-vis de Mme la comtesse, à la formalité qui nous servira de base pour agir avec sûreté. Seulement... vous connaissez le proverbe?... Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois... Mon Dieu, oui! vous êtes appelé à faire un choix...

— Un choix? murmura Grommelain en pinçant sa moustache avec un redressement hautain.

— Parfaitement!... Les observations portent que Madame se rend, alternativement, à deux endroits de rendez-vous... Et, à chaque endroit, c'est pour une personne différente...

L'avoué avait extrait de ses papiers une suite de notes auxquelles ses dires se référaient.

Si blasé que Grommelain fût en ce sujet, cette nouvelle lui imprima néanmoins une petite secousse intérieure. La sensation, dont il était molesté se résumait chez lui en ces termes tacites: « — Charmant, ma parole! vraiment charmant!... » C'était dans cette mesure qu'il eût pensé tout haut, s'il eût échangé le dialogue actuel avec quelque parent, un proche ou un égal; et ses facultés d'ironie n'étaient point capables de sécréter davantage. Mais, auprès d'un interlocuteur qu'il regardait comme un subalterne, il dédaigna de se prononcer. Sa physionomie s'en tint à laisser impertinemment entendre que la comtesse de Grommelain savait ce qu'elle avait à faire, et que, si l'existence de celle-ci comportait deux amans à la fois, alors c'était évidemment qu'elle avait des raisons personnelles de convenances pour qu'il les lui fallût.

— Voulez-vous, demanda le mari, m'apprendre les noms de ces messieurs?

L'avoué consulta ses papiers.

— Ah!... Nous avons, d'abord, le locataire d'un petit appartement situé tout à proximité de chez vous, monsieur le comte, dans une maison très propre... Oui, à quelques minutes de votre hôtel... Madame se rencontre là avec un homme à tournure militaire qui s'appelle... qui s'appelle... Voyons donc un peu... Je me rappelle qu'à la seconde fois il a pu être suivi jusqu'à sa demeure... Voilà, voilà: il s'appelle M. d'Iancey...

— Comment, encore! se récria Grommelain... Mais il n'est marié que depuis trois mois!

L'avoué fit le geste de déplorer cela, mais de le certifier.

— Et qui est le second? reprit Grommelain.

— C'est un M. de Forléans, qui habite avec sa mère... Il reçoit Mme la comtesse dans une chambre d'un hôtel meublé, d'aspect très ordinaire, de la rue de l'Étoile...

Et, comme pour s'excuser d'avoir signalé un détail inélégant à la charge de la femme du comte son client, l'avoué ajouta, plaidant l'indulgence :

— Vous comprenez... un tout petit jeune homme?... Il n'aura pas pu se lancer dans les frais d'une installation... Et puis, par là, ce n'est peut-être qu'une amourette?...

L'officier ministériel remuait les doigts, dessinant les spirales de la fumée imaginaire dans laquelle devaient, selon lui, s'évaporer si légèrement les caprices de ces grandes dames!...

Entre les deux personnages qui lui étaient désignés, le mari n'hésita pas. Du côté d'Iancey, il avait motif sur motif pour ne rien entreprendre. Ce n'était pas tout uniment parce que la vexation méditée pouvait, par un conflit avec un militaire brillant, entraîner une sotte complication de duel. Une raison que Grommelain se plaisait à envisager comme plus déterminante, c'était la correction mondaine de ses rapports déjà vieux avec Roger. Enfin, il s'agissait là d'un homme non seulement marié, mais entré de plus, en vertu de son alliance, dans une famille dont il n'eût pas été comme il faut de troubler, par un scandale, le dévouement de tous les instans à la bonne cause. Cela aurait risqué d'être très défavorablement apprécié, par exemple, chez les Gisors. Et, au surplus, Grommelain était en assez grand cousinage avec ce groupe des Laterrencoux, des Vaudemont, etc., etc. Au contraire, Lionel de Forléans n'était qu'un chétif nouveau venu dans la société parisienne. Sa mère avait un salon insignifiant. Ses proches parens n'étaient que des hobereaux de la Saintonge. Certes, à la rigueur, il y avait bien aussi un petit cousinage entre les Forléans et les Grommelain. Car, si les aristocraties sont les premières à dénier que tous les hommes soient frères, on peut du moins observer que, par un sentiment plus formaliste des distances, tout le monde, chez elles, y est cousin. Mais, dans le cas présent, le lien ne se rattachait que par une Forléans sans consistance à un Grommelain nécessiteux, qui était considéré comme sorti de la famille depuis le jour où, continuant à servir le gouvernement, il avait accepté une recette des finances au lieu de rester au moins louvetier.

L'avoué n'eut plus qu'à spécifier, par quelques derniers détails, les conditions dans lesquelles on pourrait infailliblement surprendre celui des deux délinquans dont Grommelain se jugeait le moins tenu à ménager la quiétude. Et il envoya son client au commissaire de police compétent, qui se tint prêt à verbaliser dès qu'on lui signalerait un état de choses propre à faire intervenir un magistrat.

Si bien que, le surlendemain, à la chute du jour, les coupables virent subitement la justice entrer, sans tapage, dans leur refuge, grâce aux doubles clefs du garçon d'hôtel requis pour la circonstance...

Sur l'invitation légale qui lui en fut faite, le comte de Grommelain n'eut pas de peine à reconnaître qu'il n'y avait point mé-

prise, et que les assistans se trouvaient bien, effectivement, en présence de la mère de ses enfans. Et procès-verbal fut aussitôt dressé, à la clarté d'un rayonnant feu de bûches qui, — au travers de rideaux mal réunis ensemble par des doigts tremblans, — éclairait aussi les corps du délit.

Quand le départ des visiteurs eut remis la chambre à la disposition de ses locataires, le premier mouvement de Marie-Blanche fut de se débarrasser de Lionel, qu'elle voyait tout piteux, incapable d'une réflexion importante, et par trop inférieur à un événement entre grandes personnes. Elle le congédia brusquement, lestement, ouste! tandis qu'elle ne parlait tout haut qu'avec elle-même... Et le petit s'enfuit vite, avec une dernière secousse, peut-être plus ébouriffante que les précédentes, d'avoir entendu sa compagne articuler des mots tels qu'il les croyait pour une femme impossibles à dire et même à connaître. Il n'emportait plus qu'un peureux souvenir de cette jolie bouche, naguère si sucrée de gentillesse, désormais inoubliablement déformée sous l'abomination des choses qu'elle exhalait contre son mari, et qui sortaient d'elle comme un nid de vipères, comme une lie de ruisseau.

L'absence de symptômes préparatoires, l'imprévu de la calamité en avaient aggravé pour Marie-Blanche les effets de stupeur. Mais, chez une créature aussi déréglée de cervelle, aussi détraquée par des surmenages physiques, aussi frénétiquement accoutumée à suivre toutes ses impulsions, le sentiment qui se réveilla, d'abord, fut un délire de haine. Au lieu de présumer que l'initiative résolue de Grommelain fût le prélude d'une action suivie, elle s'attardait à ne rêver que projets de furibonde vengeance. Une conception, par-dessus toutes les autres, se cognait contre les parois de sa mince tête, où le désordre de ses cheveux châtains se rebellait sous le chapeau qu'elle y tâchait d'épingler fiévreusement : c'était l'idée qu'il y avait indubitablement quelque moyen juridique, quelque représaille écrasante à exercer contre un mari qui avait la criminalité de prendre sa femme en flagrant délit. Parbleu! c'était inadmissible que la loi n'eût pas édicté quelque chose, ni rien prévu pour un besoin moral de revanche aussi naturelle, aussi nécessaire!

Une fois hors de la maison meublée, sous la piqûre du froid de la rue, Marie-Blanche reprit plus de connaissance de sa situation. Elle aperçut l'ignominie, l'impossibilité de s'en retourner chez elle, où elle se représentait Grommelain tranquillement rentré et la faisant peut-être jeter à la porte de cet hôtel qu'elle lui avait apporté dans sa dot!... Au fait, le commissaire de police, sans

doute, se tenait aussi là-bas en permanence? Pourquoi pas, en effet? N'était-ce pas à présent quelqu'un de la plus stricte intimité pour un mari qui venait de lui montrer sa femme en haut et bas déshabillé?...

Alors une pensée lui apparut, et l'exalta comme une trouvaille de génie. C'était d'aller au galop chez son père, d'en réclamer l'aide, de recourir à cette vaste intelligence, à la vigoureuse antipathie qu'elle y savait contre le comte de Grommelain. Ah! mais oui! c'était un homme qu'il fallait opposer, — et un homme de la taille du baron Saffre! — à ce mari qui n'avait pas eu honte de se liguer avec un commissaire, contre une femme et presque un enfant!...

Les poings serrés, la gorge sèche, ses yeux mauves aveuglés par leurs propres éclairs de rage, elle ne s'avisait même pas que des voitures passaient à vide, dans lesquelles pour soulager sa hâte elle n'aurait eu qu'à sauter... Comprimant les battemens de son cœur, elle courait et marchait tour à tour avec une rapidité vertigineuse. Elle atteignit bientôt l'avenue du Corrège, sonna, resonna et carillonna en moins de trois secondes, et ne respira que dans le vestibule de l'hôtel Saffre, quand on lui eut assuré que son père était chez lui.

Toutefois, elle survenait là mal à propos. Le baron n'était guère en humeur de faire des sacrifices de son temps, en faveur de personne. Il devait partir, le lendemain matin, dès la première heure, pour une course à Londres; et jusque-là, il avait du travail, à ne pas dormir. En ces heures de méditation et d'études forcenées, tous ses sentimens appartenaient aux masses de chiffres alignées dans sa tête. Les files immenses de ses profonds calculs s'étageaient, puis s'escaladaient les unes les autres, en rencontraient de sens inverse. Et parfois, avec des heurts terribles pour le cerveau, tout cela se culbutait, dans un grimoire mental et un fourmillement de signes noirs.

Aussi, à l'entrée de sa fille, leurs deux regards, en se croisant, eurent semblablement l'air d'arriver d'on ne savait où, de sortir de l'incroyable.

Marie-Blanche s'avança avec agitation, dans le sévère cabinet du baron, à cheminée monumentale. Avec des oscillations serpentines, elle dressait sa fine tête hors de son collet d'astrakan, ragrafé de travers; et elle brandissait, au bout d'un de ses bras, son petit manchon, comme un gant boursouflé et menaçant de boxeur.

— Mon père, dit-elle, je viens en appeler à vous... Protégez-moi, je vous en supplie... Délivrez-moi de mon mari. Vous savez comment il est! Moi je ne peux plus rester avec lui!

— Que s'est-il donc passé? interrogea Saffre avec distraction.

— Oh! des bêtises!... Mais ce n'est plus supportable!... Jusqu'à présent, insinua-t-elle avec un hypocrite fléchissement de voix, je n'avais pas voulu vous ennuyer de plaintes sur l'existence qui m'était faite... Pourtant la résignation a des limites. Je suis à bout. Je veux sortir de mon esclavage. Et je n'ai d'espoir que dans tout votre appui et toute votre bonté!

Saffre persistait à ne pouvoir penser qu'à ses propres affaires, et n'entendait que confusément les doléances de sa fille.

— Pour quoi faire? dit-il.

— Pour demander mon divorce.

— Ah ça, non! Jamais je ne te soutiendrai dans la plus insigne des maladresses.

Marie-Blanche se mordit la lèvre de colère. Elle savait qu'il était à peu près impossible de faire se déjuger son père; et elle le détestait déjà de s'être si vite prononcé.

— Que vais-je devenir, fit-elle, dans un aigre murmure, si c'est vous le premier à m'abandonner?

Son père haussa les épaules, en objectant :

— Quel moyen de procès aurais-tu contre ton mari?

— N'importe lesquels!... Son caractère!... Ma femme de chambre est là pour en témoigner... D'abord, mon mari m'a délaissée depuis plusieurs années. C'est une injure, ça?... Et s'il se mêle, lui, de répondre quelque chose, il n'y aura certainement qu'un cri contre lui! C'est le pire des malappris!

Saffre secoua négativement la tête et répliqua :

— Le monde se moque des torts que les époux peuvent avoir l'un vis-à-vis de l'autre. Mais vis-à-vis de lui, il y a un tort qu'il ne leur pardonne pas, rien qu'un : celui de divorcer!... Dans bien des cas, le mari est un drôle, la femme est une drôlesse, et le monde n'en est nullement choqué, parce que drôle et drôlesse forment un ménage, ce qui est le prototype des fonctions mondaines, rentre dans l'uniforme, et fait un arrangement bien porté. Écoute-moi, ma fille : les femmes seules ne sont point d'usage. Dans le défilé du high-life, la femme n'existe, ne doit être présentée qu'en paire, avec un mari... Mais regarde plutôt quelle indigne situation l'on a faite, depuis son divorce, à M[me] de Cridzieux, qui cependant est irréprochable? Et à la baronne Ambré-Guelly... qui l'est presque... Enfin, elle l'est à peu près! décida-t-il dans un mouvement courtois, où il refusait de se prononcer plus qu'à demi sur des suppositions auxquelles le bon ton commande de ne rien voir et permet de croire.

— Mais, à côté de ça, nous en avons chez lesquelles on rencontre les Coucy, les Gisors, les Beaujolais, tous les Epernon

de la terre, et qui, ce me semble, sont bel et bien divorcées?

— Parbleu! tu vas peut-être me citer, entre autres, une femme qui a été vice-reine et qui, après la rupture avec son lord, a repris son nom de vieille aristocratie française!... Il y a naturellement exception, pour elle, aux principes les plus sacrés... Mais tu sais, si elle n'était pas restée à la tête de deux millions de rentes, et si elle ne donnait pas des fêtes tellement magnifiques que l'on bisquerait trop de ne pas en être... oui, si elle restait avec un petit train de maison, il faudrait encore voir quels ménagemens on lui accorderait?... Je te le répète : il n'y a qu'un rôle pour la femme, c'est de rester en mariage. Là dedans, elle peut tout commettre, passer du mal au pire, à condition non pas même qu'elle s'en cache, mais qu'elle fasse semblant de s'en cacher. On sait bien que personne n'échappe aux communes infirmités de nature. On feint, voilà tout, de ne pas remarquer les allées et venues du prochain, s'il veut bien y épargner l'ostentation... L'unique préoccupation de la société est de ne se faire responsable qu'en sous-ordre des femmes qu'elle reçoit. Elle les cautionne toutes, pourvu qu'elles aient d'abord un mari, comme principal engagé. A celui-ci on ne demande rien de plus que de bien supporter ce qu'on voit lui arriver, d'endurer ce que l'on ignore, et de ne jamais troubler, par des criailleries enfantines, l'harmonie délicate, le cercle réservé de la bonne compagnie...

Marie-Blanche avait des tressaillemens d'impatience. Elle ne prêtait l'oreille qu'avec des tics nerveux aux démonstrations prolixes, dans lesquelles le baron Saffre s'écoutait complaisamment refuser, à sa fille, une assistance dont celle-ci savait que tout son sort pourtant dépendait. Pour lui, il était lancé; et c'était un parleur qui n'admettait pas qu'on l'arrêtât.

— Mais examine plutôt autour de nous, dans notre entourage de connaissances! Fais le tour de ce monde, où il n'y a que des gens d'importance, cotés comme des combles de haute tenue et d'élégance, recherchés partout pour les réceptions qu'ils donnent et pour celles où l'on veut les avoir... Cherche, évolue, compte; et dis-moi si tu y découvres plus d'une mondaine sur deux, dont l'état de mariage ne soit pas la seule raison d'être tolérée, dans une coterie où l'on ne veut répondre que, déjà, d'un répondant... Et tu entends bien, c'est le mariage qui est tout, pas le mari!... Celui-ci, peu importe qu'il soit le dernier des sacripans. Ce n'est point par considération pour la personne de leurs maris que l'on admet les femmes douteuses, puisque, eux, aussitôt, on les accuse d'idiotisme ou de complaisance et d'abjection... Non! l'impersonnalité du mariage, le mariage en lui-même, qui subsiste et dure même en pleine saleté, avec ses adultères plus ou moins gratuits,

plus ou moins incestueux, voilà le sauf-conduit, la sauvegarde, le palladium!... Ah ça? si leur mari ne leur servait pas de garant, penses-tu qu'il y aurait une maison pour accueillir la baronne Riffenillier et Mme de Lizure, qui cependant sont invitées partout? Et Mme de Byrax, dont on sait que le couturier fait toucher les notes de fourniture chez Icheuldorff?... Et Mme de Mulleville?... Et Mme Saivre-Ronne? Et cette gourgandine de marquise de Ringemont, avec qui nous dînions, chez toi, avant-hier, et qui, ostensiblement tâchait d'enlever à la petite Wien le premier amant auquel celle-ci ait encore eu l'air de tenir un peu! Et Mme Jildriny? Et Mme de Caystrun?

— Et Mme d'Exireuil! répliqua Marie-Blanche, en cédant à une blême impatience.

— Mais, riposta le baron avec hauteur, il n'y a rien que je sache à dire contre celle-là.

Marie-Blanche, silencieusement, fit une mauvaise tête basse, de combat. Ainsi provoqué, Saffre n'eut plus qu'une façon tranchante :

— Tu m'as compris, j'espère. Je te mets en demeure de renoncer à un projet tout à fait ridicule... Et sois bien convaincue que, pour ma part, je ne t'y soutiendrais nullement... Au contraire!

— Oh! s'écria Marie-Blanche hors d'elle, je ne peux pas croire que vous me rejetteriez ainsi?...

Et, de ses longs doigts glacés, elle voulut saisir les mains de son père. Mais elle l'avait blessé... Il se leva, se recula, se gara d'elle, en déclarant :

— Que ce soit fini!... Laisse-moi tranquille. J'ai à réfléchir sur une question qui, je te prie, me réclame davantage que tes ennuyeuses excentricités... Si, par hasard, tu les gardes en tête, tu en seras quitte pour revenir te faire chapitrer ici, une autre fois, plus tard... dans six mois. Mais je te préviens que mon opinion n'aura pas varié.

Il avait, dans le ton et les attitudes, de quoi diriger l'esprit de sa fille vers le chemin de la porte. Mais ce n'est pas commode d'inspirer l'idée de partir à quelqu'un qui, de là, ne sait pas où aller.

A ce moment, la baronne Saffre entra dans le cabinet de son mari. Elle s'était préoccupée, — dans le sentiment de la ponctualité, qui était des plus vifs chez elle, — du retard du baron, ce soir-là, à la prévenir qu'il était à sa disposition pour le dîner. Elle dit bonjour à sa fille, en s'épargnant d'exprimer sa surprise de la trouver là. Avec la prudence légère qui lui servait à toujours s'effacer, elle rendit presque tout de suite imperceptible que sa personne était maintenant en plus dans la pièce.

Marie-Blanche, à travers le désordre de son esprit, ne se leurra pas de l'idée que la baronne pût lui apporter le moindre appui matériel ni un refuge moral. Mais elle fut immédiatement remontée par le sentiment de n'être plus seule avec son père, et d'avoir auprès d'elle, sinon une assistance de mère, du moins une présence de femme... Depuis un instant aussi, des lueurs de pensée avaient commencé à lui faire entrevoir le mobile auquel le comte de Grommelain avait obéi en lui déclarant si nettement la guerre... Elle vit enfin l'évidence que, s'il était entré dans la voie judiciaire, ce ne pouvait être que pour y aller loin, et sans doute jusqu'aux extrêmes de la légalité!...

Alors, acculée à la nécessité de se dévoiler un peu, elle affronta résolument les reproches de son père, en lui disant :

— Et si je n'avais d'autre but, en voulant faire un procès à mon mari, que de lui retirer l'avantage d'être le premier à en entamer un contre moi?... Oui donc, en ce cas-là, me laisseriez-vous encore me dépêtrer toute seule?...

Saffre fronça les sourcils. Il avait pris contact avec la vérité, et répondit rudement :

— Marie-Blanche, ne mens plus!... Avoue que tu as commis quelque action dont ton mari s'est armé contre toi?...

La jeune femme détourna la tête sans la baisser.

— Soit! reprit Saffre, je n'ai rien à changer de ce qui est déjà dit. Tu n'as qu'une ressource, c'est d'obtenir son pardon, quand bien même, au nom de vos enfans, il te faudrait l'implorer à genoux!...

— Jamais! cria-t-elle.

— Ainsi... grande maladroite!... tu t'es laissé prendre en faute!... C'est ignoble, et c'est grotesque!... Dieu sait que tu n'avais cependant pas un mari gênant!... Mais tu n'auras pas eu de cesse que ta conduite ne lui ait sauté aux yeux! D'ailleurs, tu te trahissais, toi-même, chaque jour, par tes propos, tes toilettes, par tant de modifications dans tes manières!... Voici des mois que, en ce qui me concerne, je devinais, je flairais...

— Quoi? fit-elle effrontément.

— Va, va, un père n'est pas aussi godiche qu'un mari!... Depuis quelque temps, tu me faisais l'effet d'une femme à la veille de mal tourner, et qui n'attend qu'une occasion... pour jeter son bonnet par-dessus les moulins!...

Un éclair de malignité méprisante brilla dans les prunelles de Marie-Blanche. Elle avait eu presque envie de railler, en entendant la preuve que, pendant six ans de vie si légère, elle avait dupé ce grand manieur d'êtres, ce profond voyant des choses qu'était le baron Saffre! Et elle garda, au coin des lèvres, un amer

rictus où se tordaient les souvenirs de ces déjà longues années de rendez-vous, avec leurs plaisirs incertains et tous leurs changemens d'hommes : c'était la ride de lassitude pour tant de baisers consentis à tant de gens, qu'elle n'avait jamais aimés mieux qu'une foule d'autres qui n'étaient pas ses amans.

— Tu pensais, gronda Saffre, n'avoir qu'à revenir ici pour que je me chargeasse d'arranger tes sottises !... Non pas... Je suis, à l'heure qu'il est, convaincu que tu as tous les torts, puisque tu n'as pas réclamé quand je t'en attribuais... Par conséquent, tu dépends de ton mari. Je n'ai rien à redire contre l'exercice de ses droits !... Et, au surplus, il ne saurait me convenir de m'humilier devant cet individu, en sollicitant la grâce d'une coupable !...

— Je ne m'attendais pas, repartit sournoisement Marie-Blanche, à vous voir si rigoriste !

Et, d'un regard, elle alla chercher sur le visage de sa mère l'expression, même muette, d'intelligence qu'elle estimait en avoir méritée, au moins un peu, par la perfidie de son intonation. Mais la baronne Saffre était impassible, anéantissant sa physionomie en une pâleur douce.

Dans un bourdonnement de l'âme, il semblait à Marie-Blanche que les événemens s'agitaient autour d'elle, ainsi que des grands gestes de bras par lesquels elle aurait été renvoyée de toutes parts. Et elle n'éprouvait plus qu'un bizarre instinct de nuire, cet instinct de conservation d'une guêpe chassée qui fonce sur le péril et pique dans le hasard. Elle reprit âprement :

— Puisque ce n'est pas un titre envers vous que d'être votre fille, et votre fille en peine, ce serait en tous cas équitable que vous ayez une indulgence exceptionnelle pour les faiblesses de n'importe qui !...

— Plaît-il ?

— Je veux dire que personne n'est parfait !... que ceux qui observent les autres sont observés aussi !... et que vous auriez été plus juste en étant moins sévère !...

Saffre se campa devant Marie-Blanche, lui opposant la menace de son large front :

— Ah ! pas d'apologues !... Exprime-toi complètement, si tu es capable de franchise ?

Les vibrations d'une colère contenue secouaient ce colosse d'orgueil et de tyrannie. Il ignorait encore ce que c'était que d'être bravé en face... Mais il n'aurait pas dû défier Marie-Blanche de le faire !... Pouvait-il cependant deviner quelle dose de frénésie, au cours de tous les dévergondages de la vie, s'était artificiellement ajoutée, dans les veines de sa fille, à cette passion de l'aléa, au sang d'insoumission qu'il lui avait transmis ?...

Celle-ci ne broncha point, ne fléchit pas.

— Vous voulez que je vous nomme, par leurs noms, les femmes que, du jour où j'ai été en âge de comprendre leur rôle, vous m'avez successivement présentées en exemples, dans cette maison même, par les hommages que vous leur décerniez... et par le tribut que vous leur payiez!... acheva-t-elle en ricanant.

— Oh! Marie-Blanche! murmura la baronne Saffre, mon enfant!... Tu oublies que je suis là!...

La comtesse de Grommelain tourna, vers sa mère, un visage égaré. Celle-ci lui adressait des signes de maladive timidité, pour qu'il en fût fini avec ces lamentables débats, d'où se dégageaient tant d'insalubres tristesses! « Ah! semblait dire l'attitude de la baronne Saffre, ne vois-tu donc pas comment j'ai compris mes devoirs d'épouse? N'ai-je point, moi, principale intéressée, constamment fermé les yeux sur les agissemens de ton père?... Et que sont toutes ces misères, auprès de la question de se bien ou mal porter?... »

Le baron Saffre, frémissant d'indignation, déchaîné par l'offense, s'était avancé vers sa fille, qu'il saisit violemment aux épaules. Leurs deux regards se choquèrent, ivres de rage absolue peut-être plus encore que de l'hostilité qui avait éclaté dans leurs rapports relatifs. C'était comme si tous leurs tourmens au monde, comme si tout ce qu'en outre ils avaient accumulé, contre autrui et contre l'existence, se fût ainsi débouché par là, simultanément. L'échange qui se fit alors, entre les yeux du père et les yeux de la fille, contenait une essence étrange. Il y avait la démence latente d'âmes, qu'avaient empoisonnées, chez l'une, la drogue inavouée dont elle colorait les monotonies spasmodiques de ses débauches, chez l'autre, l'encre des calculs et des signatures cabalistiques dans lesquels il voyait s'évaporer l'or, les pierres de taille, et les immenses cimes de sa fortune...

— Va-t'en! cria Saffre, tu es une fille insolente et rebelle!... une femme perdue!... Tu m'es inconnue désormais, sauve-toi où tu voudras, je te chasse!...

Et, à sa femme qui, les bras levés au ciel, avait fait quelques pas, il dit :

— Vous, s'il vous plaît, laissez-moi couvrir votre dignité en même temps que la mienne... Ne vous interposez pas... Je n'écoute plus rien!...

La baronne, tenue en respect par les objurgations de son mari, dont elle révérait le génie de millionnaire, glissa seulement ces mots dans l'oreille de sa fille :

— S'il t'est pénible de rentrer tout de suite chez toi, va habiter pendant quelques jours chez ton frère, ou chez ta sœur...

... En se retrouvant à nouveau dans la rue, — où elle avait été littéralement jetée, — Marie-Blanche partit à l'aventure, et titubante... Tout l'avenir lui faisait l'effet d'être fermé devant son esprit... Et surtout, elle se sentait exclue de ces prochaines réunions de plaisir, annoncées, acceptées, pour lesquelles, si délicieusement, elle s'était préparée. Il allait y avoir relâche. Oui, c'était la clôture! Marie-Blanche, de soir en soir, ne jouerait plus les petites reines, au milieu d'assidus courtisans? Finies, ces fêtes d'élégance, de joie et de gloriole, dont, en un instant, par un accès de mémoire, elle revit les cartons étagés au long d'une glace de son cabinet de toilette!... Alors, quoi? Fallait-il se décommander tout de suite, de tout cela? ou bien y manquer au dernier moment? Problème!... Et des larmes, chaudes et vives, ruisselèrent sur ses joues, à la pensée de la chère belle robe en satin abricot qu'elle avait justement essayée, quelques heures auparavant... C'était bien la peine de s'être tant remuée afin d'avoir cette toilette à temps pour le dîner de la générale de Clefcy-Borcq, dont on savait maintenant qu'il était offert en l'honneur d'une infante!...

Mais, la minute d'après, les pleurs de Marie-Blanche furent séchés par l'âpre violence d'un subit sentiment, qui la secoua. La plupart de ces femmes, aux turpitudes desquelles le baron Saffre venait de faire allusion... elles seraient là, à cette réception, entourant la princesse royale de leurs complimens heureux, de leur coquetterie triomphante, de leur odieuse sécurité!... Ainsi rien n'aurait donc été modifié à l'encontre de toutes ces autres qui, certes, valaient moins qu'elle, cent fois moins, peut-être mille fois, mais qui avaient la chance imméritée de ne pas connaître encore cette honteuse surprise, cette misère dénudée du flagrant délit!...

Non, non! ça n'était pas possible, ça n'était pas Dieu permis que ces dames continuassent à être tranquillement rieuses avec de grands airs, tandis que, seule au monde, errante sous le froid du soir dans un boulevard solitaire, il n'y aurait que Marie-Blanche, la pauvre et pauvre Marie-Blanche, à se lamenter, et à se savoir, jusqu'au fond du cœur, désespérée, déshonorée et désinvitée!...

La lanterne d'un bureau de poste, à quelques pas de là, tendait sa lueur d'appel, sourde, traîtresse. Marie-Blanche y alla tout droit de façon automatique, comme une machine lancée qui déraille destructivement. Elle demanda des cartes-télégrammes, des « petits bleus », dit-elle, pour la somme de monnaie qui, de sa bourse retournée, tomba dans sa main. Cela lui en procura cinq.

Alors, avec ce large tracé de majuscules dont elle était ex-

perte à employer l'anonymat, elle fit savoir, à celui-ci, que si l'on ne voyait plus de diamans à sa femme, c'était que le ténor Aquilini, disait-on, les lui avait coûtés ; elle avertit celui-là que sa femme devrait profiter d'un reste de jeunesse pour remplacer enfin le crétin de vicomte qu'elle avait fini de ruiner ; elle écrivit à un autre l'adresse de la « petite garçonnière » de la rue de Balzac, où on le trompait à la journée... Cela, Marie-Blanche le savait bien, puisque c'était l'intéressée elle-même qui lui en avait fait la confidence... A un autre encore, elle nomma quel père tout le monde désignait pour la dernière fillette dont il venait d'être gratifié...

Elle avait rédigé et fermé tout cela, au fur et à mesure, sans reprendre haleine, obéissant aux transports de l'inspiration...

Il restait un « bleu ».

A qui écrire encore?... Ce n'était certes pas que les histoires à conter, en ce genre, fussent épuisées!... Saffre lui-même, tout à l'heure, avait signalé, à cet égard, bien d'autres personnes! Qui ça donc, au fait?... Qui choisir, de toute préférence, puisqu'une seule carte restait à utiliser... Oui, à qui en vouloir, immédiatement, le plus?...

Et sans prévoir encore à quel destinataire ce message allait être réservé, elle commença ainsi :

« Comme c..., vous êtes la risée de Paris... »

L'affirmation de ce sentiment public pouvait, en effet, s'appliquer également au cas de qui que ce fût, au plus digne des hommes comme au plus indigne.

« C'est de l'amant de votre femme, continua-t-elle, que vous avez fait votre meilleur ami... »

A nouveau, c'était demeurer là dans la plus universelle des généralités... Marie-Blanche ne sortant point d'incertitude s'attardait à ornementer les jambages de ses lettres. La phrase suivante tracée au hasard, aboutit d'une façon un peu plus catégorique :

« Malgré votre air niais, vous avez la réputation d'être entretenu... »

Ce mot final fut un trait de lumière. Le nom du correspondant, jusque-là ignoré, se suggéra de la sorte. Marie-Blanche inscrivit le pli à l'adresse de Jacques d'Exireuil ; et, cela joint au reste, elle jeta dans la boîte tout ce paquet de venin.

Après cet accomplissement de besogne, elle se retrouva sur le trottoir... Mais quelque chose de mystérieux s'était emparé d'elle sur tous les points de son être, la dirigeant, manœuvrant ses résolutions, lui tiraillant les membres comme par une ficelle à pantin. C'était parce qu'il se faisait tard, et qu'un long temps avait dépassé l'heure habituelle où la manie de la jeune femme lui commandait de pratiquer ses « piqûres » du soir. Le plus impérieux

des vices auxquels était asservie cette créature se réclamait en elle avec une rudesse pressante, et l'agitait dans cette détresse qu'on appelle l'état de besoin.

Pour lors, elle voyait briller, dans son esprit, le reflet doré du petit instrument de délices, du joujou de torture, dont l'usage seul lui restituait maintenant un équilibre relatif et une espèce de personnalité. Et, à travers ses divagations, ce fut sous cette influence qu'elle se trouva ramenée jusque chez elle. Elle avait suivi le mirage qui dansait devant ses yeux, et qui presque tentait sa main de le saisir... Elle se vit soudain au seuil de son hôtel, elle sonna, elle entra sans encombre, et gagna ses appartemens, uniquement guidée dans les ténèbres de sa conduite par l'étoile imaginaire de ce paradis mortel.

C'était l'intoxication de la morphine qui, substituée à tout en elle, y exerçait la puissance maritale, l'autorité paternelle, et le rôle de propre conscience. C'était sous l'empire de ce sortilège qu'elle venait, en moins de deux heures, de se pâmer comme une bacchante et d'écumer comme une furie, d'être tour à tour la perte d'elle-même et la perte des autres... peut-être même par surcroît indirectement parricide?... Elle n'y pensait pas, mais pourtant le sort, quoi qu'il dût advenir, en était jeté!... C'était toujours cette magie inoculée en sa chair charmante de possédée, qui la faisait haleter et geindre, tandis qu'elle tâtonnait encore dans ses tiroirs désordonnés et sur son corps impatient... Et, enfin, c'était cela qui la faisait à présent se détendre, lui fardait les joues d'un bien-être rose, et, pour quelques instans, posait sur sa bouche impure un sourire de petite enfant!...

Peu de temps après le retour de Marie-Blanche, sa mère survenait dans la demeure, et demandait à être introduite auprès du comte de Grommelain. Après délibération, le baron Saffre avait effectivement résolu de faire tenter par sa femme un essai de réconciliation entre les époux.

Le comte, avec un journal dans son fumoir, se complaisait à y lire les nouvelles diverses d'une journée qui, pour lui, présentait l'intéressante particularité d'avoir, en ce qui le concernait, été bien remplie. Il marqua un empressement poli à recevoir sa belle-mère.

Celle-ci débuta, de sa voix la plus grêle, s'accompagnant des mouvemens frileux qui lui servaient à rappeler que sa santé était fragile, avec prière de n'y pas toucher.

— Le fait que je sois dehors, mon cher ami, à cette heure, vous en dit plus que des paroles sur la vivacité de mon émotion.

Grommelain s'inclina, et répondit :

— Vous êtes alors au courant de ce qui s'est passé aujourd'hui?

— Oh! fit la baronne Saffre en étendant bien vite les mains en avant pour empêcher toute explication de venir lui faire mal, je ne veux rien savoir de positif... Ne me renseignez point!... Ne me bouleversez pas la tête, au nom du ciel, avec des détails superflus! J'admets que tous les torts soient du côté de Marie-Blanche!... D'ailleurs, la malheureuse enfant est plutôt trop sincère; et elle ne s'est pas comportée de façon à se faire valoir, dans la discussion qu'elle vient, hélas! d'avoir avec son père... Moi, je ne suis ici que pour en appeler à la générosité de vos sentimens!...

— Ma foi! si votre fille prend le sage parti de ne pas se défendre, je vous promets de la ménager autant que possible. Je n'alléguerai contre elle que le strict nécessaire. Je ne saurais perdre de vue qu'elle est la mère de mes deux fils. Mais si elle résiste, si elle se permet la moindre imputation envers moi, je la traînerai dans la boue... Je ne reculerai devant rien pour m'assurer le gain de mon procès...

— Votre procès! gémit la baronne... Ah! mon ami, il n'est pas possible que vous vouliez pousser les choses à cette extrémité?...

— Madame, voici peut-être six ans que ma femme me trompe à peu près sans interruption. En tout cas, il y a cinq ans que j'en suis sûr, que je le sais pertinemment, et que j'assiste, sans mot dire, à cela...

La baronne Saffre ne vit dans cette attestation que ce qui pouvait y militer en faveur du rétablissement de la paix conjugale :

— Eh bien, puisque vous avez eu le courage, pendant des années déjà, de supporter cette disgrâce, le plus fort est fait... En cela comme en tout, est-ce que ce ne sont pas les commencemens qui doivent être toujours les plus durs?

Grommelain jugea inutile de s'expliquer sur cette question. Il se souvenait bien d'avoir constamment ressenti une égale horreur d'être trompé. Pour tolérer une pareille situation, il lui avait fallu se dire sans cesse et se redire que son état de fortune ne lui permettait pas de s'en fâcher. Aujourd'hui qu'il avait une honnête aisance, aucun motif ne lui semblait valable pour ne pas répudier la femme qui le trahissait, ses scrupules lui dictaient d'en rendre la dot, et de montrer ainsi que l'on ne tient pas un homme d'honneur avec de l'argent, du moment qu'il n'en a plus besoin.

La baronne Saffre était navrée du mutisme dans lequel son gendre affectait de se retrancher. Elle-même manquait de ces ressorts de dévouement et d'entrain qu'il faut pour plaider une cause, pour insister, presser et supplier même un contradicteur de sortir de son opinion.

— Ça va faire un scandale épouvantable! murmura-t-elle.

Grommelain riposta inflexiblement :

— Il ne sera point arrivé par ma faute !...

Sa belle-mère, pendant quelques minutes, se tut à son tour, prise d'un genre de suffocations qui, de sa part, n'était pas un spectacle pénible ni gênant, ni même indiscret à donner en ville. Cela gardait une modération et une délicatesse de soupirs. Grommelain s'associa à cette crise, dont il pouvait se considérer comme l'auteur, selon l'exacte mesure qui convenait. Son regard, pour surveiller le retour de la respiration chez la baronne, avait la sollicitude courtoise avec laquelle il aurait suivi un cigare offert par lui-même à autrui et qui aurait eu l'air de s'arrêter de tirer.

Enfin celle-ci, ayant réussi à se raffermir un peu, essaya un dernier effort.

— Je sais bien, reprit-elle, que certaines considérations sont forcément reléguées au second plan, dans ces momens où les fatales questions du cœur en sont à entraîner la désunion des époux !... Mais avez-vous suffisamment réfléchi aux conséquences, mon cher ami, de votre rupture avec Marie-Blanche ? Songez que c'est rompre aussi avec ce que la famille du baron Saffre représente, pour vous, d'importance, dès aujourd'hui... et surtout dans le futur ?...

Et elle toussa d'un air mourant, comme pour donner déjà toutes les couleurs du présent à ce qui ne se serait encore ébauché qu'en lointaine perspective.

— Je ne vous comprends pas, madame, répondit noblement Grommelain... Je ne me doute pas des choses que vous m'inviteriez à voir dans ce que vous me faites l'honneur de me dire ?

— Eh mais ! la question que je soulève mérite de reprendre le pas sur la plupart des autres, vers les âges que vous et Marie-Blanche, vous aurez atteints bientôt !... Au lieu de céder à de frivoles dépits, que n'envisagez-vous plutôt l'avenir consolant... je puis même dire sans vanité : l'avenir très brillant qui vous est réservé ?... N'avez-vous pas à attendre, de la part de mon mari et de la mienne, les plus belles satisfactions du monde ?... Allez, allez, mon cher ami, encore quelques années, et vous en aurez certainement fini avec ces mouvemens d'indignation illusoire où l'on serait bien léger de renoncer aux plus appréciables réalités !... Combien, sans doute, vous regretteriez alors d'avoir tout sacrifié à des griefs... auxquels vous êtes peut-être en droit de croire !... Mais ces griefs-là, on a beau les traiter comme les pires dans la vie d'un ménage, ils sont les premiers à y devenir le passé... ils ne peuvent survivre à la jeunesse de la femme !...

Elle avait mis toute l'attendrissante faiblesse de son organisme à insinuer, à sous-entendre. En même temps, elle se promettait,

tout bas, qu'elle n'irait pas au delà de cette suprême tentative. Oui, avant cinq minutes, elle aurait cessé de s'essouffler, de s'épuiser, de se faire froid davantage aux pieds et aux mains, ainsi que, en parlant, c'était sur ces malaises qu'elle s'écoutait par-dessus tout.

Mais son gendre, sous l'attitude de l'indifférence, avait été cependant agacé par le petit air capable qu'elle avait eu pour faire miroiter, en appât, avec une lenteur presque taquine et surtout naïve, les « espérances » successorales de Marie-Blanche.

— Oh! dit-il, si je m'en reposais sur l'héritage du baron Saffre pour être dédommagé de mes déboires, ce serait mince!...

La baronne fit une moue qui signifiait : « Mazette! vous êtes difficile! »

Grommelain s'était jusque-là retenu d'aborder un point sur lequel il était instruit. Décidé à ne plus rien avoir de commun avec les intérêts de son beau-père, il avait voulu éviter l'incorrection de paraître y toucher encore quelque part, ne fût-ce qu'en paroles. D'autant que, sachant celui-ci en train de sombrer, il désirait ne pas s'attirer une comparaison malsonnante et possible, entre sa tactique et celle des rats qui désertent le vaisseau... Mais la nouvelle physionomie de sa belle-mère l'avait poussé à bout. Il prit son parti d'asséner une révélation mauvaise sur la haute estime qu'elle avait, dans la cervelle, pour l'infaillibilité administrative de son mari.

—Madame, déclara-t-il, à l'heure présente, la fortune du baron Saffre est irrémédiablement compromise.

Mue comme par une galvanisation, elle répliqua, cette fois, avec une autorité naissante :

— Quelle est cette plaisanterie?

— Non, madame, je vous annonce une chose très sérieuse!... Du train où vont ses opérations, votre mari sera bientôt parvenu à la ruine totale. Ce n'est plus à présent qu'une affaire de quelques mois... ou seulement de quelques semaines...

La baronne Saffre était devenue méconnaissable. En entendant son gendre, — cet homme posé, cérémonieux, sobre de langage, — se prononcer en termes si formels, elle ne douta pas que ses informations ne fussent bien fondées.

— Voyons? interrogea-t-elle vivement, expliquez-vous?...

Par un geste instinctif, elle fit glisser et tomber sa mantille sur ses épaules. Ce simple atour dont, en montant dans son coupé, elle avait promptement enveloppé sa tête, ne s'était pas encore, depuis son arrivée, déplacé d'une ligne sur son front. Mais dorénavant elle se montrait tout yeux et tout oreilles. C'était à partir de cet instant nouveau qu'elle s'installait, qu'elle s'asseyait dans la conversation.

Grommelain consentit à être aussi communicatif que sa raideur naturelle le lui permettait.

— Je ne voudrais, dit-il, ni ne saurais entrer dans des détails techniques. Ce que je puis dire de la conception à laquelle votre mari aura dû sa perte, c'est que, si elle a été grandiose à l'origine, elle est vite devenue insensée... Évidemment, pour arracher à un lutteur aussi acharné que lui une fortune telle que la sienne, il aura fallu un formidable engrenage !... Mais à notre époque, vous avez plus d'une fois entendu parler, n'est-ce pas? de catastrophes aussi gigantesques!... En ce moment, madame, votre mari est aux prises avec la spéculation, sur tous les marchés du monde, depuis New-York jusqu'à Berlin. De ceux qui s'étaient associés à sa chance, il n'en est plus un seul debout aujourd'hui. Le baron Saffre doit à ses moyens extraordinaires de tenir encore; mais il va tomber, c'est son tour!...

Un véritable miracle, une cure merveilleuse, s'opéraient dans tout l'être de la baronne. C'étaient un éclat du regard, une animation des traits, un rétablissement de couleur aux pommettes.

— Êtes-vous bien certain, demanda-t-elle avec force, de l'exactitude de vos renseignemens ?...

— Absolument !

Mais pour insister sur cette matière, elle avait de la vigueur de reste. Elle ne tenait pas en place ; elle pensait en une seconde, et questionnait en un temps moindre.

— Pouvez-vous me dire comment vous avez été ainsi informé?

— Par quelqu'un de très sûr.

— Pensez-vous que cela se soit aussi ébruité déjà dans le public?

— Je ne le crois pas... La personne qui m'a prévenu, et qui était en situation de bien savoir, n'est nullement indiscrète; elle a jugé seulement avoir, vis-à-vis de moi, à s'acquitter d'un devoir de bonne compagnie...

— Cette personne a-t-elle également prévenu Arthur et mon autre gendre ?

— Non! répondit-il dédaigneusement.

— Ah ! c'est un ami personnel... à vous seul?

Le comte de Grommelain précisa, de haut :

— Une simple relation, mais quelqu'un avec qui nous nous sommes toujours connus, de famille...

La baronne passa à un autre sujet. Aucune trace ne demeurait plus, autour d'elle, du halo d'indifférence et de langueur dans lequel on l'avait toujours vue vivre... Elle s'était accoudée sur un guéridon, de façon vaillante et familière. Et deux de ses doigts,

dans une pose aiguë, faisaient une fourche bien solide, bien onglée, pour soutenir son menton.

— Voyons, observa-t-elle d'un ton énergique, je ne peux pas laisser tranquillement une pareille calamité s'accomplir?... Mon ami, je m'adresse à vous, de toute mon âme, comme au père de mes petits-enfans, comme à mon fils... que vous êtes, devant la loi de Dieu et celle des hommes!... Aidez-moi!... Indiquez-moi ce que j'ai à faire?...

— Dame, c'est délicat!... La manière la plus correcte, à mon avis, pour arranger les questions de famille, c'est de les remettre aux gens de loi... Consultez votre notaire. Il est sûrement au fait de bien des choses... Le baron Saffre a dû, à bien des reprises, vous soutirer votre signature?...

— Oh! pas souvent!... je me serais méfiée! répliqua-t-elle très doucement.

— Eh bien, agissez vite!... Il est peut-être temps encore de sauver pas mal de choses... un gros morceau même, qui sait?

— Demain matin, mon mari s'absente pour quarante-huit heures... A son retour, mes dispositions seront déjà prises, je n'aurai rien négligé, et j'aurai agi!...

Elle s'était levée, souple, prompte et prête à tout. Elle saisit les deux mains de Grommelain, et les serra affectueusement. Elle prenait congé sans que l'ombre même du nom de Marie-Blanche fût revenue entre eux; elle s'en allait, murmurant des remerciemens, électrisée par l'émoi, guérie par la saine stimulation qu'elle venait de recevoir. Tandis qu'en silence elle était reconduite par son gendre jusqu'au perron, son sentiment d'un devoir social à remplir vis-à-vis d'elle-même, lui prêtait presque de grandes allures de résurrection. Une idée enfin la transfigurait : c'était d'avoir à conserver cette vieille opulence qu'inconsciemment elle avait toujours dû aimer, vaste autour d'elle et chaude d'épaisseur, pour que sa propre existence, sans besoins apparens, y pût jouir d'une petite retraite... toute petite... au centre.

PAUL HERVIEU.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

UNE DÉMOCRATIE HISTORIQUE

LA SUISSE

Dans le vocabulaire politique, où l'on abuse tant des mots, il n'en est pas dont on abuse plus que du mot *Démocratie*. Même quand on ne s'en sert pas pour traduire une vague aspiration vers un état social, mal défini comme tout ce qui n'est que rêvé; même quand on n'en fait pas quatre syllabes sacrées, sources d'un pur lyrisme et refrain d'un hymne à la puissance du Nombre, mystérieuse et irrésistible comme une force de la nature; même quand on se borne modestement à le prendre au sens étroit, précis, et qui est le seul légitime, de gouvernement du peuple par le peuple, simple forme de gouvernement; — que d'acceptions diverses ne lui donne-t-on pas encore! ou plutôt que d'objets différens et de circonstances différentes, que de régimes au fond différens ne range-t-on pas sous cette même étiquette!

C'est ainsi qu'on dit tout d'un trait : la démocratie suisse, la démocratie française, la démocratie américaine, sans réfléchir qu'entre la première et la deuxième, entre la deuxième et la troisième, il y a plus que la hauteur des Alpes ou la largeur de l'Océan. La démocratie suisse, par exemple, est historique et traditionnelle; la démocratie américaine s'est établie d'un coup dans un pays neuf; la démocratie française, au contraire, est comme une jeune greffe entée sur un vieil arbre monarchique.

La démocratie helvétique et la démocratie américaine se sont, dès l'origine, appliquées toutes les deux et n'ont pas cessé de s'appliquer à un État fédératif ou à une confédération d'États; la démocratie française, au contraire, vient se superposer, sur le tard, à un État unitaire et centralisé. La démocratie helvétique et la démocratie américaine existant depuis toujours, depuis que la

Suisse est née et que sont nés les États-Unis, l'une depuis cent ans, l'autre depuis six cents ans, la démocratie française se trouve être la première expérience de ce genre qui ait été tentée dans le monde moderne, au milieu des conflits et des combats qu'a déchaînés un siècle de révolutions politiques, sociales, industrielles et scientifiques.

Les différences, on le voit, sont si profondes qu'elles vont presque jusqu'à l'opposition, jusqu'à la contradiction. Pour ce qui est de la Suisse fédérale, voici, à ce qu'il semble, les points essentiels : c'est une démocratie de par toute son histoire et toutes ses constitutions; une démocratie par toutes ses institutions, politiques, judiciaires, administratives, économiques, civiles; une démocratie, enfin, par ses coutumes et ses mœurs, du président de la Confédération au dernier des pâtres de montagne et de la plus grande ville au plus petit village. C'est une démocratie mixte ou, si l'on veut, une démocratie double : à la fois directe et représentative; une démocratie représentative, composée de démocraties plus ou moins directes.

I

La Suisse est une démocratie de par toute son histoire. Elle est, de naissance, une démocratie. Dès qu'elle apparaît sur la carte, dès qu'apparaissent ses premiers élémens, dès ce moment, elle est démocratique. Il serait à peine paradoxal de dire qu'elle l'était avant sa naissance, lorsque les cantons forestiers du bord du lac, Uri, Schwyz et Unterwalden, n'étaient, eux aussi, que des terres sans vie, sans nom qui leur fussent propres, entourées d'autres terres sans vie et sans nom, à la limite des langues, vers le point de jonction des trois royaumes impériaux. Ils s'étaient affranchis déjà des seigneuries intermédiaires, princes ecclésiastiques et séculiers, comtes de Kybourg et d'Habsbourg. A défaut d'autre liberté, ils avaient réclamé et obtenu de bonne heure la liberté sous l'Empire et sous l'Empereur, et ils en parlaient comme d'une possession immémoriale (1). Lorsqu'en 1241, Frédéric II, excom-

(1) Sur l'histoire, et spécialement sur les origines, de la Confédération helvétique, sur sa formation, voy. Edward-A. Freeman, *Histoire générale de l'Europe par la géographie politique*, traduction de M. G. Lefebvre, p. 271-280. — Sir Francis Ottiwell Adams et C.-D. Cunningham, *la Confédération suisse*, édition française, publiée par M. Henry G. Loumyer, ch. I, p. 1-26. — Dr C. Hilty, *Die Bundesverfassungen der Schweizerischen Eidgenossenschaft*. — Dr W. Œchsli, *Die Anfänge der Schweizerischen Eidgenossenschaft*. De ces deux derniers ouvrages, publiés pour fêter le sixième centenaire de la Confédération (1891), il a paru aussi une édition française. — Voy. encore Albert Rilliet, *les Origines de la Confédération suisse; Histoire, Légende*.

munié, forcé de reconquérir les Romagnes château par château, leur envoya des messagers pour leur demander aide, comme à de fidèles vassaux, ils répondirent « qu'ils étaient par leurs pères des peuples libres, ne devant service à l'Empire qu'en pays allemands, » et ils exigèrent une lettre « reconnaissant bien qu'ils sont libres, et que c'est de libre et franche volonté qu'ils se soumettent à son commandement dans les affaires de l'Empire romain. »

Uri, peut-être, était plus libre et libre plus tôt que Schwyz, qui l'était plus et plus tôt qu'Unterwalden. Mais, à la fin du XIIIe siècle, ils l'étaient assez tous les trois pour conclure ensemble une alliance qui devait être le pacte fondamental de la Confédération helvétique. Par cet écrit, qui rappelait un serment oral plus ancien, « les hommes de la vallée d'Uri, la commune de la vallée de Schwyz et la commune de la vallée inférieure d'Unterwalden » faisaient savoir à tous que, « ayant considéré la malice des temps, ils avaient pris de bonne foi l'engagement de s'assister mutuellement de toutes leurs forces, secours et bons offices, tant au dedans qu'au dehors du pays, envers et contre quiconque tenterait de leur faire violence, de les inquiéter en leurs personnes et en leurs biens. » On voyait bien encore traîner le bout des lisières féodales : « Le tout sans préjudice des services que chacun, selon sa condition, doit rendre à son seigneur. » Mais c'était là une réserve de forme. Les confédérés, — le texte latin dit *Conspirati*, — se regardaient évidemment comme libres, maîtres d'eux-mêmes et portant en eux-mêmes un droit auquel nul autre droit n'était supérieur, le principe d'une autorité, sinon tout à fait pleine, suffisante au moins pour ne se laisser ni supprimer ni opprimer par aucune autre.

Ils statuaient et ordonnaient, en tant qu'hommes libres et unis des trois vallées d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden : « Nous statuons et ordonnons, d'un accord unanime, que nous ne reconnaîtrons point, dans les susdites vallées, de juge qui aurait acheté sa charge à prix d'argent ou qui ne serait indigène et habitant de ces contrées. » C'est ce que, seize ans plus tard, allaient jurer solennellement, dans la prairie commune du Grütli, sous le grand ciel libre, au pied des grands monts libres, les gens venus des Waldstätten, parmi lesquels ceux qui s'appelaient ou que la légende a appelés Walter Fürst, d'Uri, Werner Stauffacher, de Schwyz, et Arnold du Melchthal, d'Unterwalden. Une fois de plus, la liberté se révélait et s'affirmait comme fille de la forêt, et, par un mythe simple et touchant, où tout un peuple a mis son âme et qui demeure plus vrai que la vérité extraite des parchemins, qui est de la vie et qui est sa vie, la Confédération helvétique naissante s'incarnait dans un paysan, bûcheron, chasseur et pêcheur.

L'histoire et la légende s'accordent en ceci : la Confédération naissante est une démocratie rurale. La géographie elle-même veut que la Suisse soit une démocratie, une confédération de petites démocraties. C'est dans un coin âpre et sauvage, près d'un lac déchiqueté et comme étranglé par des rocs, que la Suisse a été engendrée, de père paysan et de mère paysanne, il y a plus de six cents ans. Le Righi et le Seelisberg ont d'abord été les pôles de ce monde minuscule, auquel le vaste monde, tout voisin, demeurait étranger. — Une série innombrable de gorges étroites et déchirées, descendant, s'éboulant, se précipitant des hautes murailles qui forment l'arête, l'épine dorsale de l'Europe, la ligne de partage des eaux, juste assez larges pour qu'un torrent y puisse creuser son lit et contraignant des fleuves tels que le Rhône et le Rhin, si orgueilleux plus bas, plus loin, à n'être d'abord que des torrens ; deux séries innombrables de gorges, orientées, celles-ci du nord-est au sud-ouest et celles-là du sud au nord, se rencontrant, se heurtant, se coupant, s'enlaçant, s'enchevêtrant, se soudant en un bloc compact, dur et solide noyau de la Suisse, qu'aucune étreinte n'a pu broyer. Autour de ce noyau résistant s'est lentement, peu à peu, agrégée la Confédération helvétique. En premier lieu, Lucerne, à la pointe septentrionale de l'étoile que fait le lac, puis la ville impériale de Zurich, puis Glaris, puis Zug et puis Berne (1) : les Trois Cantons confédérés, liés par serment, *conjurés*, sont devenus les Huit Cantons ; le bloc a grossi, en se maintenant compact, sans fissure, et sa masse plus pesante tend à se détacher plus vite et plus violemment de l'Empire.

Ce n'est plus, il est vrai, ou ce n'est plus exclusivement une ligue, une république de paysans : aux cantons forestiers se sont joints des cantons urbains. Ce n'est plus une ligue de démocraties absolues ; les huit cantons confédérés ne sont pas tous également démocratiques. Ceux qui avaient rédigé et signé l'acte perpétuel de 1291 ; ceux qui, dans la nuit du Grütli, le 17 novembre 1307, avaient levé la main devant Dieu, le prenant à témoin de leurs paroles, étaient sans doute de conditions diverses : nobles, gens de métier, bergers ou laboureurs, mais tous étaient les hommes égaux et libres des vallées libres et égales d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden. Les magistrats des Waldstätten sortaient du peuple et rentraient dans le peuple : bourgeois n'y voulait dire que citoyen. Mais les villes, Lucerne, Zurich et Berne, villes à privilèges, à ordres, à classes, à corporations, à fonctions souvent héréditaires, avaient, pour elles, leurs bourgeois qui étaient vraiment

(1) L'entrée de Lucerne dans la Confédération est de l'an 1332 ; celle de Zurich est de 1351 ; celle du pays de Glaris et celle de Zug, avec son territoire, de 1352 ; celle de la ville de Berne, de 1353.

des bourgeois et qui, en cette qualité, ne désiraient rien tant que de jouer aux seigneurs et d'avoir des sujets. De là, cet aspect belliqueux et quasi conquérant que la Confédération revêtit au xv[e] siècle ou que lui donnèrent, malgré elle, l'ayant revêtu pour leur compte, quelques-uns de ses membres, les plus forts, les plus influens, les villes, Zurich et Berne, élevées tout de suite au rang de premier canton, de *Vorort*, de canton directeur. De là, la réduction en bailliages de l'Aargau et du Thurgau, jusqu'au Rhin et jusqu'à Constance. De là, dans la Confédération, des élémens moins démocratiques, si ce n'est un peu oligarchiques, et moins de démocratie dans la structure même de la Confédération. Les villes qui se gouvernent par des conseils sont peu sympathiques aux cantons ruraux, qui se régissent par des *landesgemeinden*, des assemblées populaires, des Champs-de-mai, comme des Barbares. Dans le groupement officiel, la Confédération des Huit Cantons, deux groupemens plus intimes, par affinités naturelles, s'effectuent ou se dessinent parfois : d'une part, Lucerne, Zurich et Berne ; de l'autre, les Waldstätten, Glaris et Zug. Les villes sont moins démocratiques ; les cantons ruraux le sont davantage, mais on ne peut contester que l'ensemble, à le juger en gros, ne soit une confédération de démocraties. Les villes sont sans horizon, bornées, emprisonnées par des montagnes, et, comme les vallées ceintes de pics infranchissables, vouées *géographiquement* à la démocratie.

Une ligue de cantons indépendans en fait, qui s'établit au confluent de trois langues, de trois races et de trois civilisations, à l'intersection de la politique française et de la politique allemande, qui peut, à son gré, ouvrir ou fermer les routes d'Italie; ligue assez redoutable pour qu'on n'essaye pas de la briser par la force, auxiliaire assez utile pour qu'à tout prix on tente de se le concilier; État diffus, un peu rudimentaire, aux ressorts lourds et médiocrement ajustés, qui de temps en temps se déboîtent ou divergent; s'il faut tout dire d'un seul mot et répéter toujours le même mot : République de paysans, confédération de républiques paysannes, avec les qualités et les défauts du paysan : laborieuse, endurante, avisée, amie de l'argent; avec des vues très courtes, mais très nettes, dont la plus nette est celle-ci : demeurer libre et faire du profit, en se gardant des deux côtés et en recevant des deux mains; au résumé, une démocratie. C'est bien ainsi que, durant ses trois premières époques, du XIII[e] siècle à la fin du XVIII[e] siècle, en trois cantons, en huit cantons, en treize cantons (1), la Confédération helvétique fait devant l'Europe

(1) La première période de la Confédération où son territoire s'agrandit sans

figure de nation. Cette constitution de la Suisse en nation, la géographie la rend très pénible et le droit public européen ne la reconnaît que fort tard. Jusqu'au traité de Westphalie, jusqu'en 1648, la Confédération helvétique n'est pour lui qu'une ligue dans l'Empire, *la Ligue de la Germanie supérieure*. Les empires et les royaumes hésitent à légitimer une république issue d'une conjuration de paysans. On espère rompre et dissoudre une nationalité aussi fragile encore ; elle n'est défendue et sauvée que par ses institutions démocratiques. Les émissaires du roi de France intriguent dans certains cantons, les agens de l'empereur dans d'autres. Par l'or français et par l'or allemand, « répandu en public et semé dans le particulier » tout le pays est « empoisonné (1) ». Tout le pays, ce serait trop dire. A la vérité, la Diète, qui est comme le gouvernement central de la Confédération, — ou qui le serait s'il y avait alors en Suisse un gouvernement central, — qui est l'assemblée générale des députés de tous les cantons, est assiégée, sollicitée par les ambassadeurs des puissances étrangères. Mais la Diète n'est pas une Chambre souveraine : elle n'est qu'une conférence d'envoyés, munis d'instructions qui ne sont pas moins que des mandats impératifs. Elle écoute, discute, délibère, s'ajourne et ne décide rien. Faute d'instructions, les députés doivent remettre à plus tard toute résolution; c'est une échappatoire pour eux, et ils en usent, le tempérament national étant fait de lenteur et de prudence. Aussi que de Diètes en travail et de Diètes travaillées, « enfantent un berlingot (2)! » De douze ou treize cantons, le roi de France se flatte d'en avoir quatre et l'empereur d'en avoir huit, mais, — la remarque vient d'un homme qui s'y entend, — l'empereur et le roi, s'ils s'y fiaient, seraient « l'un mal servi, et l'autre, pis (3). »

L'antidote au fatal poison qui corromprait et à la longue détruirait le corps helvétique existe, par bonheur, et ne perd point de sa vertu : c'est le farouche amour de la liberté, amour plus fort que l'or et plus fort que la mort. C'est le vieil esprit démocratique, qui s'est conservé sans altération et qui fait que, si plusieurs se

qu'augmente le nombre des Confédérés va de 1353, date de l'accession de Berne, à 1481, date de l'accession de Fribourg et de Soleure. En 1501, Bâle et Schaffouse, en 1513, Appenzell vinrent compléter le chiffre des Treize Cantons et ouvrir la troisième période de la Confédération, laquelle ne sera close que dans l'universel ébranlement produit par la Révolution française.

(1) Machiavel, *Œuvres*, Ed. Passerini et Milanesi, t. V, p. 255, *Legazione XXIV. All' Imperatore Massimiliano in Germania*, lettre 3, datée de Bolsano, 27 janvier 1507 (1508) : *Hanno con danari in pubblico e in privato avvelenato tutto quello paese.*

(2) *Id., ibid., E credesi che questa ultima dieta arà parturito uno berlingozzo, come le altre.*

(3) *Id., ibid., Sarebbe male servito l'uno Re, e peggio l'altro.*

laissent marchander, personne n'a assez de pouvoir pour vendre ni les treize cantons, ni un seul canton. Ici, en général, au point de vue politique, pas de différence entre les citoyens; pas de princes, pas de gentilshommes: des magistratures temporaires et, sous la loi faite pour tous et par tous, « une libre liberté (1). » Mais la terre est avare et la race vigoureuse : par ce temps d'armées mercenaires, la Suisse doit être, pour l'Europe, comme une foire aux soldats. Les uns vont servir en Allemagne, les autres en France, et de la sorte encore se créent et s'entretiennent, dans la Confédération, un courant allemand et un courant français. Jusqu'au traité de Westphalie, il semble que le courant allemand l'emporte; après 1648, c'est le courant français. Mais ni le courant allemand ni le courant français ne menacent sérieusement d'emporter la Suisse : il leur faudrait submerger un peuple de treize peuples.

La longue pratique de la démocratie préserve aussi efficacement la Suisse d'un autre péril non moins grave. Sans nul doute, l'unité de la Confédération, son unité morale et presque son unité politique, a été, au XVI[e] siècle, soumise à une cruelle épreuve. La réforme est, à cet égard, le fait le plus considérable de l'histoire, non seulement religieuse, mais politique de la Suisse. De tout temps, et comme toutes les démocraties primitives, la Confédération helvétique avait été, en quelque sorte, frappée à une effigie religieuse. L'acte d'alliance de 1291 est dressé : *Au nom du Seigneur, amen!* Le serment du Grütli est un serment sacré. Les *landsgemeinden*, les assemblées populaires et les diètes, les assemblées des députés, commencent et finissent par des prières; la religion est le grand aliment et le grand moteur de la vie publique, dans l'ancienne Confédération. Or les prédications de Zwingli peuvent avoir et ont pour effet de couper la Suisse en deux tronçons. La question n'est pas réglée par la bataille de Cappel, car c'est un mauvais théologien que la hache. Il y avait déjà des cantons urbains et des cantons ruraux, des cantons à tendances françaises et des cantons à souvenirs ou à préférences germaniques : il y aura désormais des cantons catholiques, des cantons protestans; il faillit y avoir une Suisse catholique et une Suisse protestante.

(1) Machiavel, t. VI, p. 319. *Rapporto delle cose della Magna*, du 17 juin 1508 : *Non solamente sono inimici ai principi, ma eziandio sono inimici ai gentiluomini, perchè nel paese loro non è dell' una, nè dell' altra spezie, e godendosi senza distinzione veruna d' uomini, fuor di quelli che seggono nei magistrati, una libera libertà.* Cp. *Principe*, XII, éd. *Testina*, 1550, p. 37, et *Discorsi sopra la prima Deca di T. Livio*, libro I, cap. LV (même éd., p. 124) ce que Machiavel dit de l'Allemagne étant au moins aussi vrai de la Suisse. Voy. encore Guichardin, *Del Reggimento di Firenze*, lib. I, *Opere inedite*, t. II, p. 49.

De même que l'alliance était plus intime entre les villes, d'une part, et les Waldstätten, de l'autre; de même, les cantons catholiques, d'une part, et d'autre part, les cantons protestans sont enclins à former des ligues séparées, à se constituer en deux groupemens distincts et opposés. Logiquement, il en devait être ainsi, dans un petit pays, dans un assemblage de petits pays alliés, mais indépendans, plutôt juxtaposés que réunis, et placés entre deux grandes puissances dont ils subissaient l'attraction, la France catholique, l'Allemagne protestante. Et, de fait, il en fut très longtemps ainsi. Les partis politiques, en Suisse, furent longtemps des sectes religieuses et, plus ou moins dissimulé, le différend religieux fut longtemps au fond de tous les débats.

Mais, la première flamme éteinte, ce différend, comme les autres, fut tranché selon la méthode démocratique, à la majorité des voix et il eut sa solution, une solution démocratique, dans la liberté et l'égalité. L'ardeur tombe avec les années; la passion ne s'arme plus du glaive ou ne s'en arme que rarement; il n'est pas sans exemple que les intérêts humains viennent à la traverse des convictions spirituelles (1). Tout transige en ce monde, même ce qui, de nature, est le plus intransigeant. Au XVIIIe siècle, des communautés catholiques vivent tranquillement au milieu de cantons protestans et des enclaves protestantes, au cœur de cantons catholiques. C'est une espèce d'idylle après la tragédie; c'est, en tout cas, une trêve dans la lutte. L'Encyclopédie a passé par là, ou elle va passer. Les fils de famille qui reviennent des armées du roi rapportent les œuvres de Voltaire, de Rousseau, de Diderot, de d'Alembert (2). Catholiques et protestans s'en nourrissent ou s'en amusent à l'envi. Les protestans y ajoutent les écrits des rationalistes allemands. Des loges maçonniques se fondent partout, dans les cantons catholiques aussi bien que dans les cantons réformés. En cette tolérance mutuelle, il entre assurément beaucoup d'indifférence. A l'on ne sait quels sourds frémissemens, on devine, même dans ces hameaux perdus, qu'une crise de la civilisation est proche.

A cette crise de l'Europe entière, une petite fraction de l'Europe, la Confédération helvétique, résiste mieux que toutes les autres. La démocratie historique se garde et la garde de la folie de l'absolu, qui fut le grand ennemi de la Révolution française. La

(1) D'une religion à l'autre, on s'entend contre les sujets de même religion qui se révolteraient. On traite de seigneurs à seigneurs et non plus de catholiques à réformés. Ainsi, les abbés de Wettingen et de Muri avec les régens de Berne et de Zurich.

(2) On en trouverait encore la collection, plus complète peut-être qu'en France même, dans la bibliothèque des vieilles familles militaires, et notamment dans les cantons les plus catholiques de la Suisse.

Révolution fondit sur la Suisse comme un orage; elle creva sur elle en une pluie de fer et de feu. Quand elle se fut éloignée, il sembla qu'elle eût tout rasé, tout détruit. Au lieu de l'ancienne Confédération des treize cantons, de treize républiques confédérées, une seule République helvétique où chaque canton n'était plus qu'un département sans autonomie, sans physionomie, une République *une et indivisible* faisait effort pour se dresser. Au lieu des vieilles libertés historiques, elle apportait, en la vantant comme d'essence supérieure, la liberté selon la formule nouvelle, mise à la mode jacobine, distribuée par portions égales à une Suisse administrativement partagée en provinces égales, une abstraction au lieu des réalités positives. Mais cette métaphysique alla se heurter et se briser aux circonstances physiques. Une idéologie dédaigneuse des faits, le besoin de se déverser, de se prolonger, de se reproduire au dehors et comme une sainte fureur d'apostolat, de prosélytisme, empêchaient la Révolution de comprendre que la nature extérieure est une des bases de l'État; que l'État est toujours, dans sa forme, ce que la géographie commande ou permet qu'il soit. Quelque violente qu'ait été une tempête, elle ne suffit pas à changer le climat ni le relief du sol. Ainsi de la Révolution : elle ne put abattre les montagnes, éternelles cloisons entre un canton et l'autre.

Ce vain essai de république unitaire, dans un pays qui n'est qu'une succession de vallées dont chacune est, géographiquement, une république séparée, ne tarda pas à être jugé et condamné. Napoléon lui-même, le terrible centralisateur, vit bien que la centralisation n'est pas une fleur des Alpes. Il vit bien qu'il fallait, ou ne point laisser une pierre de ces murs de granit, percer les massifs et niveler les chaînes, ou rendre aussitôt à la Suisse des institutions historiques qui sortaient de la terre et s'y liaient indissolublement, parce qu'ici plus que n'importe où la terre tenait l'homme et avait fait l'État.

Il rompit avec cette chimère de la République helvétique, une et indivisible comme la République française. L'Acte de médiation fut une amende honorable à l'histoire, que la Révolution avait, en Suisse, outragée et reniée. Napoléon y fait de la politique réaliste et concrète; quoiqu'il ne se meurtrisse pas la main à vouloir pétrir le roc helvétique comme il a façonné l'argile plus meuble de la France, néanmoins il y met sa marque. Il prend les treize cantons anciens, il y joint six États alliés ou terres sujettes : Saint-Gall, les Grisons, Argovie, Thurgovie, le Tessin et Vaud; mais il a soin de travailler sur l'histoire et avec l'histoire. Elle lui fournit la matière première, qu'il modifie plus qu'il ne la transforme. Ce n'est pas la République unitaire, imaginée et créée de

toutes pièces en 1798, et ce n'est plus tout à fait l'ancienne Confédération décrite par les auteurs et reconnue au traité de Westphalie, ligue d'États que la fortune ou le calcul a faite, que la fortune ou le calcul peut défaire, sans lien permanent, sans lien de chair. Il y avait auparavant treize membres et point de corps qui eût son existence propre, qui à peine eût quelque existence autre que les treize vies locales des treize cantons : il y a maintenant un corps en dix-neuf membres et, bien qu'ils ne soient pas privés de toute liberté de mouvement, cependant une volonté commune, un sens plus haut d'une mission nationale plus large, détermine leurs mouvemens divers, les dirige et les coordonne. Ce n'est pas l'État centralisé, de style français et d'inspiration jacobine, mais ce n'est déjà plus l'État éparpillé ou, pour mieux dire, une mosaïque d'États; ce n'est plus l'État acéphale. L'histoire n'est point abolie; elle n'est point interrompue : elle tourne.

Quelque chose apparaît déjà, qui ne s'impose pas encore par son évidence : un embryon d'État central, de pouvoir central, le germe de la Confédération moderne. Mais, ce n'est déjà plus une confédération d'États et, si ce n'est pas encore l'État fédératif, au moins va-t-on s'en rapprocher au fur et à mesure que le germe va s'épanouir et que l'embryon va se développer. L'évolution de ce germe, de cet embryon de pouvoir ou d'Etat central est, à elle seule, toute l'histoire de la Suisse depuis le commencement du siècle. La croissance de l'État central, les résistances des États particuliers; la croissance du pouvoir central, les résistances des pouvoirs cantonaux ou des libertés cantonales; les tentatives d'expropriation graduelle des anciens États historiques par l'État politique et juridique moderne, dans toute l'histoire de la Suisse au XIX[e] siècle, pour qui la regarde en philosophe, il n'y a guère que cela. Agrandissemens de territoire, comme celui de 1814 qui portait définitivement à vingt-deux le nombre des cantons (1), modifications et retouches à la constitution, quel que soit l'article revisé, luttes des partis et troubles civils même, ces faits et les autres sont secondaires par rapport au fait que, dans la Confédération moderne, depuis le commencement du siècle, un embryon d'État ou de pouvoir central, au-dessus et au travers de tous les faits, poursuit régulièrement son évolution. Mais il la poursuit sur un champ et comme dans un cadre historique. Entre la plus récente et la plus ancienne histoire de la Suisse, les communications ne sont pas coupées : ce sont deux parties du même tout, et qui n'ont pas cessé de se tenir et de s'attirer par une multitude de fils.

(1) Par l'entrée dans la Confédération du Valais, de Neuchâtel et de Genève.

L'État ou le pouvoir central est, au début, assez vague, assez relâché, peu stable et comme intermittent. Il n'est pas muni de tous ses organes. Jusqu'en 1848, il n'a pas, à proprement parler, de législature, si l'on ne peut donner pour une législature la Diète, qui est toujours une réunion d'envoyés des cantons à attributions rigoureusement circonscrites, et de tout près, par un mandat impératif. Mais voici que deux nouveaux courans se forment, de l'un à l'autre desquels flotte et se trouve entraînée la Confédération nouvelle : un courant centraliste ou fédéraliste, un courant régionaliste ou plus exactement cantonaliste, n'allant pas, le premier jusqu'à l'unification parfaite, le second jusqu'à la séparation radicale, mais agissant, le premier dans le sens de l'extension, le second dans le sens de la restriction du pouvoir central. Toutefois, courans nouveaux et Confédération nouvelle jaillissent de l'histoire. Ils découlent d'elle et elle coule en eux. Le courant fédéraliste est de plus en plus puissant et le devient d'autant plus qu'il draine et canalise les anciens courans, s'en grossit et les fait servir à une même fin. On n'oserait dire qu'il les absorbe, mais il les recouvre ou il s'en recouvre suivant les cas, et notamment le courant centraliste moderne a trop souvent capté de la force à l'ancien courant religieux. Le courant allemand et le courant français s'affaiblissent lorsque, plus haut que le patriotisme cantonal, réclame sa place et s'affirme un patriotisme fédéral, le patriotisme helvétique, quand la Suisse devient assise, comme une nation parmi les nations, dans sa neutralité garantie par l'Europe. — D'une manière générale, toutes ces forces historiques, tous ces courans ne s'abîment pas, ne s'annihilent pas; comme le Rhône, ils entrent sous terre, mais ils s'y frayent un chemin et ils en ressortent; ils continuent leur travail séculaire dans le sous-sol de la Suisse contemporaine.

La politique suisse, en ce siècle, est affectée et dans une certaine mesure déterminée par les dix siècles de l'histoire suisse. Moins que partout ailleurs l'histoire, en Suisse, est une chose morte, et moins que partout ailleurs, elle y charrie des formes mortes. Dès 1291, la Suisse était une ligue de républiques et, de nos jours encore, elle est une république de républiques; de nos jours, elle est une démocratie et, dès l'origine, si tous les cantons n'étaient pas également démocratiques, chacun d'eux pourtant l'était bien à quelque degré. Aucun pays, grand ou petit, n'est, dans le changement du monde, resté autant que la Suisse identique à soi-même. Hétérogène quant à sa formation géographique, aucun pays n'est, autant que ce pays, homogène de la profonde et suprême homogénéité de l'histoire.

Que, par sa constitution même, la Suisse soit une démocratie

dont les racines plongent très avant dans l'histoire, on croit l'avoir montré ou du moins laissé entrevoir; qu'elle soit une démocratie historique, par ses institutions civiles, ses coutumes et ses mœurs, c'est, maintenant, ce qu'on voudrait établir. Mais, pour le faire, il faut sortir des généralités et raisonner sur une espèce, analyser dans le détail la vie publique d'un canton suisse pris entre les XXII Cantons et non point sans doute au hasard, mais un de ceux où la démocratie passe pour avoir, politiquement et économiquement, son expression la plus complète.

S'il résulte de cette analyse que, politiques ou civiles, toutes les institutions de ce canton touchent, en effet, à l'extrême démocratie et que les coutumes, les mœurs y sont aujourd'hui sensiblement pareilles à ce qu'elles étaient aux extrêmes confins de l'histoire; si les idées et les choses de ce temps, celles qui portent en elles-mêmes le plus de force, doivent, pour y pénétrer, se couler et se conformer au moule traditionnel; si ce qui est vrai de ce canton l'est plus ou moins aussi de tous les autres, alors il y aura une raison de plus pour définir la Suisse « une démocratie historique », et peut-être il ne sera pas impossible d'en formuler la loi à peu près ainsi : Quoi qu'il arrive en Suisse, il n'y arrivera rien qui ne soit une conséquence de toute l'histoire et comme une projection dans le présent de tout le passé des cantons et de la Confédération. La démocratie suisse, c'est de l'histoire en mouvement.

II

Le canton des Grisons peut être pris pour type de cette extrême démocratie et de cette démocratie historique, dont se rapprocheraient, à des intervalles inégaux, les vingt et un autres cantons de la Confédération helvétique (1). Des Alpes d'Uri aux Alpes rhétiques et du mont Saint-Gothard à la frontière autrichienne, il couvre la sixième ou la septième partie de la superficie totale de la Suisse, englobant les vallées quasi parallèles de l'Inn, du Rhin postérieur et du Rhin antérieur.

Une de ces vallées, la dernière, celle du Rhin antérieur, est particulièrement intéressante. Lorsque, parti, le matin, de Gœschenen ou d'Andermatt, au sortir du val d'Urseren, on s'est élevé, par une route en lacets et pendant plus d'une heure, le long des pentes dénudées de l'Oberalp, montant et tournant toujours, et, à chaque nœud que fait le lacet, se trouvant quelques

(1) Il faut seulement faire observer que les Grisons ne sont entrés que très tard dans la Confédération, au commencement de ce siècle, en 1803. Jusque-là, les Ligues grisonnes n'avaient été, pour la Suisse, qu'un État allié, mais un allié extérieur.

mètres plus haut plutôt encore que quelques mètres plus loin; avec le village tout au fond, vu comme à vol d'oiseau, en raccourci, ramassé sur lui-même, entouré d'arbres si rares, si rigides, et si blanc, si vert, si luisant dans l'air transparent qu'on dirait un jouet de Nuremberg; après avoir côtoyé le petit lac d'une couleur de plomb, qui dort d'un sommeil de marais, en ses tourbières, au sommet de la passe; par une autre route en lacets, on redescend et l'on entre dans une vallée dont les bords, d'énormes montagnes, semblent s'avancer pour se rejoindre, écrasantes et étouffantes, noires de leurs forêts de sapins, sous l'étincelante tache des glaciers et mouchetées, marbrées de pâturages, clairs entre deux bois sombres; — aussitôt il tombe sur vous on ne sait quoi de grand, d'une grandeur un peu monotone et triste.

L'étroite route, le plus souvent, est, d'un côté, à pic sur des abîmes dont la séparent des bornes, mises là bien plus pour en marquer la direction, l'hiver, quand la neige s'est amoncelée, que pour arrêter les chutes, s'il s'en produisait; de l'autre côté, elle est comme collée à de gigantesques parois de rocher, au flanc desquelles, de lieue en lieue, grimpent et s'accrochent des maisonnettes très primitives : cabanes rustiques, faites de planches longues et couvertes de planchettes carrées, que la résine, de ses larges coulées, a, pour ainsi dire, peintes en un rouge brun et qui ajouteraient encore à la désolation majestueuse du paysage, si chacune d'elles n'avait sa « chambre des fleurs » où les géraniums et les fuchsias mettent la joie de leur rouge vif. Près de ces maisons de bois, des étables de bois et des greniers de bois, construits de gros ais à peine équarris et mal joints, exhaussés et perchés sur de fortes poutres, ainsi que des habitations lacustres sur leurs pilotis, si peu fermés que le vent y circule à l'aise, gelant et raidissant les quartiers de viande qui, sans autre préparation, fourniront la nourriture de l'année.

Devant et derrière, des séchoirs à fourrages — sorte d'échelles ou de râteliers protégés par un petit toit, — tendent leurs montans comme des bras, se découpent en silhouettes étranges. Le fumier envahit les cours; de grands porcs fauves se promènent par troupeaux, fouillant la terre du groin, ou se chauffent au soleil, nonchalamment, le ventre gonflé, avec des attitudes de bêtes mortes. Un carillon de clochettes : ce sont les vaches ou les chèvres qui viennent boire à des auges creusées dans un tronc d'arbre et semblables à des pirogues africaines; un filet d'eau limpide y coule, en chantant, plus doucement, la chanson du torrent voisin. Des forêts, des glaciers, des rochers, des torrens, des ravins, des villages enfumés, de l'ombre, et tout à coup, comme au val Tavetsch, la nappe lumineuse des prés ou des blés:

ainsi se déroule en ruban cette vallée du Vorderrhein, toute pleine d'églises, de chapelles et de chemins de croix égrenant leurs stations sur les collines, — que domine l'abbaye de Disentis et que barre l'évêché de Coire.

Tel est le pays, d'une grandeur sévère et comme religieuse; les hommes y sont d'une politesse fière et digne. Ils vous saluent, quand vous passez, d'un « bonsoir » en langue romanche où l'on sent la cordialité d'un accueil tout patriarcal. L'étranger qui séjourne ici devient véritablement un hôte. Il faut qu'ils sachent qui il est, d'où il est et ce qu'il veut faire : dès qu'ils le savent, ils l'adoptent, et, chez eux, il se retrouve chez lui. Lui, cependant, s'il est Français et s'il saisit quelques mots de cet idiome mêlé de latin et de celtique et qui ne serait guère, suivant certains auteurs (1), que du latin défiguré par la prononciation celtique, il lui paraît qu'il marche dans la liberté et que c'est de l'égalité qu'il respire. L'idée de « démocratie » s'impose à lui comme une obsession, par l'image d'une démocratie calme et grave, où toutes les affaires sont les affaires de tous et se traitent sans éclat, mais sans désordre. Il est frappé de l'air sérieux dont le paysan qui coupe de l'herbe dans son champ ou casse des pierres sur le chemin parle des choses qui le regardent comme citoyen et de l'air sérieux dont il écoute des choses qui ne le touchent pas ou ne le touchent que de très loin et dépassent de beaucoup le cercle de sa vie et de ses connaissances. Et rien, en revanche, ne peut rendre l'air d'estime profonde avec lequel tel personnage universellement réputé pour ses actes ou pour ses œuvres parle à ce dernier venu, qui est son égal, au moins en liberté, en droit et en considération, dans cette démocratie dont ce n'est pas assurément le moindre miracle qu'elle semble ignorer et la vanité et l'envie.

La cause en est sans doute que, dans la démocratie paysanne et montagnarde des Grisons, il n'y a ni riches ni pauvres. De Tschamut à Trons et au delà, on ne voit pas un seul château, et l'on serait embarrassé de citer une propriété de quelque étendue ; mais non plus, de Tschamut à Trons, on ne rencontre pas un mendiant. La belle aisance de là-bas ferait sourire, si elle ne le faisait souffrir, un humble rentier de nos villes. Ils y sont bien, en vérité, les deux termes de l'équation : démocratie et médiocrité! Mais cette démocratie, consolation et récompense de cette médiocrité, tout le monde l'aime, aux Grisons, d'un viril et robuste amour. Le poète Anton Huonder en a très fortement exprimé la puissance dans les cinq strophes du *Paysan souverain*, dont on ne craint pas de dire qu'elles contiennent toute la nature et tout

(1) Ascoli, *Lettera glottologica.*

l'homme, tout le pays et toute la race, les Alpes grisonnes et le peuple grison.

C'est mon roc, c'est ma pierre — Ici, je pose solidement mon pied — C'est l'héritage de mon père — Et je ne le dois à personne.

C'est mon champ, c'est mon étable — C'est mon bien et mon droit — Non, je ne le dois à personne. — Je suis, ici, le roi.

Ce sont mes enfans, mon propre sang — Que le bon Dieu m'a donnés. — Je les nourris de mon propre pain — Ils dorment sous mon toit.

O libre, libre pauvreté! — Héritage de mes pères — Je veux vous défendre avec courage — Comme la prunelle de mes yeux.

Oui, libre je suis né — Tranquille je veux dormir — Et libre j'ai grandi — Et libre je veux mourir (1)!

La « libre pauvreté », la « liberté », « libre, libre, libre! » reviennent en ces vers comme le thème principal, comme un *leitmotiv*, comme l'unique pensée et l'unique désir. Écoutez, le dimanche, à l'issue de la messe, ce que disent les hommes assis en rond tout autour de l'église; et le dimanche soir, écoutez ce que chantent, sous la direction de leur capitaine, les *Compagnies de la jeunesse*. Prose très vulgaire ou poésie très noble, choses du village ou vieilles épopées, ce ne sont que des hymnes à la liberté. « Nous qui sommes enfans des rochers, nous que les vallées ont nourris, nous que les sommets ont vus naître, voudrions-nous être vassaux (2)? »

Et comment ne pas le remarquer? La liberté est associée à la nature : les libres rochers, les libres vallées, les libres sommets font les Grisons libres. La liberté devient pour eux comme une loi physique ou physiologique, comme une condition de l'être, et il leur serait aussi difficile de se passer d'elle que de la viande séchée qu'ils mangent, du Weltliner qu'ils boivent, du lait, du beurre et de l'air des Alpes. Associée à la nature, elle ne l'est pas moins à l'histoire : elle vient à eux, légalement, en légitime succession, du fond des temps : « C'est l'héritage de mon père. — Héritage de mes aïeux »; et ils y tiennent d'autant plus qu'elle est à peu près tout leur bien : « Qui nous met sous un toit — En notre pauvreté? — O libre, libre pauvreté! » O pauvreté libératrice! un petit peuple l'a épousée dans l'Oberalp, comme François d'Assise, autrefois, aux monts ombriens, et, comme le saint y cherchait la promesse des célestes félicités, le peuple y sait trouver le gage de l'indépendance et de la paix.

(1) *Las Poesias ded Anton Huonder*, edidas de Dr C. Decurtins. Squitschau a Muster, p. 10-11. — *Il pur suveran.* Mlle Marie de Vogelsang a donné une adaptation allemande de cette poésie de Huonder, dans une étude : *Ein Rest Agrar-Collectivismus*, publiée par la *Monatsschrift für Christliche Socialreform*, mais il n'est pas inutile d'en donner une traduction française littérale.

(2) *Id. ibid.*, p. 13. *Gl' ischi a Trun.* (L'érable de Trons.)

Que peuvent être les institutions politiques de ce peuple, qui a fait vœu de liberté (1), chez qui, dans la parfaite égalité de droit, il n'y a point de grandes inégalités de fortune, — sinon libérales et démocratiques ? Aussi le sont-elles, et jusqu'à l'extrême. Cinq membres élus pour trois ans composent son gouvernement. Ils sont nommés au suffrage direct par les citoyens de tout le canton. Ils doivent tout leur temps aux affaires publiques (2), et se partagent les divers départemens de l'administration (3). Ils représentent, dans le canton des Grisons, le pouvoir exécutif, mais un pouvoir exécutif à attributions assez réduites.

Le Grand-Conseil y représente le pouvoir législatif. Il siège à Coire, chef-lieu du canton, et se compose de 72 membres ou députés, renouvelés par l'élection, de deux en deux ans, le premier dimanche de mai. Le gouvernement prépare le rôle des projets qui leur sont soumis et le leur fait tenir avant les séances. Ils ont le droit de motion et d'interpellation (4). Mais le Grand Conseil, lui aussi, n'a que des attributions réduites : l'autorité de ce pouvoir législatif est limitée de plus près encore que celle du pouvoir exécutif (5).

Par quoi? Bien qu'on n'aime pas à se servir du mot « souveraineté », dont l'emploi a toute sorte d'inconvéniens, on peut, en ce cas, y recourir, puisque, aussi bien, il s'agit d'une collectivité

(1) « Que notre ferme et libre main — Ne soit vouée qu'à la liberté — Notre cœur, notre libre sang — Voué à la fraternité ! » — *Las Poesias ded Anton Huonder*, p. 14. *Gl'ischi a Trun.*

(2) Ils ne peuvent exercer aucune profession active. Ils ne peuvent être ni médecins, ni avocats, ni commerçans en exercice. Ils ne peuvent faire partie d'aucun conseil d'administration. L'un d'eux seulement, un sur cinq, peut être membre d'une des deux Chambres fédérales.

(3) Le département de l'instruction publique et les départemens de la justice et de la santé sont pourvus chacun d'un comité consultatif de deux membres, nommés pour trois ans par le Grand-Conseil. Sur l'organisation politique des Grisons, on trouvera de bons renseignemens (en tenant compte des modifications introduites par la revision constitutionnelle du 3 juin 1892) dans la collection des *Manuels Hœpli, Ordinamento degli Stati liberi d'Europa*, pel dott. Francesco Racioppi.

(4) Avec faculté de parler dans l'une ou l'autre des trois langues du pays, allemand, italien ou romanche.

(5) Le Grand-Conseil se réunit, chaque année, une fois, en session ordinaire, qui dure environ trois semaines et pendant laquelle les députés touchent 7 francs par jour, plus une modeste indemnité de voyage. Pour être membre du Grand-Conseil, il faut avoir vingt-trois ans accomplis. Chaque député a un suppléant. Le Grand-Conseil nomme, à chaque réunion annuelle, son président, son vice-président et trois scrutateurs. Dans les questions religieuses, le Grand-Conseil se divise en deux parties qui, d'après les anciens usages, s'appellent *Corpus evangelicum* et *Corpus catholicum*. Le *Corpus evangelicum* traite des affaires qui intéressent l'église nationale (cantonale) protestante rhétique ; il élit l'assesseur qui le représente à la réunion annuelle ou synode des pasteurs réformés. — Le *Corpus catholicum* surveille la gestion des biens qui forment la manse épiscopale, par l'intermédiaire d'une commission administrative de trois membres qu'il nomme à cet effet et qui lui en adresse rapport.

« qui n'a pas de supérieur humain (1) en dehors d'elle-même » : le pouvoir du Grand-Conseil, dans le canton des Grisons, a sa limite toujours prochaine, et elle n'est autre que la souveraineté populaire. Il propose les lois plus qu'il ne les adopte et il les élabore plus qu'il ne les fait. Le peuple ne manque jamais d'avoir la dernière raison. Il l'a, par l'*initiative* qui est la forme active ou positive, et par le *referendum*, qui est la forme passive ou négative, dans lesquelles il exerce sa souveraineté.

Au referendum sont soumis, de droit : tout changement à la constitution, tout traité que le canton peut conclure avec d'autres États ou cantons en vertu de son indépendance, restreinte par la constitution fédérale, toute loi, de quelque nature qu'elle soit, judiciaire ou administrative (2). N'est-ce pas le referendum obligatoire, universel, quotidien dans le sens qu'il s'applique à tout ce qui peut faire et fait tous les jours la vie publique du canton? Et, par lui, n'est-ce pas la démocratie directe enserrant, surveillant, contrôlant, corrigeant la démocratie représentative? N'est-ce pas la souveraineté du peuple constante, continue, permanente?

Mais ce serait peu que le referendum, qui donne au peuple des Grisons le moyen de repousser les lois dont il ne veut pas : l'initiative lui donne le moyen d'avoir celles qu'il veut et d'abroger celles dont il ne veut plus (3). Elle appartient au peuple tout entier, et à toute fraction du peuple, et à tout citoyen, à condition de réunir les signatures de trois mille électeurs; rien n'est au-dessus de sa portée, non pas même la constitution, que tout citoyen peut faire reviser en tel ou tel de ses articles ou même en sa totalité et à laquelle il peut en faire substituer une autre, si la majorité du peuple accepte et ratifie sa proposition.

La base territoriale sur laquelle repose, dans le canton des Grisons, le système représentatif, est le *cercle*, association ou plutôt groupement de communes. Le cercle est, après la commune, la première union administrative. Les trente-huit cercles des Grisons, très différens entre eux pour l'étendue, envoient au Grand-Conseil des députés en nombre variable (4). Ont droit de

(1) C'est un des termes de la définition que le célèbre juriconsulte anglais Austin a donnée de la « souveraineté ».

(2) La Constitution précise même et énumère : soit une loi civile, soit une loi criminelle : soit en matière d'impôts, d'école, de forêts, de chemins, de chasse et de pêche, d'hygiène, d'assistance, soit sur n'importe quelle partie de l'économie nationale; et, de même, pour toutes les ordonnances rendues en exécution des lois fédérales que pour toute création nouvelle d'emplois cantonaux, que pour toutes dépenses qui excèdent 100 000 francs une fois versés ou 20 000 francs chaque année, pendant cinq ans.

(3) Les lois, après qu'elles ont été deux années en vigueur; les ordonnances, sans condition de temps.

(4) Coire, par exemple, a sept députés, mais beaucoup d'autres cercles n'en ont

participer à l'élection tous les Suisses domiciliés dans le canton, et le suffrage s'émet, au choix des électeurs, soit en des assemblées générales du cercle ou *landesgemeinden* (1), soit par commune, à mains levées ou au scrutin secret. Mais le cercle est, en outre, il est surtout une union judiciaire. Les assemblées du premier dimanche de mai, les *landesgemeinden*, élisent, en même temps que les députés au Grand-Conseil et leurs suppléans, les membres du tribunal de première instance, qui se compose de six juges, et le président de ce tribunal, qui est aussi le président du cercle (2). Le cercle a son autonomie, au moins une certaine autonomie, dans le domaine de l'exécutif et le domaine du législatif (3). Ou bien, si c'est un peu trop dire, on peut dire du moins qu'il jouit d'une très large autonomie administrative. Et non seulement le cercle a sa vie légale, mais il a ses moyens de vivre, ses ressources à lui. Quelques-uns de ces cercles sont propriétaires de biens fonds : le cercle de Disentis possède une forêt, le cercle de Davos, une maison (4). Qu'on examine donc le canton ou le cercle, si l'on veut arriver à l'unité irréductible, et comme au premier élément de la vie politique dans les Grisons, c'est à la commune qu'il en faut venir.

On aime, dans le canton des Grisons, à qualifier la commune de « commune souveraine ». Et, en effet, au point de vue du droit public, la commune est réellement souveraine. Elle nomme, chaque année, son président et les conseillers qui l'assistent. L'assemblée de la commune, *gemeindeversammlung*, se tient généralement le dimanche, après le service divin. Dans quelques villages, il y a encore, comme en Flandre il y avait le beffroi, une cloche spéciale pour appeler à la commune. Le président de la commune ouvre cette *gemeindeversammlung*, où l'on se rend de tous les villages et de tous les hameaux qui en dépendent, car la

qu'un. Chaque cercle donne à son député un plein pouvoir écrit et régulier. A la fin des sessions, le Grand-Conseil élit une commission de trois membres qui rédige les lois soumises à la sanction du peuple et prépare le rapport aux cercles et aux communes sur les travaux de l'année.

(1) Ce ne sont que des *landesgemeinden* de cercle et non point des *landesgemeinden* de tout un canton, comme dans Uri, Glaris, les deux Unterwalden, les deux Appenzell. — Dans ces assemblées générales, soit de cercle, *landesgemeinden*, soit de commune, *gemeindeversammlungen*, on délivre à chaque votant une carte de légitimation. Le nombre des votans est officiellement constaté, car la majorité absolue est nécessaire pour tous les scrutins.

(2) Elles élisent, de plus, un ou deux juges de paix, compétens jusqu'à 30 francs.

(3) Il peut rendre des ordonnances en matière de finances, sur les questions économiques, administratives et de police, en matière d'hypothèques, d'assistance, etc.

(4) L'union supérieure au cercle, le district, est exclusivement judiciaire. Le district est formé de plusieurs cercles. Mais le tribunal de district n'est pas élu au suffrage direct. L'élection des six juges et du président qui le composent a lieu tous les trois ans, par le suffrage au second degré. Pour cette élection, chaque commune désigne, selon sa population, un certain nombre de délégués (*Wahlen*).

commune grisonne n'est pas agglomérée, ou, plus exactement, toute agglomération, même assez importante, ne forme pas, à elle seule, une commune. Au début de la séance, on lit le procès-verbal de l'assemblée précédente, puis l'on passe à la discussion des affaires, qui peuvent être nombreuses et de toutes sortes, l'assemblée communale devant être consultée sur les plus grosses questions et sur les plus petites (1).

A cette consultation ou à cette discussion, il est procédé en deux formes. Ou bien le *Weibel*, l'huissier communal, au nom du président, interroge les citoyens qui ont été anciennement honorés de fonctions administratives ou judiciaires : « Quel est là-dessus votre avis, monsieur l'ancien président, ou monsieur l'ancien conseiller (2)? » Ou bien, tout simplement, on donne la parole à qui veut la prendre, et la discussion est souvent très vive. Il y a trois manières de procéder au vote : par mains levées, par séparation (ceux qui votent oui se rangeant à droite, ceux qui votent non, à gauche) et le scrutin secret avec l'urne (3).

Une complète égalité règne dans ces assemblées de la commune, et ce n'est que par déférence et par respect pour les vieux usages que l'on veut d'abord requérir l'avis des anciens présidens et anciens conseillers. Au reste, ces présidens ne sont pas d'une condition sociale et sont rarement, si l'on peut ainsi dire, d'une condition intellectuelle différentes de celles de leurs concitoyens : quelque instituteur retraité, quelque bas-officier revenu depuis vingt ans des armées licenciées du pape ou du roi de Naples, quelque garçon de café rentré au pays grison pour y vivre de ses gains économisés, un paysan, comme les autres, qu'on rencontre, sa faux ou sa fourche à l'épaule, et qui s'arrête, et, la plantant en terre, appuyé sur le manche, sans cris et sans gestes, parle posément de la dernière loi, comme un homme qui veut ce qu'il veut, dit ce qu'il dit, sait pourquoi il le veut et comment il le dit. Les échelons de la hiérarchie ne sont pas très élevés, les magistratures sont en pente douce : on y monte facilement, on en descend sans se blesser, et, grâce à elles, l'égalité se fait ou se maintient par en haut ; précieux privilège d'une démocratie qui se constitue en aristocratie, mais s'y constitue tout entière, qui prend, à sa façon, le ton aristocratique et garde l'esprit démocratique, et où, suivant une boutade fameuse, tout en s'appelant messieurs, on se traite vraiment en citoyens.

(1) Depuis une loi fédérale jusqu'à un règlement de pâturage.

(2) C'est la forme traditionnelle, suivie jadis dans les Diètes. Voy. *Helvetia profana e sacra. Relatione de potentissimi XIII Cantoni Svizzeri detti della Gran Lega, fatta da Monsignor Scotti, vescovo del Borgo di S. Donnino, governatore della Marca* (ancien nonce à Lucerne). Macerata, 1642, p. 22.

(3) Sur les matières fédérales, l'emploi de l'urne est obligatoire.

La commune grisonne est libre et souveraine. Mais elle ne le serait que théoriquement et ne le demeurerait point en fait, si elle n'avait pas de quoi subvenir à tous ses besoins, si elle était obligée de faire appel au concours du canton, qui est, ici, l'État. Dans la pratique, elle est libre et souveraine parce qu'elle a, bien à elle, les ressources suffisantes, parce qu'elle est propriétaire, avec tous les droits du propriétaire, ou à peu près tous, quant à la disposition et à l'administration de ses biens (1).

A l'ordinaire, ces biens consistent en forêts et en alpes. L'administration des forêts de la commune est confiée à une commission particulière et à un forestier communal, sous la surveillance directe du président et des conseillers. Pour les alpes et pour chaque alpe, les usagers se réunissent en une sorte de syndicat qui a, entre eux, une certaine existence juridique et produit certains effets de droit. Mais la commune, ainsi qu'on l'a noté, est le plus souvent formée de plusieurs villages, hameaux ou écarts. Il en résulte que toute la commune n'est pas, en tant qu'une seule commune, propriétaire de toutes les alpes et de toutes les forêts qui ne sont pas de propriété privée. Le terroir de la commune grisonne est si vaste et les montagnes, dans cette partie de la vallée, sont si denses que chaque village, chaque hameau, chaque écart a la sienne, c'est-à-dire qu'il a sa forêt et son alpe.

La législation moderne voudrait que toutes les alpes et toutes les forêts fussent la propriété de toute la commune, seule considérée comme être moral et corps politique, et, plus encore que la législation, ainsi le voudrait la jurisprudence fédérale (2). Mais tout, dans les Grisons, résiste à cette prétention. Tout proteste, tout s'y insurge contre la lente et plus ou moins hypocrite abolition du vieux droit et des vieilles coutumes : pas plus que la Révolution française n'a pu, de vive force, substituer, en Suisse, la liberté jacobine aux libertés traditionnelles, pas davantage, en ce canton, la Confédération à tendances centralistes ne pourra substituer à la loi et aux institutions grisonnes une loi et des institutions qui tirent leur origine d'un principe abstrait ou d'une théorie, non point de la nature et de l'histoire.

Et c'est pourquoi, dans cette vallée, dans ce long défilé où la terre est si étroitement, si parcimonieusement mesurée aux besoins des hommes, il a été impossible de supprimer le « parcours »,

(1) Le gouvernement cantonal n'intervient, pour exercer une surveillance sur l'administration des biens de la commune, que s'il en est requis, dans le cas d'abus manifeste. Alors, la commune peut être « mise en tutelle ». Pour la vente des forêts, l'approbation du service forestier est nécessaire.

(2) Le tribunal fédéral qui siège à Lausanne, est le tribunal suprême de la Confédération; ses arrêts font jurisprudence, comme, chez nous, ceux de la Cour de cassation.

ce vieux droit ou ce vieil usage, en vertu duquel deux fois chaque année, au printemps et à l'automne, on ouvre au bétail la porte des étables, et, de tel jour à tel jour fixés par une décision de la commune, sans que nul puisse encore faucher et faire paître son propre pré, on laisse aller le troupeau où il veut sur les propriétés privées; ou plutôt, pour un temps, deux fois par an, de tel jour à tel jour, il n'y a plus de propriétés privées: la jouissance, au moins, en est interrompue, la collectivité exerce une reprise et le domaine éminent de la commune, pour un temps, redevient un domaine effectif (1).

De la sorte, le bétail est nourri toute l'année : le printemps et l'automne, grâce au parcours; l'hiver, du foin que chacun a récolté dans sa prairie particulière; l'été, de l'herbe molle et épaisse des alpes communes ou communales. Mais, de même que toute la commune n'a point de droit sur toutes les alpes, de même tous les habitans n'ont pas, sur les biens de la commune, un droit absolument égal (2). Car il y a, dans la commune officielle grisonne, jusqu'à trois communes distinctes : la commune politique, la commune bourgeoise, et la commune religieuse ou paroisse. Ce n'est pas une conception logique réalisée d'un coup; c'est une formation historique par couches successives. Et, d'ailleurs, ce qu'on dit de la commune, on doit le dire aussi de tout le reste, dans le canton des Grisons.

Nous avons là, reconnaissable à bien des traits, une démocratie portée presque jusqu'à l'extrême : un gouvernement, une assemblée représentative, élus directement par le peuple qui ne leur abandonne jamais et ne leur délègue pas totalement sa souveraineté; le referendum et l'initiative, donnant à la démocratie directe le pas sur la démocratie parlementaire; une magistrature élue à tous les degrés, directement ou indirectement, par le peuple et parmi le peuple; des magistrats, des juges, et non pas une magistrature, puisqu'ils sont pris, au choix, dans le peuple, et non dans une classe spéciale de juristes professionnels; des communes souveraines, indépendantes au point de vue administratif et au point de vue économique, propriétaires, organisées, existant par elles-mêmes : véritables élémens vivans de l'État, qui est d'elles et pour elles, au contraire de la commune française, de la commune moderne, qui n'est que la plus petite division politique et administrative de l'État : en droit, une égalité absolue;

(1) Le *parcours* n'est pas un usage ou un droit spécial aux Grisons. On le trouve, assure-t-on, là où il reste des vestiges vivans de propriété collective, en Allemagne, en Angleterre, dans la haute Italie. Mais ici, c'est le fond même de l'organisation économique du pays.

(2) Les habitans qui ne sont pas bourgeois payent une redevance de pâture d'un tiers plus forte que celle qui incombe aux bourgeois eux-mêmes.

en fait, l'inégalité des conditions aussi réduite qu'elle peut l'être ; le sentiment de la liberté, vif et frais comme la brise des Alpes ; des lois très simples et toutes droites, faites par tous, intelligibles pour tous et que tous sont capables d'appliquer, — voilà sûrement les caractères d'une extrême démocratie, mais il y a plus, et quelques-uns de ces caractères sont justement ceux d'une démocratie historique, les marques et comme les titres, le certificat d'identité d'une démocratie si ancienne dans ses formes, qu'il n'y a point d'exagération à l'appeler une démocratie primitive.

Si l'on remonte dans le passé de ce pays, bien avant qu'ait été créé le canton actuel des Grisons, que voit-on? Un État souverain, formé de trois ligues dont chacune a gardé une part de souveraineté; né d'un serment, comme la Confédération elle-même, du serment juré sous l'érable de Trons, au commencement du XVe siècle; prospère dès le XVIe siècle, adulte, constitué, pourvu, au XVIIe siècle (1), d'un gouvernement qui, depuis lors, n'a guère changé. C'était un gouvernement de trois chefs, *die drei Häupter :* un pour chaque ligue, un pour la Ligue Grise, un pour la Maison de Dieu, un pour les Dix Judicatures. Les trois chefs se réunissaient aussi souvent qu'il était nécessaire et, quand ils le jugeaient utile, convoquaient l'assemblée des délégués des trois ligues (2). Chacune de ces trois ligues avait sa Diète, qui en était comme le Grand Conseil. Le district n'avait pas d'existence politique. La base de l'État était le cercle, la judicature, et, dans le cercle, l'élément vivant était la commune.

C'est ce qui distingue l'État grison de l'État moderne, ce qui lui imprime un cachet de haute originalité : la commune y tient la première place. Toute la vie publique tourne autour d'elle ; elle est l'unité morale, sociale et politique; elle est un État en miniature; elle est, c'est-à-dire : elle était, car tout ce qu'elle est maintenant, la commune grisonne l'était — et plus encore — dans le passé. Elle avait tous les droits et tous les pouvoirs. Elle décidait en maîtresse de ses intérêts temporels et de ses intérêts spirituels. Au temps de la Réforme, ce n'est pas l'État, ce ne sont pas les ligues, ce n'est pas même le cercle ou la judicature, qui ont été appelés à se prononcer sur la foi. Les articles d'Ilanz, cette *Magna Charta* de la liberté grisonne, réservent à la commune les résolutions en matière religieuse (3). La commune était, comme elle l'est maintenant et d'une propriété moins contestée encore, propriétaire

(1) Voy. Monsignor Scotti, *Relatione*, etc.
(2) *Ibid.*, p. 77-78.
(3) Les *Articles d'Ilanz* sont de 1522. Dans certaines communes, la religion a été choisie à la majorité d'une seule voix, que les traditions populaires attribuent, selon les cas, soit à un ange, soit à un diable.

des forêts et des pâturages de quelque valeur situés sur son territoire. Comme aujourd'hui et tout naturellement, en soulevant encore moins de récriminations, c'était à elle que retournait, au printemps et à l'automne, toute propriété privée, pour quelques semaines, par l'exercice du droit de *Paschcommin*, auquel étaient soumises toutes les terres des particuliers. Comme aujourd'hui, elle réglait librement l'exercice de ce droit (1). Elle avait le droit de chasse en plaine et en montagne et le droit de pêche au Rhin. Elle n'avait pas de seigneur, elle était son propre seigneur, et elle pouvait être réellement un seigneur, les ligues ayant, en Valteline, des sujets, et les communes étant souveraines dans chaque ligue.

Les judicatures aussi étaient souveraines dans leur ressort, au moins en matière criminelle. Leur nom le disait: *Hochgerichte*; elles avaient haute et basse justice, la potence et la roue; mais quel était l'élément vivant de la judicature? L'élément vivant de la ligue ou de l'État, toujours le même, la commune. La judicature elle-même était comme une grande commune : *Jurisdictio seu communitas Desertinensis*, porte une ancienne description de la vallée (2). Au-dessous de ces *communitates*, des *curtes*, communes plus petites et tribunaux pour les causes mineures, Tavetsch, Disentis, Trons, Brigels. C'étaient les communes, judicatures ou parties de judicature, qui, en tirant de leurs embarras d'argent, en aidant de leurs deniers, leurs seigneurs laïques et ecclésiastiques, avaient acheté leur affranchissement, s'étaient libérées de la dîme, avaient acquis le droit d'élire les juges des *Hochgerichte*, entre leurs citoyens, un ou deux par commune (3). C'étaient elles qui désignaient les députés à la Diète; chaque commune, chaque judicature, avait son président, son *mistral*, ses officiers, ses huissiers : « Si l'on regarde aux magistrats et aux tribunaux, écrivait un nonce apostolique en Suisse, il y a, dans les Grisons, autant de républiques que de communes (4). »

Sur l'État grison et sur la commune grisonne, les flots de l'histoire ont passé sans que presque rien y fût changé. A la place des trois ligues, il y a le canton; à la place des trois chefs,

(1) La commune avait même ses *lois*, ses coutumes écrites, qu'on pourrait comparer soit aux lois barbares du haut moyen âge, soit encore aux *Kanouns* kabyles. Voy. dans la *Rätoromanische Chrestomathie*, de M. Decurtins (*I Band*, 2 *Lieferung*, pp. 342 et s.), les *Statuts de Fürstenau et d'Ortenstein* et, dans le même volume (p. 320), la *Formule du droit de Flims*. Cf. *La Lettre de la Terre*, coutumes du pays de Schons (p. 279), les *Choses du Droit* (p. 282), la *Forme du droit criminel d'Ilanz* (p. 286), le *Droit des maléfices du pays de Schons* (p. 289).

(2) *Mauri Wenzini Descriptio brevis Communitatis Desertinensis*, dans les *Monatrosen*, de Lucerne, XXVI Jahrg, 1881-82; Heft III.

(3) *Id., ibid.*, p. 388.

(4) Monsignor Scotti. *Relatione*, etc., p. 77-78.

Landrichter de la Ligue Grise, *Bourgmestre* de la Maison de Dieu, *Landammann* des Dix Judicatures, il y a un gouvernement de cinq membres; à la place du vieux *Bundestag* où les députés des *Hochgerichte* votaient suivant les instructions de leurs commettans, il y a un Grand-Conseil dont les députés ne sont plus liés par un mandat impératif, mais dont les décisions ne deviennent des lois que si le peuple les accepte : une démocratie jadis, une démocratie à présent et, sauf peut-être en un point ou deux, la même démocratie à présent et jadis. Une république de communes; autant de républiques que de communes, puisque la nature n'a pas changé, et que c'est encore la même vallée se déroulant le long du fleuve, avec des villages de loin en loin, et, tous les trois ou quatre villages, une commune, et, toutes les huit ou dix communes, un bourg, chef-lieu de cercle, y formant comme un nœud vital, où toute cette liberté, toute cette souveraineté, toute cette démocratie éparpillée et toutes ces républiques éparses se concentrent et agissent.

Ainsi, dans la vallée du Rhin antérieur, l'immuable nature a gardé à peu près intactes les institutions, qui ont gardé à peu près intactes les mêmes formes. Le peuple s'y assemble toujours en *landesgemeinden*, par cercles ou par judicatures, à la même époque et dans le même enclos, dans le pré, dans le courtil de l'abbaye. A l'ouverture de ces *landesgemeinden*, on dit toujours la même prière, on emploie la même procédure, pour discuter sur les mêmes affaires, qui reçoivent les mêmes solutions. Le président ou les députés qu'on élit prêtent le même serment, sont, sous le même titre, investis des mêmes pouvoirs et se couvrent du même manteau. Les juges qu'on y nomme appliquent, avec le même bon sens, le même droit très simple, les mêmes lois à peine rajeunies, prononcent dans les mêmes termes, conformément aux mêmes coutumes, sous les mêmes pénalités. Les chansons que l'on chante, en ramenant de la *landesgemeinde* les magistrats nouvellement élus sont de vieilles chansons et les drames que l'on jouait, il y a une dizaine d'années encore, aux jours de fête populaire, aux solennités religieuses, judiciaires ou civiques, sont de vieux drames, comme cette *Passion* de Somvix où le Christ est jugé suivant la loi grisonne (1). Quoique bien des générations se soient succédé depuis la première *landesgemeinde*, c'est toujours le même peuple qui s'assemble, au même dimanche de mai.

Il semble qu'il y ait en ce pays une force inépuisable de con-

(1) Exemple frappant de la persistance des formes et preuve de la force du pouvoir judiciaire dans les démocraties anciennes : sur vingt-cinq scènes dont se compose la *Passion de Somvix*, vingt et une sont des scènes judiciaires. Voy. *Das Somvixer Passions-Spiel*, Ein Vortrag von Dr C. Decurtins, dans les *Monatrosen*. Stans, 1878.

servation et de durée, que la montagne y communique aux hommes quelque chose de sa perpétuité, de son éternité et que cette maigre terre, cette pauvre vallée ne veuille rien laisser perdre. L'antique Rhétie survit dans les Grisons et les mêmes légendes subsistent, embaumées dans la même langue. En grattant les saints, on retrouverait les divinités rhétiques et, par exemple, sous la sainte Marguerite chrétienne, une déesse païenne de la fécondité, une nymphe des eaux ou des bois (1). La commune grisonne, c'est la commune rhétique, la commune celtique; si l'on voulait expliquer la relation des institutions politiques aux institutions économiques et comment le chef du troupeau était en même temps le chef du village, ce que l'Irlande a permis de deviner, les Grisons le confirmeraient; le *tgauvitg* grison, d'abord chef du troupeau et, durant des siècles, chef du village, éclairerait la transition.

La liberté grisonne, que célèbrent les poésies d'Anton Huonder, c'est celle que vantent et revendiquent d'âge en âge les chants populaires, celle qui faisait autrefois que les mères jetaient leurs enfans sous les pieds des chevaux des Romains victorieux, aimant mieux les voir morts qu'esclaves, celle qu'on a sauvée par le fer et retrempée dans le sang, qui a brisé les entraves féodales; et c'est la liberté rhétique, que le paysan grison a défendue contre Napoléon Ier, comme jadis contre César-Auguste. Cette démocratie de paysans, c'est celle qui a fondé la Ligue Grise; par une longue chaîne de héros et de magistrats obscurs, de capitaines et de législateurs de village, elle rejoint les démocraties paysannes de la Rhétie. Dès qu'elle réapparaît pour ne plus disparaître, au commencement du XVe siècle, elle se révèle telle que nous la pouvons voir encore : digne, fière, sans haine et sans envie, avec un très haut sentiment de la valeur personnelle de l'homme, avec un sentiment très net de l'égalité politique et juridique des hommes; sûre de n'être, de nature, inférieure à qui que ce soit; respectueuse des supériorités acquises, du talent, du savoir; orgueilleuse des familles paysannes qu'elle croit capables et dignes de gouverner (2); écrivant familièrement : « *A notre cher ami* le roi de France, » et disant cérémonieusement : « *Monsieur le docteur* Martin Luther; » amie de l'instruction et, dans tous les traités qu'elle conclut, réclamant des maîtres d'école. Mais dès sa réapparition elle est fixée, et, en un certain sens, elle est achevée : elle est, quant aux grandes

(1) Ainsi de la Vierge, de sainte Cécile, etc. Voy. l'*Urbaire* de Tavetsch, qui rappelle, sur plus d'un point, le *Formulaire* de Mersebourg.

(2) Voy. dans la *Chrestomathie* de Decurtins (I, 2, p. 358-370) les chansons dites de la Valteline. Voy. les Chansons sur *Jean de Travers*, la *Chanson de la Montagne*, celles sur le *prêtre Rusca*, sur la *Diète*, « le jardin où les voleurs croissent le plus dru », celle sur les *Chats des différentes communes*, qui rappelle les *Chats fourrés* de Rabelais.

lignes, ce qu'elle restera. Pour elle, le progrès ne sera guère qu'un mot.

Considérez attentivement l'histoire : ces montagnes n'y ont été que deux ou trois fois remuées par les événemens, dans le bouleversement du monde : la première fois, par l'introduction du christianisme ; la seconde fois, par les efforts de la Réforme ; la troisième fois, par les secousses de la Révolution française. Mais, du premier ébranlement, le seul qui soit allé au fond, le roc grison et le peuple grison prennent la figure qu'ils garderont. Le peuple grison est et demeurera, sur son roc, une démocratie chrétienne ou une chrétienté démocratique, dont le christianisme résistera à la Réforme et la démocratie, à la Révolution. Ni la vallée, ni la race, ni la langue, ni les traditions, ni la religion, ni le roc, ni le peuple ne changent.

Sans doute, c'est vainement que l'on s'est abstenu de percer, dans cette enceinte de pics et de glaciers, d'autres ouvertures que celles que Dieu lui-même y fit à l'origine des temps : les cimes de l'Oberalp ne sauraient arrêter tous les vents et toutes les idées. Seulement, qu'une idée moderne, une idée allemande ou française, tombe dans le milieu grison, elle s'y comporte, non comme un ferment qui dissout les vieilles institutions, mais comme un aliment que les vieilles institutions s'assimilent. Saturée de catholicisme et saturée de démocratie, la terre grisonne, quand les idées modernes la touchent, les absorbe et les transforme. Le socialisme est entré dans la vallée du Vorderrhein, et il en est sorti le catholicisme social. C'est, en effet, un peu plus bas, vers le pays rhénan, que le catholicisme social est né, comme doctrine, des œuvres de Mgr de Ketteler ; mais c'est en cette vallée même qu'il a trouvé, pour l'action, son soldat le mieux armé, son plus entreprenant et son plus énergique champion, Caspar Decurtins. Qui ne connaîtrait en M. Decurtins que le tribun, à l'âpre, grondante et tumultueuse éloquence, le connaîtrait mal ou ne le connaîtrait pas du tout. Plus encore qu'un orateur, Decurtins est un historien : il n'est pas un discours et presque pas une phrase de lui qui n'ait pour substruction toute l'histoire des Grisons et de la Rhétie. Sa catholique et démocratique vallée, et toutes celles qui aboutissent au même fleuve et à la même histoire, il les sait pierre par pierre, arbre par arbre ; il les parcourt incessamment, ramassant les brins d'herbe et les brins de littérature, emportant comme des trésors le plus grossier caillou du Rhin et la plus naïve devinette de petit pâtre. Chroniques de moines, chansons de soudards, vieilles versions en langue romanche de l'Évangile ou du catéchisme, récits de voyages ou de pèlerinages, coutumes agraires, formules de droit ou de procédure, il recueille tout

pieusement (1) ; il cherche en tout l'âme de la Rhétie, et dans toutes les vieilles choses il la trouve, cette âme catholique et démocratique, et il la voudrait souffler vivante dans les choses toutes nouvelles. Positivement, il est comme une incarnation de ce petit pays et de ce petit peuple devant les grandes questions qui agitent et qui travaillent l'univers contemporain.

C'est sa force aux Grisons, c'est sa faiblesse ailleurs. Qu'est-ce donc, après tout, que le catholicisme social? Pas autre chose ou guère plus qu'une variété du socialisme d'État, mais qui, en plus de ce que supposent les autres, suppose un État chrétien, qui est, somme toute, l'État du moyen âge. Or, il faut l'avouer, si cet État chrétien du moyen âge s'est maintenu quelque part en Europe, c'est ici, c'est dans les Grisons. Quand le socialisme y pénètre, il y rencontre des institutions politiques et économiques où il s'encadre, auxquelles il s'incorpore; il passe d'autant plus aisément dans l'État grison, que c'est, au résumé, la commune grisonne, une commune encore profondément marquée à l'estampille d'un collectivisme primitif. La redoutable question, la question sociale, y reçoit, sans trop de difficulté, une solution ou demi-solution *historique* et, si l'on peut le dire, *organique*. Mais, de toute évidence, cette solution ou cette demi-solution, elle n'est possible que là où, comme ici, on a en face de soi une démocratie paysanne, religieuse, traditionnelle, pleine de vénération pour les formes anciennes, peu soucieuse de se moderniser, ferme et comme momifiée dans le même idéal; une démocratie qui est un assemblage de communes et d'associations, solide, à l'épreuve des siècles, enduite au dedans et au dehors du double ciment de la liberté et de la foi ; une démocratie qui, elle-même, est *organique* et *historique*. C'est le cas pour la démocratie grisonne, c'est plus ou moins le cas pour la démocratie helvétique, en général.

La conséquence en est que, pour la Suisse, les grands problèmes contemporains les plus urgens et les plus inquiétans ne se posent pas avec autant d'acuité, ne paraissent pas aussi gros de hasards et de risques que pour le reste des nations européennes, États centralisés où la commune est morte, où l'association n'est refaite que d'hier, monarchies ou empires à peine démocratiques, ou bien démocraties toutes récentes et inorganiques.

(1) Outre la *Rätoromanische Chrestomathie*, qui fait pour tous les dialectes romanches (*Surselvisch, Subselvisch, Sursettisch*) ce que Alfons de Flugi n'avait fait que pour la littérature engadinoise et qui complète ce que les PP. de l'abbaye de Disentis ont fait pour les chants d'église avec leur *Cudisch de Canzuns*, M. G. Decurtins a publié nombre de dissertations et de morceaux choisis sur la vallée du Vorderrhein, entre autres : *Die Disentiser Kloster-Chronik des abtes Jakob Bundi*; Lucerne, 1888, et une étude sur le *Landrichter Nikolaus Maissen*, etc.

III

En général, la démocratie helvétique, comme la démocratie grisonne que l'on a prise pour type, est une démocratie poussée presque jusqu'à l'extrême et, comme elle, c'est une démocratie historique. Que l'on observe la Confédération dans son ensemble, dans ses organes fédéraux, ou chacun des cantons séparément dans ses institutions particulières : dans les institutions communes à tous ses membres, dans ses organes nationaux ou locaux, partout on pourra constater que, d'une part, sauf les différences de degré, ces institutions et ces organes touchent à l'extrême démocratie et que, d'autre part, ils sont restés relativement pareils à ce qu'ils étaient, lorsqu'il a commencé à y avoir une Suisse et que la Suisse a commencé à avoir une histoire.

On sait en quoi consiste le gouvernement même de la Confédération (1). Le pouvoir exécutif est confié à un Conseil fédéral de sept membres, qui président aux diverses parties de l'administration publique. Le Conseil fédéral équivaut à notre Conseil des ministres. Les membres du Conseil fédéral élisent, entre eux et pour un an, leur président qui est *ipso facto* le président de la Confédération (2). Eux-mêmes sont élus pour trois ans par les deux Chambres de l'Assemblée fédérale, Conseil des États, Conseil national (3).

A chaque député appartient le droit d'initiative en matière de législation fédérale. Ce droit appartient aussi à chaque canton, et nous retrouvons alors l'extrême démocratie, la souveraineté populaire directe s'exprimant, passivement, par le referendum, activement, par l'initiative du peuple lui-même (4); la souverai-

(1) Voy. là-dessus l'ouvrage, devenu très rare, du Dr J. Dubs, *le Droit public fédéral*, et surtout le traité classique de MM. Blumer et Morel : *Handbuch des Schweizerischen Bundesstaatsrechtes ;* Bâle, Bruno Schwabe, in-8°, 2 tomes en 3 volumes, 1880-1891.

(2) Il n'est rééligible qu'un an après être sorti de charge.

(3) Le Conseil des États se compose de 44 membres, deux par canton; le Conseil national, de 145 députés, nommés au suffrage direct, à raison de un pour 20 000 habitans. En ce qui concerne le Conseil des États, la durée du mandat et le mode de l'élection sont librement réglés par les lois de chaque canton. Au Conseil national sont éligibles tous les électeurs laïques. Est électeur fédéral tout citoyen suisse âgé de 20 ans, hors les exceptions d'indignité prévues et définies par les lois de son canton. Les députés sont élus pour trois ans.

(4) Le referendum est obligatoire dans un certain nombre de cas : s'il s'agit d'une revision de la Constitution fédérale, que la proposition en émane soit de l'Assemblée fédérale, soit de l'une des deux Chambres ou qu'elle soit la suite d'une pétition signée d'au moins 50 000 électeurs. Il est obligatoire encore sur l'approbation ou le rejet définitifs d'une loi, quelle qu'elle soit, « d'un caractère impératif général et de nature non urgente », votée par l'Assemblée fédérale — quand 30 000 citoyens ou 8 cantons au moins le réclament, dans un délai de 90 jours après la publication. De même

neté populaire permanente, la démocratie directe, l'extrême démocratie, en matière fédérale. Il en coûterait peu de montrer que les choses, historiquement, n'ont pas beaucoup changé : quoiqu'elle ne soit plus tenue d'obéir aux instructions de ses commettans, l'Assemblée fédérale ressemble encore et toujours à la Diète ; la souveraineté populaire est toujours comme suspendue sur la tête des députés et, dans les questions vraiment importantes, ils ne légifèrent que *ad referendum*. (C'est même de la diète helvétique qu'est venu ce mot qui devait faire une si singulière fortune : les envoyés de chaque canton, munis d'instructions qui les liaient, ne décidaient de rien, écoutaient seulement pour en référer, *ad referendum*, et, à la diète suivante, rapportaient la réponse de leur canton.)

Comme la Confédération dont ils sont les membres, et comme le canton des Grisons qui nous sert de point de comparaison, tous les cantons suisses sont des démocraties, s'ils ne sont pas tous des démocraties du même degré (1).

Ou la législation directe par le peuple, ou le referendum obligatoire, ou le referendum facultatif : partout le referendum, presque partout l'initiative, et partout une démocratie nettement caractérisée, qui partout s'approche de la démocratie extrême et qui, plus ou moins ancienne, est une démocratie historique.

C'est une démocratie par ses institutions politiques ; c'en est une encore, et plus peut-être, par ses institutions économiques, par ses traditions, par ses coutumes et ses mœurs, par tout son *habitus*, par toute sa manière d'être. On ne trouve pas partout, comme dans les Grisons, le droit de *parcours*, ce ressouvenir ou cette survivance de l'antique communauté de village mais en beaucoup d'endroits on trouve l'*allmend*, qui n'en est pas une survivance moindre, et partout ou presque partout, dans les 3 200 communes de la Suisse, une commune très forte, avec des

désormais pour l'initiative, si 30 000 citoyens demandent que telle loi soit mise aux voix sur tel objet.

(1) Quelques-unes ne sont pas moins que des démocraties extrêmes, absolues et directes : plus absolues et plus directes que la démocratie grisonne elle-même, en ce que ces cantons n'ont point de Grand-Conseil, se gouvernent et s'administrent sans intermédiaire par une *landesgemeinde* périodique, qui est une assemblée de tout le peuple de tout le canton, non plus seulement, ainsi que dans les Grisons, une *landesgemeinde* de cercle ou de judicature. Quatre cantons, dont deux cantons sont doubles, se régissent ainsi : Uri, Glaris, les deux Unterwalden et les deux Appenzell. Dans six autres cantons : Zurich, Berne, Schwyz, Soleure, Argovie, Thurgovie, et un demi-canton, Bâle-campagne, il y a, comme dans les Grisons, une assemblée locale de représentans du peuple, mais elle ne fait que préparer les lois, qui ne deviennent exécutoires qu'après avoir reçu directement, expressément, la sanction populaire. Huit cantons : Lucerne, Zug, Schaffhouse, Saint-Gall, le Tessin, Vaud, Neuchâtel, Genève, et un demi-canton, Bâle-ville, admettent que les lois sont des lois et doivent être exécutées, aussitôt votées dans les règles par l'assemblée des représentans du

communaux très étendus (1). Partout dans les 22 cantons, le droit ou le privilège de « bourgeoisie » est demeuré très vivant et très efficace, en sorte que tout Suisse a, pour ainsi dire, jusqu'à trois nationalités : il est Suisse, il est citoyen de tel canton, il est bourgeois de telle commune ; ou, si l'on veut, ces trois nationalités en font une seule, mais élevée à la troisième puissance : le canton et la commune en sont les facteurs. L'homme et la commune ne font qu'un ; où que l'homme s'en aille, en Suisse, la commune le suit comme son ombre. On n'oublie jamais de spécifier : Decurtins, *de Trons*, Scherrer, *de Saint-Gall*, Forrer, *de Winterthur*, comme on disait, aux premiers temps, Fürst, d'Uri, Stauffacher, de Schwyz, Arnold du Melchthal, d'Unterwalden. Jamais on n'oublie de localiser la qualité de citoyen, et ce n'est pas là seulement un rappel, une trace de fédéralisme : c'est la preuve que la commune n'est pas morte, qu'elle n'est pas affaiblie et qu'elle n'a point lâché sa prise sur l'individu (2).

Cette nation a des cases, cette société a des cadres : le grand organisme de l'État n'a pas tué les organismes plus petits. Assurément on ne trouve pas partout une foi religieuse aussi entière, aussi peu entamée que dans la vallée du Vorderrhein, et l'on ne trouve partout ni les mêmes institutions, ni les mêmes traditions, ni tout à fait les mêmes coutumes, ni tout à fait la même manière d'être, mais nulle part on ne trouve un peuple sans croyance formelle, et nulle part il ne manque d'institutions et de coutumes anciennes, contre lesquelles les nouveautés sont sans vertu et qui, pesant sur elles de tout le poids de l'histoire, ou les brisent, ou les réduisent à leur mesure et les façonnent à leur image et ressemblance. Devant cette multitude de petits organismes, bien vivans, communes et associations, les grandes questions contemporaines ne se posent pas dans les mêmes termes que devant l'État centralisé, ogre et géant, accapareur et destructeur de toute vie qui n'est pas la sienne ; elles se fractionnent, elles aussi, et, pour la Suisse, par exemple, comme l'État y est divisé en com-

canton ; mais, pendant un certain délai, la faculté y est réservée aux citoyens, en nombre déterminé, de réclamer sur chacune d'elles un vote populaire direct. Dans le Valais, le referendum est obligatoire, mais seulement pour les lois de finances : Fribourg est l'unique canton où le referendum n'existe en matière cantonale que pour la revision de la constitution, sans être applicable aux lois ordinaires. Mais il n'a pu, plus que les autres, s'y soustraire en matière fédérale.

(1) Voy. Ém. de Laveleye, *De la Propriété et de ses formes primitives ;* Paris, Alcan, 1891, 4e édit., p. 119-166.

(2) Cpr. les très judicieuses remarques de M. Canovas del Castillo, *Problemas contemporaneos*, III, *Discurso del Ateneo* : *La Democracia pura en Suiza*, p. 45-86. M. Canovas del Castillo observe justement que le canton suisse est comme une grande commune qui, par l'absence d'un pouvoir central assez fort, a pu atteindre son complet épanouissement.

munes, la question sociale y est morcelée en questions communales.

Cela est rigoureusement vrai pour les contrées où, comme dans les Grisons, il n'existe pas ou il existe peu d'industries de type moderne et, s'il en faut rabattre pour les cantons manufacturiers, du moins reste-t-il rigoureusement vrai, et pour toute la Suisse, que la question sociale y peut recevoir ce que nous avons appelé une solution organique, une solution historique. On l'a souvent remarqué, dans les derniers congrès : le socialisme révolutionnaire est une espèce qui ne pousse pas et ne s'acclimate pas en Suisse. Dès que le socialisme s'y est fait jour, il s'est comme infusé et dilué dans les institutions; il a donné naissance à une institution spéciale, le secrétariat ouvrier, mais cette institution elle-même n'est qu'un organisme de plus, qui ne dérange en rien l'existence normale du pays; il s'est discipliné, il s'est classé; il est passé dans la vie organique, dans la vie historique de la Confédération. Ailleurs, le socialisme est hors de la société et contre elle; en Suisse il est dans la société. Il serait excessif de prétendre qu'il agit comme un aliment, mais non plus il n'agit pas comme un ferment mortel. Si le corps helvétique ne se l'assimile pas, il en supporte le virus atténué et il élimine, par mille institutions locales, ce qui pourrait lui nuire : tout ce vieux collectivisme communal, toute cette vieille démocratie diffuse lui sert comme de vaccin et lui confère une sorte d'immunité.

Mais il va de soi que les choses changeraient d'aspect et que la question sociale prendrait en Suisse la même gravité qu'ailleurs, qu'elle s'y poserait dans les mêmes termes, si la Confédération devenait un État complètement, absolument centralisé. Or on ne saurait nier que c'est la tendance de toute confédération de se resserrer en un État fédératif et la tendance de tout État fédératif, de se centraliser de plus en plus pour devenir un État parfait, ce qui ne signifie, dans le langage du droit, que parfaitement un (1). On ne saurait davantage contester, à repasser les faits, que cette tendance vers la centralisation ait été, depuis un demi-siècle, celle du gouvernement de la Confédération helvétique. Elle est au fond de la guerre du Sonderbund, entre les lignes de toutes les constitutions postérieures à 1848, sous les articles de chaque loi fédérale. Un courant centraliste d'une grande puissance emporte, on le répète, la Confédération, mais

(1) Voy. Sir Travers Twiss, *Le Droit des gens*, t. I; *En temps de paix*, pp. 51, 59, 61. Cp. Bluntschli, *Geschichte des Schweizerischen Bundesrechts*, 2e édit., 1875; *La Politique*, trad. franç., pp. 242 et suiv., *Théorie générale de l'État*, trad. franç., p. 416 et suiv.

il n'a pu encore vaincre la résistance que lui oppose un contre-courant régionaliste presque aussi puissant que lui.

Comme toutes choses en ce pays, la lutte de ces deux tendances se poursuit déjà depuis longtemps et vient de très loin dans l'histoire. Les partisans de la centralisation se recrutent surtout dans le Conseil fédéral et dans l'Assemblée fédérale où, en fait, prédomine encore l'influence des anciens cantons directeurs de Zurich et de Berne. Le siège de l'opposition, la place forte du régionalisme est dans les cantons ruraux, alpestres et forestiers, dans les cantons primitifs, dans les cantons à *landesgemeinde*, à démocratie directe. On le répète aussi, le courant centraliste et le courant régionaliste ont, l'un et l'autre, capté de la force aux courans religieux qui traversaient l'ancienne Confédération; l'un au protestantisme et à l'indifférence ou à la libre-pensée, de toute philosophie et de toute secte; l'autre au catholicisme, conservé pur et vivace au fond des campagnes, en plusieurs cantons, historique et social, véritable institution qui s'y confond avec les institutions politiques et économiques elles-mêmes.

C'est ce qu'il y avait dans la proposition sur laquelle le peuple suisse a été, par voie d'initiative, appelé à voter tout dernièrement, de répartir entre les cantons, au prorata de leur population, une certaine somme provenant du produit des droits de douane : le cantonalisme y prenait, plus ou moins franchement, l'offensive contre la centralisation; et, plus ou moins ouvertement, la démocratie directe attaquait la démocratie représentative. Du fait que la centralisation a ses protagonistes surtout dans le Parlement fédéral et le cantonalisme, ses défenseurs surtout dans les cantons ruraux, à *landesgemeinde*, la politique actuelle, en Suisse, se présente sous une autre face. On est autorisé à dire qu'une bataille y est engagée, qu'il y a conflit entre le régime parlementaire et la démocratie directe.

Le phénomène n'est pas nouveau. Voilà une cinquantaine d'années que le célèbre historien Grote le prévoyait dans ses *Sept lettres sur les récens événemens politiques de la Suisse*. Avec une perspicacité remarquable, il en marquait le sens et la portée (1). Grote discernait clairement « que les gouvernemens vraiment populaires, loin de mériter le reproche d'inconstance, se caractérisent quelquefois par une extrême ténacité d'attache-

(1) L'occasion lui en était fournie par une clause de la constitution cantonale de Lucerne, d'après laquelle toutes les lois discutées dans le Conseil législatif devaient être soumises au vote des citoyens de tout le canton, pour obtenir leur sanction souveraine ou échouer devant leur veto. « C'était une invention du parti ultra-catholique, et elle avait pour but de neutraliser l'opinion des catholiques libéraux, en les assujettissant à l'opinion moyenne de toute la population cantonale. »

ment et que le mal à craindre de ce régime, — l'excès de tout bien étant un mal — serait probablement trop de conservatisme plutôt que trop de radicalisme (1). »

Il nous paraît inutile d'entamer une discussion sur les inconvéniens respectifs de ces deux excès contraires ; ce qui est certain et ce qu'il faut noter, sans en vouloir déduire plus qu'il ne convient, c'est que la démocratie directe, en Suisse, s'est jusqu'ici montrée plutôt conservatrice, la démocratie représentative, plutôt radicale. Le referendum y a toujours ou presque toujours agi dans le sens conservateur. De 1874 à 1884, pour ne point parler d'expériences plus récentes, il a été procédé à onze consultations populaires, dans lesquelles dix-huit questions de tout ordre, politique et économique, étaient soumises au peuple ; dix-huit réformes ou innovations lui étaient proposées. Cinq fois seulement, il a répondu, oui ; treize fois, il a répondu : non. Parmi les cantons qui le plus fréquemment répondent : non, figurent les cantons catholiques ou fortement mêlés de catholiques, les cantons ruraux, les cantons primitifs, à démocratie directe, à *landesgemeinde* (2).

Là encore, s'affirme et s'accuse d'une manière saisissante la persistance des courans historiques. En Suisse, au moins dans une grande partie de la Suisse, c'est la démocratie directe qui est traditionnelle et historique ; c'est le régime parlementaire qui est une superfétation, de date récente. Aussi n'est-il personne qui n'ait été frappé, on ne veut pas dire du discrédit où est tombée l'Assemblée fédérale, puisque tout le monde prodigue à ses membres les marques extérieures du respect, mais de l'inattention qu'on met à suivre ses débats et du peu d'importance que l'on attache à ses résolutions. La raison de ce détachement est toute simple. Ce n'est point que le Parlement helvétique ne contienne pas d'hommes de valeur. Ses trois partis, radicaux, centre et catholiques, en ont plus d'un dont ils peuvent s'enorgueillir.

Sans remonter jusqu'aux morts et jusqu'aux disparus, sans rappeler les jours glorieux de Ruchonnet et de Welti (nous n'en sommes pourtant qu'au lendemain), il n'est pas permis de dédaigner un groupe comme le groupe radical, aux premiers rangs duquel on voit des chefs tels que M. Favon, de Genève, M. Comtesse, de Neuchâtel, M. Brenner, de Bâle, M. Forrer, de Winter-

(1) Sir Henry Sumner Maine, *Essais sur le gouvernement populaire*, trad. franç., p. 66-67.

(2) Lucerne, Uri, Schwyz, les deux Unterwalden, Zug, Fribourg, Appenzell (Rhodes intérieures), Saint-Gall, les Grisons, Argovie, le Valais. Dans le canton de Glaris, la population est, pour les trois quarts, protestante. Voy. la magistrale étude de M. Théodor Curti, *Geschichte der Schweizerischen Volksgesetzgebung*, Zürich, 1885.

thur; ni comme le centre, assez semblable à notre centre gauche français, pépinière de jurisconsultes et de financiers émérites, où la Confédération trouve toujours d'habiles négociateurs pour ses traités de commerce, refuge du libéralisme politique et de l'orthodoxie économique, où l'on compte MM. Crammer-Frei, de Zurich, Speiser, de Bâle, Hammer, de Soleure, Cérésole, de Lausanne, von Steiger, de Berne; ni même une minorité comme le groupe des catholiques et des conservateurs, s'ils ont nom Muheim, d'Uri, Keel, de Saint-Gall, Theraulaz, de Fribourg, et Reichlin, de Schwyz.

Et ce n'est point non plus que l'assemblée fédérale ne travaille pas : il y a telle de ses commissions, comme la commission chargée d'étudier une loi sur l'assurance obligatoire, dont les procès-verbaux sont des monumens. Mais c'est que le peuple suisse, ayant toujours en main sa souveraineté, armé qu'il est et du *veto* et de l'initiative, sait qu'en définitive il ne cesse pas un instant d'être son propre législateur, qu'il n'aura que les lois qui lui plaisent et qu'il aura toutes les lois qui lui plaisent. C'est que, dans le Parlement helvétique, les partis n'ont plus de programmes ou que leurs programmes ne remuent plus le pays (1). C'est que la vie de la Suisse n'y est plus, si elle y a jamais été. C'est, pour être bref, que le parlementarisme n'est que comme un placage sur l'histoire nationale.

Malgré les avertissemens, la plupart des chefs radicaux attendaient du referendum et de l'initiative populaires tout autre chose que ce qu'ils ont donné. Leur désillusion n'a d'égale que la désaffection du peuple envers le parlementarisme (2). Cette désaffection est commune aujourd'hui, de nombreux symptômes en témoignent, à toute l'Europe occidentale. En Suisse, elle ne se déguise pas. Déjà, un orateur a osé dire, à propos d'un projet de construction d'un nouveau palais pour les Chambres, que ce qu'il fallait songer à bâtir. c'était « le mansolée du parlementarisme. » Il allait, sans doute, un peu vite en besogne : un régime politique, une constitution sont morts longtemps avant que leur décès soit déclaré

(1) Dans l'Assemblée fédérale suisse, il est très difficile de constituer et de faire vivre des partis qui aient un programme, parce que les questions locales se mêlent incessamment aux questions de principes, ou bien, sur les questions de principes, il y a des points de vue locaux. Les radicaux de Berne ne pensent pas comme ceux de Lucerne, ni même ceux de Genève comme ceux de Lausanne. A plus forte raison, de Zurich au Valais ou aux Grisons. De même pour le Centre et les catholiques, quoique chez ces derniers l'unité de foi maintienne quelque unité de doctrine et de tactique. Et il faudrait tenir compte encore des différences d'esprit et de mœurs entre les cantons, ne fût-ce qu'entre ceux de la Suisse française et de la Suisse allemande.

(2) Voy. un tout récent article de M. Numa Droz, dans la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* de novembre 1894.

et qu'on leur fasse des funérailles officielles. Mais, pour l'assemblée fédérale, combien que doive durer la crise, elle traînera moins qu'ailleurs. Ailleurs, elle sera prolongée ou retardée, car on n'est pas sans inquiétude : soit, c'en est fait peut-être du parlementarisme; mais après? mais par quoi le remplacera-t-on? En Suisse, le successeur est tout trouvé : la démocratie directe est toute prête; d'autant plus que, chaque canton ayant sa législation propre, la législation fédérale peut être réduite au *minimum*. Et c'est ainsi que la lutte entre la démocratie représentative et la démocratie directe se ramène encore à n'être, sous une autre face, que la lutte entre le centralisme et le cantonalisme.

Les polémiques sur le service et les dépenses militaires ne sont, elles aussi, qu'un autre épisode du même combat. La Suisse, on le sait bien, n'est pas plus que n'importe quelle puissance en Europe, étant données les circonstances générales, libre de s'armer ou de ne pas s'armer. Si le militarisme y augmente, s'il en vient à menacer le vieil esprit et les vieilles traditions de la Confédération (il n'en est certes pas à ce point, mais il y tend) c'est à coup sûr, sous la pression extérieure de l'omni-militarisme européen, mais ce n'en est pas moins sous une poussée interne, la grande poussée vers la centralisation. Jusqu'où iront ces entreprises de l'État central? Comment se terminera la lutte? On ne voudrait pas s'aventurer à le prédire. Mais de deux choses l'une : Ou bien l'État central s'arrêtera à temps, et il sera temps qu'il s'arrête, lorsque, pour passer outre, il lui faudrait s'en prendre aux organismes locaux de toute taille et de toute nature — et alors il se pliera à l'histoire, ou bien il s'attaquera à ces organismes locaux — et alors c'est l'histoire qui l'arrêtera. Les chances sont, de toute façon, pour que force reste à l'histoire. Tout ce qu'on a tenté sans elle et contre elle, a échoué, dans la Confédération helvétique. La loi de la démocratie suisse est de travailler avec elle et de se régler sur elle. Car, ni en Suisse, ni nulle part, elle n'est ni révolutionnaire, comme quelques utopistes le disent, ni réactionnaire, comme quelques théoriciens le pensent : elle est conservatrice et évolutionniste.

Si, maintenant, on cherche ce que d'autres démocraties, la nôtre particulièrement, pourraient bien imiter de la démocratie helvétique, on est obligé de le reconnaître : rien ou presque rien à cette heure : les milieux sont trop différens.

La Confédération suisse est une démocratie de paysans : la France n'a jamais été une démocratie rurale. La démocratie helvé-

tique est pauvre, simple et de mœurs familières, contente d'une honnête médiocrité : la France ne l'est pas ou ne l'est plus. La Suisse est attachée à d'anciennes libertés qui sont beaucoup plus près des franchises du moyen âge que de la liberté moderne : la France a oublié ces libertés anciennes et ne connaît plus que la liberté jacobine. La démocratie hélvétique est foncièrement égalitaire : la France ne l'est pas, en dépit de toutes les belles phrases sur la prétendue « soif » que nous avons de l'égalité. La démocratie suisse est religieuse, cérémonieuse, respectueuse des us et des coutumes : la république française a cessé de l'être et s'en pique comme d'une élégance. La démocratie hélvétique a précédé l'introduction, dans le monde, de la grande industrie et des problèmes terribles qu'elle soulève : la démocratie française l'a suivie.

La démocratie suisse, avant tout et par-dessus tout, est historique et organique : la démocratie française ne l'est pas; elle a hérité de la monarchie une histoire et des organes monarchiques. Tout ce qu'il y avait, dans la monarchie même, d'élémens susceptibles de devenir les organes d'une démocratie, elle les a perdus et chose étrange! aucun régime n'a plus contribué à les détruire que ceux dont le but déclaré était de fonder en France une démocratie. L'État centralisé a cru que, pour être par lui-même, il fallait n'être que lui seul; il a fait de la société, de la nation et du peuple une poussière. Le département n'est pas ce qu'était la province, qui n'a jamais été ce qu'est le canton suisse. L'arrondissement ne vit pas; le canton français ne vit pas; la commune et l'association vivent à peine.

Le même vent socialiste et révolutionnaire soufflant sur la France et la Suisse, en Suisse, se brise aux montagnes et aux collines, à la commune et à l'association; en France, c'est un ouragan déchaîné dans une plaine rase. Le suffrage universel, en Suisse, a beau être, comme chez nous, pur et simple; il trouve dans les institutions locales, dans la commune, dans l'association, une base organique, tandis que chez nous il ne rencontre que le vide et demeure brutalement et stupidement inorganique.

Néanmoins, lorsqu'on dit qu'il n'y a rien à emprunter à la Confédération helvétique, on ne veut dire que : rien, quant à présent. Et même dès à présent, notre démocratie aurait à prendre de la Suisse quelque chose d'essentiel et de primordial : elle devrait se faire ou se refaire les organes d'une démocratie. — Rien que cela, d'abord; mais cela.

CHARLES BENOIST.

LA FIN DU SECOND EMPIRE

II [1]

LA DERNIÈRE ARMÉE

I

Quels que fussent les mérites comparés de la marche sur Metz et de la retraite sur Paris, l'essentiel était, après avoir fait son choix, de pousser au succès par l'énergie concordante de tous, et surtout de ne pas perdre de temps, car, on l'a dit, « le malheur n'en accorde jamais ». Le plus mauvais des partis, le seul qui n'offrît aucune chance, c'était d'hésiter entre eux, aller de l'un à l'autre, et, ne sachant ce qu'on voulait faire, permettre à l'ennemi de faire ce qu'il voudrait.

Ce danger du moins ne semblait pas à craindre. De tous les conflits que la diversité des opinions crée entre les hommes, les désaccords sur les plans de campagne sont d'ordinaire les plus vite apaisés. Dans l'armée, toute controverse s'achève en un ordre, et la puissance d'une hiérarchie indiscutée met au service de la mesure prise l'effort même de ceux qui l'ont combattue. Subordonné à Montauban et nommé par lui, Trochu n'avait pas qualité pour faire échec aux volontés du ministre, et après avoir vainement tenté de le convaincre, il se rendit le 16 août à Châlons pour lui obéir et prendre le commandement du 12e corps. Mais là son rôle, ses devoirs et ses droits allaient être subitement changés.

L'empereur, après nos défaites, avait pensé, comme le général, à ramener l'armée sur Châlons et à couvrir Paris. A la suite d'objec-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

tions venues des Tuileries, il s'était résigné à suspendre ce projet mais sans y renoncer, et l'avait repris sans l'exécuter. La maladie affaissait son corps et le fatalisme son âme; l'une et l'autre le réduisaient à ce lamentable état où, l'intelligence gardant toute sa vigueur, la volonté a perdu toute son énergie. Il était comme le médecin consultant de ses malheurs, et s'ordonnait des remèdes qu'il n'avait pas la force de prendre. Cette inertie s'était prolongée jusqu'au 13 août : il comprit alors qu'il lui restait un seul moyen d'accomplir ses desseins, c'était d'en confier à un autre l'exécution, et enfin il abandonna le titre d'un pouvoir qu'il n'exerçait pas. En remettant l'armée de Metz à Bazaine, il la lui confia avec l'ordre formel de la ramener sans retard à Châlons. Le 14, le maréchal, pressé par lui, avait donné ordre à ses troupes campées à l'est de Metz, de passer la Moselle pour commencer la retraite. Mais le temps perdu par nous avait été employé par l'ennemi, et au moment où la plus grande partie de l'armée était déjà sur la rive gauche du fleuve, l'arrière-garde, attaquée sur la rive droite, avait dû combattre et toute l'armée suspendre sa retraite. Dans cette rencontre de Borny, les Allemands furent repoussés; ils ne renouvelèrent pas l'attaque le lendemain. La journée du 15 fut employée par nous à rétablir l'ordre de marche que le combat du 14 avait troublé. Et le 16, au matin, au moment où l'armée se préparait à suivre la route de Verdun, son arrivée dans cette ville paraissant certaine, l'empereur avait précédé les troupes, de Verdun le chemin de fer l'avait amené à Châlons, il arrivait au camp dans la soirée.

Le prince Napoléon l'accompagnait, vivant contraste. Autant l'empereur, en face du sort adverse, demeurait dans le silence et dans l'incertitude, qui est le silence de la volonté. autant le prince, vigoureux d'esprit et de corps, opposait de mouvement, de paroles et d'idées à la mauvaise fortune. Les énergies qui étaient le don de sa race et l'embarras de son rang s'étaient, au cours de sa vie, le plus souvent dépensées, faute de mieux, en scandales ou en boutades; on avait ainsi qualifié son opposition à la guerre de 1870, et, les premiers jours de la campagne, il avait joué l'ingrat personnage de prince sans crédit et de général sans emploi. Nos revers avaient rétabli son influence, il en avait usé pour donner quelques sages conseils. Sa parenté et son caractère lui rendaient plus facile qu'à tout autre de dire à l'empereur la vérité quand la vérité était pénible. et l'empereur savait gré à l'homme qui ne craignait pas de lui déplaire pour le servir. Le prince était donc en ce moment écouté plus que personne, et mieux que personne il réussissait à arracher, par l'affectueuse brusquerie de ses allures,

quelques résolutions à la torpeur habituelle du souverain. Nul n'avait insisté davantage pour que l'empereur renonçât à commander l'armée de Metz. Il voulait que Napoléon III cessât de faire le général et redevînt chef d'État. La pensée de mettre fin au pouvoir de l'impératrice, qu'il n'aimait guère et qui le lui rendait, ajoutait le charme d'une petite représaille aux grandes raisons d'intérêt public. Mais comment opérer ce changement? Il y songeait quand il apprit que le jour même arrivaient au camp Trochu pour former son corps d'armée, et Mac-Mahon pour refaire le sien. Il considéra que la destinée les amenait à l'heure dite pour résoudre à la fois toutes les difficultés.

Le lendemain matin 17, Mac-Mahon et Trochu furent avertis que l'empereur les attendait à son quartier général. Ils s'y rendirent, Trochu accompagné des généraux Schmitz, son chef d'état-major, et Berthaud, commandant des mobiles parisiens. Le prince Napoléon, qui avait provoqué cette conférence, y prit la parole avec sa netteté accoutumée. L'empereur, exposa-t-il, a abandonné le gouvernement pour conduire la guerre. Il est temps qu'il cesse de commander les armées. Il doit achever ici ce qu'il a commencé à Metz. Il a remis au maréchal Bazaine l'armée du Rhin; il lui reste à donner un chef à l'armée de Châlons. Le maréchal Mac-Mahon semble désigné pour ce choix. Mais, si l'empereur ne commande plus, il n'a, hors des armées, de place que sur son trône, et l'on ne peut gouverner la France que de Paris. Sans doute à Paris sont les adversaires les plus nombreux et les plus exaltés de l'empire, et le retour de l'empereur n'est pas sans péril. Il importe donc que l'empereur ne rentre dans sa capitale qu'avec une force capable de le défendre. Cette force, un homme plus que personne la possède aujourd'hui; le général Trochu a à la fois la confiance des troupes et la faveur de l'opinion. Que l'empereur, sûr de sa loyauté, le nomme gouverneur de Paris et le suive. Et le prince laissait entendre que, si les Parisiens apprenaient à la fois l'arrivée du souverain vaincu et celle du général populaire, ils se résigneraient à la mauvaise nouvelle en faveur de la bonne. D'ailleurs l'empereur serait lui-même suivi des armées qui avaient maintenant pour objectif la défense de la capitale, et qui la défendraient au besoin contre les ennemis du dedans.

Tout le monde avait écouté en silence. L'empereur seul, au moment où lui était peinte l'étrangeté d'une situation qui ne lui laissait ni l'autorité militaire ni l'autorité politique, avait murmuré doucement : « C'est vrai, j'ai l'air d'avoir abdiqué. » L'exposé achevé, il demanda leur avis aux deux hommes dont le

prince proposait le concours. Mac-Mahon ne formula aucune objection ni aux mouvemens indiqués des armées, ni au choix de sa personne. Prêt à commander l'armée de Châlons, il voulut seulement être subordonné au maréchal Bazaine. Puisque les deux armées allaient se joindre, une volonté unique devait les diriger, et Mac-Mahon, modeste et juste appréciateur de son mérite, se sentait fait pour les secondes places où, tout en commandant, l'on obéit encore.

Trochu voyait venir à lui, inopinée, providentielle, l'occasion de servir l'idée qu'il avait conçue, conseillée, qu'il croyait le salut. Nos forces se repliaient sous la capitale, et c'est à lui, disgracié quelques jours avant, que le souverain offrait la mission de défendre la ville, et la gloire de mettre un terme à la fortune de la Prusse ! Sans doute cette gloire avait son ombre : il faudrait peut-être défendre aussi l'empereur contre Paris ! Mais cet empereur, éclairé par ses fautes, avait commencé à les réparer en décidant la retraite de nos troupes, et son retour au gouvernement était l'abandon des plans funestes que Montauban avait conçus et que la régence avait faits siens. Trochu répondit donc que ses désaccords avec l'empereur n'avaient jamais eu un caractère d'hostilité personnelle, que le retour de nos troupes sous Paris mettrait fin au dernier et au plus grand de ces dissentimens, que par suite il acceptait de défendre Paris, et dans Paris l'autorité de l'empereur. Il se montra désireux de ramener avec lui les 18 000 mobiles qui de Paris avaient été envoyés à Châlons. De l'avis de leur chef, le général Berthaud, ils ne pouvaient être employés en rase campagne, et le ministre venait d'envoyer l'ordre de les expédier comme garnisons dans diverses places du Nord. Au lieu de disperser ces 18 000 hommes dans des forteresses secondaires et où ils demeureraient peut-être inutiles, mieux valait les rendre à la ville qui verrait la bataille décisive, et qu'ils avaient le plus d'intérêt à défendre. Sans doute l'espoir d'accroître par ce don de joyeux avènement son crédit sur les Pari siens et de faire mieux accepter l'impérial embarras qu'il traînait à sa suite poussa aussi le général à solliciter cette mesure, comme l'espoir de se ménager un retour plus facile aux Tuileries poussa l'empereur à la consentir.

Il restait seulement à donner les ordres qui allaient consommer la renonciation de Napoléon III à l'autorité militaire et mar quer sa reprise du gouvernement. C'était le plus difficile : il cessait de désirer dès qu'il fallait vouloir. Il appela au secours de son inertie ses scrupules de souverain constitutionnel. Il n'avait pas le droit de résoudre seul ces questions, il allait en écrire au

conseil des ministres. Il fallut que le prince Napoléon fît mine de s'irriter, et poursuivît de retraite en retraite cette résolution qui se dérobait. N'était-il plus empereur? Il s'agissait de prendre la conduite des événemens au lieu de leur remorque, et il n'y avait que trop de temps perdu. Il fallait que le souverain fût le lendemain à Paris, pour cela que le général Trochu l'y précédât sur l'heure; porteur des décrets, le nouveau gouverneur les ferait contresigner par les ministres. Après quoi il emmena le général Schmitz, lui dicta les décrets, les présenta tout rédigés à l'empereur, qui mit au bas son nom. Le général Trochu les reçut et partit avec le mandat d'en assurer l'exécution.

A minuit il arrivait à Paris. Il se rendit chez le ministre de l'intérieur et demanda, pour les pièces dont il était porteur, le contreseing et une publication immédiate. M. Chevreau estima que le contreseing de résolutions militaires appartenait au ministre de la guerre, qu'elles étaient d'ailleurs d'importance à être communiquées d'abord à la régente; il résolut donc de les lui soumettre sans délai et, accompagné du général, partit pour les Tuileries à une heure du matin.

L'impératrice était déjà avertie, et déjà s'était prononcée sur le projet qu'il croyait lui apprendre. Instruite par une communication de l'empereur, elle avait aussitôt confié la nouvelle à Montauban, et dans la soirée, tandis que le ministre, par une dépêche où il se disait d'accord avec la souveraine, suppliait l'empereur de renoncer à ce retour, l'impératrice avait parlé elle-même. Elle devina qui venait d'inspirer à Napoléon III cet accès d'énergie, et son hostilité contre le conseil s'exaltant de son antipathie contre le conseiller, elle avait écrit : « N'oubliez pas combien son départ de l'armée en Crimée a pesé sur toute la carrière du prince Napoléon. » Cruelle et habile riposte, qui égarait une question de politique dans une question d'honneur et d'un seul coup frappait au point sensible deux hommes, puisqu'elle sommait le courage de l'un et niait celui de l'autre.

Aussi croyait-elle le péril conjuré quand il lui apparut, déjà immédiat et victorieux, en la personne de Trochu. Elle ne dissimula, dès les premières paroles, ni son irritation ni sa résistance : « Les ennemis de l'empereur, dit-elle, ont seuls pu lui conseiller le retour à Paris. Il n'y rentrerait pas vivant. » Lorsque le général lui soumit sa proclamation, rédigée en route et commençant ainsi : « L'empereur que je précède »... elle exigea la suppression de ces mots. Satisfaite sur ce point essentiel, elle ne s'opposait pas à ce que les autres mesures fussent présentées au visa de Montauban.

Celui-ci menaça d'abord de donner, au lieu de sa signature, sa démission. Non seulement Trochu obtenait un poste que le cabinet n'avait pas voulu lui confier, mais il ramenait les gardes mobiles de Paris, au mépris des ordres donnés par le ministre, son chef militaire; il revenait enfin pour servir des plans de campagne que le gouvernement avait repoussés. Mais, le premier feu jeté, Montauban comprit que se mettre, par un refus, en conflit ouvert avec l'empereur, c'était se fermer l'avenir, qu'en gardant le pouvoir il gardait mille moyens de traverser les mesures contraires à ses vues, et il signa.

Trochu avait essuyé avec calme ces manifestations de mauvaise humeur. Il les acceptait comme les petites épreuves dont il faut payer toujours l'honneur des grands devoirs, et il espérait par une courte patience user cette opposition. Le caprice passionné d'une femme ne saurait prévaloir sur une nécessité évidente; peu importait que l'empereur ne précédât pas l'armée à Paris, pourvu qu'il y revînt avec elle; le prince Napoléon, grâce auquel la résolution avait été prise, en presserait l'accomplissement. En effet, tant que le prince resta près de l'empereur, celui-ci persévéra dans la même volonté, et il l'exprimait encore le 19. Ce jour-là, il est vrai, son cousin le quittait, se rendant à Florence (1). L'Italie donnerait-elle le secours qu'elle avait fait espérer avant la guerre? L'instant était venu de le savoir, et par son alliance avec la maison de Savoie comme par ses sympathies connues pour la nation italienne, le prince Napoléon semblait le plus capable d'obtenir une réponse favorable. Mais son départ ne laissait pas affaissée et à l'abandon la volonté qu'il étayait. Lui absent, restait un conseiller plus dominateur et plus infaillible encore, l'ennemi, dont la marche, trop conforme aux prévisions de Trochu, avait continué durant nos journées inactives, et dont les succès, commandant à nos propres desseins, ne nous laissaient plus le choix entre plusieurs voies de salut.

II

Au début de la guerre l'ennemi avait trois armées concentrées sur notre frontière du Nord, de la Belgique à Lauterbourg. La première, sa droite, forte de 60 000 hommes sous Steinmetz,

(1) Le prince Napoléon a rapporté les paroles que lui adressa l'empereur au moment du départ :

« Tu ne me quittes que pour quelques jours; si ta mission ne réussit pas, tu me rejoindras. Les projets de Mac-Mahon sont bien arrêtés : l'armée se retire sous Paris par les places du Nord. C'est sous Paris que nous livrerons probablement une bataille décisive, et d'ici là tu seras de retour. » *La Vérité à mes calomniateurs*, p. 72.

avait pénétré en Lorraine par la bataille de Forbach. La troisième, sa gauche, forte de 120 000 hommes, sous le prince royal, avait envahi l'Alsace par les batailles de Wissembourg et de Frœschwiller. La seconde armée, son centre, sous Frédéric-Charles, forte de 170 000 hommes, suivait en arrière le mouvement des deux ailes pour les relier et, en cas de besoin, les secourir (1). La marche de la première armée avait refoulé nos corps sur Metz : après Frœschwiller la troisième armée perdit le contact de nos troupes, tant leur retraite fut rapide, et crut qu'elles aussi se retiraient sous Metz. Pour nous y suivre, ne pas se gêner dans leur marche en empruntant les mêmes routes, et arriver ensemble autour de la ville, les forces allemandes se dirigèrent sur la Moselle par une vaste conversion qui, amenant la première armée à hauteur de Metz, la seconde à hauteur de Pont-à-Mousson, la troisième à hauteur de Frouard, leur permettait à la fois de nous attaquer de front et de nous tourner par le sud. Dans ce mouvement la première armée, qui était le pivot, avait peu de chemin à parcourir pour atteindre Metz; mais, comme il ne fallait pas qu'elle se heurtât seule contre nos forces, elle dut régler son mouvement sur celui de la seconde, et surtout de la troisième, qui avait à parcourir la plus grande distance et à traverser la région difficile des Vosges.

Le 14 août, la conversion était achevée, mais la seconde armée encore à une journée de la Moselle, et la troisième à une journée de Nancy, quand la première armée, qui arrivait à l'est de Metz en face de nos troupes, les vit lever leur camp et commencer le passage de la Moselle. Si elles l'achevaient, tout le mouvement des troupes allemandes devenait inutile. Il fallait retarder notre retraite, et la première armée seule était à portée de le faire; mais, trop faible avec ses 60 000 hommes contre l'ensemble de nos forces qui montaient à 170 000, elle risquait d'être détruite. Voilà pourquoi Steinmetz le 14 août avait laissé franchir la Moselle à la plus grande partie de nos corps, avant d'attaquer les derniers, encore sur la rive droite. Parce que ceux-ci avaient tenu tête et gardé leurs positions, la bataille de Borny fut appelée un

(1) Les effectifs de ces trois armées devaient dépasser 100 000 hommes pour la première, 240 000 pour la seconde, et 160 000 pour la troisième. Mais au moment où le grand état-major ordonna la marche en avant, la concentration de tous les corps d'armée n'était pas encore achevée, et une partie de la IIIe armée restait détachée pour la garde du Rhin, de Bâle à Strasbourg. Dans leur marche elles laissèrent des corps d'observation ou de siège autour des places qu'elles dépassaient. Enfin elles diminuèrent par les combats. Ces vides furent comblés à l'aide des troupes nouvelles que leur envoyait régulièrement l'Allemagne, et de la frontière à Metz, à Sedan et à Paris, ces armées allèrent grossissant en nombre.

succès; elle n'était qu'une faute. Si les Français s'étaient éclairés sur les mouvemens de l'ennemi comme il se renseignait sur les nôtres, Bazaine aurait su que la première armée s'offrait seule à ses coups, mais que les deux autres étaient proches. Et au lieu d'accepter du hasard une rencontre, il aurait décidé ce qui valait mieux, du combat ou de la retraite. Tenait-il surtout à gagner Paris sans être inquiété, il fallait ne pas accepter la lutte, et continuer la retraite que la Moselle et les canons de la place suffisaient à couvrir. Croyait-il le combat inévitable ou avantageux, il fallait le livrer non pas avec une partie de ses corps, mais avec tous et mettre à profit, pour écraser l'adversaire, la supériorité du nombre, que pour la première fois nous avions. Par son combat défensif, Bazaine fit peu de mal à l'ennemi, il s'en fit beaucoup à lui-même, puisque Steinmetz, en nous attaquant en queue, nous a fait perdre un jour à combattre, un jour à reprendre notre ordre de marche, c'est-à-dire a enlevé à l'armée française toute son avance. Le 14 au soir la seconde armée allemande atteint la Moselle en amont de Metz, le 15 elle la franchit. Et le 16 au matin, après le départ de l'empereur qui se croit suivi, quand nos corps s'engagent sur la route de Verdun, l'ennemi n'est plus seulement derrière eux, mais devant eux; il barre la route de Verdun. Le choc entre nos troupes qui veulent passer et la deuxième armée qui veut les rejeter sur Metz est la bataille de Rezonville. Elle est un succès encore si la victoire consiste à garder le terrain sur lequel on a combattu; mais ici vaincre c'est s'éloigner. Un succès qui nous attache au sol est stérile; or la route de Verdun nous reste fermée.

Il y a bien, plus au nord, la route de Briey que l'ennemi n'occupe pas encore, et notre armée, en prenant dès le 17 cette voie, aurait chance de s'échapper. Elle sent que l'heure est décisive. Réconfortée par les preuves de vigueur qu'elle vient de fournir, elle attend l'ordre de marcher en avant; elle reçoit l'ordre de céder même le terrain qu'elle a gagné, et de prendre à l'ouest de Metz des positions « défensives ». Le motif est que, partie la veille de Metz, elle a besoin de se ravitailler en vivres et en munitions. Bazaine établit son armée le dos à la ville, la ligne de bataille tracée du sud au nord, par le 2e corps qui appuie sa gauche à la Moselle, prolongée par le 3e et le 4e, et terminée par le 6e à Saint-Privat : derrière le centre de cette ligne, la garde se masse en réserve. Cette journée du 17, au lieu d'assurer notre retraite, donne à la première armée allemande le temps de passer à son tour la Moselle, et de remplacer sur ses positions la seconde armée qui remonte vers le nord, le long de notre armée immobile. Le 18,

les Allemands attaquent à la fois toute notre ligne; la bataille de Saint-Privat commence. Mais tandis que le 14, à Borny, nos 170000 soldats en avaient devant eux 60000, que le 16 ils luttaient à Rezonville à nombre à peu près égal avec l'ennemi, le 18, il leur faut soutenir le choc de 230000 Allemands. Le point décisif est au nord de la bataille, à Saint-Privat, où la gauche ennemie et la droite française se disputent la possession des dernières routes qui restent libres encore entre Metz et la France. Les dispositions des Allemands sont prises en conséquence : des huit corps qu'ils mettent en mouvement, trois ont pour mission de contenir notre gauche, cinq sont destinés à enfoncer notre droite, et de ces cinq, trois concentrent leur effort sur l'extrémité de cette droite, Saint-Privat. De notre côté, à l'aile la plus menacée, Bazaine a mis le corps le plus faible en hommes et en artillerie, le 6e, et durant toute la journée, tandis que Canrobert lutte avec 26000 hommes et 66 canons contre 200 pièces et 80000 hommes, la garde impériale, malgré ses appels, ne vient pas à son secours. Par un prodige de ténacité, le 6e corps tient jusqu'au soir; mais alors, écrasé de feux et tourné, il cède le terrain : sa retraite découvre le flanc du 4e corps, et détermine un recul de toute notre droite. Reculer c'est abandonner la route de Briey, c'est livrer la dernière qui nous restât, celle de Thionville. L'armée française est cernée.

Alors et là seulement s'arrête cette grande évolution, combinée dès la frontière, commencée face au sud, continuée face à l'est, terminée face à l'ouest, où les Allemands ont fini par avoir entre eux et leur ligne de retraite l'ennemi et un grand fleuve, où ils ont osé, pour nous étreindre, étendre autour de nous leur armée comme un long serpent qu'un seul coup heureux eût suffi à couper ; le succès avait couronné un mouvement stratégique remarquable entre tous par les distances parcourues, les masses employées, l'audace du dessein, l'ordre de l'exécution, la vigueur des chocs, l'équilibre des vertus militaires qui avaient concouru à ce résultat.

Dès le lendemain l'état-major ennemi préparait de nouveaux succès. La troisième armée était, durant les dernières batailles, demeurée en réserve entre Nancy et Toul. A peine fut-il certain qu'on n'avait plus besoin d'elle autour de Metz, qu'elle reçut, le 19, l'ordre de poursuivre sa route vers Paris. Pour bloquer sous Metz nos troupes, dont l'élan offensif était brisé, il ne parut même pas nécessaire d'y maintenir les deux armées qui les avaient vaincues. La garde, deux corps, et deux divisions d'infanterie, au total 80000 hommes, furent enlevés à la seconde, et, sous les ordres du

prince de Saxe, devinrent une quatrième armée. Elle aussi devait par Verdun marcher sur Paris, et se reliant à celle du prince royal chercher et détruire au passage les corps français qui ne s'étaient pas jetés dans Metz et que les Allemands soupçonnaient de se reformer à Châlons. Les deux armées s'ébranlèrent aussitôt. Leur ordre de marche suffisait à indiquer qu'elles ne tenaient pas l'ennemi pour redoutable. Elles s'avançaient sur un front de 75 kilomètres, assez espacées pour vivre facilement sur le pays et utiliser à la fois beaucoup de routes. Mais elles marchaient couvertes par une cavalerie nombreuse et lancée assez au loin pour qu'elles eussent le temps de serrer leurs intervalles, si des forces françaises étaient signalées. Enfin M. de Moltke avait prescrit que la troisième armée gardât une avance d'une marche sur la quatrième, « de telle sorte que, si l'adversaire vient à faire tête, on puisse toujours l'attaquer de front et sur sa droite, et le refouler au nord de Paris. »

III

Si la régence, l'empereur, ni Mac-Mahon, ne connaissaient pas toute l'étendue de ces victoires et de ces menaces, ils en avaient assez appris pour deviner et craindre une partie de la vérité. Du 17 au 20 août, l'armée de Châlons avait attendu Bazaine, prête à se porter à sa rencontre si dans sa retraite, qu'on croyait commencée, il avait besoin de secours. Toutes les dépêches de Bazaine annonçaient ses combats, pas une sa marche; la dernière qu'on eût reçue, datée du 18, informait « d'une attaque dirigée par le roi de Prusse en personne, avec des forces considérables, sur tout le front de notre ligne. » Puis le télégraphe avait été coupé, et ce silence était une mauvaise nouvelle. Enfin, le 20, des coureurs ennemis étaient signalés à 40 kilomètres de Châlons et, derrière eux, deux masses allemandes qui, de la Moselle, s'avançaient sur la Marne.

Cette marche victorieuse chassait devant elle notre dessein de concentrer nos forces. Sage et facile au lendemain de nos premiers revers, il s'évanouissait dans ces revers nouveaux. Au lieu de nous réunir pour combattre, nous avions été contraints de combattre pour nous réunir. L'armée de Metz avait été arrêtée dans son effort pour gagner Châlons. L'armée de Châlons était moins capable encore de gagner Metz. Inférieure en effectifs et en valeur militaire à l'armée du Rhin, elle était menacée par des forces égales à celles qui avaient eu raison de cette armée. Le pressant intérêt des 120 000 Français rassemblés en Champagne était de ne pas attendre dans des plaines sans abri le choc de

240000 Allemands. La seule mission qui s'offrît désormais à notre dernière armée était la résistance sous les murs de Paris menacé.

Tel était le sentiment de Mac-Mahon prêt à marcher. Ducrot le remplaçait à la tête du 1er corps. Lebrun commandait, au lieu de Trochu, le 12e. Par une transaction entre ses préférences et celles du ministre, le maréchal consentit, le 21, à se porter d'abord sur Reims : son front serait couvert par le canal de l'Aisne à la Marne. Mais de là il était résolu à gagner la capitale, s'il n'apprenait pas avant vingt-quatre heures l'arrivée de Bazaine.

La marche sur Reims fut un affreux désordre. Il commença à Châlons où l'intendance, incapable de transporter les approvisionnemens accumulés sur ce point, laissa prendre aux soldats ce qu'ils voulurent et brûla le reste avec le camp, pour ne pas les abandonner à nos ennemis; il se prolongea durant l'étape de 40 kilomètres, trop longue pour des troupes mal entraînées et qui semèrent la route de traînards; il devint plus grand encore à Reims, où les soldats débandés pillèrent des trains de vivres. Ce spectacle était fait pour affermir le maréchal dans la pensée que, si Paris avait besoin de ses troupes, elles n'avaient pas moins besoin d'appuyer à de puissans ouvrages leurs masses encore sans cohésion.

Mais la stratégie des politiques n'est pas celle des généraux. A la nouvelle que Bazaine restait sous Metz et que les Allemands s'avançaient sur la capitale, une pensée unit les conseillers de la régence et domina tout : moins que jamais l'empereur pouvait rentrer à Paris. Y revenir poussé par l'ennemi, achever ses revers par une fuite, en abandonnant notre meilleure armée et « l'héroïque » Bazaine, c'était provoquer les justices sommaires de l'émeute : et elle serait irrésistible contre ce Napoléon dont les aigles auraient volé de défaite en défaite jusqu'aux tours de Notre-Dame. Pour l'empereur la route de Paris passait par Metz. Il ne s'agissait plus seulement de joindre Bazaine, mais de le délivrer : raison de plus pour marcher vers lui. Le ministre de la guerre fonda aussitôt un plan sur l'hypothèse que le prince royal et le prince de Saxe étaient trop loin l'un de l'autre pour se porter secours. Tandis que le premier suivait la route de Vitry et le second celle de Verdun, si l'armée française se dirigeait sur la Lorraine par des voies plus au nord, il lui serait facile de dérober sa marche au prince royal, de tomber sur le flanc droit du prince de Saxe, et d'écraser ses 80000 hommes avec 120000, avant que le prince royal eût le temps d'accourir. Ce premier succès nous ouvrirait la route de Metz. L'armée d'investissement, serrée entre

Mac-Mahon et Bazaine, et réduite à 160000 hommes contre près de 300000, devait être aussi battue. Et nos armées, ayant fait leur jonction par cette seconde victoire, n'auraient plus qu'à achever par une troisième le prince royal, pris entre elles et Paris et coupé de sa retraite.

Ce projet fut déclaré aussitôt un trait de génie par les politiques décidés à mesurer la valeur des conceptions militaires à la distance qu'elles mettaient entre l'empereur et les Tuileries. Le plan eût senti son grand capitaine si la première qualité d'un capitaine n'était pas de proportionner ses desseins aux troupes qui les doivent accomplir. Les résultats de cette manœuvre pouvaient être immenses, ses risques étaient plus vastes encore. Non pas, comme on l'a trop répété, parce qu'elle était une marche de flanc : nos troupes, de Reims à Verdun, et les troupes ennemies, de Metz à Paris, suivaient en sens inverse deux voies parallèles où le flanc droit des Français devait frôler le flanc gauche des Allemands ; à cet égard la condition des deux adversaires était égale. Mais en avançant sur Verdun les Français ne menaçaient pas la ligne de retraite des Allemands; en avançant sur Paris les Allemands coupaient la ligne de retraite des Français. Et le danger pour ces derniers était d'autant plus redoutable que leur route se prolongeait entre l'ennemi et la frontière nord, se rapprochait de cette frontière en s'avançant vers la Lorraine, que par suite l'ennemi, s'il nous tournait, pouvait nous acculer à la Belgique et nous fermer toute voie de salut. Pour hasarder une entreprise grosse de tels hasards, il aurait fallu une armée solide et un chef confiant dans le succès. L'armée de Châlons n'était pas cette armée, Mac-Mahon n'était pas ce chef. En pesant sur lui pour lui imposer un plan conçu hors de lui et loin de l'armée, le ministre de la guerre manquait aux règles les plus certaines du métier, car le juge souverain de ce qui est possible à des soldats est leur général, et il faut ou le croire ou le changer.

Loin que cette indépendance fût respectée, quand on connut les dispositions de Mac-Mahon, la politique vint le solliciter jusque dans son camp. L'homme qu'on avait appelé autrefois le vice-empereur et qui maintenant était plus encore, Rouher, se rendit le 25 août à Châlons. Les troupes et le maréchal étaient déjà en marche pour Reims, Rouher les suivit, et le soir rejoignit à Courcelles l'empereur et le maréchal.

Dans cette conférence, l'empereur, plus encore qu'à Châlons, fut un auditeur muet et passif. Depuis qu'il avait remis à Mac-Mahon le commandement de l'armée, il s'abstenait de toute ingérence dans les affaires militaires. Il ne voulait pas amoindrir,

fût-ce par un avis, la liberté du maréchal, et s'en tenait d'autant plus à ce scrupule que son inertie y trouvait son compte. C'est donc le maréchal que l'homme d'État avait à gagner. Il exposa que l'abandon de Bazaine enlevait à l'empire ses dernières chances, que le retour de Napoléon III à Paris serait le signal de la révolution, que dans cette situation désespérée l'entreprise même hasardeuse sur Metz devenait la plus sûre, et que la véritable témérité serait de tout perdre pour n'avoir voulu rien risquer.

A ces instances politiques, Mac-Mahon opposa ses raisons militaires. Il dit que, responsable envers la France de nos dernières forces, il n'avait pas le droit de les compromettre dans une aventure où les mauvaises chances l'emportaient trop sur les bonnes. Il conclut en annonçant qu'il prendrait, le surlendemain 23, la route de Paris. Le ton avec lequel ces derniers mots furent dits marquait une résolution définitive et ne permit pas à Rouher d'insister.

Il se rendit de bonne grâce. Avec cette souplesse de talent qui lui permettait d'entrer comme chez lui dans les idées des autres, il parut acquis au retour à Paris et seulement soucieux d'en atténuer les périls. Pour cela il priait que, du moins, l'empereur ne rentrât pas à Paris avant l'armée. Il ne cacha pas que le général Trochu, nommé gouverneur sans l'aveu des ministres, n'inspirait pas à tous une égale confiance. Il importait que cette cause de conflit disparût; d'ailleurs, l'intérêt de la défense exigeait qu'un seul homme commandât dans la place et autour d'elle. On pourvoirait à cet intérêt en confiant, avec le titre de généralissime, toute l'autorité militaire au maréchal Mac-Mahon. L'Empereur ne fit pas d'objections, non plus que le maréchal. Rouher rédigea aussitôt les décrets et proclamations nécessaires. Impuissant à décider le mouvement vers Metz, il regagna Paris après avoir mis la dernière main au retour qu'il était venu combattre. Il rentrait de Courcelles comme Trochu de Châlons, chargé d'annoncer l'armée, le souverain, et porteur des ordres qui préparaient ces événemens. Mais il n'avait pas perdu toute sa cause, puisque, cette fois, Trochu du moins se trouvait écarté.

Le lendemain 22, Rouher fit connaître au conseil de régence les résultats de son voyage. Mais la régence s'était familiarisée avec l'insoumission. Elle répondit aux ordres de l'empereur par la dépêche suivante : « Le sentiment unanime du conseil, en l'absence de nouvelles du maréchal Bazaine, est plus énergique que jamais. Ni décret, ni lettre, ni proclamation ne doit être publié. Un aide de camp du ministre de la guerre part pour

Reims avec toutes les instructions nécessaires. Ne pas secourir Bazaine aurait à Paris les plus graves conséquences. En présence de ces désastres il faudrait craindre que la capitale ne se défendît pas. »

Cette insistance était superflue, et la régence, au moment où elle combattait encore, venait déjà de triompher. Dans son entretien avec Rouher, le maréchal n'a pas faibli, mais il a épuisé sa force de résistance. Étranger aux partis, il ne peut mesurer les périls dont on le menace. Mais l'homme qui les prédit est le serviteur le plus renommé de l'empire, et vient, avec l'autorité d'un passé heureux et fort, apporter au présent désemparé un suprême avertissement. Lui, soldat, en dirigeant ses troupes où l'intérêt militaire les appelle, va peut-être achever la ruine d'un régime auquel l'attachent une longue fidélité, des victoires communes, les récompenses obtenues, l'horreur instinctive de la démagogie. Le trait est enfoncé, il le traîne avec lui. Il voudrait désormais concilier ce qu'il sait être l'intérêt militaire et ce qu'on lui affirme être l'intérêt politique. Il a cessé d'être l'homme d'un seul devoir.

C'est alors que, le 22 au matin, parvient à Reims une dépêche écrite par Bazaine le 19, au lendemain de la bataille de Saint-Privat. Bien qu'il n'avouât pas sa défaite, il indiquait les positions de l'armée rejetée sous le canon des forts, il disait la « fatigue » de ses troupes après des « combats incessans » et annonçait que l'ennemi allait « tâter la place de Metz ». Il achevait par ces mots : « Je compte toujours prendre la direction du nord et me rabattre ensuite sur Montmédy, sur la route de Sainte-Menehould et de Châlons, si elle n'est pas fortement occupée. Dans ce cas, je continuerai sur Sedan et sur Mézières pour gagner Châlons. »

Laissé à l'équilibre ordinaire de son bon sens, Mac-Mahon aurait lu dans cette dépêche que Bazaine n'était ni libre de ses mouvemens, ni sûr de ses projets, et que sa sortie, toujours annoncée, ajournée toujours, devenait moins probable que jamais. Mais Mac-Mahon cherchait sans se l'avouer un motif de marcher vers Bazaine. Il se persuada que cette dépêche lui apportait ce motif, que Bazaine l'appelait à un rendez-vous certain, était déjà en route, que le devoir commandait de se porter à sa rencontre, et que pour le joindre il fallait marcher vers Montmédy. Aussitôt, en homme impatient d'échapper aux incertitudes par un fait accompli, il donna ses ordres de mouvemens et les annonça au ministère. La dépêche que la régence lui envoyait pour le pousser vers Bazaine et la dépêche où il annonçait sa marche vers la Lorraine se croisèrent sur les fils. Pour la seconde fois la régence avait empêché le retour du souverain et de l'armée à Paris.

IV

Personne n'était aussi atteint par ces résolutions que le général Trochu. Tout Français avait le droit de les déplorer comme un malheur public : pour le général elles étaient en outre une injure personnelle. Elles lui préparaient une part de dupe et de complice dans les désastres qu'il avait prédits et cru prévenir.

A Châlons il s'était engagé à défendre l'empire, Paris et la France. Mais, certain que le seul moyen de sauver l'empire était de vaincre l'Allemagne, et que la seule chance de la vaincre était à Paris, il avait vu dans sa triple tâche une mission unique. Quel réveil d'un noble rêve! Dès la première heure, il avait été accueilli par la régence en importun. L'empereur, dont la présence devait mettre chacun à sa place, n'était pas venu malgré les conventions faites. L'armée enfin s'éloignait pour se perdre en Lorraine. Il ne restait au gouverneur de Paris que le devoir odieux de défendre contre la colère publique un gouvernement acharné à sa propre perte par la folie de ses fautes, et le devoir honteux de présider à la capitulation de la capitale sans défense.

Pour échapper à l'amertume de ce présent et au deuil de cet avenir, Trochu avait une ressource : se démettre. Il le pouvait sans défection, puisque l'empereur, en manquant à ses promesses, enlevait au général le moyen de tenir les siennes. Un homme soucieux de son ambition ou de son repos eût renoncé à une fonction devenue un piège. Mais disparaître n'était sauver que soi. Trochu pensa qu'il avait mieux à tenter, qu'il était en droit de ne pas consentir à cette sorte de vol fait aux engagemens pris, à sa gloire, surtout au salut du pays; que les résolutions contraires et les incertitudes où n'avait cessé de flotter Mac-Mahon laissaient encore des chances à un retour de sagesse avant la catastrophe; que son devoir à lui était d'aider à ce nouveau changement, que le poste où il était placé était une influence, et qu'il n'avait pas droit de la livrer. Il résolut donc de garder sa charge, et d'employer l'autorité qu'elle lui donnait à combattre les desseins militaires de la régence.

Or, pour soutenir non seulement sa cause, mais lui-même, agent révocable, malgré le mauvais vouloir du gouvernement, il avait une seule force, celle qui l'avait élevé, l'opinion. Par une marche inverse à celle de la régence, qui mettait ses plans de campagne au service de sa politique, le général fut donc conduit à appeler la politique au secours de ses projets militaires.

La proclamation par laquelle il s'était annoncé, le 18, aux

Parisiens, avait été reçue avec une ardente sympathie. Dès le surlendemain, quand il vit que, malgré l'investissement de Metz et la marche des Allemands sur la capitale, la régence persistait à éloigner de Paris notre dernière armée, il résolut de définir avec éclat, pour l'enseignement de la population et du gouvernement, les devoirs qu'il avait acceptés et le rôle qu'il ne consentirait pas à remplir. Sous prétexte d'expliquer un mot de sa proclamation que le *Temps* avait discuté, il envoya à ce journal un exposé de principes. Paris et le gouvernement pouvaient compter sur lui, tant qu'il s'agissait de défendre contre l'envahisseur la nation et l'empire compromis ensemble par la défaite. Mais il n'entendait pas devenir au profit de la dynastie, si par sa faute elle achevait sa ruine et la nôtre, le geôlier ou le bourreau de la capitale. « L'idée de maintenir l'ordre par la force de la baïonnette et du sabre, dans Paris livré aux plus légitimes angoisses, me remplit, osait-il écrire, d'horreur et de dégoût. » Ni le public ni le gouvernement n'étaient préparés à ce langage ; ils l'écoutèrent d'une oreille bien différente. Les hommes de liberté et de révolution accueillirent avec transports cette merveille d'un soldat qui n'aimait pas la force. Les ministres comprirent que ces paroles étaient un encouragement, volontaire ou non, au désordre.

On le lui marqua dans le Conseil, on le somma de montrer ses armes contre l'émeute, à laquelle il avait promis de laisser le sabre et la baïonnette au fourreau. Blessé du ton et de l'insistance, il se contenta de répondre qu'il connaissait son devoir et le saurait remplir. Puis, prenant l'offensive à son tour, il déclara que si l'on redoutait l'émeute il fallait ne pas la préparer par des fautes, que l'empire était à la merci d'un désastre militaire, qu'envoyer l'armée de Châlons à Metz était l'envoyer à sa perte, et qu'au lendemain de sa défaite nulle force au monde ne contiendrait la révolution. Comme il arrive d'ordinaire, les explications amenèrent les malentendus. On lui demandait du dévouement, il ne montrait que de la clairvoyance : on s'irrita d'avoir, au lieu du défenseur qu'on cherchait, un conseiller dont on n'avait que faire. De là le désir de s'en débarrasser s'il était possible, et la tentative faite à Courcelles par M. Rouher. Quand, le 23, Trochu apprit que l'armée ne revenait pas, il sentit toute l'amertume de l'abandon : il l'avait éprouvée déjà quand le corps de Douay, qu'il aurait voulu retenir, avait traversé Paris sans s'y arrêter. Derrière les remparts non encore armés, il avait pour toute garnison les 18 000 mobiles ramenés par lui et qu'il commençait à peine à discipliner. Il eut peur que cette misérable réserve elle-même lui fût prise et jetée de nouveau dans le gouffre où il voyait tomber toutes nos

forces. Pour garder du moins cette garnison, il publia le 23 un ordre du jour aux gardes mobiles, où il leur disait : « Votre droit est de rester à Paris. » Tel est le redoutable enchaînement des conflits, et voilà comment la passion pour une cause bonne inspire des actes qui ne le sont pas. Moins que personne un chef militaire devait reconnaître à des soldats le droit de choisir où il leur plaisait de combattre. Le gouvernement, qui eut raison de blâmer cette atteinte portée à la discipline, se trompa à son tour sur les motifs qui avaient décidé le général. Où il y avait eu une erreur de jugement, il crut à un vice de caractère, et, parce que Trochu, en rendant désormais impossible le départ des mobiles, avait acquis parmi eux une enthousiaste popularité, on soupçonna que son seul but avait été de l'obtenir.

Une autre circonstance accrut le même soupçon. La loi du 10 août sur la garde nationale portait que les bataillons anciens conserveraient leurs cadres et que dans les nouveaux seulement les grades seraient conférés par l'élection. Mais dès qu'à Paris ces scrutins commencèrent, les officiers qui tenaient leur grade du gouvernement offrirent leur démission. Le gouvernement la refusa, les officiers supérieurs convinrent de s'en remettre à l'arbitrage de Trochu. Le gouvernement fut fort irrité d'apprendre que, d'accord avec le général, la démission de ces officiers devenait définitive. Trochu fut accusé d'avoir désorganisé les 60000 hommes de l'ancienne formation qui, avec leurs officiers nommés par l'empereur, étaient dans Paris une force conservatrice, et d'avoir livré tous les grades à la confusion révolutionnaire du suffrage. Il n'avait pu croire que, par son conseil, il fortifierait la garde nationale, quel avait été son but, sinon d'affaiblir le gouvernement? Les réponses ne manquaient pas au général : il ne s'était pas prononcé sur le meilleur mode de conférer les grades, il n'avait pas adhéré au système de l'élection : seul le gouvernement, par la loi du 10 août, avait adhéré à ce détestable principe. La prétention de limiter le mal aux nouveaux bataillons était puérile : si l'élection était un mal, pourquoi l'avoir consentie? si elle était un droit, comment priver de ce droit les deux tiers de la garde nationale? En n'osant pas maintenir à l'autorité militaire la nomination des nouveaux officiers, on avait moralement destitué les anciens officiers que l'autorité militaire avait choisis. Le général n'avait eu qu'à reconnaître l'évidence de ces faits; il avait dû convenir que les anciens officiers, n'ayant plus l'autorité, avaient raison d'abandonner le grade. Si pour les remplacer il fallait recourir au vote, la faute n'était-elle pas tout entière à ceux qui avaient consacré par la loi ce détestable moyen? Mais

tous les argumens étaient étouffés et comme démentis par les acclamations de la garde nationale. Imbue de préjugés alors communs sur la vertu du suffrage et contre l'esprit militaire, elle acclamait précisément le général d'avoir préféré aux vieux procédés de hiérarchie militaire le vote émancipateur, d'avoir par là rétabli la dignité du soldat, assuré l'aptitude des chefs, et prévu la constitution nécessaire de l'armée à venir : elle lui savait un gré enthousiaste de tous les sentimens qu'il n'avait pas. Et la régence jugeait les intentions de Trochu sur le témoignage de ces admirateurs, satisfaite qu'il protestât, afin de l'accuser par surcroît d'hypocrisie.

Le gouvernement croyait suivre à la trace la marche d'une ambition menaçante. Dès son premier manifeste, cet adversaire avait préparé sa popularité par la flatterie, sa lettre au *Temps* était un encouragement aux troubles de la rue; par son ordre du jour aux mobiles il s'était assuré une troupe dévouée à lui seul; il avait enfin gagné à sa personne la garde nationale. Chacun de ses actes désarmait et isolait la régence. Et force était de le subir à cause de cette popularité même : Paris n'eût pas permis qu'on touchât à son idole, et toute tentative de la régence pour le révoquer ferait éclater sur l'heure la révolution qu'il préparait. Si on ne pouvait le mettre hors de son poste, on pouvait du moins l'y enfermer. Non seulement il cessa d'être associé aux projets, à l'action générale, mais on empiéta sur ses attributions spéciales, et le ministre de la guerre commença à donner dans Paris des ordres militaires, comme s'il n'y eût pas eu de gouverneur.

L'offense de ces procédés et de ces soupçons tombait sur l'homme le plus fier de sa valeur morale, et le plus jaloux d'être respecté. Il eût cru s'abaisser en se justifiant. L'injure faite à son caractère devint à son tour son grief amer contre la régence et ses conseillers. On le tenait à l'écart, il s'y mit lui-même plus encore. Il laissa vide dans les conseils du gouvernement la place qui lui avait été réservée, se contenta de revendiquer avec hauteur contre les usurpations des droits militaires de sa charge. Presque toutes ses journées se passaient aux remparts, dans les forts, sur les positions qu'il voulait ajouter à l'ensemble de nos défenses; là, maître de sa volonté, il l'employait à hâter l'armement des ouvrages, la seule œuvre qui fût en son pouvoir, en attendant des soldats. Le soir, il rentrait au Louvre, où l'ancien ministère d'État était devenu son quartier général. Les hommes politiques, les curieux de nouvelles, les rêveurs de projets, ceux qui dans les malheurs publics cherchent une direction ou veulent la donner, ceux que la renommée attire, l'attendaient en foule. Loin de se soustraire à

eux, il les accueillait sans difficulté, sans choix et sans lassitude. A tous il répétait ses angoisses, expliquait la folie de la marche sur Metz. Ainsi il avait fait deux parts de sa vie, consacrant l'une à préparer la défense et l'autre à prédire la défaite.

Comme il ne s'inquiétait ni de ceux à qui il parlait, ni de leur discrétion, il parut à plusieurs qu'il en manquait lui-même, et ceux dont il combattait les plans eurent prétexte pour condamner l'intempérance de parole qui n'était jamais lasse de verser à Paris le découragement. Trochu ne se lassait pas parce que, par sa parole, il suivait sa grande pensée, son idée maîtresse: former une opinion publique et contraindre par elle le gouvernement à ramener l'armée vers la capitale. Plus ses auditeurs étaient nombreux et capables de redire ses entretiens, plus il servait sa cause. Doué d'ailleurs comme peu d'hommes pour répandre à la fois la clarté et la passion, l'orateur ne pouvait être insensible à cette conquête quotidienne des esprits, ses succès l'attachaient à sa mission : nous sommes toujours fidèles aux devoirs qui se trouvent d'accord avec nos goûts. Et cet accès ouvert, cette condescendance empressée, cette propagande infatigable ne furent pas vaines. Écartée jusque-là des combinaisons militaires comme de mystères trop élevés pour son entendement, habituée au silence dédaigneux de ceux qui portent l'épée, la foule fut étonnée et ravie qu'un général célèbre conversât avec elle, se montrât soucieux de la convaincre, et tînt pour ainsi dire avec elle son conseil de guerre. Plus encore que l'éloquence de Trochu, alors dans sa nouveauté et par suite dans toute sa puissance, la flatterie inconsciente du général pour la prétention des Français à juger des choses militaires, acheva la conquête de Paris. Et chaque jour les hommes de toute condition qui sortaient du Louvre, persuadés par lui, portaient dans toute la ville les échos de sa pensée et de ses colères et de ses angoisses : Paris, d'abord passionné pour la délivrance de Bazaine, devint contraire à l'expédition sur Metz.

Mais ce mouvement d'opinion irritait la régence et ne la soumettait pas. L'effort de Trochu détruisait seulement la confiance du pays dans les opérations qui se poursuivaient. Des trois hommes que le pays avait salués comme ses libérateurs, l'un, cerné, attendait lui-même un secours, les deux autres dépensaient toute leur énergie à se faire obstacle. Au commencement de la campagne le désordre avait été l'absence de volonté : maintenant aux volontés absentes avaient succédé les volontés contradictoires et une autre forme d'anarchie militaire.

V

Cette querelle publique, les retards apportés par elle aux mouvemens de notre dernière armée, l'agitation qu'elle entretenait dans Paris, l'angoisse qu'elle avait étendue sur toute la France ne pouvaient laisser insensibles les élus du pays.

La Chambre avait en effet conscience de ce désordre et désir d'y porter remède. Le désaccord entre les autorités militaires l'autorisait à se faire elle-même un avis, et à tenter le rôle d'arbitre. Son dévouement même, resté sincère pour l'empire, la poussait à agir, car elle se rendait compte que, pour sauver la dynastie, il fallait vaincre, et que, pour ne pas compromettre les dernières chances de nos armes, il fallait rendre à la direction de la guerre l'unité. Quand ces députés se demandaient où serait le meilleur emploi de cette armée que Montauban poussait obstinément à Metz et que Trochu rappelait désespérément à Paris, leur enquête s'éclairait de graves indices. Ils savaient que le sentiment à peu près unanime des généraux était pour le retour sous les murs de la capitale, que l'empereur avait employé à décider ce retour les derniers restes de son énergie, que Mac-Mahon; laissé à lui-même, n'avait pas une autre pensée. Si bien que Trochu, isolé dans le gouvernement, était l'interprète de l'opinion militaire, et que Montauban, s'il avait l'appui de la régence, représentait une opinion isolée dans l'armée, et qui tirait toute sa force d'un pouvoir tout politique. Quand ils consultaient l'homme d'État auquel ils se fiaient davantage, M. Thiers se prononçait comme les chefs de l'armée, comme l'empereur, pour le retour à Paris. Quand ils s'interrogeaient eux-mêmes, leur bon sens répondait que la marche vers Paris, étant la plus prudente, était la seule sage. Ils se sentaient donc acquis aux idées militaires du général Trochu. Cette préférence s'affirma plus à mesure que le péril de la marche vers la Lorraine devint plus grand et plus proche. Et puisque une volonté politique tenait en échec le salut de l'armée, il leur apparaissait que le remède serait de donner au général Trochu, par un changement politique, la prépondérance dans le gouvernement.

Si aux bonnes intentions ils eussent joint l'indépendance, voir le salut et l'assurer aurait été l'œuvre du même instant. Il était dans leur droit de renverser le ministère et de guider le choix de la régence vers l'homme qu'ils préféraient. Mais ici apparut la vanité de la prérogative parlementaire entre les mains de ces députés : user de leurs droits était au-dessus de leurs forces.

Entrés pour la plupart dans la Chambre sous le gouvernement absolu, instruits durant de longues années à croire que la politique intérieure et extérieure appartenait au domaine privé de l'empereur, l'esprit de soumission continuait à dominer en eux. Ils n'avaient jamais renversé que le ministère Ollivier, et, quand ils se croyaient sûrs de ne pas déplaire par ce vote à la régente, ils avaient accueilli le cabinet Montauban dès qu'il fut consacré par la faveur de la souveraine, et tant que cette faveur le protégerait, ils n'étaient pas hommes à se révolter, en le renversant, contre la volonté impériale, leur suprême loi. L'exercice de leur pouvoir parlementaire leur paraissait une usurpation sur la prérogative de la couronne. Moins encore eussent-ils osé imposer de cette sorte un plan militaire, c'est-à-dire intervenir en maîtres dans la question la plus étrangère à la compétence des parlemens. Moins encore eussent-ils imposé à l'impératrice le choix d'un homme qu'elle avait écarté déjà, c'est-à-dire préparé à elle une humiliation si elle acceptait, à eux-mêmes une lutte contre leur souveraine si elle résistait.

La crise publique, légale et efficace, qui pouvait porter Trochu où ils le désiraient, effrayant leurs scrupules, ils se heurtèrent à une difficulté autrement redoutable : changer la conduite du gouvernement sans changer les personnes. Tel était bien le vœu de la Chambre, et il trouva son interprète principal dans le président même du Corps législatif, M. Schneider. Des succès industriels assez importans pour paraître une victoire du travail national l'avaient porté à sa haute fonction. La nature de son esprit et de ses travaux ne l'avait pas instruit à s'immobiliser dans le culte de théories inflexibles, mais le disposait à plier, avec le dédain des hommes pratiques pour les principes absolus, ses idées à la puissance des faits. Il avait une intelligence commerciale de la politique, et considérait l'opinion comme une clientèle que les gouvernemens doivent satisfaire assez adroitement pour ne pas y perdre et assez vite pour ne pas la perdre. Nul n'était mieux en état d'observer à la fois la Chambre, puisque sa charge lui fournissait chaque jour l'occasion de tâter le pouls aux partis, et le gouvernement, puisque cette charge l'avait fait convier aux séances du conseil. Il vit d'une part que la Chambre, si opposée fût-elle au plan militaire du gouvernement, ne changerait pas le cabinet. Il vit d'autre part que dans le cabinet on n'était pas unanimement acquis à ce plan militaire. M. Jérôme David surtout se montrait peu confiant dans la marche vers la Lorraine; sa qualité d'ancien officier et son dévouement à l'empire donnaient une double importance à son opinion, et ainsi dans le ministère même étaient en réserve

une chance et un chef pour un changement de conduite. Pourquoi l'opinion de la Chambre, ne menaçant pas le cabinet dans sa durée, ne fournirait-elle pas à la minorité des ministres le point d'appui pour une évolution du gouvernement? Le cabinet, pas plus que la Chambre, ne pratiquait les mœurs parlementaires; les membres du conseil privé, qui n'étaient pas ministres, pesaient sans cesse de leur présence et de leurs volontés sur les délibérations du Conseil. Le Parlement n'avait-il pas plus d'intérêt et plus de droit à obtenir quelque place dans cette assemblée de gouvernement? Puisque séance était accordée au président du Corps législatif, elle pouvait être concédée à d'autres députés. Et le jour où quelques-uns, choisis par la Chambre, seraient associés, dans cette collaboration intime, à la conduite des affaires, ils pourraient, sur l'affaire capitale, la marche de l'armée, changer la minorité du Conseil en majorité.

La confidence de ces pensées fut faite par M. Schneider à des députés qu'il prit pour échos, et l'idée qu'il fallait associer le Parlement aux délibérations du pouvoir conservé et fortifié par ce concours conquit toute la majorité. L'opposition ne sut pas un moindre gré à M. Schneider de son attitude; il employa son crédit nouveau sur elle à obtenir qu'elle ne troublât pas, par d'inutiles attaques contre le ministère, le mouvement d'opinion créé dans la Chambre. La gauche, qui avait mis son espoir dans une action parlementaire, saisit l'occasion de créer un accord avec la majorité, durant cette période ne poussa pas à fond la guerre au gouvernement, et se consacra à chercher aussi le moyen le meilleur de soumettre le ministère à l'influence de la Chambre. Le désir et la difficulté de trouver donnèrent naissance aux combinaisons les plus multiples, les plus inattendues; elles ne cessèrent d'être jusqu'au dernier jour de l'empire le souci des groupes, la rumeur des couloirs et la chimère des esprits. Car l'œuvre était contradictoire de chercher des mesures à la fois assez efficaces pour imposer au gouvernement l'abandon de son dessein principal et assez modestes pour ne pas soulever son hostilité. L'énoncé de cette double condition aurait dû éclairer sur la vanité des projets. Et toutes les fois que ces projets apparurent à la tribune, il ne resta rien d'eux, sinon le témoignage du néant où tombent les assemblées quand la crainte de déplaire au pouvoir l'emporte en elles sur le désir de sauver leur pays.

Le 22 août, jour où se décidait la marche sur Metz, fut un de ces jours. Le gouvernement venait de nommer un conseil de défense, composé de généraux et chargé de hâter à Paris la mise en état de l'enceinte et des ouvrages. La motion fut faite à la Chambre que le Parlement se fit représenter dans ce conseil

par neuf membres. Elle était signée par M. de Kératry, homme d'opposition, mais d'une opposition plus bruyante que haineuse, connu pour avoir voté la guerre, et que ce lien rapprochait de la majorité, ancien officier et, à ce titre, uni par des rapports personnels à M. Jérôme David. Le projet fut soutenu comme un moyen de manifester l'union de l'armée et du pays en face de l'étranger. Cette proposition d'apparence sentimentale était en réalité un coup de parti. On savait combien il est difficile à un gouvernement de se refuser aux mesures même inutiles, même embarrassantes, que le patriotisme semble inspirer; on espérait que, par crainte de blesser la dignité de la Chambre et par confiance dans ses sentimens politiques, la régence ne mettrait pas obstacle à cette élection, ne se doutant pas même de ce qu'elle cédait. Or le conseil de défense avait à sa tête le gouverneur de Paris; composé par Montauban, il n'offrait pas de prises à Trochu, qui le présidait, mais ne l'inspirait pas. Si la Chambre par son vote introduisait dans ce conseil neuf membres acquis aux idées militaires du général, elle en changeait l'esprit; Trochu pourrait en obtenir un vœu formel qui rappelât Mac-Mahon à Paris; la régence n'oserait s'obstiner contre la volonté, devenue solidaire, de l'armée et du Parlement. Tout réussit d'abord comme les députés l'espéraient. Le ministère se tut, le projet fut pris en considération, tous les commissaires nommés pour le transformer en projet de loi se trouvèrent favorables et élurent pour rapporteur M. Thiers. Mais ces indices avaient donné l'éveil au gouvernement. Il déclara s'opposer à la mesure. Cela suffit. A la seule menace d'un conflit, la Chambre abandonna son dessein déjà à moitié réalisé. Elle voulait lier doucement le pouvoir par surprise et durant son sommeil sans lui faire violence. Tout ce que le gouvernement concéda fut d'introduire dans le conseil de défense cinq députés ou sénateurs, mais choisis par lui seul, et parmi eux il promettait de nommer M. Thiers. Cinq membres nouveaux, même partisans de Trochu, ne suffisaient pas à changer la majorité du conseil, et en fait, sauf M. Thiers, tous ceux qui furent nommés étaient acquis aux projets de Montauban. Cet effort parlementaire aboutit à un seul résultat : M. Thiers, mis en état de connaître mieux les nouvelles de la guerre, pouvait renseigner vite et plus sûrement la Chambre sur les périls de cette aventure qu'elle déplorait et qu'elle laissait s'engager.

Mac-Mahon se mit en marche le 23 au matin. Entre Montmédy et Reims il y a quatre petites étapes. Le 23, le prince de Saxe était à hauteur de Clermont-en-Argonne, le prince royal à hauteur de Saint-Dizier en Champagne, séparés l'un de l'autre par deux étapes, et le premier placé à deux, le second à quatre étapes de Montmédy.

Que les Allemands apprissent le mouvement des troupes françaises à l'heure même où il commençait, le prince de Saxe pouvait précéder les Français à Montmédy, le Prince royal y arriver en même temps qu'eux : en ce cas nous n'avions rien à espérer. Mais que l'ennemi ignorât deux jours la marche des Français, le prince de Saxe seul les pouvait joindre, et ils avaient deux jours pour le battre avant qu'il pût être joint lui-même par le prince royal. La première condition du succès était donc que le maréchal dérobât sa marche. Une dépêche concertée entre lui et le ministre de la guerre annonçait la retraite sous Paris : on la fit intercepter par les Allemands. Le stratagème réussit, et le 25 au soir les deux armées ennemies occupaient un front toujours aussi vaste et toujours tourné vers Paris.

La seconde condition de succès était que notre marche fût rapide. Afin que l'armée ne fût pas retardée par l'obligation de pourvoir à sa subsistance, Mac-Mahon avait ordonné que les troupes porteraient avec elles quatre jours de vivres. Mais dès le soir de la première étape, il apprit que deux corps sur quatre n'avaient pas reçu les distributions prescrites et n'avaient pas à manger. Pour les ravitailler il fallait se porter sur un centre d'approvisionnemens : le plus voisin était Rethel, et pour gagner Rethel il fallut s'écarter de la route droite. Ce détour et le ravitaillement occupèrent toute la journée du 24, en partie celle du 25. Et le soir du 25, quand nous aurions dû toucher la Meuse, l'ennemi, par les rapports de ses reconnaissances et par des renseignemens venus de Belgique, apprenait notre marche et devinait notre but.

Sur ces indices, il résolut aussitôt ce qu'il avait à faire. Le prince de Saxe allait, avec la quatrième armée, regagner la Meuse, s'établir sur la rive droite, border le fleuve, en défendre le passage aux Français, et traîner en longueur, tandis que le prince royal avec la troisième armée, tournant au nord, s'avancerait à marches forcées pour tomber sur notre flanc et sur nos derrières. Quelques heures suffirent à régler l'ensemble et le détail de cette immense manœuvre, et le soir même les ordres d'exécution étaient envoyés pour qu'elle commençât dès le lendemain matin. Tandis qu'un élan ordonné et sûr pousse ces troupes dans leur direction nouvelle, notre armée se traîne vers l'Argonne. Comme sa marche l'expose à être attaquée même en queue, elle est obligée de garder au milieu de ses colonnes les bagages, qui d'ordinaire suivent les troupes ; ils encombrent les routes, ralentissent l'allure. La pluie, qui tombe depuis le départ de Reims, détrempe le sol et les énergies : le 26, certains corps ne font pas plus de 12 kilomètres. Le même jour, le prince de Saxe atteint la Meuse, et les vedettes du prince royal paraissent aux portes

de Reims. Déjà se dessine le double mouvement de cette tenaille, qui s'ouvre pour enserrer, de loin d'abord, les forces françaises, et peu à peu se fermera sur elles.

Ces nouvelles annonçaient à la Chambre que désormais les heures étaient comptées où l'on pourrait encore rappeler l'armée. L'urgence tragique des événemens porta le 27 à la tribune, pour la seconde fois, le vœu de la majorité. Son interprète était l'homme le plus propre à calmer les alarmes du gouvernement le plus jaloux. M. Latour-Dumoulin s'était fait une originalité en osant dire haut, le premier, ce que tout le monde à peu près avait pensé tout bas avant lui; une réputation d'indépendance en réclamant les mesures que le pouvoir était déjà prêt à consentir; enfin une autorité en paraissant inspirer les réformes qu'il avait seulement flairées. Il jouait dans le monde politique le rôle d'un opposant officieux, et on le savait incapable de rien vouloir qu'avec l'empire, par l'empire, et dans l'intérêt de l'empire. Il fit la motion que le Corps législatif nommât un comité de cinq membres pour assister le gouvernement. Assez peu nombreux pour ne rien imposer aux ministres, mais toujours maître d'en appeler de leurs résolutions à la Chambre qui l'aurait élu, ce comité imposerait par la menace du conflit sa volonté et les idées de Trochu. Ridicule espoir de conduire le gouvernement par la crainte d'une crise que la Chambre était décidée à ne pas ouvrir! Inexcusable naïveté de croire que, dégagé de cette crainte, le gouvernement accepterait la présence de cinq députés dans les conseils! Incohérent projet où le ministre de la guerre trouvait le droit de donner à la Chambre une leçon de politique! Il lui fut facile de montrer que la proposition ne laissait plus son rôle à l'exécutif, et changeait, par une usurpation, le rôle du législatif; il défendit la Constitution, la séparation des pouvoirs, et, raison suprême, posa la question de cabinet. Dès qu'il fallut combattre le pouvoir, même pour les intérêts les plus chers, la Chambre les déserta. A ce moment où sur sa tête pendait déjà le désastre, après avoir essayé de tendre un fil d'araignée sur la route de l'avalanche, elle eut conscience d'avoir fait selon ses forces et cessa d'agir.

Le même jour, l'armée, abandonnée à sa perte par les représentans du pays, sembla résolue à se sauver tout de même, et, à peine victorieux à la Chambre, le ministère vit se dresser devant ses desseins la résistance de Mac-Mahon.

Le maréchal, le 27, était au Chesne, et son armée autour de lui dans l'Argonne. Ses reconnaissances avaient rencontré sur la droite celles de l'ennemi; mais, en même temps qu'il prenait ainsi le contact attendu avec le prince de Saxe, l'apparition des Allemands à Châlons et aux portes de Reims lui était signalée.

Elle annonçait que le prince royal, averti de notre marche, se portait sur les derrières de l'armée. Puisque sa gauche déjà était entre nous et Paris, sa droite ne devait pas être loin du prince de Saxe. Le maréchal doutait qu'il eût le temps de combattre l'une des deux armées sans avoir affaire à l'autre. S'il continuait à s'avancer vers la Meuse, et n'en pouvait forcer le passage, il aurait donné au prince royal le temps d'achever sa manœuvre enveloppante et serait pris entre les deux armées. L'imminence de ces périls, qui parlait seule ici, ramena le maréchal au parti dont il s'était écarté sous la pression des politiques; il comprit que le retour à Paris était nécessaire. Si la route directe par Reims lui était fermée, celle de Mézières restait ouverte, et de là il pouvait regagner la capitale, en appuyant à l'ouest et par des régions où l'invasion n'était pas encore parvenue. L'intérêt lui parut si certain et si pressant qu'il ordonna, le 27, à tous les corps d'armée, la retraite sur Mézières, et qu'il annonça en ces termes sa résolution à la régence : « Le Chesne, 27 août 1870, 8 h. 30 soir. — Les première et deuxième armées, plus de 200000 hommes, bloquent Metz, principalement sur la rive gauche; une force évaluée 50000 hommes serait établie sur la rive droite de la Meuse pour gêner ma marche sur Metz. Des renseignemens annoncent que l'armée du prince royal de Prusse se dirige aujourd'hui sur les Ardennes avec 50000 hommes; elle serait déjà à Ardeuil. Je suis au Chesne avec un peu plus de 100000. Depuis le 19, je n'ai aucune nouvelle de Bazaine. Si je me porte à sa rencontre, je serai attaqué de front par une partie des première et deuxième armées, qui, à la faveur des bois, peuvent dérober une force supérieure à la mienne, en même temps attaqué par l'armée du prince royal de Prusse me coupant toute ligne de retraite. Je me rapproche demain de Mézières, d'où je continuerai ma retraite, selon les événemens, vers l'ouest. »

Montauban répondit par cette dépêche : « Paris, 27, 4 h. soir. — Si vous abandonnez Bazaine, la révolution est dans Paris et vous serez attaqué vous-même par toutes les forces ennemies; contre le dehors, Paris se gardera. Les fortifications sont terminées. Il me paraît urgent que vous puissiez parvenir rapidement jusqu'à Bazaine. Ce n'est pas le prince royal de Prusse qui est à Châlons, mais un des princes frères du roi de Prusse, avec une avant-garde et des forces considérables de cavalerie. Je vous ai télégraphié ce matin deux renseignemens qui indiquent que le prince royal de Prusse, sentant le danger auquel votre marche tournante expose et son armée et l'armée qui bloque Metz, aurait changé de direction et marcherait vers le nord. Vous avez au moins trente-six heures d'avance sur lui, peut-être quarante-huit heures. Vous

n'avez devant vous qu'une partie des forces qui bloquent Metz, et qui, vous voyant vous retirer de Châlons à Reims, s'étaient étendues vers l'Argonne; votre mouvement sur Reims les avait trompées, comme le prince royal de Prusse. Ici, tout le monde a senti la nécessité de dégager Bazaine, et l'anxiété avec laquelle on vous suit est extrême. »

Et deux heures après, une seconde dépêche suivait, ainsi conçue : « Au nom du conseil des ministres et du conseil privé, je vous demande de porter secours à Bazaine, en profitant de trente heures d'avance que vous avez sur le prince royal de Prusse. Je fais porter le corps de Vinoy à Reims. »

Rien ne pèsera plus lourd sur la mémoire de Montauban que ces deux feuilles de papier. L'orgueil du parti pris y montre son dédain tranquille de la vérité, et cette intelligence trop sûre d'elle-même s'y révèle esclave du projet qui la domine comme une passion. Car une idée aussi peut conquérir le cœur, et dès lors celui qui croit penser encore n'est plus qu'un homme épris. Le ministre défend sa combinaison militaire avec l'énergie sans scrupule, les subtiles audaces et tout l'aveuglement de l'amour. Un homme de guerre ne pouvait méconnaître la gravité de la situation indiquée par le maréchal. Au lieu de se rendre au témoignage du soldat qui est au milieu des troupes et touche l'ennemi, le ministre, loin de l'ennemi et de l'armée, prétend seul connaître les mouvemens de l'ennemi et diriger les nôtres. Le maréchal se trompe en un seul point : les forces adverses sont plus nombreuses qu'il ne croit. Montauban les réduit ou les supprime. Il semble qu'il ne se sente pas tenu de fournir au maréchal des nouvelles vraies, mais favorables; et l'on devine à l'aide de quel sophisme. Le maréchal s'est prêté, il ne s'est jamais donné à l'entreprise qu'il poursuit; il continue à chercher, par une prévention inconsciente, des raisons d'y renoncer; son pessimisme lui exagère les difficultés. Lui exagérer les chances heureuses rétablira l'équilibre et lui permettra de voir les faits tels qu'ils sont.

Le malheur veut que cet esprit de légèreté et de ruse essaie ses prestiges sur une intelligence simple et sur une conscience droite. Le maréchal ne peut croire qu'on le contredise sans preuves, le roman du ministre lui rend suspectes ses propres informations. Surtout cette supplication solennelle et adressée au nom des autorités les plus hautes trouble sa conscience par un artifice semblable à la tentative de Courcelles. Pour décider une question militaire, le maréchal sent que nulle autorité n'est supérieure à la sienne; mais quand l'intérêt de la France lui est attesté par la prière impérieuse de ceux qui la gouvernent à cette heure, et des grands serviteurs qui les ont précédés depuis l'origine de l'em-

pire, le maréchal est sans compétence pour contredire. De la situation d'arbitre qui décide, il passe au rang d'inférieur qu'ils éclairent par l'autorité de leur accord et de leur renommée. Contre eux, il n'ose plus rester seul avec lui-même. Il reprend sa marche vers la Meuse.

Maintenant entre ceux qui se disputaient le sort de cette armée la lutte est achevée. En vain la Chambre continuera-t-elle quelques jours encore à chercher dans de petites combinaisons le remède au grand désastre qui s'approche ; en vain le 27, le 28, le 29 août, dans le conseil de défense, Thiers et Trochu tenteront un dernier, obstiné et magnanime effort en faveur de cette armée qui chaque heure approche de sa perte ; ces luttes ne sauvent plus que l'honneur de ceux qui les soutiennent. Le gouvernement a vaincu, il a sans une défaillance de volonté ni de cœur conduit l'armée à sa perte ; toutes les fois que, dans cette marche à l'abîme, l'armée s'arrêtait, il l'a poussée ; elle penche déjà sur le bord, et son poids suffit désormais à sa chute.

VI

L'armée française était à une étape de la Meuse, quand, le matin du 28 août, Mac-Mahon se dirigea sur Stenay, pour y franchir le fleuve. Mais, à la suite des ordres qui, la veille, avaient prescrit la retraite sur Mézières, une partie des bagages et de l'artillerie s'éloignent vers cette ville, ou y sont déjà parvenus. Il faut les ramener à nos corps ; les routes sont encombrées par ces mouvemens, que la pluie ralentit encore. Le soir, le maréchal apprend qu'à Stenay l'ennemi est en forces et le pont coupé. L'armée est sans équipage de pont : force est de chercher, le 29, un passage sur la Meuse, en descendant la rive gauche, jusqu'aux villages de Romilly et de Mouzon. En trois jours, l'armée a reculé vers l'ouest, marché vers l'est, et tourné au nord. Ces changemens de direction, qui rendent visibles au dernier soldat les incertitudes du chef, achèvent d'ébranler les troupes. Les ordres se transmettent et s'égarent avec la même imprévoyance agitée qu'ils se donnent. Dans la journée du 29, le 1er et le 12e corps, qui la veille formaient la gauche et qui, par le changement de front, sont en tête, gagnent les points de passage indiqués ; le 7e les suit ; mais le 5e n'a pas été informé que la direction était changée et continue à s'avancer à l'est vers Stenay. Enfin averti, de Failly s'arrête le soir à Beaumont, en l'air, loin des autres corps, touchant l'ennemi, et tranquille.

Les trente-six heures de grâce que Montauban avait promises à Mac-Mahon sont passées : nous n'avons ni devancé les armées

ennemies sur la route de Metz, ni battu, ni découvert, ni cherché le prince de Saxe tandis qu'il était seul. La cavalerie allemande nous a masqué tous les mouvemens de l'ennemi et l'a instruit sur tous les nôtres. En voyant notre armée tournoyer sur elle-même comme un animal blessé et près de s'abattre, le prince de Saxe a compris qu'il n'avait plus besoin de se couvrir par la Meuse contre notre choc; il a repassé sur la rive gauche, s'est massé au sud de l'Argonne, de Stenay à Busancy, et tend la main au prince royal. Celui-ci, grâce à des marches forcées de 40 kilomètres, arrive à hauteur de la 4ᵉ armée, en prolonge les lignes jusqu'à Vouziers, et, par sa cavalerie portée tout entière à sa gauche, étend son front jusqu'à Rethel. Cette masse s'ébranle d'un seul mouvement le 30 août, pour suivre et pousser les Français dans cette direction du nord où ils s'engagent d'eux-mêmes. Tandis que nos deux corps les plus éloignés de l'ennemi passent en sécurité la Meuse, les Allemands atteignent Failly, qu'ils surprennent, et couvrent de leur feu nos bivouacs, où les pièces sont dételées, les chevaux à l'abreuvoir, les soldats occupés à se nourrir, à nettoyer leurs armes, et les généraux absens.

Tout excusait la panique : nombre d'hommes furent emportés par elle ; mais en grand nombre aussi d'autres fendaient ce flot de la fuite, s'armaient à la hâte, se groupaient au hasard pour combattre, et jamais peut-être l'énergie morale de nos soldats ne fournit une telle preuve qu'à cette heure, dans cette armée décapitée dont les membres épars vivaient et résistaient encore. Mais s'il y eut partout des combats, c'est-à-dire effort de groupes spontanément formés, il n'y eut pas de bataille, c'est-à-dire une direction donnée à ces efforts par une volonté unique, et Failly lui-même, ramené à ses troupes par le bruit du canon, n'eut pour réparer les fautes du général qu'une vaillance de soldat.

Des prouesses ne suffisaient pas pour résister à l'attaque réglée et à la supériorité numérique des masses allemandes. Le 5ᵉ corps dut se dérober par une retraite qui à la fin devint une fuite. Il arriva, poursuivi, sur le 7ᵉ, qui, essayant de le soutenir et attaqué lui-même, fut entraîné dans la déroute. La nuit et la résistance de quelques régimens empêchèrent seuls que ces deux corps ne fussent jetés dans la Meuse, où ils étaient acculés. Ils purent, avant le lever du soleil, la traverser à Romilly et à Mouzon.

Le 31 au matin, l'armée française était tout entière sur la rive droite, l'armée allemande bordait la rive gauche. Mac-Mahon se trouvait, après huit jours de marche, aussi éloigné de Bazaine que le jour où il était parti de Reims. Néanmoins il s'était rapproché du résultat : la route de Metz lui était maintenant ouverte. Que, déboîtant du fleuve, il remontât rapidement la Meuse

dans la direction de Metz, il se plaçait sur le flanc droit de l'ennemi, hors d'atteinte de la IIIe armée, avec le seul risque d'être gêné par la IVe, qui de Stenay à Verdun gardait les passages du fleuve. Contre celle-ci, il avait non seulement la supériorité du nombre, mais celle de la position : soit que, par un corps de troupes appuyé à Verdun, il disputât au prince de Saxe le passage de la Meuse, et derrière ce rideau marchât droit à Metz avec le gros de ses forces; soit qu'avec toutes ses forces, après avoir laissé le prince franchir la Meuse, il l'obligeât à recevoir la bataille le dos au fleuve. Une armée en état de marcher et de combattre eût eu chance d'arriver sans obstacle ou par une victoire jusqu'aux lignes d'investissement autour de Metz. Les Allemands craignirent un instant cette manœuvre.

Mais la panique de Beaumont rendait toute hardiesse impossible au maréchal. Loin qu'il fût prêt à gagner l'ennemi de vitesse, il lui fallait s'arrêter pour remettre quelque ordre dans ses troupes, leur donner du repos et renouveler leurs approvisionnemens. Il subit l'attraction que les places fortes exercent sur les armées affaiblies. Persévérait-il dans le dessein de secourir Bazaine, le ralliement rationnel de l'armée était à Montmédy; songeait-il à se ménager une retraite vers Paris, c'est à Mézières qu'il fallait se rendre. Le maréchal choisit Sedan, parce que cette ville était la plus proche, et qu'il la croyait la mieux munie. Mac-Mahon venait se placer ainsi face au centre des masses ennemies, dans la position qui leur donnait le plus de facilités pour employer contre lui toutes leurs forces et l'envelopper.

La région où nos troupes cherchaient un refuge est située entre la Meuse et la frontière belge, qui là courent à peu près parallèles, à douze kilomètres l'une de l'autre. Depuis la berge droite du fleuve, le sol monte d'un mouvement général, et par gradins largement étagés, vers le nord : il forme la pente méridionale des Ardennes. De vastes forêts le couronnent, dont la lisière s'élève et s'étend à sept kilomètres de la Meuse. Les cours d'eau qui descendent le long de ce versant le coupent de ravins et par des lits encaissés se iettent dans le fleuve. Sur la rive gauche, la vallée s'étend à plat, avec une largeur moyenne d'un kilomètre : au delà commence le massif de l'Argonne, dont les mamelons la bordent et la dominent.

Sedan, bâti au niveau et sur la rive droite de la Meuse, ne commande par ses fortifications que le cours du fleuve, et est commandé de toutes parts, à petite portée, par le relief du terrain. Ni sa situation ni son étendue ne permettaient à la petite place de protéger ni même de contenir une armée. Elle n'était pour le maréchal qu'un magasin à vider : elle contenait 1 million de

rations. Il voulait distribuer à l'armée quatre jours de vivres. Il chercha autour de la ville un emplacement qui assurât à la fois sa défense s'il était attaqué durant sa halte, et la liberté de sa marche quand il tenterait de la reprendre.

A l'est et à quatre kilomètres de Sedan, près de Bazeilles, la rivière de Givonne, qui descend droit des Ardennes et coule du nord au sud, rejoint la Meuse. A trois kilomètres à l'ouest de Sedan, une autre rivière, celle de Floing, coupe aussi de son embouchure la rive droite du fleuve. Tracée du nord-est au sud-ouest, la vallée de cet affluent remonte vers celle de la Givonne : à Illy, village sis à cinq kilomètres au nord de Sedan et source du Floing, les deux rivières ne sont distantes que d'un kilomètre. Trois vallées délimitent ainsi un triangle fermé de toutes parts, sauf à son sommet nord : là, un plateau qui s'élève et se rétrécit entre les deux rivières donne accès ouvert aux terrains qui joignent la forêt des Ardennes. Mac-Mahon jugea la place bonne. Au sud, la Meuse opposerait son large obstacle au gros des forces allemandes si elles en tentaient le passage. A l'est, derrière le ravin encaissé de la Givonne, il pouvait arrêter les troupes qui auraient suivi sa retraite par la rive droite de la Meuse. A l'ouest, le vallon de Floing, bien que marécageux, eût offert un plus faible abri ; mais lui-même se trouvait couvert par une boucle de la Meuse qui, montant au nord jusqu'en face d'Illy, pour redescendre au sud jusqu'en face de Sedan, enserre la presqu'île d'Iges, protège tout ce front d'un double fossé, et reprend seulement à Donchery sa direction normale. Pour parvenir jusqu'à lui de ce côté, il fallait que l'adversaire passât à Donchéry le seul pont construit entre Sedan et Mézières, et qu'il remontât au-dessus de la boucle pour tourner à la fois par Illy tous les obstacles. Le sommet de la boucle touchait presque à la forêt des Ardennes, que le maréchal savait mal percée et impénétrable à des corps nombreux. Par suite, l'attaque serait étranglée dans un étroit couloir, et dominée par les hauteurs de la défense. Pour contenir là l'ennemi sans qu'il pût se déployer, il suffirait de garnir de troupes et de canons l'angle nord du triangle et surtout le mamelon surmonté d'une croix qu'on nomme le Calvaire d'Illy.

La sortie ne semblait pas moins facile. Deux routes qui franchissaient la Givonne, l'une à Bazeilles, l'autre à mi-côte, conduisaient à l'est dans la direction de Montmédy. A l'ouest la grande route qui relie Sedan à Mézières longeait la rive gauche de la Meuse et par suite était dans la zone ennemie, et le chemin de fer, bien que placé sur la rive droite, la borde de si près qu'il se trouvait sous le feu des Allemands : mais une autre route, nouvellement tracée, passait au nord de la presqu'île d'Iges, de là suivait les hauteurs et

permettait à l'armée de se dérober le long des bois jusqu'à Mézières. Pour le succès de ces marches comme pour le succès de la défense, il importait surtout que l'armée du prince royal fût maintenue sur la rive gauche de la Meuse. Mac-Mahon avait cru pourvoir à cet intérêt capital en ordonnant la destruction des ponts de Donchery et de Bazeilles.

A mesure que nos troupes débandées arrivaient, le maréchal leur assignait leurs positions. Lebrun, avec le 12ᵉ corps, fut placé au confluent de la Meuse et de la Givonne : le cours de la Givonne fut gardé par Ducrot et le 1ᵉʳ corps. Il arc-boutait sa gauche à la droite de Douay qui, avec le 7ᵉ corps et quelques brigades intactes du 5ᵉ, faisait face à l'ouest et couronnait la vallée de Floing. Le reste du 5ᵉ corps avait été laissé en réserve sous les murs de la place moins pour la défendre que pour se reconstituer : de Wimpfen, arrivé le jour même, en avait pris le commandement à la place de Failly. Le 31 au soir, toute l'armée était rassemblée.

En même temps s'offrait un renfort. Le gouvernement avait ordonné à Vinoy de diriger son corps d'armée sur Mézières et de se mettre à la disposition du maréchal. Vinoy, avec une tête de colonne de 4000 hommes, était arrivé le 30 au soir à Mézières, et une de ses divisions y débarquait le 31 au matin. Il savait l'ennemi sur la rive gauche de la Meuse et par suite la grande route de Sedan coupée, il ignorait l'existence de la route tracée par les hauteurs de la rive droite, et ne croyait pouvoir communiquer avec le maréchal que par la voie ferrée. Le 31 au matin, il envoya par un train spécial un aide de camp et un bataillon de zouaves. A la hauteur de Donchery, une volée de mitraille salue le convoi sans l'atteindre, les zouaves ripostent par les portières sans qu'il s'arrête, et l'on arrive ainsi dans la place, où l'aide de camp demande au maréchal ses instructions. Si Mac-Mahon eût appelé à lui Vinoy, les 10 000 hommes et les 70 canons débarqués le matin à Mézières pouvaient, par la même route, arriver en une étape et le soir même à Sedan, et dans la situation où se trouvait l'armée, nul secours n'était négligeable. Mais pour ordonner à ses lieutenans ce qu'ils doivent faire, un chef doit savoir ce qu'il veut faire lui-même, et le maréchal ignorait encore s'il prendrait la route de Montmédy ou de Mézières. Il attendait que les mouvemens des ennemis lui donnassent une idée. Si l'on se rabattait sur Mézières, on y trouverait tout établi Vinoy non seulement avec la division déjà débarquée, mais avec les deux autres qu'il attendait encore ; et si l'on tentait une marche sur Montmédy, le temps ne manquerait pas pour amener ces 30 000 hommes de troupes fraîches. Car le maréchal croyait que l'ennemi lui laisserait au moins deux jours de répit. Il envoya donc à Vinoy pour seule instruction d'at-

tendre. Et le dernier ordre donné par lui le 31, — et qu'un officier ennemi ramassera le lendemain sur le champ de bataille de Sedan (1), — prescrivait pour le 1er septembre « repos général de toute l'armée ».

VII

Mais à cette heure les élémens de ruine assemblés par nos fautes et par l'habileté de nos adversaires se combinent comme d'eux-mêmes pour tout précipiter, et les avantages que Mac-Mahon avait le droit de croire les plus assurés lui sont ravis par des circonstances fortuites, comme si le hasard même avait passé à l'ennemi.

Le soir du 31 août 200000 rations à peine ont été distribuées, il en devait rester 800000 dans la place, elles n'y sont plus. Le chef de gare les a sans ordre expédiées à Mézières. Le 2 septembre les troupes n'auront plus de vivres : il faut donc que dès le lendemain le maréchal reprenne sa marche pour échapper non à l'ennemi, mais à la faim. En même temps, il apprend que la Meuse, derrière laquelle il se croyait à l'abri de Bazeilles à Mézières, ne le couvre plus. Une compagnie du génie qui devait détruire le pont de Donchery a pris le même train qui emportait à Mézières les 800000 rations de Sedan. La compagnie est descendue de wagon à Donchery, mais le train est reparti sans qu'on déchargeât la poudre ni les outils destinés à la destruction du pont. Le maréchal, averti à 10 heures du soir, a aussitôt envoyé un détachement avec les engins nécessaires, mais nos soldats ont trouvé le pont déjà occupé par les Allemands et n'ont pu le faire sauter. A Bazeilles les poudres ne sont arrivées de même qu'après l'ennemi : celui-ci a commencé à passer.

L'ennemi en effet sent la victoire mûre et veut la cueillir. Le 31 au soir, toutes ses troupes savent quels mouvemens elles doivent exécuter cette nuit même, pour commencer dès le lendemain matin la bataille décisive. L'armée du prince de Saxe qui, suivant la piste des troupes françaises, a passé la Meuse à Romilly et à Mouzon, est chargée de nous barrer le passage à l'est, du fleuve à la frontière. La droite de la troisième armée donnera la main au prince de Saxe, et bordera la rive gauche de la Meuse de Bazeilles à Donchery pour contenir les Français s'ils essaient de s'échapper par le sud. Enfin la gauche de la troisième armée, par le pont de Donchery et deux autres qu'elle a jetés sur le fleuve, doit le franchir et, nous fermant toute issue à

(1) *La Guerre franco-allemande*, par le grand État-major prussien : *Sedan*, p. 1087.

l'ouest, s'opposer à la retraite des Français sur Mézières. Le 1er septembre, dès le point du jour, l'action s'engage à l'est, à Bazeilles et sur le ravin de la Givonne. L'ennemi, persuadé que nous préparons notre retraite sur l'ouest, veut la retarder par la vigueur de son attaque et donner à la gauche allemande le temps de nous prévenir sur la route de Mézières.

La bataille était déjà commencée que Mac-Mahon incertain se demandait encore où il devait conduire son armée. La blessure qui dès six heures et demie le mit hors de combat, lui épargna l'embarras de choisir et fut clémente pour sa renommée. Mais au moment où il était si urgent de prendre parti, elle ouvrit la vacance du commandement. Mac-Mahon crut y pourvoir et nomma pour le remplacer le lieutenant qu'il jugeait le plus capable de sauver l'armée, le général Ducrot. L'officier porteur de l'ordre qui donnait au général le commandement tombe blessé à son tour. Ducrot ne prend qu'à huit heures possession de son commandement.

Ducrot avait toujours pensé que le seul parti à prendre était de ramener l'armée sur Paris. Depuis le matin il lutte contre le prince de Saxe et voit grossir le nombre des ennemis qui nous barrent la route de l'est. Il sait la difficulté croissante de s'ouvrir de ce côté le passage ; il ignore que le pont de Donchery est intact et que les Allemands en sont maîtres. Dès que l'autorité lui appartient, il ordonne la retraite sur Mézières, et pour cela il prescrit au 12e et au 1er corps d'abandonner la position où ils se maintiennent à l'est de Sedan.

Mais Montauban a tout prévu. Wimpfen, à Paris d'où il arrive, a vu le ministre de la guerre et s'est laissé convaincre que le grand dessein à poursuivre est la délivrance de Bazaine, il a promis de se consacrer à cette œuvre, et le ministre, rendant en confiance ce qu'il recevait en approbation, a remis à Wimpfen une lettre de service qui confère à ce général, à défaut de Mac-Mahon, le commandement. Wimpfen n'a pas fait connaître tout d'abord cette lettre de service, il hésite à réclamer la direction d'une armée où il est si nouveau. Mais quand il voit commencer la retraite sur l'ouest, il considère comme un devoir de l'empêcher. Lui, à l'inverse de Ducrot, ne connaît pas les forces qui nous sont opposées à l'est, et il a appris à Sedan que l'ennemi passe la Meuse à l'ouest de la place : il en conclut que la route de Mézières est coupée. Il revendique donc et obtient à neuf heures le commandement en chef et dispose tout pour une énergique offensive à l'est. Il s'y décide trop tard. Durant l'heure qu'il a perdue à délibérer avec lui-même, il a laissé commencer la retraite, évacuer les positions dont il a besoin, qu'il lui faut reprendre. L'ennemi, auquel le général Ducrot les abandonnait volontaire-

ment, s'y est établi et les garde. En ramenant son effort à l'est, Wimpfen ne rompt pas l'obstacle sur lequel il se jette, mais il donne aux deux corps de l'adversaire qui ont passé la Meuse à Donchery, le loisir de tourner la boucle du fleuve, de passer entre elle et la forêt, et de s'étendre en avant. Dès onze heures la retraite nous est fermée à l'ouest, comme à l'est, il n'y a plus d'issue ouverte que la Belgique. Et déjà la gauche de la troisième armée et la droite du prince de Saxe qui, en face l'une de l'autre, bordent ce passage, se rapprochent. La garde royale traversant la Givonne dans la partie de la vallée où notre défense ne s'étendait pas, se glisse le long de la forêt entre la frontière et nos troupes, fait jonction avec la troisième armée au nord d'Illy. Une artillerie aventurée avec audace et à peine escortée par quelques troupes de soutien ferme le cercle de fer et de feu sur notre armée, entourée dès midi.

Bientôt notre 1er corps, qui dispute aux Saxons les rives de la Givonne, canonné de front, de flanc et par derrière sur les hauteurs d'Illy, ne peut plus tenir. Alors, pour culbuter à l'ouest l'ennemi dans la vallée de Floing, la cavalerie française accomplit cette charge, trois fois renouvelée, qui arrachait au roi Guillaume un cri d'admiration. Mais le sacrifice de ces « braves gens » qui allaient d'un tel élan à la mort, fut une gloire et non un secours. Chaque fois ils traversèrent les premières lignes des ennemis, mais pour se briser contre les feux de salve et d'artillerie, et le dernier retour de leur charge devenue une déroute emporta vers Sedan le 1er corps qu'ils avaient voulu dégager. Le 7e corps à son tour essaie de garder cette position décisive d'Illy ; entraîné par son chef, lui aussi monte et tombe au calvaire. Tandis que les régimens tentent d'atteindre les batteries plus proches qui les foudroient du nord, celles de gauche plus lointaines, celles de droite, inaccessibles derrière la Givonne, les trouent, les déchirent, les dispersent, et où tout à l'heure les divisions avaient leurs lignes et leurs intervalles, une foule de fuyards roule sur Sedan. Les hauteurs d'Illy sont définitivement perdues. L'ennemi nous y succède et s'y renforce. Le 12e corps, que la canonnade prend à son tour à revers, ne peut plus tenir davantage sur la basse Givonne, et de même se replie sur Sedan.

A mesure que ces débris de nos corps se rapprochent de la ville, ils se mêlent, formant une multitude de plus en plus compacte qui, arrêtée par sa propre masse, s'étouffe aux portes de la ville qu'elle remplit déjà, où tous veulent trouver refuge. Car les Allemands, après nous avoir poussés et réunis sur les abords découverts de la place, ont confié à leurs canons le soin d'achever l'œuvre. Sur la rive gauche comme sur la rive droite, partout

où la place, proche ou lointaine, est propice, des pièces sont installées : 600 concentrent leur feu sur Sedan. C'est désormais pour nos troupes la mort sans le combat, et pour les vainqueurs le massacre sans le péril.

Il est trois heures. Pour arracher l'armée, cible vivante, à cette place mortelle, Wimpfen rêve encore de s'ouvrir un passage. Il essaie de la rassembler, il trouve 2 000 hommes, et dans un dernier effort se précipite sur les Allemands. Cette fois encore c'est vers l'est, vers Bazaine, qu'avec de pareils moyens il tente sa trouée : il aura jusqu'à l'impossible tenu sa parole au ministre. L'élan est si furieux qu'il traverse d'abord les premières lignes allemandes, et culbute leurs premiers renforts. L'ennemi recule ; mais c'est pour livrer au canon, sur le terrain où elle reste seule, l'attaque française, et les feux qui se concentrent sur elle l'écrasent à la place où elle a triomphé. Ce qui n'est pas tué se débande, et il ne reste pas autour de Wimpfen 200 hommes disposés à poursuivre quand, à cinq heures, le général en chef apprend que le drapeau parlementaire flotte sur la ville et reçoit ordre de se rendre près de l'empereur.

VIII

L'empereur depuis le matin, d'un œil calme et sans une plainte, avait vu s'évanouir ses dernières chances, se fermer autour de lui toutes les issues. Il s'était contenté de donner l'exemple du courage, seule autorité qu'il n'eût pas abdiquée. Bien que le mal dont il souffrait changeât pour lui tout mouvement en douleur, il était resté plusieurs heures à cheval, et longtemps immobile sur des places dangereuses de la bataille. Soit que, las de lui-même, il aspirât à se délivrer de ses humiliations et de ses remords, soit que, songeant à sa race, il espérât éteindre dans son sang la colère publique et assurer la pitié de la France à la jeunesse de son fils, il parut chercher la fin d'un soldat. Mais les coups ne frappèrent qu'autour de lui. La fortune lui refusait tout, même la mort.

Ou plutôt elle lui donna, sans la mort, l'agonie. C'en fut une que cette attente dans la sous-préfecture de Sedan, où il rentra vers midi, où pendant quatre heures parvenait sans cesse un nouvel écho de nos revers, où il but goutte à goutte sa défaite, où enfin Ducrot, puis Douay, puis Lebrun, lui vinrent dire que tout était perdu. Dès qu'il eut recueilli ces témoignages, la pensée de ce sang qui coulait toujours et désormais sans cause l'émut, et dans son cœur où mourait l'espoir, la pitié parla, et l'horreur, trop tardive, hélas ! de la guerre. Il demanda à ses généraux de mettre

fin à la lutte. Mais si tous sont prêts à cesser le feu, nul n'en veut donner l'ordre; chacun d'eux, sollicité de cette mission, se dérobe. Durant ces refus, les batteries allemandes continuent de leurs coups réguliers et sûrs à faire leur besogne dans cette masse qui a jeté ses armes. Et chacun de ces coups réveille la conscience de l'empereur que son ambition écroulée ne défend plus contre l'humanité. La durée du massacre lui devient intolérable. Parvenu à des sommets d'infortune qui sont plus hauts que l'orgueil, il prend pour lui la honte dont personne ne veut et ressaisit son autorité pour arborer le drapeau parlementaire.

Quand Wimpfen, tout chaud de la lutte, pénétra auprès de l'empereur, ne voyant que lui d'abord et pour se justifier de la défaite, il accusa, se plaignant de n'avoir pas été obéi. Ducrot, sur ce mot, s'élança vers Wimpfen : « De qui voulez-vous parler? » et comme celui-ci, surpris, ne répondait pas: « On ne vous a que trop obéi », continua Ducrot; et, soutenu par l'attitude des autres généraux, il reprocha violemment à Wimpfen la direction donnée à la bataille. En prescrivant à Wimpfen de se rendre au quartier général de l'ennemi, l'empereur alluma une seconde et non moins vive querelle. Wimpfen déclara que, le feu ayant cessé sans son ordre, son autorité avait été méconnue, qu'il n'en voulait pas garder le titre, et il donna sa démission. « Vous avez revendiqué le pouvoir quand vous espériez la victoire, reprit durement Ducrot, vous le voulez remettre pour échapper aux suites d'un désastre causé par votre faute, il est trop tard. » Cette fois tous les autres chefs de corps se joignirent à lui. Chacun redoutait que les fonctions abandonnées retombassent sur lui, et mettait à s'en défendre plus de passion encore qu'on n'en emploie d'ordinaire à l'obtenir. Et la dernière lutte de Sedan se livra, devant le souverain, entre ses généraux.

Enfin Wimpfen se résigna à traiter avec l'ennemi. Le lendemain, la convention fut signée. Elle livrait tout au vainqueur, la ville, le matériel, les armes et les hommes.

Ainsi finit le pouvoir de Napoléon III. Quand le roi de Prusse demanda si l'épée que lui remettait l'empereur était celle de la France, l'empereur répondit avoir rendu seulement l'épée du souverain. Lui-même se séparait de la nation. Traiter au nom de la France eût été un acte d'autorité et de foi : il avait perdu l'une et l'autre, et ne se sentait plus de droits. Il comprenait que, pour un Napoléon, être vaincu est devenir illégitime. Il signa son abdication en refusant de disputer à l'ennemi le sort de la France, car il dépouillait le privilège suprême du sceptre, la tutelle du peuple dans les grandes épreuves. Il n'était plus, il avait hâte de n'être plus qu'un prisonnier. Enchaîné d'ailleurs depuis l'origine

de la guerre à des intérêts, à des passions, à des périls contraires qu'il aurait dû dominer et qui l'avaient asservi, il changeait seulement de captivité, et touchant le fond d'un malheur désormais sans remède, son âme lassée se reposait enfin de craindre et de vouloir.

C'était assez, pour son châtiment, de se souvenir. Et la justice du sort sembla obséder à dessein son regard du mal qu'il avait fait ou laissé faire. La résidence qui lui fut assignée était le château de Bellevue. Il était situé en face de la presqu'île d'Iges où l'armée captive avait été conduite, et qu'elle nomma le Camp de la Misère. Les deux infortunes se touchaient, et ce reste d'empereur avait sous son regard les restes de ses soldats. 83 000 hommes désarmés, sans abris, dans la boue, sous la pluie, ayant froid de fièvre, de faim et de honte, attendaient quelques bataillons de recrues allemandes qui, inhabiles encore à la guerre, suffiraient à conduire en Prusse la dernière armée de la France. Et s'il élevait ses yeux au-dessus de cette douleur, il voyait les hauteurs du champ de bataille, le calvaire d'Illy, autre demeure d'autres Français, qu'il n'était pas besoin de garder, qui n'avaient plus à souffrir, les seuls de cette armée qui ne quitteraient pas la patrie. Ils dormaient autour de cette croix qui vainement avait étendu sur les haines de deux races ses bras de pitié.

ÉTIENNE LAMY.

L'EXPOSITION DE 1900 A PARIS

PROGRAMME ET CONCOURS

Tous les grands peuples ont eu leurs fêtes périodiques; nous avons les nôtres que nous désignons sous le nom d' « Expositions de l'industrie. » Leur point de départ a été en effet l'industrie, mais peu à peu l'institution, pareille à un fleuve, a recueilli sur la route un si grand nombre d'affluens qu'on pourrait plus justement les appeler des « Foires universelles. » L'industrie n'a plus été que le prétexte, et l'amusement est devenu le but véritable. Les grandes capitales, les villes secondaires elles-mêmes, se sont mises tour à tour à danser, durant six mois, une grande sarabande autour d'un foyer où se concentrait le produit des efforts intellectuels et matériels d'une décade. L'exposition annoncée pour l'année 1900 ne différera pas en ce point des deux précédentes; elle y ajoutera cependant un élément particulier : le dessein est d'en faire une sorte de miroir du siècle qui va finir. L'intention est bonne, et a quelque chose de grandiose. Tout dépendra de la manière dont elle sera comprise et mise en œuvre.

Un décret du 13 juillet 1892 fit savoir au monde industriel, commerçant, artiste et curieux qu'une « Exposition internationale et universelle » serait instituée à Paris en 1900. Une commission supérieure et un commissaire général furent nommés pour en jeter les bases et assurer l'exécution de l'entreprise. Le 27 juillet 1894, un crédit fut voté par le Parlement pour faire face aux dépenses nécessitées par les études préparatoires. Enfin un arrêté ministériel, du 9 août 1894, ouvrit un concours, à partir du

13 août, « entre tous les Français, sur les dispositions générales des bâtimens, jardins et agencemens divers de l'Exposition. » Les concurrens avaient quatre mois pour préparer leurs plans et devis. En même temps, on leur imposait un programme très détaillé et un tracé rigoureux des terrains sur lesquels ils devaient exercer leur sagacité et leur imagination.

I

Dès que fut officiellement annoncée cette grande fête internationale, les esprits s'étaient mis en campagne et s'étaient ingéniés à chercher le site où il conviendrait de la célébrer. Les uns la voulaient mettre dans l'enceinte militaire de Paris, les autres la rejetaient plus volontiers hors des murs, à Auteuil, au Bois de Boulogne, au sommet de Courbevoie, dans le parc désolé de Saint-Cloud, même à Versailles, où les grands espaces ne manquent pas, où les palais déserts et les avenues abandonnées semblent attendre toute la fleur des populations du globe pour renaître à la vie et à la gloire.

Malgré les réels avantages du site et de l'économie, ces projets un peu en l'air n'eurent aucun succès auprès de la commission supérieure et surtout auprès du conseil municipal de Paris, qui tenait à garder les profits que ces fêtes quasi décennales procurent à la caisse de l'octroi. Cette douane généreuse avait recueilli, en 1889, une somme ronde de 151 millions. La part contributive de la Ville, dans les dépenses pour 1900, était à ce prix : il fallait rester dans l'enceinte, on y resta. Mais des objections s'élevèrent. Le cadre de l'ancienne exposition était bien usé; il avait déjà servi trois fois et s'était toujours trouvé trop étroit. On avait dû adjoindre au Champ-de-Mars les allées du quai d'Orsay, puis l'Esplanade des Invalides; que pourrait-on y ajouter de plus?

Il partit alors un cri de joie et d'espérance qui venait des hauteurs de Passy. « Que cherchez-vous pour y étendre vos constructions et vos jardins? Vous avez auprès de vous la plaine de Grenelle. Vous pouvez doubler, tripler, quadrupler même les 40 hectares de votre Champ-de-Mars. Les terrains n'y ont pas grande valeur; ils sont hérissés d'usines à hautes cheminées, dont la fumée, sous le vent d'Ouest, se répand sur les plus beaux quartiers de Paris et porte, jusqu'au Louvre, ses molécules fuligineuses. Jetez bas tous ces foyers malsains qui cachent une des plus belles vues de Paris, la vue sur les bois de Meudon, jusqu'à Sèvres d'un côté, et de l'autre jusqu'à Sceaux et Fontenay-aux-Roses; poussez-les hors de l'enceinte où elles auront plus d'espace et de

moindres dépenses, et profitez de la circonstance pour donner à la ville, des hauteurs de Passy, un spectacle dont Naples serait jalouse. Sous la garantie du gouvernement vous trouverez aisément les fonds nécessaires et, si la Ville entreprenait elle-même l'opération, elle réaliserait par la revente des terrains après l'exposition un bénéfice considérable. »

Le cri ne fut pas entendu : on chercha ailleurs des espaces inoccupés. On crut les avoir trouvés en ajoutant aux terrains de 1889, — Champ-de-Mars, Trocadéro, quai d'Orsay, Esplanade des Invalides, — une partie de la rive droite, le quai de la Conférence, le Cours-la-Reine et cette portion du côté gauche des Champs-Élysées où s'élève l'indigeste bâtisse appelée, par dérision sans doute, « Palais des Beaux-Arts. » Le programme permettait de le démolir. Une pensée d'économie conseille de le conserver: il est si utile! Il abrite successivement des animaux gras, des chevaux maigres, des objets d'art, peinture et sculpture, et se change à l'occasion en « vélodrome » pour les « bicyclistes ». C'est le caméléon des monumens. Sa laideur n'est dépassée que par sa mauvaise distribution intérieure. La moitié de l'espace qu'il occupe est perdue dans l'obscurité de son rez-de-chaussée. Il a de plus un défaut capital : il s'écroule. Bâti pour durer dix à douze ans, en voilà quarante qu'il offusque le regard. Ce n'est pas que ses murailles ne soient solides : elles tiennent debout; mais ses planchers sont disjoints, ses pavages sont usés; les marches de ses escaliers ont été déjà tant de fois raccommodées qu'il faudrait les refaire en entier; enfin la ferraille dont sont faites ses charpentes et sa grande nef devrait être entièrement remplacée. Calculez la dépense : elle ne sera guère moindre que celle à laquelle s'élèverait une construction nouvelle, d'un meilleur plan et d'un meilleur aspect. Telle a été la pensée d'un assez grand nombre de concurrens.

Les terrains affectés à l'Exposition du XXe siècle sont bien connus de tous ceux qui se sont occupés de cette question. Pour les autres nous venons d'en indiquer approximativement le périmètre. Il nous suffira d'ajouter que le quai de Billy jusqu'au Trocadéro est compris dans le tracé et que l'on a précieusement réservé le pavillon de l'Horloge, le restaurant Ledoyen et le Palais de glace, ancien Panorama. On les a jugés dignes de figurer à la fin du siècle, mais en dehors de l'Exposition. Ils occupent des espaces que l'on pourrait beaucoup mieux utiliser. A la dernière heure on s'apercevra qu'on aurait dû les sacrifier. Ce que le programme a formellement interdit aux concurrens, c'est la destruction de tout ce qui reste de beaux arbres dans les Champs-Élysées. Ils sont d'ailleurs devenus si rares qu'il sera facile de bâtir

sans en abattre un seul. Pourtant l'opinion s'est émue de cette mainmise sur la belle promenade, et le Conseil municipal lui-même a retenti de doléances qui heureusement n'avaient aucun fondement. Il suffisait d'avoir lu le programme et jeté un regard sur le plan qui l'accompagnait pour savoir que les ombrages n'étaient pas menacés. Le programme pèche au contraire par une réserve excessive. On eût applaudi à la démolition des deux pavillons pseudo-grecs où l'architecte Hittorff a tenté d'inoculer aux Parisiens l'amour des cariatides de l'Érechtéion et des frises coloriées d'Égine. Ces constructions en plâtre offensent le goût par les développemens en fer que les besoins culinaires et chansonniers y ont ajoutés. Nous entretenons l'espoir qu'ils disparaîtront à l'heure dite où l'espace manquera. Si l'on voulait interdire les Champs-Élysées aux bâtimens de l'Exposition prochaine, il ne fallait pas la mettre dans Paris.

Une fois la plaine de Grenelle laissée à ses cheminées, je ne vois pas de quel côté on aurait pu s'étendre pour obtenir les espaces dont on avait besoin. Seuls les Champs-Élysées et le Cours-la-Reine étaient à peu près disponibles. On peut croire que le commissaire général, la commission supérieure et le ministre n'ont mis le pied sur ces terrains détachés que sous la pression de la nécessité. Il n'est pas admissible que le tracé du plan général leur ait à aucun moment paru un idéal. Le décousu des parties principales, leur éloignement les unes des autres, l'obligation de les réunir au moyen de voies de communication rapide, devaient enfanter une foule de difficultés et de lourdes dépenses. Combien il eût mieux valu s'épanouir sur une aire unique et vaste comme le parc de Saint-Cloud, que sur des tranches isolées comme le Cours-la-Reine, les Champs-Élysées, le Champ-de-Mars et le Trocadéro! On aura beau établir des rails et faire circuler des locomotives, les visiteurs n'en auront pas moins des dizaines de kilomètres à parcourir pour entrevoir en passant les merveilles offertes à leur curiosité.

Il serait difficile d'imaginer un champ clos plus mal disposé pour la grande bataille industrielle qui doit résumer et condenser dans son enceinte tout le travail intellectuel et matériel de notre siècle. La dispersion des différentes parties, la nécessité de les relier entre elles, le défaut de parallélisme dans les axes des espaces réguliers, ont compliqué le problème. Ces défauts n'ont échappé à personne, et moins qu'à tout autre à ceux qui avaient accepté la lourde tâche de rendre une apparence d'unité à ces membres dispersés d'un si vaste corps. Ce sera un grand honneur pour eux s'ils y réussissent. A ces défauts qui interdisent une classification logique des produits exposés, on peut opposer pourtant

quelques bonnes dispositions et par-dessus tout l'heureuse idée de livrer à l'imagination des artistes les deux rives de la Seine, pour y établir des constructions diverses et y développer des « ensembles » décoratifs. Il peut sortir de là un spectacle très intéressant et même très beau.

Une autre occasion est offerte de donner satisfaction aux hommes de goût et aux besoins de la circulation. Depuis quelques années le quartier des Invalides s'est beaucoup développé. Des rues, des boulevards autrefois peu fréquentés se sont peuplés de belles maisons, de riches hôtels et, entre le pont de la Concorde et le pont très étroit des Invalides, il n'existe pas de voie entre les deux rives. Le programme imposait aux concurrens la construction d'un pont très large pour réunir l'Esplanade des Invalides aux Champs-Élysées. Ce pont, qui subsisterait après l'Exposition, n'a pas manqué d'attirer l'attention des concurrens, une attention parfois exagérée. Plusieurs en ont fait le pivot de leurs dessins, sans égard pour la vue du fleuve et du paysage qu'ils masquaient ou déshonoraient. Le programme a nettement indiqué l'endroit de l'Esplanade où le pont serait placé, « en face de l'hôtel des Invalides ». Il a paru à plusieurs des concurrens que le lieu était mal choisi, et par là ils se sont mis d'eux-mêmes hors la loi. Pourtant la question est discutable. Nous avons déjà le pont des Invalides qui unit l'avenue d'Antin, rive droite, à l'avenue Latour-Maubourg, rive gauche. Si l'on construit un pont dans l'axe de l'hôtel des Invalides, il sera bien proche du précédent et bien éloigné du pont de la Concorde, il aidera peu à la communication entre les deux rives, il ne sera véritablement utile que pendant l'Exposition. Cependant la rue de Constantine qui longe les bureaux du Ministère des affaires étrangères est une voie de passage très importante et elle va devenir le débouché actif d'une gare de départ pour le chemin de fer de l'Ouest. Qui ne voit que l'ouverture prochaine de cette gare de la rue de Constantine va nécessiter la construction d'un pont dans son axe pour ne pas encombrer le pont de la Concorde, théâtre avant l'heure d'une circulation considérable ? Il semble dès lors que le pont définitif placé à égale distance des deux ponts existans en amont et en aval aurait dû être indiqué par le programme devant la rue de Constantine et non « en face de l'hôtel des Invalides. »

Le rédacteur du programme a obéi à une préoccupation qui a sa raison et son germe dans une pensée très juste et très digne d'intérêt : Rendre à la grande avenue des Champs-Élysées la perspective du royal monument bâti par Libéral Bruant et complété par Jules Hardouin Mansard. La pensée était si naturelle et

si juste qu'elle a séduit une dizaine de concurrens et les a conduits tout droit à cette conséquence, suffisamment indiquée par le programme, de jeter bas le palais des Beaux-Arts et de le remplacer par une large percée qui serait bordée d'édifices non moins grands, mais mieux disposés. Le pont n'était pas nécessaire pour rétablir cette perspective ancienne. Un pont pris dans son axe longitudinal n'est guère visible à distance; la vue franchit la rivière sans point d'appui. Il eût donc mieux valu appuyer le pont définitif au débouché de la rue de Constantine, et ne demander, « en face de l'hôtel des Invalides », qu'une large passerelle en fer pour les piétons et d'une seule volée. On aurait ainsi coupé les ailes à certaines imaginations échauffées qui nous ont construit, heureusement sur le papier seulement, des édifices prodigieux, des palais, des coupoles, des théâtres dont le moindre défaut était de gâter le paysage.

Cette préoccupation évidente de la commission supérieure et du commissaire général de rendre à la grande avenue des Champs-Élysées la perspective des Invalides que lui ménageait autrefois l'espace vide du carré Marigny, n'a pas été la seule qui ait percé dans la rédaction du programme. L'article 6 a mis en campagne les cerveaux ingénieux. Il était ainsi rédigé : « Toute liberté est laissée aux concurrens en ce qui concerne les monumens actuels, situés dans le périmètre de l'Exposition. Ils pourront proposer la conservation, la modification ou la démolition de tout ou partie de ces monumens, y compris la Tour de 300 mètres. » Tout aussitôt il était ajouté : « Par exception, le Palais du Trocadéro devra être intégralement maintenu et ne sera susceptible d'autre transformation essentielle que celle d'un agrandissement du côté du parc, s'il y a lieu. » Cette prédilection pour un édifice, dont une partie au moins, le bâtiment central, viole lourdement les lois fondamentales de l'architecture par une disproportion marquée entre ses lignes et les colonnades latérales, cette précaution prise de l'abriter contre les entreprises géniales des concurrens et de le conserver avec tous ses défauts, rapprochée des termes assez nets d'une condamnation de tous les monumens actuels, *sans en excepter* la Tour de 300 mètres, a paru, à beaucoup de concurrens, et à nous également, dévoiler une pensée secrète de l'administration, qui semblait être de faire table rase de tous les édifices restés debout au Champ-de-Mars, depuis la dernière Exposition, c'est-à-dire la galerie de 115 mètres, œuvre de M. Dutert, la galerie de 30 mètres avec sa coupole initiale, œuvre de M. Bouvard, les deux palais latéraux, dits « des Beaux-Arts » et des Arts-Libéraux, élevés par M. Formigé, « sans en excepter la Tour de 300 mètres, » ouvrage plus inutile que beau, mais assurément

le plus curieux de son espèce. L'article 6 fut si généralement compris dans le sens d'une destruction complète que l'opinion s'en préoccupa. L'un fit valoir l'économie qui résulterait de leur conservation, l'autre s'indigna de ce qu'il appelait un gaspillage, un troisième exprimait la crainte qu'on ne mît, à la place des bâtimens abattus, des édifices moins bien conçus et d'une plus médiocre architecture. La galerie de 115 mètres, qui avait mieux résisté aux critiques, était réclamée comme un effort très réussi d'une intelligence ouverte aux progrès de la science et à l'application du fer à la couverture des grandes surfaces sans points d'appui intermédiaires. Quant à la Tour, en horreur à tous les artistes, on admettait qu'après s'être habitué à sa grêle silhouette, on la verrait disparaître avec regret. Puis on faisait valoir la grosse indemnité qu'il faudrait payer si l'on démolissait, avant l'échéance du contrat, ce *clou* colossal planté la pointe en l'air.

Il paraît que les artistes, et nous avec eux, nous nous étions trompés sur les intentions du commissariat général. Nous avions interprété trop à la lettre l'article 6 du programme. Une note officieuse ramena nos esprits égarés à une plus large interprétation du texte. Il fut dit que le commissariat général n'avait pas les intentions destructives que nous lui supposions et qu'il avait entendu seulement prévenir les concurrens que, s'il se rencontrait parmi eux un Michel-Ange, on lui donnerait licence de démolir les murs que les Bramante, les Serlio et les San Gallo de 1889 avaient bâtis. Je n'oserais dire que Michel-Ange se soit présenté au concours, mais je suis assuré qu'il ne sera rien détruit au Champ-de-Mars, de ce qui pourra utilement servir.

L'Exposition nouvelle a besoin d'espaces beaucoup plus considérables que les précédentes. On a pu remarquer que ces réunions de produits et d'objets d'art se sont accrues parfois du simple au double de l'une à l'autre. Les deux dernières avaient admis dans leur sein des élémens étrangers en si grand nombre que le périmètre tracé s'est trouvé trop étroit pour les loger. Cette fois encore l'ambition est si grande d'y introduire l'image complète du XIXe siècle, d'en faire le spectacle le plus animé de ses dernières années, d'attirer à Paris toutes choses et toutes personnes, que l'espace manquera encore. On reportera à Vincennes certaines fêtes athlétiques qui doivent relier les olympiades modernes aux olympiades antiques; mais où mettra-t-on tant d'autres divertissemens nécessaires à des populations qui veulent s'amuser? Ne sera-t-on pas conduit à envahir la droite des Champs-Elysées et le Jardin des Tuileries lui-même ?

Le programme a déterminé avec précision les espaces dont

chaque industrie a besoin : 12 000 mètres à l'éducation et à l'enseignement, cinq hectares aux œuvres d'art; c'est la plus large place qui soit faite à un groupe. On y ajoute 2 hectares pour les instrumens et procédés généraux des lettres, des sciences et des arts. Dans ce groupe est comprise l'imprimerie, et une classe nouvelle y est adjointe pour le matériel théâtral. Le matériel et les procédés généraux de la mécanique occuperont 29 000 mètres. On peut s'étonner qu'ils n'en exigent pas davantage, mais la classification générale en détache plus d'un élément pour le rapprocher des produits qui en sortent. C'est le génie civil et les moyens de transport (44 000 mètres), qui viennent après les œuvres d'art et les fils, tissus, vêtemens (45 000 mètres). L'agriculture n'en exige que 34 000 et le mobilier 38 000. L'alimentation en réclame 17 000, et la chimie 15 000. Pourvu qu'elles ne confondent pas leurs produits! Un groupe nouveau a été créé pour l'électricité. Il en est de même pour « l'œuvre morale et matérielle de colonisation ». Une Exposition centennale complétera les diverses sections et sera distribuée de façon à ne plus échapper comme en 1889 au regard des visiteurs. Ce sera une sorte de petit musée servant de vestibule à chaque groupe et autant que possible à chaque classe. Il y aura en tout 18 groupes divisés en 120 classes qui à leur tour comprendront autant de sections que la nature des choses en indiquera. Le commissariat compte sur l'Exposition centennale des beaux-arts et des arts décoratifs pour ajouter un grand attrait, —nous voudrions dire un sérieux enseignement,— à la grande fête du nouveau siècle. Il laisse entrevoir d'autres desseins qu'il formulera plus tard quand il aura pris le temps de les étudier. Ses classifications semblent sages, ce que l'expérience confirmera ou infirmera bientôt. Ses intentions sont bonnes si elles demeurent dans l'exécution à un niveau plus élevé qu'en 1889. On peut craindre néanmoins que la dispersion en petits musées-vestibules des objets qui constituent l'histoire de chaque branche de l'art et de l'industrie ne diminue singulièrement l'intérêt sérieux qu'il convient d'y attacher. Le visiteur vulgaire passera devant eux distrait, indifférent, sans rien y comprendre; l'érudit, le savant fuira ces foules mobiles qui le troubleront dans son attention et dans ses recherches. En général la classification nouvelle, supérieure peut-être aux anciennes, paraît avoir emprunté à la tactique des armées modernes son ordre dispersé. N'était-ce pas assez qu'elle fût contrainte à l'adopter en grande partie par la découpure en six morceaux distincts de l'aire attribuée à l'Exposition, sans qu'il fût besoin d'en exagérer les inconvéniens? Il y a lieu de penser qu'à l'épreuve les esprits distingués qui sont chargés de préparer les fastes de 1900 tiendront compte

d'une observation qui n'est pas sans mériter leur attention.

Le règlement a exigé des concurrens une surface couverte de 392 000 mètres carrés, sans y comprendre les expositions spéciales de la colonisation et des armées de terre et de mer : ces deux groupes occuperont sans doute des surfaces considérables. Le programme n'a fait que les indiquer pour mémoire afin que les concurrens en tinssent compte. La Marine n'entretient sans doute pas la prétention d'amener devant le Champ-de-Mars un de ses vaisseaux cuirassés : elle se contentera de modèles et de ses plus beaux canons. La Guerre sera plus exigeante ; mais, ne pouvant nous montrer un fort moderne, elle tiendra à honneur d'édifier quelque part une forteresse ancienne, ce qui est un travail superflu. Quelques concurrens n'ont pas manqué de devancer l'intention. Nous avons peine à comprendre que la guerre et la marine militaire puissent prendre une part sérieuse à une fête si parfaitement civile. L'une et l'autre ne peuvent y participer qu'au titre historique, et nous nous demandons alors de quelle utilité sont les peines qu'elles y prendront et les dépenses qu'elles occasionneront. Il en va autrement de la colonisation. A en juger par 1889, ses exigences seront grandes en 1900. Si le groupe XVII peut inspirer à nos compatriotes le désir d'aller tenter fortune dans nos colonies, il faudra le remercier de ses efforts persuasifs et ne lui disputer ni l'espace ni l'argent.

En dehors des services principaux et accessoires pour lesquels le programme imposait des mesures fixes, il en existait d'autres auxquels les concurrens étaient invités à penser : des salles de fêtes et de distribution de récompenses ; un édifice pour les congrès, — il paraît qu'il y en aura beaucoup, — et un bâtiment pour l'administration, tous deux en bordure de l'emplacement, de manière à présenter une entrée directe de l'extérieur et une communication avec l'intérieur de l'enceinte ; les jonctions entre les deux rives, c'est-à-dire, outre le nouveau pont, les passerelles pour les piétons, — un des concurrens en a indiqué cinq ; — la distribution des parcs, jardins et autres motifs de décoration ; les moyens de transport mécaniques ; les entrées de l'Exposition avec les espaces nécessaires à la circulation et au stationnement des voitures ; les dispositions en vue de maintenir la circulation générale du quartier et de ménager le passage des voies publiques au dehors et au travers de l'enceinte. Enfin, et ce n'était pas la plus petite difficulté du plan général, on demandait aux concurrens de réserver des espaces suffisans pour les pavillons des pays de protectorat, des nations étrangères, pour les bâtimens spéciaux d'expositions particulières, pour les abris de générateurs et les stations d'électricité, pour les salles de spectacle, pour les res-

taurans et les cafés, bref pour le monde entier, pour la satisfaction de tous ses besoins et l'agrément de toutes ses journées. Cinquante mille francs étaient affectés à indemniser 18 concurrens de leurs débours et de leur temps. Leur talent n'entrait en ligne de compte que pour la gloire. Le chiffre était maigre pour le grand et difficile effort qu'on leur demandait. Mais telle est chez nos artistes le détachement des choses de la terre qu'il s'en trouva 670 qui se firent inscrire. Il est vrai qu'au dernier jour du concours, il ne s'est plus trouvé que 108 exposans effectifs et 4 mis hors concours pour causes diverses. Ces 108 exposans ont, en tenant compte de leurs variantes, fourni 110 projets. Je n'étonnerai personne en disant que pas un ne réalisait toutes les conditions d'un programme beaucoup trop touffu pour qu'il pût être étudié en quatre mois. La commission supérieure, les commissions particulières, le commissaire général, M. Picard, entouré d'un état-major d'hommes distingués, judicieusement choisis, toutes forces intellectuelles et pratiques réunies, avaient travaillé pendant plus de deux ans pour préparer les élémens de ce concours; — et, pour tracer les plans d'une si vaste opération en y ajoutant des devis sommaires, on n'accordait aux artistes que cent vingt jours! C'était trop peu; malgré cela il est sorti de cette élaboration pressée et désintéressée un ensemble considérable de travail, d'idées, de combinaisons ingénieuses qui ont fait de ce concours le plus remarquable que l'on ait jamais vu.

Le jury qui devait juger les projets était composé de 31 membres: le ministre du commerce, le commissaire général de l'exposition, le directeur général de l'exploitation, le directeur général adjoint, le directeur des services de la voirie, des parcs et jardins, des eaux et de l'éclairage; le directeur des services d'architecture M. Bouvard, le directeur des finances, le secrétaire général de l'Exposition, le directeur des Beaux-Arts, le directeur des bâtimens civils; le directeur de l'agriculture, dix membres nommés par le ministre, parmi eux des sénateurs, des députés connus par leur goût, et trois architectes renommés; enfin dix membres élus par les concurrens. Il se trouva que ces dix membres étaient tous architectes et professeurs à l'École des Beaux-Arts. L'architecture était donc largement représentée dans le jury ainsi composé; on peut affirmer qu'elle y a joué un rôle prépondérant. Si ses décisions ont pu être en quelque point entachées d'erreur, ce n'était certes pas faute de lumières ni encore moins faute d'indépendance et de conscience. Peut-être ont-elles, au contraire, subi trop vivement l'influence du goût dominant chez nos architectes modernes. Le jury est allé là où les artistes eux-mêmes le conduisaient. Les dix-huit primes, sans

que le classement puisse marquer un degré de supériorité ni d'infériorité et qui est simplement alphabétique, ont été distribués de la manière suivante : les trois primes de 6 000 francs à MM. Girault, E. Hénard et Paulin ; les quatre primes de 4 000 francs à MM. Cassien Bernard et G. Cousin, Gautier, Larché-Nachon, et Raulin ; les cinq primes de 2 000 francs à MM. Blavette, Esquié, Sortais, Toudoire et Pradelle, Tronchet et Rey ; enfin les six primes de 1 000 francs à MM. Bonnier, J. Hermant, Louvet, Masson-Detourbet, Mewes, Thomas et Tavernier. Une remarque bonne à faire c'est que tous les lauréats sont des élèves sortis de l'École des Beaux-Arts et que, parmi les 108 concurrens, 71, de ceux qui ont dit leur nom, ont la même origine.

II

Pas un des concurrens n'avait résolu en tous points le problème compliqué qui leur était proposé. Le fait était prévu. Le programme avait averti les intéressés que tout projet primé appartiendrait à l'État et que le commissariat aurait le droit d'y puiser à sa convenance tout ce qui lui paraîtrait utile aux tracés définitifs.

Il allait plus loin, il se réservait « la liberté la plus complète pour l'examen et la solution de toutes les questions relatives soit à l'établissement du projet définitif, soit à la direction et à l'exécution des travaux. » Pour parler clair, l'administration prenait le droit de puiser à son aise dans les projets primés, d'en amalgamer les élémens, de les fondre, de les corriger et aussi de les dénaturer, de les rendre méconnaissables, et cela sans que les auteurs pussent y faire obstacle, sans qu'ils fussent admis à donner leur avis, sans qu'ils aient plus tard à s'immiscer à un degré quelconque dans l'exécution ni dans l'interprétation de leurs idées. Ces réserves qui ont pu paraître excessives aux artistes, n'étaient peut-être pas inutiles. Les droits conférés aux auteurs des plans adoptés pouvaient très bien ne rencontrer qu'un savoir insuffisant chez le constructeur. De là, des tiraillemens, des luttes d'amour-propre, des accidens qui se sont produits dans la dernière Exposition. Nous estimons que l'administration a eu raison de se réserver un droit et une autorité dont elle usera d'ailleurs avec loyauté et bienveillance. Nous avons la conviction qu'elle n'expulsera pas du domaine dont il a conçu les grandes lignes et indiqué les reliefs l'architecte reconnu capable de les transporter du papier sur le terrain.

Il ne faut pas se dissimuler toutefois que cette latitude conférée à l'administration lui impose une responsabilité compliquée

et redoutable. Elle va faire un choix dans les dix-huit projets primés des pièces remarquables qui ont commandé les décisions du jury. Peut-être lui sera-t-il assez difficile de décider si la coupole de M. Eug. Hénard, titulaire d'une première prime, doit l'emporter sur la coupole de 160 mètres de MM. Cassien-Bernard et G. Cousin, titulaires d'une deuxième prime, si les constructions variées de M. Girault, première prime, doivent être préférées aux bâtimens réguliers et de plus noble aspect que M. J. Hermant, quatrième prime, veut élever sur les deux rives de la Seine; si le palais du roi de Siam, imaginé par M. Gautier, deuxième prime, est préférable à la Tour de 300 mètres, que plusieurs concurrens primés proposent de faire disparaître ; s'il convient de découper cette Tour en étages ou de la décorer de flèches et de pinacles, ainsi que le voudrait maint lauréat. Toutes ces questions embarrasseront singulièrement la commission, et si son siège n'est pas fait à l'avance, elle aura peine à se tirer d'affaire sans blesser les lois de l'harmonie et de l'unité. Moins que tout autre genre de spectacle, une Exposition « universelle et internationale, » où le fer se plie à tous les caprices d'une construction légère et provisoire, oblige l'artiste ou le savant ingénieur à se maintenir strictement dans les règles absolues du beau; le pittoresque lui suffit. Encore ne faudrait-il pas que l'œuvre ressemblât trop à un habit d'arlequin.

Un embarras plus grand surgira quand il faudra relier les Champs-Élysées aux Invalides. Ici il ne s'agit plus de bâtir pour sept mois, il faudra songer à bâtir pour des siècles. Le pont, qu'on le mette en amont ou en aval, sera conservé après l'Exposition. Il faudra donc le construire solidement, au niveau des voies adjacentes, sans ornemens superflus, sans qu'il puisse, en aucun cas, dérober au regard ni la rivière ni le double paysage de la vallée. Son axe devra être la prolongation de l'axe longitudinal de l'Esplanade; il coupera donc la Seine en biais, très légèrement. Mais au delà, cet axe s'arrêtera-t-il à ces bâtimens parallèles à la Seine que propose M. Hénard? Dessinera-t-il un angle que MM. Cassien-Bernard et G. Cousin veulent couper par une fontaine monumentale et limiter par une colonnade en hémicycle; que d'autres cherchent à briser, sans qu'il y paraisse trop, en ajoutant à l'édifice actuel des galeries circulaires, des rotondes, des coupoles, des clochers de toute sorte, palliatifs insuffisans, dispositions vicieuses, incommodes pour les expositions de tableaux et qui ne rendraient pas à la Grande Avenue cette belle perspective des Invalides que les hommes de goût regrettent? Le plan de M. Hénard la lui rendrait peut-être après la fête : pourquoi n'en ferait-on pas un de ses principaux ornemens? Le palais des

Beaux-Arts doit disparaître. Il semble bien que l'édifice actuel ne puisse longtemps résister aux forces qui l'assiègent. Il succombera sous la réprobation publique, s'il ne s'écroule pas sous l'effort du temps combiné avec la décomposition des matériaux. L'espace vide rendra à la vue la perspective aujourd'hui cachée. Rétablira-t-on le carré Marigny, tel qu'il existait autrefois? Cela est douteux. On saisira l'occasion de construire sur une meilleure base ce palais des Beaux-Arts qui manquera, après démolition, aux artistes vivans; on bâtira ou on laissera bâtir un édifice distinct, mais voisin, pour les arts décoratifs. Si l'on sait bien s'y prendre, on en trouvera aisément la place à droite et à gauche de la percée sans qu'il soit nécessaire de déraciner aucun arbre précieux. Les arbres sont aussi des monumens, et ils imposent le respect au même titre que l'ouvrage sorti des mains de l'homme. L'Administration aura à se prononcer sur le rétablissement de la perspective et sur la construction des deux édifices. Dans lequel des projets primés ira-t-elle chercher la solution du double problème? A peine en pourrait-elle découvrir l'intention dans les plans de M. Eug. Hénard. L'excellent artiste n'a pas résisté à la tentation de voiler le tableau après nous l'avoir montré. M. Esquié (3e prime) ne nous rend qu'une vue biaise; M. Mewès (4e prime) déploie une riche imagination pour tourner la difficulté, mais sans y parvenir. Ceux qui ont le plus franchement résolu le problème, M. Defrasse, et surtout l'ingénieux auteur du numéro 102, M. Esnault-Pelterie, qui s'était caché sous la devise: *Fluctuat nec mergitur*, n'ont pas été classés parmi les lauréats. Leurs plans avaient certainement de grands défauts, mais ils avaient le plus grand de tous les mérites à nos yeux, celui de mettre en bon accord pour l'avenir les deux rives de la Seine à cet endroit intéressant qui tend à devenir un nouveau centre dans la capitale. Si d'une fête passagère il est possible de tirer un sérieux avantage et un durable bénéfice, c'est à ces deux artistes qu'on le devra.

Le jury, plus préoccupé, semble-t-il, de la richesse des architectures que des dispositions géniales, plus enclin à louer les façades qu'à faire cas des plans par terre, a placé l'Administration dans une situation délicate. Ou bien on fermera, pour un temps plus long que n'a pu le faire l'édifice grossier de 1855, la perspective ménagée avec art par les auxiliaires de Colbert; car on voudra donner aux constructions nouvelles une solidité plus grande que celle des « palais de cristal », destinés tous à disparaître sous l'action de la rouille, aidée dans son œuvre par la dilatation du fer; ou bien on rectifiera les axes, on régularisera les percées, on

se donnera la gloire d'avoir produit une œuvre bonne, utile, durable. Mais à quel titre l'Administration empruntera-t-elle à des plans qu'elle n'a pas achetés les idées originales qu'ils peuvent contenir? Elle n'aura même pas la ressource de leur distribuer un peu d'honneur, puisqu'ils n'auront pas été appelés à la peine.

Personne n'imaginait que tant de bons esprits et d'hommes de talent se mettraient en campagne pour une fin aléatoire, et en quelque sorte inaccessible. Comme à l'occasion de tous les concours, le bruit courait dans les ateliers que l'Administration avait ses plans préconçus et ses choix arrêtés. Nous ne saurions attacher à ces rumeurs un sens injurieux. Il est certain qu'une administration qui, à la veille d'une si grande entreprise, s'y engagerait témérairement, sans savoir ce qu'elle veut, sans voir où elle va, serait une administration au-dessous de sa tâche et qu'il faudrait casser aux gages. Le Commissariat et l'Administration savent où ils tendent. Je ne crois pas me tromper en disant qu'à leur sens toute la nouveauté pour 1900 doit se manifester sur les rives de la Seine et sur les Champs-Élysées.

Au Trocadéro on voudrait ne rien changer; le décor a de la beauté. Le Champ-de-Mars a déjà beaucoup servi. Il serait téméraire d'y renouveler « la rue du Caire. » La sagesse et l'économie sont d'accord pour commander que tous les anciens bâtimens encore debout soient conservés. La charge, confiée à M. Bouvard, de directeur des services d'architecture indique que tel est le désir de l'administration. M. Bouvard a pris une large part aux travaux de la dernière exposition. C'est lui qui a élevé la galerie de 30 mètres et le dôme qui en couronne l'entrée. La ligne élégante de ce dôme est malheureusement brisée par des ornemens saillans qui ne sont imposés ni par le goût ni par le besoin. Ces rugosités rompent la ligne et sont en contradiction avec la nature des choses. Un dôme est un toit arrondi. Si vous y pratiquez des reliefs saillans, vous contrariez l'écoulement de l'eau; il se forme des retenues; vous n'avez plus un toit, mais une sorte d'encrier colossal qui, réduit à sa juste mesure, figurerait assez bien dans les concours ouverts par les magasins de nouveautés.

Lorsque Mansard Hardouin construit le dôme des Invalides, il tourne ses regards vers Rome et vers Florence. Il est préoccupé de cette idée de ne copier ni Brunelleschi, ni Bramante, ni Michel-Ange. Il partira des mêmes principes, mais son œuvre sera différente; sa coupole sera plus élancée qu'à Saint-Pierre et moins aiguë qu'à Sainte-Marie-des-Fleurs. Il lui fera épouser une courbe nouvelle très gracieuse, très élégante, et pour que l'effet soit tout à fait neuf, il en fera jaillir des trophées militaires, avertisse-

ment ingénieux et logique de la destination du monument. Il n'oubliera pas que son dôme est un toit, que, si ses reliefs sont épais et saillans, ils contrarieront sa fonction principale; aussi ne leur donnera-t-il sous le marteau du plombier que quelques lignes d'épaisseur. Mais un si faible relief, à cette hauteur, échappera au regard. Il les fera briller au soleil, il les fera dorer. Il donnera un rayonnement glorieux à cet asile des vieux soldats. Rarement pensée plus belle, application plus juste de l'art à l'expression du symbole, sortit du cerveau humain. Le dôme des Invalides est un ouvrage de suprême bon sens, sinon la marque du génie.

Averti par la critique, M. Bouvard ne sera pas pressé de renchérir sur lui-même. Il gardera sa coupole telle qu'elle est, mais il n'en laissera plus bâtir de pareilles. Il s'appliquera donc aussi à conserver les deux bâtimens parallèles édifiés par son collègue, M. Formigé. Si le nom de palais paraît pour eux trop ambitieux, qu'on le change en modifiant leur destination. Il restera entre eux et la galerie de 115 mètres assez d'espace pour abriter tous les échantillons de l'industrie française et les instrumens qui leur donnent naissance. La galerie de 115 mètres ne peut à son tour être mieux employée qu'au travail des grandes machines; il serait fâcheux de priver la génération nouvelle, qui n'a pas vu l'Exposition de 1889, d'un si bel essai d'architecture métallique. Enfin nous avons dit pourquoi la Tour de 300 mètres doit rester debout. Qu'on se garde surtout d'y ajouter des fioritures. Si ce long squelette de fer, auquel l'œil artiste du Parisien s'est avec le temps habitué, peut faire pardonner sa maigreur, c'est en conservant intacte et sans la moindre interruption sa ligne de pyramide courbe. Coupez cette ligne par des ornemens, par des saillies, vous détruirez son effet ascensionnel et le ferez rentrer dans l'ordre des choses banales. Plusieurs n'y ont pas manqué. Il en est un qui l'a habillée de pied en cap comme un soldat japonais des vieux temps; un autre l'a enveloppée dans une coupole élancée deux fois haute comme le dôme des Invalides. Un artiste, ennemi de son aspect de toile d'araignée, a rempli tous les vides, afin sans doute de donner prise à l'ouragan et de précipiter sa chute. Le plus respectueux de ses formes primitives a dessiné sous le toit du premier étage une immense fontaine qui verserait ses eaux par les quatre ouvertures du socle; l'effet aurait de la grandeur. Un esprit moins ambitieux et plus pratique a voulu tirer parti d'un édifice dont l'utilité est au moins douteuse. Autour de la base il a proposé de bâtir quatre maisons hautes, à la manière américaine, de douze à quinze étages, munies d'ascenseurs et pouvant abriter trois à quatre mille voyageurs. Il intitule très exactement cette bâtisse « Hôtel Colossal ». New-

York et Chicago nous envieraient l'invention. Cette fois nous aurions vaincu les Américains, mais la victoire coûterait cher au génie français.

Le point sur lequel il semble que l'administration veuille reporter en grande partie l'intérêt de la fête, c'est la Seine. On ne saurait qu'y applaudir. La Seine est le plus bel ornement de Paris. Si elle n'a plus les eaux pures et salubres que Julien, césar dans les Gaules, se plaisait à vanter dans son *Misopogon*, elle est restée l'artère principale de la grande ville et, à certaines heures, quand elle flamboie sous les rayons du soleil couchant, elle tient un langage éloquent aux imaginations et aux âmes poétiques. Aussi les concurrens ont-ils presque tous appuyé dans leurs dessins sur l'attrait que l'on pourrait tirer des deux rives. Il a été indiqué des « motifs de décoration, » pour parler le langage des ateliers, qui éblouiraient la foule et transporteraient les esprits rêveurs dans les plus beaux pays du monde. L'idée la plus digne d'attention est celle qui ferait figurer au bord de notre Grand Canal un fragment de la ville de Venise. Plusieurs de ses plus beaux édifices viendraient se mirer dans les eaux de la Seine. A comparer leur limpidité à celle des canaux vénitiens, ils ne s'y trouveraient pas trop dépaysés. MM. Marcel et Galotti, et M. G. Rives, auteurs de ces projets, n'ont pas à craindre que l'administration les leur dérobe. En réalité ce genre d'idées n'appartient à personne parce qu'il est à tout le monde.

Ce qui est bien du domaine privé de quelques concurrens ce sont les idées singulières, parfois étranges, qu'a fait naître le dessein de livrer la Seine et ses bords à l'esprit d'invention. Le « large pont » commandé pour relier l'esplanade des Invalides, les constructions permises sur ce pont et en encorbellement sur la Seine, le long des quais, ont jeté les imaginations hors des voies battues. On ne peut guère s'étonner que tel concurrent dont la correction habituelle est connue et hautement appréciée, M. J. Hermant, pour n'en citer qu'un seul, ait pris la balle au bond et transformé le pont en entrée triomphale, en place publique, ouverte au centre sur la rivière et aboutissant à un palais féerique comme on n'en voit guère que dans les théâtres; qu'il ait développé le long des quais une double ligne de monumens dont la construction nécessiterait une dépense de plusieurs dizaines de millions. On ne peut même pas reprocher à MM. B. Leroux et Bitner d'avoir porté les appuis des encorbellemens permis au milieu de la rivière et d'en avoir fait une île très peuplée de palais; ni à M. Saladin d'avoir couvert une partie de la Seine devant les Invalides, pour y réunir les produits de tous les arts; ni à M. Con-

tant Bernard de l'avoir complètement ensevelie sous deux ponts ayant la largeur, l'un du Champ-de-Mars, l'autre de l'Esplanade, c'est-à-dire de 450 et de 212 mètres de largeur; ni enfin à M. Balleguyer d'avoir établi sur la rivière une place de quatorze hectares. Ces exagérations se trouvaient en germe dans le programme. Il eût fallu peut-être avertir les concurrens de contenir leur talent et de ne livrer à l'administration que des idées générales. Au fond on ne leur en demandait pas davantage. Une fois l'imagination aux champs, elle a pris texte des « encorbellemens » et du « large pont » pour faire la preuve d'une virtuosité incontestable, d'un penchant marqué pour les fioritures de la décoration, — et d'un art consommé dans la pratique de l'aquarelle.

Il nous a été donné, grâce à cet essor de toutes les bonnes volontés armées en guerre, de lier connaissance avec toutes les formes architecturales du monde entier, sans en excepter le pays du rêve. Les rêveurs se sont appliqués à bâtir des palais pour les fées; ils nous ont ouvert des visions sur un art imaginaire tout charpenté de fer, sur des monumens de verre ou de faïence colorée, sur des toits suspendus par des fils d'acier, sur des coupoles de toutes les formes, depuis celle du Panthéon d'Agrippa, jusqu'à celle des coupoles byzantines, pour revenir à la forme elliptique de Bramante et passer de là à la coupole pyramidale, formée d'assises successives. La Perse et l'Inde nous ont payé leur tribut aussi bien que la Lombardie et Ravenne. Le style ogival s'est donné carrière en quelques points : sous cloche s'est montré le Parthénon et en plein air l'Alhambra. Venise est sortie de ses lagunes pour nous montrer le marbre rose du Palais Ducal. Un effort de plus, on nous aurait rendu Sainte-Sophie dans son état primitif et les ruines d'Angkor d'après les dessins de M. Fournereau. Bref, c'est un échantillon de l'art de bâtir en tout temps et en tous lieux que cent huit architectes français ont fait passer sous nos yeux.

Toutes les lois naturelles de l'art ont-elles été respectées dans ce mélange un peu confus de tous les styles? Nous avons pu remarquer un penchant dangereux vers la multiplication des petits objets, des ornemens accessoires et non motivés; une tendance au coloriage; un oubli trop fréquent des formes simples et des proportions; un souci médiocre des grandes lignes; une surabondance recherchée des lignes courbes; quoi encore? un grave défaut : une sorte de dédain, qui pourrait devenir funeste, des modèles que nous offre la nature, un acheminement trop actif vers la confusion des genres, entre l'architecture proprement dite et ce que l'on appelle abusivement « l'art décoratif. » On

s'est demandé, avec une haute raison, si l'architecture ne serait point, comme les autres arts du dessin, « un art d'imitation. » A coup sûr elle doit imiter la nature et se conformer à ses lois sous peine de ne produire que des monstruosités ou, ce qui est pire, des monumens ridicules. L'obligation première qui va s'imposer aux hommes éminens, artistes et savans, quand il leur faudra arrêter les lignes définitives de leur travail, en déterminer les « ensembles », en distribuer les détails, sera d'élaguer tout ce qui nuirait au paysage, tout ce qui ne serait pas d'accord avec le milieu où l'Exposition va s'agiter, tout ce qui blesserait les lignes des perspectives ou irait à l'inverse de leur développement. Ce n'est pas par des violences et des chocs, comme on l'a fait en 1889, que l'on communiquera aux fastes que l'on nous prépare un caractère d'harmonie et d'unité, bases nécessaires du beau, même dans les ouvrages de nature variée comme une exposition. Un lien esthétique entre toutes les parties dispersées et diverses, y paraît aussi nécessaire qu'un réseau de voies de communication pour en parcourir tout le périmètre. La commission des travaux voudra bien y réfléchir, et elle le fera avec d'autant plus de prudence qu'il doit rester quelque chose des constructions à élever. Il serait fâcheux de gâter un beau site et de disloquer le beau cadre de Gabriel sous prétexte de planter très haut des oriflammes et de percer les nues avec des paratonnerres. L'architecture n'est pas un art de fantaisie soumis à la mode comme la toilette des femmes. C'est un art, le plus grave de tous, aux ordres, comme les autres, de la vérité, de la nature, et par conséquent, comme il a été justement dit, un art d'imitation. Le penseur sème ainsi les idées jusque dans les champs qui ne sont pas de sa culture. Elles croissent, les manœuvres viennent et font la moisson.

ALPHONSE DE CALONNE.

LA PEINTURE ANGLAISE CONTEMPORAINE

III (1)

SES CARACTÉRISTIQUES

I

Nous avons pénétré chez les sept maîtres de l'art britannique et tâché d'en tracer des portraits ressemblans. Voilà nos personnages posés, chacun dans le jour qui lui est propre et peint des couleurs qui lui sont particulières. Mais ce n'est là que la moitié du tableau. Il nous faut maintenant unir ce que nous avons séparé, envelopper toutes ces figures du même air, les repeindre d'une même pâte, chercher non plus en quoi les maîtres d'outre-Manche diffèrent entre eux, mais en quoi ils se ressemblent et en quoi, tous ensemble, ils diffèrent de leurs confrères du continent, — oublier les détails, négliger les accidens, faire comme ces photographes qui ne retiennent des frères et des sœurs qui passent devant eux que les traits caractéristiques pouvant servir à composer la physionomie collective, *le type de famille*. Nous avons dit ce que sont les peintres anglais : disons ce qu'est la peinture anglaise.

Tout d'abord, si l'on a vu Watts et Leighton, Millais et Herkomer, Burne-Jones, Hunt et Alma-Tadema, choisir des sujets

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre, du 1er et du 15 novembre 1894.

fort différens et puiser leurs inspirations à des sources très diverses, on n'a jamais vu ces maîtres se passer d'un sujet. Jamais aucun d'eux ne dépensera son talent à un dos de femme nue, comme M. Henner, ou à une frimousse de marmiton dans l'ombre. comme Ribot. Il fera même très rarement une figure de style, jouant un rôle aussi effacé, aussi peu significatif que *la Source* d'Ingres. Il ne s'enthousiasmera pas pour de pures beautés de modelés, de reflets, de lignes. La peinture de *morceau* ne lui dit rien et surtout ne dirait rien à ses compatriotes. Il n'importe que les bouches plaisent, mais il faut qu'elles parlent. Herkomer, le plus plastique de leurs peintres, n'a pas cru pouvoir représenter les invalides de Chelsea, assistant à l'office, sans y introduire l'épisode dramatique de l'ami inquiet qui tâte son voisin pour savoir s'il est encore de ce monde. Millais, qui prétend ne chercher que les qualités spécifiques de la peinture, a raconté plus d'histoires en sa vie que Lamartine ou que Byron. Pour prendre un artiste de second plan, M. Orchardson, qui a un talent de coloriste à se passer de tous les artifices de l'anecdotier, s'ingénie à nous poser chaque année de nouvelles énigmes. Par exemple, il nous montre un vieux monsieur, dans un salon, le soir, — en habit noir naturellement comme tout bon Londonien passé huit heures, — et ce vieux monsieur réfléchit profondément sous la lampe. Cela s'appelle *la Voix de la mère*, et, regardant à l'autre bout de la toile, on découvre que, derrière un piano, un jeune homme et une jeune fille font de la musique, le jeune homme tournant les pages de la partition, la jeune fille chantant. Les intonations de cette voix fraîche, la tristesse du soir, la pensée d'une séparation prochaine, les images que les flots de cette mélodie charrient avec eux sur ce courant du passé que remonte le souvenir, voilà peut-être ce qui rend si pensive cette physionomie de viveur fatigué. Mais peut-être aussi est-ce tout autre chose, et le sphinx qu'est M. Orchardson a-t-il simplement voulu rire. Car chez les Anglais contemporains, le sujet n'est pas seulement remarquable pour sa signification, mais aussi pour son mystère. Il est intéressant non pas tant pour ce qu'il dit, que pour ce qu'il ne dit pas, et pour ce qu'on devine. De tout temps, les Anglais ont raconté des histoires dans leurs tableaux, mais Hogarth les écrivait lisiblement sur une multitude d'accessoires, sur des bouts de papier qu'il plaçait entre les mains de ses personnages. Les contemporains les expriment plus délicatement ou les recèlent sous les lèvres closes de leurs figures. On devine un sentiment, un drame, une volonté, un souvenir, quelque chose qui se prépare, ou qui s'achève, et la curiosité est d'autant plus piquée, l'imagination d'autant mieux mise en jeu,

que le drame n'apparaît jamais, l'histoire n'est jamais prise au point où elle se raconterait d'elle-même. Burne-Jones ne nous montre pas une malheureuse princesse garrottée, brutalisée, enfermée dans la *Tour d'Airain* où elle passera le reste de ses jours; non, il nous la montre libre encore, mais inquiète, regardant de loin, au travers d'une porte, la construction et l'achèvement de la tour... Millais ne nous fait pas voir les frères d'Isabelle assassinant Lorenzo, ou bien les deux amoureux dans les bras l'un de l'autre; mais nous assistons au festin où Lorenzo offrant une moitié d'orange à Isabelle, leurs yeux se rencontrent et, dans les regards haineux que jettent les deux frères à Lorenzo, tout le drame de Keats est contenu... Hunt n'a jamais peint l'horreur plastique du Juste crucifié, pantelant, bafoué par la canaille, avec des chairs ouvertes, des plaies vives, pleurant du sang : il a resserré tout le drame de la Passion dans le geste de la Mère apercevant l'ombre d'une croix sur un mur... C'est, en peinture, le procédé de ces nouveaux dramaturges qui font des pièces où il ne se passe rien, où toute l'action se réduit à la conversation d'un vieillard aveugle et de ses filles autour d'une table, où les drames sont prévus et non vus, les événemens pressentis plutôt que ressentis, où les seuls acteurs actifs sont les sentimens, et la seule scène agitée, l'âme du personnage.

Ainsi, dans la peinture anglaise, il y a toujours un sujet, et presque toujours ce sujet est envisagé par son côté le plus intime. Si vaste, si universel soit-il, nous le voyons se refléter dans l'expression d'une ou de deux figures, — comme on voit, dans un dessin fameux d'Hokiusaï, la grande montagne du Fuji-Yama se reproduire tout entière dans un petit miroir. Madox Brown, voulant peindre la grande émigration de 1852, n'a pas jeté sur une toile de six pieds une foule de malheureux, dans un encombrement de paquets et de valises : il a mis, dans une barque, deux jeunes époux, avec leur premier-né, regardant tristement fuir les rivages de la marâtre patrie. Rarement les Anglais peindront une bataille, une fête, une foule agitée, passionnée et débordante; leurs peintres médiocres abordent seuls de tels sujets. Tandis qu'en France, si nous voulons citer les grandes œuvres du siècle : de David, de Géricault, de Gros, de Delacroix, de Decamps ou même, plus près de nous, de MM. Flameng, J.-P. Laurens, Cormon, Puvis de Chavannes, ce sont toujours des ensembles, des groupemens qui se présentent à nos yeux, si nous évoquons les meilleures toiles de Rossetti, de Watts, de Burne-Jones, de Millais, même de Walker ou d'Orchardson, ce sont des monologues, des duos, tout au plus des trios qui percent la brume de nos souvenirs : *Beata Beatrix*,

la Lumière du monde, *le Huguenot*, *le Chant d'Amour*, *l'Amour et la Mort* sont des scènes de la plus intense intimité. Ouvrez la porte, appelez la foule : toutes ces figures s'enfuiront effarouchées. Mettez-vous à rire, poussez un cri de joie : elles disparaîtront comme un rêve. Jamais dans l'œuvre anglaise contemporaine on ne trouve une explosion grossière, ni même un éclat de gaîté, jamais un spectacle grotesque ou simplement bruyant. Les grosses farces de M. Roybet n'ont pas leur pendant de l'autre côté du détroit. On ne s'amuse guère dans les tableaux de MM. Watts, Burne-Jones, Hunt et même Herkomer; M. Alma-Tadema, qui seul, parmi ses confrères, voudrait bien rire un peu, étant d'un pays « de haute graisse », n'ose pas le faire trop haut, et si l'on danse parfois chez lui, — danses pyrrhiques, bacchanales, — c'est pour accomplir des rites religieux. Dans toute la peinture anglaise, on prie, on pleure, on aime et on meurt. Or quoi de plus intime que ceci : prier, pleurer, aimer et mourir?

Si nous considérons la composition de plus près, nous verrons qu'il n'y a pas là seulement l'intimité superficielle qui ne tient qu'au titre ou au sujet : il y a aussi et plus encore une intimité pittoresque, celle qui tient à la forme et à l'exécution. D'ordinaire, le cadre coupe la toile très bas : la ligne d'horizon se trouve donc placée très haut. Le ciel manque la plupart du temps et la pensée ne pouvant se perdre dans l'espace vide, s'égarer en des lointains enchanteurs, revient se fixer sur les physionomies qu'elle scrute davantage : ainsi *le Rêve de Dante*, de Rossetti, *le Valentin et Sylvie*, de Hunt, *la Circé* de Burne-Jones, *l'Ophélie* de Millais, *Chez Lesbia* et *la Plaie d'Égypte* d'Alma Tadema. La pensée a d'ailleurs de quoi s'occuper. Les accessoires abondent, remplissent tous les coins, encombrent le premier plan : feuilles, fleurs, étoffes chiffonnées, plumes lissées, vases précieux, les moindres détails sont rendus avec un soin et souvent une sécheresse qui leur donnent une grande importance. L'impression d'intimité s'en augmente. Un salon soigneusement calfeutré, rempli de bibelots, n'a-t-il pas quelque chose de plus intime qu'une pièce vide? Chaque accessoire comporte, d'ailleurs, sa signification : tous racontent un passé, heureux ou triste, comme dans *le Passage du Nord-Ouest*, ou nous fixent exactement sur le lieu où nous sommes, comme dans l'*Ombre de la Mort*. Cette coquille aux pieds d'un *Ange de la Création* signifie que « les eaux qui sont sous le ciel se sont rassemblées » et que la mer a déjà ses rivages. Dans cette bulle d'air que soulèvent des *Innocens*, nous apercevons distinctement le songe de Jacob et, sur ce savon, aux pieds de

l'*Enfant aux bulles*, nous lisons le nom d'un commerçant industrieux. Ne passez pas devant la *Lucrezia Borgia* de Rossetti sans examiner de près le mobilier; sans cela, vous n'y verriez qu'une belle femme, somptueusement vêtue, qui se lave les mains. Arrêtez-vous un instant... Qu'apercevez-vous derrière cette femme, sur cette table? Une carafe, du vin, des coupes... On vient de boire... Quoi donc? Regardez dans ce miroir et vous y verrez le reflet de deux hommes qui marchent, côte à côte, l'un soutenant l'autre. C'est le mari de Lucrèce Borgia, Alfonso de Bisceglia se traînant sur ses béquilles et c'est le pape Alexandre VI, qui le fait promener dans la chambre, afin que le poison qu'il vient d'absorber descende bien dans les organes de la digestion et y opère son œuvre. Et derrière eux, toujours reflété par le miroir, un lit, — le lit où la victime expirera bientôt. Maintenant, cette inspection domiciliaire terminée, reportez vos yeux sur cette mystérieuse figure de femme, admirablement belle, et vous comprendrez ce que veut dire son regard et pourquoi elle se lave les mains... Ainsi tous les détails ont une voix. Les objets les plus menus font leur partie dans l'ensemble. On s'en aperçoit; on prête l'oreille et, peu à peu, on s'oublie à écouter ces infiniment petits. Comme un entomologiste couché dans l'herbe examine les insectes qui passent et s'abîme dans la contemplation des mondes qu'ils révèlent au-dessous de nous, on touche soi-même à la pensée la plus vaste par ces microscopiques détails : l'infime mène à l'infini.

A quoi tient cette intimité? — Un peu aux circonstances. Sur le continent, l'Église et l'État ont presque partout encouragé les artistes par des commandes et leur ont dicté des sujets. En Angleterre, rien de pareil. Jusqu'à ces dernières années, l'État n'a rien fait pour encourager la représentation des grands spectacles de l'histoire, et la Grande-Bretagne protestante, même encore aujourd'hui, n'admet que rarement dans ses temples la figuration des faits contés par les livres saints. Hunt n'a jamais reçu de commande d'un membre du clergé. De plus, isolée du monde, inaccessible, intangible presque, la nation anglaise n'a pas à retracer sur les murs de ses édifices le récit douloureux et magnifique des sièges subis et des invasions repoussées. L'art n'a vécu longtemps que des subsides des particuliers dont tout le bonheur consistait dans la vue du *home*, de la vie de famille : ses sujets étaient ceux que ces gens voient autour d'eux et qu'ils aiment. Le contraste entre ces sujets et les nôtres frappa beaucoup les visiteurs de la grande Exposition de Paris, en 1855. Passer des grands salons consacrés aux œuvres de la France et du

continent dans les longues galeries des tableaux anglais, c'était passer de la guerre et de ses fureurs, des grandes passions et de leurs souffrances, du crime, du martyre et de la gloire, aux scènes pacifiques de la vie bourgeoise et familiale. C'était dire, comme Gœthe revenant de la campagne de France : « Nous voilà donc au logis, au sein d'une absolue tranquillité; l'œil s'en va, charmé, de porte en porte; l'artiste, heureux, jette de tranquilles regards sur les lieux où la vie s'agite paisiblement... » C'était entrer dans la vie d'un peuple sans histoire, ou dont toute l'histoire est faite d'une partie de colin-maillard, d'une course au Derby ou de la joie d'une fiancée choisissant sa robe de noces, — la vie d'un peuple heureux.

Mais ces chroniques de l'existence bourgeoise, renouvelées des Hollandais, ne devaient pas suffire éternellement aux imaginations ardentes et investigatrices. Aussi bien, c'est lorsque le peuple est heureux que l'individu sent le plus vivement ses propres chagrins. A défaut de drames au dehors, à la frontière, dans la rue, il se tourne à dramatiser les menus incidens du dedans et à défaut d'incidens, il en arrive à noter, comme on le fait dans les couvens, les moindres attitudes, les gestes les plus subtils et jusqu'aux aspects de l'âme. A force de se replier sur lui-même, l'artiste anglais a fini par y découvrir autre chose que des goûts vite apaisés ou que des joies facilement conquises : il a découvert le domaine de l'âme, de l'âme où resplendissent plus d'ivresses que dans tout un paradis de Rubens, où grondent plus d'orages que dans toute une armée de Salvator Rosa donnant l'assaut. D'anecdotiques, ses sujets sont alors devenus psychologiques. De l'intimité du *home*, ils ont pénétré jusqu'à l'intimité de la conscience. La chronique s'est faite philosophie. Nous ne voyons plus le *Marié à la mode*, saoul, bâillant dans son fauteuil après une nuit passée au jeu, et son intendant désespéré, levant les bras au ciel, — ce qui n'était qu'une historiette : nous voyons le *Roi Cophétua* en extase devant une mendiante inconnue, l'épouse chimérique, la vie humble, ignorée, inexpérimentée encore où il croit trouver le bonheur, — ce qui est une pensée. En même temps, de l'imitation des Hollandais, la peinture a passé à l'imitation des Primitifs italiens. L'intellectualité du sujet, que nous avons notée comme une caractéristique de l'art anglais avant 1850, s'est changée en la suggestion du sujet, — qui est une caractéristique de l'art anglais d'aujourd'hui. Lorsque les Anglais sont revenus devant nous, en 1878 et surtout en 1889, on ne disait plus que passer des salles françaises dans les leurs, ce fût simplement passer des grands événe-

mens de la vie publique dans le repos du *home :* on a dit avec raison que le lieu semblait « fait pour y lire la *Vita nuova* de Dante parmi des images sereines qui murmurent des choses inexprimées (1). »

Seulement, ces drames silencieux de l'âme, ces imperceptibles mouvemens du cœur, toutes ces inquiétudes à peine avouées de la raison qui balance, de la volonté qui se divise ou du sentiment qui s'ignore, ne se révèlent pas à la vue par des jeux musculaires très sensibles, ni par des gestes très définis. L'ardeur d'un soldat qui se bat à coups de sabre, l'ivresse d'une femme qui valse, voilà des sentimens qui s'expriment aisément, naturellement par le langage des gestes. Mais les impressions d'une jeune fille au moment où elle devine sa mort proche et sa béatification assurée, ou bien encore celles d'une recluse obligée à faire de la tapisserie toute sa vie, sans jamais regarder dans la direction d'un château de perdition, n'ont point pour se manifester aux yeux des expressions très fortes, ni même très adéquates. Voulant les traduire, les artistes ont dû chercher des mots nouveaux, c'est-à-dire des attitudes inaccoutumées; il leur a fallu inventer des poses, plier des membres à de bizarres torsions, creuser les expressions des faces. La particularité du geste découle ainsi forcément de la suggestivité de la donnée. Ce n'est pas que les Anglais dessinent très souvent des gestes faux, mais du moins dessinent-ils des gestes rares. Un geste faux est celui que le corps ne peut donner, ou qu'il ne donne qu'avec un effort très pénible; un geste rare est celui qu'il ne donne jamais naturellement, mais qu'il peut atteindre et même garder sans peine. Rejoindre les deux coudes par derrière son dos, c'est un geste faux; désigner avec l'index de la main droite une personne qui est à votre droite, en tenant le coude collé au corps, c'est un geste rare. C'est un peu celui de la *Foi* et de l'*Automne* de Burne-Jones. Il n'est pas sans grâce, car il marque une certaine retenue dans le mouvement, — une sorte de réticence myologique, — mais il n'est pas naturel. Le geste naturel consisterait au contraire à détacher hardiment le coude du corps, comme lorsqu'on met le poing sur la hanche. Mais c'est vulgaire, et entre le vulgaire et le rare, un artiste anglais n'hésite pas : il préfère le rare. D'ailleurs, ce qui est vulgaire, en général, c'est de gesticuler, comme les orateurs du Midi. Les Anglais gesticulent aussi peu dans leurs tableaux que dans leur vie, j'entends qu'ils ne font pas de grands gestes enveloppans et démonstratifs. On a dit d'Alma-Tadema que c'est le peintre du repos : on peut le dire,

(1) Vicomte E.-M. de Voguë, *Remarques sur l'Exposition du Centenaire.*

sauf de Watts, de tous ses confrères. Leur particularité du geste consiste en une immobilité très maniérée ou en une action très lente. Le dédain de Ruskin pour toute action violente, pour tout mouvement rapide, « pour toute figure qui tombe, qui vole, qui frappe ou qui mord, » est partagé par les meilleurs de ses compatriotes. Et c'est ce qui fait l'originalité profonde de leurs attitudes. Car, voulant d'une part que ces attitudes expriment des sentimens assez violens et s'interdisant d'autre part toute gesticulation vigoureuse, ils en arrivent à des jeux de mains et de physionomies à la fois outrés et contenus, exagérés et timides. Comme le corps ne doit pas s'agiter sous la douleur, comme les bras ne doivent pas se lever pour manifester l'étonnement ou l'indignation, c'est la tête qui se renverse ou qui s'abat avec une anxiété passionnée sur un buste rigide : ainsi celle du roi de France dans la *Cordelia* de Madox Brown, de la *Beata Beatrix* de Rossetti, de *l'Espérance* de Watts, du *Huguenot* de Millais, du *Valentin* de Hunt, de *Viviane*, de la *Tempérance*, des *Rois Mages* de Burne-Jones, du mortel dans *le Rempart de la maison de Dieu* de Strudwick. De là, une impression de malaise qui fait longuement songer. Seulement, cette impression est toujours identique devant les états d'âme les plus dissemblables. Le moment arrive vite où les formes plastiques se refusent à différencier davantage les idées trop compliquées que veut leur faire exprimer l'artiste. Elles répètent alors toujours le même geste, la même attitude, quel que soit le sentiment à traduire. Le compagnon de *Marie-Madeleine* et l'un des nautoniers de la *Nef d'amour* ont beau renverser la tête : ils ne parviennent pas à une attitude sensiblement différente, en sorte que la douleur de la faute et la joie de partir pour les rives du Tendre se résolvent, chez Rossetti, par le même torticolis.

Cette particularité du geste est-elle voulue; est-elle ressentie? Il y a cinquante ans qu'elle règne et nous n'en savons rien. Certains Anglais ont une puissance de dissimulation qui peut durer autant que leur vie. Voyez, par exemple, le peintre, poète, critique et assassin Thomas Wainewright : si un malencontreux hasard ne l'avait fait rechercher et découvrir pour une simple indélicatesse, cet esthète aurait vraisemblablement continué à empoisonner tous les membres de sa famille ou de la famille de sa femme sans qu'il en parût rien ni dans sa paisible vie de dilettante raffiné, ni dans sa poésie, ni dans ses tableaux. Car, au milieu des préoccupations si diverses et si graves que devaient lui procurer les assassinats de son oncle, de sa belle-mère et de sa belle-sœur, cet artiste de talent conserva toujours le calme néces-

saire à l'étude des chefs-d'œuvre et à la poursuite de l'idéal, décrivant des tableaux de Jules Romain, où l'on voit « les fleurs exhaler le triste parfum de leurs boutons, le rossignol pleurer sur les alentours rocailleux et l'hirondelle infléchir son vol aux longs replis » de la même main qui versait la strychnine dans la tasse de miss Hélène Abercrombie... Peut-être pareillement, les expressions outrées, les cous tordus, les genoux contournés, les bras lassés et repliés des préraphaélites, ne sont-ils que les traits d'un masque qu'ils se donnent, les effets d'une gageure qu'ils ont juré de tenir. Mais nul ne peut l'affirmer. Ils ont longuement vécu avec ce masque, quelques-uns sont morts sans le quitter, emportant dans la nuit où rien ne bouge, la joie d'avoir dérouté les indiscrétions de la critique et mystifié son pontificat. — Quand on parcourt un musée d'artillerie, une salle des gardes, où des armures vides font la haie, on voit quelquefois des casques dont la bouche, largement fendue et retroussée aux coins, fait rire toute la physionomie de fer. Ces casques baissés vous suivent du regard et, où que vous alliez, vous les apercevez, ricanant toujours... Le masque préraphaélite, lui aussi, vous entre profondément dans le souvenir et il garde toujours une expression désolée, sans que vous puissiez deviner si c'est là ce que sent vraiment l'artiste ou si ce n'est qu'une armure qu'il a empruntée aux collections du moyen âge, pour passer, visière baissée, à travers ces foules du XIXe siècle, choquées d'abord, puis intriguées, mais charmées et bientôt presque amoureuses...

Du moins cette particularité va-t-elle toujours sans bassesse. Les artistes anglais ne cherchent pas à varier leurs effets en adoptant indifféremment, pourvu qu'ils soient significatifs, les gestes lourds, les poses déhanchées qu'on voit chez les gens du peuple, dans les carrefours. Ils ne se permettent pas une attitude canaille, une pose pouvant évoquer une idée grossière ou sensuelle, ironique ou drôle, rien qui corresponde aux croquis de M. Raffaelli. Ils caractérisent, ils ne caricaturent pas. Sauf dans *Trouvée!* de Rossetti, et dans l'*Ave Cæsar* d'Alma-Tadema, la grande peinture anglaise ne nous offre pas un exemple de vulgarité. Même dans ces figures accablées que Rossetti, Burne-Jones et Watts nous montrent si souvent : *Caïn* fléchissant sous la colère céleste, *la Dame à la chaîne d'or*, *Guinevère* prête à tomber en pâmoison, les servantes de *la Belle au Bois dormant* cédant au sommeil, *l'Espérance* tirant un dernier son de la dernière corde demeurée à sa lyre, même dans les figures les plus abattues, il n'y a jamais rien de hagard : la bouche exprime le dédain, non le dégoût; le geste las n'est jamais veule, les poses abandonnées

ne sont jamais avachies. L'ensemble de la nature humaine garde encore sa dignité quand l'expression de la tête indique l'accablement du désespoir, sa retenue quand on sent, à de certains indices, que la colère le domine, et ce mélange, inconnu jusqu'ici, de passion violente et de dignité sereine qui correspond si bien à la nature anglaise, garde ces figures de toute trivialité. Même, si l'on descend à leurs représentations des classes les plus humbles de la société, on reconnaît, dans tous leurs gestes, cette gravité auguste que Victor Hugo n'a mise que dans celui du semeur. Le laboureur qui passe devant *la Vieille Porte*, de Frederick Walker, ôte sa pipe de la bouche comme Apollon saisirait son plectre, et son petit valet de ferme marche d'un tel pas, naturel et noble à la fois, que M. Phillips le qualifie d' « agressivement panathénaïque. » Et si vous regardez *le Labourage* du même artiste, il vous semblera bien avoir vu déjà quelque part, entre ciel et terre, ce cheval qui traîne la charrue... Vous l'avez vu sur les frises du Parthénon, aux beaux jours de sa jeunesse, aux temps où, selon l'expression de M. Cherbuliez, il semblait dire : « Un Dieu seul est mon maître. »

La noblesse de l'attitude est donc, avec la particularité du geste et l'intensité de l'expression, une caractéristique de la peinture anglaise. Ce qui y contribue, c'est que les visages sont toujours réguliers et beaux, dans n'importe quelle condition sociale. M. Armitage a été querellé par ses collègues de l'Académie pour avoir introduit un nègre dans un de ses tableaux. Le visage habituel des artistes anglais, qu'ils peignent l'antiquité ou les temps modernes, la paysanne ou la grande dame, est bien reconnaissable à son air de santé, de vigueur, de régularité, de vie fraîche et rose, de grâce à demi souriante ou de bouderie, ou de joie contenue. Les visages de Rossetti ne sont pas souvent gais, mais toujours beaux. La douleur ne va jamais jusqu'à les déformer. Pas plus que les lutins du rire ne tirent vers le ciel les coins de la bouche, du nez et des sourcils, les démons de la douleur n'abaissent trop violemment ces traits vers la terre. La critique de Ruskin : « En exagérant les signes extérieurs de la passion, vous ne montrez pas la force de cette passion, mais seulement la faiblesse de votre héros, » est comprise et respectée. Il y a, pour cette santé physique, cette modération habituelle de l'expression faciale, une certaine ressemblance entre les physionomies anglaises et les physionomies des statues grecques. M. Taine, se promenant aux Uffizi (1), l'avait remarqué, et lorsqu'on se trouve dans un

(1) *Voyage en Italie*. II. *La Peinture florentine*.

milieu mondain, à Londres, on est frappé par les qualités maîtresses de la sculpture grecque, la mâle vigueur et la pureté des lignes, ou au moins l'impassibilité des traits et la sobriété des expressions. Si l'on veut remonter à l'origine de ce type gréco-britannique qui règne dans l'art anglais, depuis les enchanteresses de Burne-Jones jusqu'aux Romaines d'Alma-Tadema, il ne faut pas oublier que là, au milieu de cette société raffinée de quattrocentisme et de psychologie, reposent les dieux inintelligens mais robustes, les Centaures frustes mais bien musclés, les Canéphores aux pensées incultes, mais aux solides épaules, arrachés par lord Elgin au Parthénon. Peut-être sont-ce ces splendides débris qui ont empêché les P.-R.-B. d'aller plus avant dans l'imitation des Primitifs et d'adopter les formes immatérielles, toutes en tige, du XIVe siècle. Peut-être les corps sans tête de Phidias ont-ils sauvé l'art anglais des têtes sans corps de l'Angelico!

Les personnages ainsi examinés en détail, voyons comme ils s'assemblent, c'est-à-dire se groupent ou se répartissent, la composition générale du tableau. C'est là qu'apparaît encore une caractéristique de l'école anglaise : un effort commun pour échapper à l'ordonnance classique. Dès le portrait, on le voit poindre. Un Français cherche d'ordinaire à mettre son personnage au milieu de sa toile et à calculer les proportions de l'un et de l'autre afin que la figure entre librement dans le cadre et cependant n'y entre pas si à l'aise qu'elle semble dépaysée. Un Anglais cherche l'un ou l'autre de ces extrêmes. Dans le portrait du docteur Epps, d'Alma-Tadema, il y a une tête et un buste, mais pas de bras, ni de hanches, ni même de dos, bien que le corps soit de profil. En revanche il y a trois mains. La troisième est sans doute celle d'une malade dont le docteur tâte le pouls. D'autres, au contraire, suivant en cela M. Whistler, prennent une toile trop grande et relèguent leur personnage dans un coin, en pénitence. Mais la plupart des maîtres font entrer des corps très gros dans des toiles très petites, des toiles de Procuste qui leur coupent çà et là quelque chose. Ainsi le cadre accroche le coude du chevalier de Burne-Jones dans *le Rocher du Dragon*, coupe les doigts à *Miss Dorothy Tennant*, de Watts, le coude de *Flamma Vestalis* et tout le bras, sauf la main, de la *Fortune* de Burne-Jones, rogne le coude de *Sir Richard Owen* de Hunt. A la longue, ce spectacle produit une subtile impression de gêne et d'insécurité.

Dès que la scène comporte plusieurs personnages, le désir d'originalité s'accentue. Loin de grouper les figures et de concentrer l'intérêt sur la principale d'entre elles, au milieu, les Anglais les répartissent un peu partout. Nous l'avons suffisam-

ment montré chez Alma-Tadema. C'est très visible aussi dans *le Bain* de Walker, dans *le Départ* de Frank Holl, dans toutes les longues compositions de Leighton. Dès que Burne-Jones assemble plusieurs figures, il disperse l'intérêt. Les imitateurs de Burne-Jones, tels que MM. Strudwick et Stanhope, Mme Stielmann, font de même. Chaque personnage est peint dans la pose la plus convenable, avec les détails qui lui appartiennent le mieux, mais sans égard à la place qu'il occupera dans l'ensemble de la composition. On les dirait faits l'un après l'autre et réunis un peu au hasard, conservant chacun leur individualité, comme de vrais et bons Anglais qu'ils sont, se suffisant à eux-mêmes en vertu du *self help* qui régit toute la nation, et surtout se gardant de sacrifier rien de leur richesse de détail à la collectivité. M. Claude Phillips dit de Walker qu' « on sent qu'il n'a pas travaillé comme Delacroix disait que le peintre le devait, — qu'il n'a pas vu son tableau d'une vision complète et définie, avant de le peindre; » mais ce n'est pas là une particularité de Walker : c'est une caractéristique de tous ses compatriotes. En parlant de nos peintres français, M. Harry Quilter dit avec une admiration mêlée de surprise : « Ils voient la scène comme un tout et non par morceaux détachés ! » Voir « par morceaux détachés » c'est le propre de la conception anglaise. Alors même que la pensée est une et vigoureuse, l'idée plastique est multiple et par là même, affaiblie. Ainsi, dans *la Voix de la Mère* de M. Orchardson, il y a un seul tableau psychologique : les souvenirs réveillés chez le vieux monsieur par le chant de sa fille; mais il y a deux tableaux plastiques très distincts et situés assez loin l'un de l'autre : le monsieur dans son fauteuil à un bout de la toile, le groupe des deux jeunes gens au piano, à l'autre bout. Le milieu du panneau, l'endroit où l'œil se porte naturellement est occupé par une tasse de thé sur le bord d'une table. Entre les deux groupes, il y a, si l'on veut, un lien psychologique : il n'y a aucun lien plastique. La pensée est satisfaite, mais le regard ne l'est pas.

Satisfaire la pensée, suggérer des idées, ne serait-ce pas là d'ailleurs à quoi tendent les artifices de cette composition et même ses défauts? Pour prendre un exemple chez un artiste de second rang, pourquoi M. Millet a-t-il mis sa *Veuve* tout au bout de la longue table familiale, avec un petit enfant à côté d'elle, et pourquoi nous a-t-il montré, se développant devant elle, cette nappe aux trois quarts vide, cette longue table elliptique que n'entourent ni amis ni parens?... Évidemment pour mieux nous donner l'impression d'une triste solitude. Ce trait minuscule nous montre combien l'on se méprendrait si l'on mettait sur le compte

de leur imprévoyance ou de leur ignorance, la composition de nos voisins les Anglais. Tout chez eux a une raison d'être. Chaque bizarrerie a été longuement voulue et savamment cherchée. Car s'ils pratiquent tous les modes de composer, si parfois même ils ne peuvent échapper au mode classique, il y a quelque chose qui ne se voit jamais chez eux : l'absence d'intention. Même M. Herkomer a composé sa *Dernière Revue* et sa *Charterhouse*, en ce sens qu'il a très habilement varié les expressions de ses soldats et de ses pensionnaires, qu'il en a cherché et peut-être provoqué l'aspect le plus suggestif. Pour ne noter que ce point, il s'est au moins mis en face de ses personnages de façon à voir leurs yeux, et non derrière eux, de sorte à ne voir que leurs dos. Ceci paraît élémentaire : il est cependant fort peu de scènes données par la nature où tout le monde apparaisse de face, de trois quarts ou de profil. Les amateurs qui ont fait de la photographie dans les fêtes, les réunions publiques, à l'église, savent que la plupart du temps le meilleur du cliché est occupé par un ou plusieurs dos : les dos des gens qui étaient tournés vers le point le plus intéressant de la cérémonie, — comme le photographe lui-même. Déblayer le terrain où l'on masse ses principaux personnages de façon qu'ils apparaissent de la tête aux pieds et les prendre de façon qu'on les aperçoive, non de profil pur, mais de trois quarts ou de face, — c'est déjà composer. Beaucoup d'artistes français d'aujourd'hui ne vont pas jusque-là. Ils font hardiment sortir du cadre, au bas de la toile, des dos de spectateurs de l'action principale qui, se trouvant au premier plan, occupent une place énorme et prennent tout le meilleur du tableau. Regardez *les Victimes du Devoir* exposées l'an dernier par M. Detaille; vous remarquerez que les quatre personnages de premier plan, les plus considérables, ne nous offrent que quatre dos et quatre casques : pas une physionomie, pas un reflet de leurs sentimens ou de leurs pensées... Au point de vue plastique, ce n'est pas toujours regrettable, — le beau tableau de M. Detaille le prouve, — mais au point de vue suggestif, ce procédé tue l'œuvre, parce qu'il la remplit d'objets ou de formes sans expression, — l'expression délicate, mystérieuse, résidant surtout dans les figures, dans les yeux. Multiplier les figures, les yeux, dans un espace restreint, c'est renforcer le sens expressif de la composition. Or qui le fait plus que Burne-Jones et son école? Regardez ses *Jours de la Création*, toutes ces têtes pressées derrière l'ange au globe; regardez son *Miroir de Vénus* et sa *Tête horrible*, ce ne sont que des prétextes à doubler, par le moyen des reflets, le nombre des visages. Regardez l'*Acrasia* de M. Strudwick, toutes ces figures de femmes

étranges apparaissant derrière des feuillages, trouant la futaie pour contempler curieusement le chevalier endormi... Et cette guirlande de figures, de figures sans corps rangées aux fenêtres du Paradis dans le *Rempart de la maison de Dieu*. C'est là encore le procédé de M. Spence dans *Rosa Mystica* et de bien d'autres... Devant toutes ces faces sans soutiens apparens, ces miroirs d'âmes sans mains qui les supportent, on a l'impression étrange qu'évoque le poète :

Les anges le suivaient de leurs millions d'yeux...

et l'on comprend combien d'artifices il a fallu pour obtenir cette impression fascinatrice au prix des lois de la composition. On saisit enfin le grand trait d'un tableau anglais : la suggestion, et l'on voit tout subordonné à ce trait. Pas de gaîté, de la noblesse ; pas d'agitation, du calme ; pas de groupement, de la juxtaposition ; pas de verve, de l'intention ; rarement du réel et du vécu, toujours du voulu et du pensé. L'idée que l'art est une chose sérieuse nous pénètre et nous garde. En entrant dans une galerie anglaise, nous pensions nous distraire de la vie : nous n'avons échappé qu'à ses futilités et à ses faciles traverses, mais ce qu'elle a de douloureux nous est apparu malgré nous. Venant chez des peintres, nous pensions voir un décor : ils nous ont conté un drame. Regardant une statue, nous croyons jouir de ses formes immortelles : elle a ouvert la bouche et elle a prophétisé... Nous sommes comme le garçon de noces de Coleridge ; il se rendait à une fête, à une fête des yeux, à une fête du cœur, mais il a rencontré un vieux marinier, aux regards brillans, qui l'a forcé de s'asseoir sur un banc de pierre et d'écouter la leçon terrible de l'Albatros... Nous l'avons donc entendue, cette sombre histoire, et nous sortons de la galerie sinon plus distraits, du moins plus riches de pensées, sinon plus enthousiastes des formes extérieures, au moins plus disposés à regarder en nous-mêmes et, comme le garçon de noces de Coleridge, « plus tristes, mais plus sages. »

II

Nous venons de considérer le dessin et la composition d'un tableau anglais, et nous avons trouvé qu'ils nous offrent trois caractéristiques bien marquées : l'intimité de la donnée, la particularité du geste (ou au moins l'intensité de l'expression) et la noblesse de l'attitude, que cet art diffère ainsi de notre art académique en ce que le geste est particulier et de notre art réaliste en ce qu'il

est noble. Nous allons voir, en étudiant sa couleur et sa facture, comment il diffère encore de tous les deux.

L'idée anglaise de la couleur, c'est qu'elle doit être éclatante, *bright colour* (1). Voilà encore, avec la particularité du geste, un legs des préraphaélites. Avant eux, on la préférait atténuée, *subdued*, ou même brune, le ton cher aux vieux maîtres, disaient les « connoisseurs » du temps de Reynolds. Ruskin raille quelque part « cette idolâtrie pour la terre d'ombre, de sir George Beaumont et de ses pareils, le système du : « Où allez-vous mettre votre arbre *brun?* » ce code des premiers plans colorés au violon de Crémone, du vernis brun et du bitume, et toute cette vieille science de hibou, qui, comme le pinceau de la douleur, de Young,

Trempé dans la mélancolie, rembrunit tout.

Plus tard, en 1856, lorsque les lueurs crues du pré-raphaélisme n'ont pas encore entièrement dissipé la jaunisse classique, il se plaint amèrement que « la couleur moderne soit en général éminemment sombre, tendant continuellement au brun et au gris et constamment falsifiée par les meilleurs peintres, fiers de réaliser ce qu'ils appellent des teintes chastes et atténuées, de telle sorte que, tandis que le moyen âge peint son ciel d'un bleu brillant et son premier plan d'un vert clair, qu'il dore les tours de ses châteaux, et revêt ses figures de pourpre et de blanc, nous autres nous peignons notre ciel gris, notre premier plan noir, notre feuillage brun, et nous estimons avoir assez sacrifié au soleil, si nous avons toléré le dangereux éclat d'un manteau écarlate ou d'une jaquette bleue (2). » Cent fois le fougueux esthéticien revient à la charge contre le brun « cette caractéristique de toutes les fausses écoles de couleur. » Cent fois il adjure les peintres anglais de marcher hardiment vers les tonalités franches, claires, éclatantes, et comme il sent bien qu'il ne sera pas appuyé par le public britannique s'il dit seulement que la couleur vive est vraie, ou qu'elle est belle, il s'avise qu'elle est morale, qu'elle est d'institution divine, et qu'elle est prescrite par les livres saints. « Dieu lui-même a employé la couleur dans sa création, comme l'invariable accompagnement de tout ce qui est le plus pur, le plus innocent et le plus précieux, tandis qu'aux choses utiles seu-

(1) Je demande la permission de citer, en ces matières techniques, le mot anglais, parce qu'il se trouve être parfois le seul à préciser une qualité ou un défaut, ou une opinion qui, n'existant pas en France, n'ont pas de terme qui les traduise exactement.

(2) *Modern Painters*, vol. III. *The Rocks* et *Of Modern Landscape*.

lement à des usages matériels ou dangereux, les couleurs communes ont été départies. Considérez pour un instant ce qu'il adviendrait du monde, si toutes les fleurs étaient grises, toutes les feuilles noires et le ciel brun... De plus, observez que les choses innocentes sont constamment d'une couleur éclatante. Regardez le cou d'une colombe, et comparez-le au dos gris d'une vipère. J'ai souvent entendu parler de serpens brillamment colorés, et je suppose que de même qu'il y a de gais poisons, par exemple la digitale et la kalmie, de même il doit exister de ces serpens qui sont les symboles de la déception. Mais tous les reptiles venimeux que j'ai réellement vus sont gris, rouge-brique, ou bruns, diversement marbrés, et le plus terrible de ceux que j'ai aperçus, l'aspic égyptien, est précisément de la couleur du gravier, ou seulement un peu plus gris. De même, le crocodile et l'alligator sont gris, mais l'innocent lézard est d'un vert splendide. Je ne prétends pas que la règle soit invariable, autrement elle emporterait plus d'évidence qu'aucune des leçons de l'univers physique ne fut jamais destinée à en porter; il y a de belles couleurs sur le léopard et le tigre, et dans les baies de la belladone... Mais regardez l'ensemble de la nature et comparez généralement les arcs-en-ciel, les levers de soleil, les roses, les violettes, les papillons, les oiseaux, les poissons rouges, les rubis, les opales, les coraux, avec les alligators, les hippopotames, les lions, les loups, les ours, les pourceaux, les requins, les limaces, les ossemens, le brouillard, et la masse des choses qui corrompent, qui piquent, qui détruisent, et vous sentirez alors comme la question se pose entre les coloristes et les clair-obscuristes, lesquels ont la nature et la vie de leur côté, lesquels ont le péché et la mort (1)... »

La réaction ainsi produite par Ruskin et ses amis contre la *subdued colour* a dépassé de beaucoup le juste milieu où se tiennent les grands coloristes. Avant, on s'arrêtait trop au *subdued;* maintenant l'on va trop au *bright*. M. Ph.-G. Hamerton reconnaît que « les pré-raphaélites sont extrêmement sensibles à la force des couleurs, mais insensibles aux douces modulations des teintes sobres. » On peut dire cela de tous les maîtres qui sont venus après eux, soit des néo-préraphaélites comme Burne-Jones, Strudwick, Richmond, Rooke, soit des artistes indépendans du mouvement, comme Walker, et même, dans certaines de ses toiles, Herkomer. M. North remarque avec raison que les peintures de Walker ont, même dans les ombres, un tel éclat qu'on dirait qu'elles exhalent au crépuscule la chaleur d'un long jour d'été, et

(1) *Modern Painters*, vol. IV. *Of Turnerian Light.*

M. Quilter, pour mieux préciser, vis-à-vis de nous, le caractère des œuvres de Walker et de Pinwell, note qu'elles étaient « au rebours de l'influence française, fondées sur la *couleur* au lieu de l'être sur la *valeur*. » Ce mot fixe leur ligne d'horizon. Ce que les Anglais appellent faire de la couleur, c'est proprement oublier la loi des valeurs, le rapport des tons et tout ce qui, en établissant des gradations entre deux teintes, prépare l'œil à passer de l'une à l'autre, sans être blessé. On ne voit jamais apparaître dans leurs critiques l'idée de finesse, ni l'idée d'harmonie, mais toujours l'idée de vigueur. Qu'on se souvienne du succès qu'a eu, à Londres, la Doré's Gallery! Peu importe que ce soit dur, si c'est fort, et que ce soit faux, si cela brille! Ruskin admet que l'on sacrifie toute la ressemblance de la nature à la *brilliancy* de la couleur. Les maîtres actuels sacrifient tout en effet et n'obtiennent pas grand'chose en échange. Les couleurs de Madox Brown et de Hunt feraient pousser des cris chez nous; telles toiles de Millais de même; tout l'œuvre de Watts, sauf sa *Psyché* de South Kensington, pareillement. A de très rares exceptions près, les couleurs de Burne-Jones ont un éclat faux qu'on qualifie là-bas de *richness*, mais qui, de ce côté-ci de la Manche, paraîtraient simplement du chrysocale. Au-dessous de ces maîtres, la virulence des tons devient tout à fait insupportable.

Au dire de Napoléon, les Anglais ne s'aperçoivent jamais s'ils sont battus. Cependant quelques-uns d'entre eux ont comme une obscure intuition que ce n'est point là le dernier mot du coloris, et M. Poynter, après avoir reconnu, sur ce point, la supériorité de l'école française, met en garde ses élèves contre cette splendeur de mauvais aloi, *spurious brilliancy*, que cherchent, au détriment de la vérité, des commençans, et même, ajoute-t-il, « des peintres expérimentés ». Et ailleurs, dans ses conférences d'Oxford, il parle des « crudités et des absurdités » de l'école anglaise. Mais ce n'est là qu'une voix dans la foule. Toutes les autres, et les plus grandes, acclament la *bright colour*. Si vous hésitez à admirer quelqu'une de ses plus étranges applications, c'est que votre goût est absurde ou votre logique en défaut. « Tous les grands maîtres ont peint en *bright colour*, vous explique M. Millais; ils ont peint dans cette tonalité qu'il est de mode de décrier comme crue et vulgaire, sans réfléchir que ce qu'on applaudit chez ces vieux maîtres est purement le résultat de ce qu'on condamne chez les contemporains. Prenez par exemple le *Bacchus et Ariadne* du Titien, à la National Gallery, avec sa splendide robe rouge et son riche gazon brun. Vous pouvez être assuré que le peintre de cette éclatante robe rouge n'a jamais peint en

brun son gazon. Il a vu la couleur et l'a représentée comme elle était, perceptiblement verte ; seulement elle s'est changée avec le temps en cette belle couleur moelleuse qui est maintenant la sienne. Cependant il est, de nos jours, beaucoup de gens qui ne veulent pas voir un tableau où il entre du vert. Il y a même des amateurs qui, en faisant une commande à un artiste, stipulent que la toile n'en contiendra pas un atome. Pourtant le Dieu tout-puissant nous a donné le vert, et, vous pouvez l'en croire, c'est une belle couleur (1)!... »

Certes il n'y a rien d'invraisemblable dans l'hypothèse de l'éminent académicien. Seulement, si elle contient un aperçu critique destiné à éclairer bien des choses lorsqu'on parle des maîtres anciens, on ne saurait y trouver, à aucun degré, la justification de l'école anglaise moderne. Car si le Titien a fait son gazon vert, et si ce vert a passé, nous pouvons augurer, d'après toutes celles de ses couleurs qui ont tenu, que ce vert était juste et non faux. Et, au contraire, si, d'aventure, les herbes vertes du *Royaliste proscrit* devenaient brunes dans deux ou trois cents ans, il resterait encore assez de fausses touches dans la toile de sir John Millais pour donner à penser que son vert était criard, comme il l'est en effet. C'est que la question n'est pas dans le degré d'intensité des tons, mais aussi et surtout dans leur degré de justesse. Les couleurs des Anglais ne nous choquent pas tant parce qu'elles sont vives que parce qu'elles sont fausses et que le rapport des teintes est manqué. Nous croyons volontiers que les tableaux du Titien, encore sur le chevalet, étaient fort montés de ton, mais ces tons étaient justes les uns par rapport aux autres, j'entends que chaque couleur jouait vis-à-vis de ses accompagnatrices le même rôle que la couleur correspondante dans la nature. Car le Titien pouvait faire l'ensemble de son tableau plus sombre, plus clair, plus rouge, plus jaune que l'ensemble de la nature, mais au moins s'inquiétait-il que les intervalles de tons qui sont dans la nature se retrouvassent exactement observés dans la tonalité qu'il avait choisie. Il y avait peut-être différence de gamme, il n'y avait pas fausse touche ; transposition, mais non cacophonie. Et pour prendre un exemple plus modeste mais peut-être plus frappant, les paysages de M. Normann, représentant les fiords de Norvège, ne nous ont pas choqués, bien que très violens, parce que nous les trouvions concordans dans toutes leurs parties. La nature aussi nous montre des tons violens et s'amuse parfois à peindre en *bright colours*. Dans la vallée du Dauphiné où j'écris ces lignes, en plein automne,

(1) *The Magazine of Art*, 1888.

les bois bariolés de mille façons offrent une juxtaposition immédiate des couleurs les plus crues et les plus dissemblables, car c'est le moment où les arbres dépouillent leur livrée uniforme d'été, la livrée verte, qui les faisait tous se ressembler, et apparaissent chacun dans le costume éclatant qui lui est propre et qui révèle au loin son essence. Sur le fond noir des chênes qui ne se rouillent pas encore, les marronniers étendent au soleil leurs larges feuilles d'or qu'on dirait touchées par un céleste enlumineur. Les hêtres s'habillent d'écarlate, les acacias de blanc, les sorbiers de jaune orange. Sur les coteaux bleus, les peupliers d'un or plus pâle se dressent dans la lumière comme des flambeaux sur un autel, au matin d'une fête. Çà et là, les vernis du Japon incendient le bois de leurs flammèches rouges, parmi les pins qui ne savent pas vieillir, et la pourpre des vignes vierges tranche ardemment sur le lierre obstinément triste et obstinément vert. La chaude journée finissante allume et irrite toutes ces couleurs contraires. Les branches nettement profilées sur le couchant appliquent à ce fond rouge des arabesques noires. Chaque feuille de chêne se distingue, et sa découpure se lit clairement sur le ciel. C'est un paysage dont Corot dirait avec douleur : « On voit tout! Allons-nous-en! » Cependant, si durs que soient ces contours, si crus que soient ces tons, ils forment un merveilleux ensemble. C'est qu'ils s'accordent entre eux et que le soleil, de son large pinceau, les fond à mesure qu'il les touche, et en même temps qu'il les avive, les unit. Saisir cette synthèse, appliquer cette concordance, c'est proprement faire œuvre de coloriste. Jusque-là on n'a fait qu'œuvre de collectionneur.

Les Anglais collectionnent des couleurs violentes et ne les harmonisent pas. Cela tient un peu à l'éducation de leur œil par les objets qui les entourent dans le milieu coloré où ils vivent. Londres, ville ensevelie presque toute l'année dans le brouillard, offre très peu de couleurs mais celles qui s'y trouvent ne s'en détachent que mieux sur l'uniformité des tons gris et détonnent aigrement. Sur le noir des maisons enduites de suie et des palais qui ressemblent à des prisons, flamboient le rouge cru des uniformes des soldats, le rouge intransigeant des boîtes à lettres, le rouge viné des cireurs de bottes, le rouge laque des parasols et des affiches d'omnibus. Ces omnibus bariolés d'annonces vertes, jaune canari, écarlates, roulent à travers la ville comme des palettes ambulantes qui déroutent et exaspèrent le sens de la couleur. S'il vient un rayon de soleil, les lointains bleuissent très vite. A cent mètres un paquet d'arbres est azuré ; à trois cents, les ombres d'un portique, d'un de ces portiques bâtis par les frères Adam, se

remplissent de violet et une rangée de maisons prend l'aspect d'un palais de fées. Du pont de Saint-James's Park, les bâtimens de Whitehall apparaissent au bout des eaux du petit lac comme un rêve. On croit voir le château que les géans Fasolt et Fafner bâtirent jadis pour les Dieux avec l'or du Rhin : c'est un ministère rempli de dossiers. Et pourtant les premiers plans ont à peu près toute la valeur qu'ils ont chez nous. Un ouvrier, un soldat qui passent, s'enlèvent en noir, en rouge, durement, sur ce brouillard coloré. Le fond étant plus faible, le premier plan semble plus fort. Il n'y a aucune relation, aucune transition entre les deux. Le choc violent de ces deux tonalités déconcerte la vue et fait perdre la notion des rapports. — Les peintres sortent-ils des brouillards de Londres et vont-ils en Écosse, par exemple, pour y chercher la couleur : la transition est trop brusque. Ils ont un éblouissement. M. William Black l'avoue implicitement lorsqu'il dit : « Certainement l'intensité des couleurs qu'on trouve dans les Highlands, spécialement quand le temps est changeant, la blancheur éblouissante des nuages, l'éclat pourpre des îles, dans l'ombre, l'éclat brûlant de la lumière solaire sur des galets d'un gris d'argent, le lichen jaune, les bruyères cramoisies et les ruisseaux couleur de thé, sont à la fois la joie et le désespoir du paysagiste et doivent provenir principalement de ce fait que l'atmosphère, au lieu d'être chargée de la brume d'un beau temps continu, est incessamment clarifiée par les rafales de l'Atlantique. Ceci doit aussi contribuer à l'intensité du bleu du ciel, qui est une sorte de bleu véronique et n'a rien de commun avec le bleu turquoise pâle des pays où règne un temps plus beau. » Et M. Walter Armstrong ajoute aussitôt : « Un automne passé dans un tel pays et passé non seulement en peignant mais aussi dans ces plaisirs virils qui induisent à la plus intime communion avec la nature, sont un bon correctif aux mois écoulés dans un atelier à Londres. » Mais M. Armstrong se trompe : le correctif est trop fort. Pour ces peintres qui vivent toute l'année dans un atelier noir, en face d'un ciel rayé de pluie dans une atmosphère telle que tous leurs tableaux doivent reposer sous verre, rien de pire que ces brusques excursions dans le soleil. Les couleurs aussi vives sur lesquelles ils se jettent aussi goulûment sont une nourriture trop forte pour leur imagination. — A plus forte raison s'ils vont en Provence, en Italie. Devant ces trésors de lumière, ils chancellent éperdus. On dirait des gens économes qui gèrent avec entente leur petit avoir et auxquels il tombe tout à coup un colossal héritage d'un oncle d'Amérique : éblouis, ils perdent la notion des valeurs. Ils gaspillent des millions, eux qui économi-

saient des deniers. Lorsqu'on se promène sur la route de la Corniche et qu'on voit quelque Anglais en train de peindre, c'est ordinairement avec de l'outremer, du cadmium, des laques, du vert émeraude... Le plus souvent son tableau est bariolé de couleurs dix fois plus éclatantes que celui de son voisin, le Français. C'est toujours là le compatriote de Turner qui, mourant dans une mansarde de Chelsea, murmurait, les yeux tournés vers le couchant, pour toute pensée dernière, et pour tout adieu aux hommes et à la vie : « Le soleil est Dieu! »

Mais le manque d'harmonie chez eux ne vient pas seulement de cette esthétique de Guèbre, de cet éblouissement causé par une transition trop brusque entre le milieu noir où ils vivent et le milieu éclatant où ils vont chercher la couleur. Il vient surtout d'une disposition générale de leur esprit qui les éloigne de toute synthèse. M. Farrar, voulant excuser le bleu cru des ombres que M. Hunt a mises dans son *Troupeau abandonné*, raconte qu'un jour, en se promenant avec Ruskin dans le parc de Denmark Hill, le grand esthéticien prit un morceau de carton, y fit un trou avec une épingle et pria son compagnon de regarder au travers de quelle couleur lui paraissaient les ombres portées des arbres, sous le plein rayonnement d'un soleil d'été. Ce carton est un symbole. Car les Anglais examinent chaque couleur par un petit trou, l'une après l'autre, sans aucune considération de la couleur d'à côté, ni de l'effet d'ensemble. Ils font un tableau en le commençant par un bout, en le finissant par l'autre, sans savoir et sans s'inquiéter si le bout qui terminera l'œuvre concourra au même effet que celui qui la commence. Ils n'y mettent pas d'air qui relie l'ensemble des différens plans, pas de tonalité générale qui les apaise, les enveloppe et les allie. C'est un spectre solaire, ce n'est pas un objet ensoleillé. On pourrait donner pour devise à cette peinture analytique : « Plus de couleurs que de couleur! »

Et, ici, nous touchons à une question de facture. Car on ne se figure pas à quel autre résultat pourraient arriver les Anglais avec l'idée très particulière qu'ils se font de la meilleure méthode d'appliquer la couleur. Sans doute cette méthode varie selon chaque peintre, mais elle peut être ramenée à un type général. Ce qui y domine, c'est l'horreur de la facture large, souple, facile, recouvrant le tâtonnement des premières couches, « dissimulant l'exécution. » Ce qui y est le plus proscrit, c'est la touche grasse, fluide, onctueuse, traînée sur la toile avec la brosse ou le couteau à palette (ou le doigt), — ce qu'ils appellent le *smear*. « Il n'y a rien que je déteste tant, dit Watts, que l'apparence de la dextérité, qui est le trait marquant de l'école française actuelle. Un tel

appareil de virtuosité vient de la vanité de l'artiste et sert seulement à détourner le spectateur du principal sujet. » Voilà pour ce qui est de « dissimuler l'exécution ». Quant à la touche grasse, la condamnation est plus explicite encore. « Jusqu'après le temps de Van Dyck et je pourrais presque dire de Rubens, vous ne trouvererez jamais de barbouillage, *smear*, — cette caractéristique de tant d'œuvres françaises... Vous n'en trouverez jamais une trace dans mes tableaux ou, si vous en trouvez, vous pouvez être sûr que c'est que j'ai voulu l'effacer, avec l'intention de le repeindre. » Cette déclaration de guerre à la facture française n'est pas spéciale à Watts. Elle est de tous les maîtres anglais et signée de chacun de leurs coups de pinceau. L'horreur du *smear* les a conduits à une facture extraordinaire, qui a du moins cette qualité qu'elle est bien à eux et que personne ne songerá à la leur prendre. Aussi quand M. Harry Quilter nous dit que « la facture de Hunt est la négation absolue de toutes les théories françaises, » nous ne pouvons que nous en féliciter. Sauf dans quelques tableaux de Leighton, d'Herkomer et d'Alma-Tadema, c'est presque partout une exécution lourde, petite, pénible, sèche, étroite, par touches drues, serrées, *tight*, où l'effort se sent, où la contrainte se devine, où la peine prise par le peintre se communique au regardant. Il semble qu'on voie une tapisserie laborieusement faite, dans l'exil, par un philosophe ou un mathématicien. On se redit les vers de *la Chanson de la chemise :* Ce n'est pas de la toile, ce sont des vies humaines que vous portez là! — Les Anglais le reconnaissent quelquefois. Dans une lettre écrite par Rossetti à Bell Scott, en 1859, on trouve ces mots très significatifs : « J'ai peint une figure à l'huile et j'ai fait un effort pour éviter ce que je sais être mon défaut habituel, commun d'ailleurs à la peinture préraphaélite, — le pointillisme des chairs. » — « Il n'est pas suffisamment sensible au pouvoir de la brosse; il semble trop souvent penser que si l'effet est juste, il importe peu comment il a été obtenu, » dit M. Walter Armstrong, de Millais. — « C'est étudié à l'extrême et, pour se servir d'un terme d'atelier, *tight*. Au point de vue du travail de la brosse, il a peu de mérite. Cela semble peint laborieusement morceau par morceau, » dit M. Quilter, de Hunt. — Cela ne semble pas seulement : cela est. Dans leur admiration pour les pratiques des maîtres primitifs, les préraphaélites ont confondu les procédés de la fresque avec ceux de la peinture à l'huile et se sont mis à peindre leurs tableaux, bout par bout, ne s'attaquant à une partie que lorsque l'autre est complètement terminée et pour ainsi dire, *ne varietur*. — Nos jeunes symbolistes, qui ne tarissent pas de quolibets sur un ou deux de nos maîtres soup-

çonnés de peindre de la sorte, ne se doutent guère que c'est la pure méthode pré raphaélite qu'ils persiflent ainsi. Ce l'est à ce point, qu'un commentateur autorisé de Ruskin, après avoir longuement exposé les théories du maître, en arrive à déclarer que « chaque masse doit être peinte, séparément et peinte en une seule fois, que voilà la parfaite et idéale manière de peindre un tableau » et, pour qu'on ne puisse s'y méprendre, il ajoute : « La parfaite méthode de peindre est donc de faire une mosaïque (1). » Une *mosaïque*, c'est aussi le mot que M. Quilter croit le plus propre à faire comprendre ce qu'est la peinture de Hunt, — et il a raison. Une toile sur le chevalet de ce peintre a des parties entièrement finies et d'autres entièrement blanches. L'artiste achève une figure, puis passe à la suivante qui n'a encore que sa silhouette au crayon, sur le canevas nu. Lorsqu'il est parvenu au bout et qu'il n'aperçoit plus de blanc sur le canevas, le tableau est fait. Comment, maintenant, les couleurs mises dans un coin répondent-elles d'avance à celles qu'on mettra dans un autre? Comment toutes ces figures qui ne sont pas nées, qui n'ont pas grandi ensemble, qui ne sont pas contemporaines, mais qui ont été successivement créées de toutes pièces, — la première remontant peut-être à trois ans, la dernière à peine embue, — se conviendront-elles, s'associeront-elles, se lieront-elles les unes aux autres? On sent combien ce détail de facture réagira sur l'harmonie générale des couleurs et, par cette harmonie des couleurs, sur l'effet d'ensemble. On comprend que si l'on amène toutes les parties d'un tableau au degré de fini qu'on désire, graduellement, par couches successives, en repeignant, si besoin est, toute la toile dans la même gamme de couleurs, dans le même sentiment, en prenant garde qu'un ton trop vif à droite n'attaque un ton nécessaire à gauche, en modifiant, dès le début, tout ce qui, juste ou beau en soi, pourra nuire à telle ou telle couleur qu'on a posée ailleurs, on atteint plus aisément l'harmonie que si l'on pousse séparément chaque figure jusqu'à son dernier fini. Et ainsi l'on ne peut s'étonner si, lors même qu'elles sont justes en soi, les couleurs des Anglais ne s'accordent point entre elles, et, si ayant déjà manqué les grands contours du dessin, qui sont la synthèse des formes, ceux-ci manquent encore l'air, l'atmosphère, qui est la synthèse des couleurs.

D'où vient cette horreur de la facture large? Encore du préraphaélisme et de sa tentative désespérée pour substituer le ton vif au ton chaud. En effet, dans la réaction des P. R. B. contre le brun, il n'eût servi de rien de chercher des couleurs éclatantes,

(1) Collingwood, *The Art teaching of John Ruskin.*

s'ils avaient conservé l'habitude de les délayer copieusement, avec de l'huile d'abord, et ensuite, sur la palette, avec des essences. Car plus il y a d'huile dans un tableau, plus il noircit. Beaucoup d'amateurs l'ignorent et s'obstinent à employer des couleurs très liquides; mais les artistes le savent parfaitement, et M. Vibert a écrit avec raison que « toutes les essences font jaunir et noircir la peinture. » Il fallait donc, si l'on poursuivait la vivacité et la solidité de la couleur, proscrire jusqu'à un certain point la fluidité de la touche. Watts, particulièrement, s'est astreint à n'employer que des couleurs très sèches, à chercher le corps, *body*, aux dépens de la finesse, et tous ses confrères, à des degrés divers, comme Herkomer, ont suivi cet exemple. Assurément ils ont poussé trop loin les conséquences d'une idée juste, et, sans se noyer dans l'huile, ils eussent pu adopter une manière plus large et moins pénible. Mais cette peine et ce labeur ne choquent nullement un Anglais. Il y trouve plutôt la preuve du travail, de l'opiniâtreté, et l'assurance que l'artiste a bien gagné sa journée. Il sait d'ailleurs que cette peinture est solide; que, par exemple, l'*Été* de Burne-Jones, peint en 1868, est, grâce à sa sécheresse, aussi clair aujourd'hui qu'au premier jour. Et, chez lui, l'idée d'intégrité commerciale l'emporte beaucoup sur l'idée de charme, de grâce et de fantaisie. Il se dit : « Cette couleur est désagréable, mais solide, intègre; ce travailleur est consciencieux et moral. » Y a-t-il des fautes, il ne les regrette pas, se souvenant avec Ruskin que « les fautes sont les signes des efforts. »

Ensuite, cette facture, sèche mais nette, petite mais définie, où rien n'est baveux ni brouillé, permet d'apercevoir les plus menus détails, les plus infimes accessoires; et, comme ces détails ont tous, dans un tableau anglais, une haute signification, renforce, s'il est possible, l'intellectualité du sujet. Quoi de plus intellectuel que les gravures d'Albert Dürer et quoi de plus sec? On peut même dire que, jusqu'à un certain point, un sujet littéraire s'accommode mal d'une facture large, facile et savoureuse. Si Millais, dans son *Passage du Nord-Ouest*, avait peint son citron, son verre et sa lunette, comme Delacroix a peint son orange et les autres objets de premier plan d'*Une Noce juive au Maroc* (au Louvre) et son drapeau comme une loque de M. Louis Deschamps, il aurait fait un tableau bien meilleur, mais où l'on n'aurait vu ni le grog, ni la lunette, ni le drapeau, ni en un mot tout ce qui avertit qu'on est en présence d'un vieux navigateur et que la contraction qu'on lit sur son visage est provoquée par les souvenirs de son ancienne carrière. Si Hunt avait traité largement, comme Diaz, le fond de son paysage dans le *Berger merce-*

naire, on n'aurait aperçu ni les loups courant sus aux moutons, ni ceux-ci franchissant la limite du pâturage pour aller brouter des blés verts qui leur sont pernicieux, ni l'oiseau de proie planant sur le troupeau, ni même l'espèce de papillon que tient la bergère et qui est d'un funeste présage : on n'aurait vu qu'un paysan courtisant une paysanne, et toute la signification morale de la parabole eût été perdue. Pour la sauvegarder, il fallait peindre avec précision, avec définition, c'est-à-dire avec sécheresse, tous ces détails, même à l'arrière-plan. Et ainsi, à mesure que l'idée devenait plus précise, la couleur devenait plus dure et la touche plus mesquine. C'est là le résultat de l'art suggestif. Quand on ne veut rien perdre de la conception intellectuelle d'un tableau, on s'oblige à respecter outre mesure les détails du dessin. Si une touche heureuse emporte la ligne, brouille les détails, on ne saisit plus aucun sens. Car le dessin est ce qu'il y a de plus intellectuel dans un tableau, comme la couleur ce qu'il y a de plus sensible. C'est par les minuties de celui-ci qu'on fait entrer les idées dans les cerveaux, non par les jeux de celle-là. Du moment qu'une peinture est idéographique, elle se condamne à ne plus être hautement esthétique. Les rébus ne sont pas de l'art.

Nous pouvons nous faire maintenant une idée assez claire de le couleur et de la facture anglaises : brillante jusqu'à la crudité, définie jusqu'à la sécheresse. Mais s'il fallait un trait de plus qui servît à préciser leur opinion sur ce point, comme on dit qu'on peut juger les gens par leurs antipathies autant que par leurs préférences, nous demanderions ce trait à l'artiste qui bouleverse le mieux les théories et qui résume le plus complètement les antipathies d'outre-Manche, — à M. Whistler. Nulle œuvre ne choque les Anglais plus que celle du peintre américain. Ils veulent un sujet, légende ou histoire, et il ne leur donne qu'une *Harmonie;* ils cherchent des gestes étudiés, et il ne leur offre pas même un contour; des couleurs vives, et ses personnages se noient dans l'ombre; une forte matérialité : *body*, et ils fuient insaisissables, ne montrant parfois que le bout de leur talon; du détail superflu, et il ne leur fournit même pas l'ensemble nécessaire. Aussi l'exemple de M. Whistler a-t-il servi aux artistes anglais à fixer leur esthétique, et ce qu'on pourrait appeler leur jurisprudence de la couleur. Quand je parle de « jurisprudence », ce n'est point par métaphore. C'est bien devant les tribunaux anglais qu'a été jugée l'esthétique de M. Whistler, dans ce fameux procès contre Ruskin, qui, au dire de l'attorney général, a été « le plus grand amusement qu'ait jamais eu le public anglais. » On se rappelle peut-être les circonstances. C'était

en 1878. M. Whistler introduisait, peu à peu, dans les ateliers l'idée qu'un tableau devait être une simple réunion de couleurs harmonieuses, la théorie de l'art pour l'art, et y acclimatait la facture française. Ruskin sentit le péril. De la même plume qui trente ans auparavant avait défendu les préraphaélites inaugurant un art national, il attaqua cette facture d'outre-Manche qui ne laissait voir aucun détail, qui ramenait aux bruns et aux gris d'autrefois, qui était la négation même de toutes ses théories, une insulte à toute sa vie. M. Whistler venait d'exposer à la Grosvenor Gallery un *Nocturne en noir et or* qu'il qualifiait hardiment de « Feu d'artifice. » On n'y voyait rien. Ruskin ne put contenir son indignation. « Pour l'honneur de M. Whistler lui-même comme pour la sécurité financière de l'acheteur de cette toile, sir Coutts Lindsay (le directeur de la Grosvenor Gallery) n'aurait pas dû admettre dans la galerie cette chose où les idées informes de l'artiste ont approché de si près l'aspect d'une imposture. J'ai vu et entendu citer beaucoup d'exemples d'impudences de cockneys dans ma vie, mais je ne me serais jamais attendu à entendre un *coxcomb* demander deux cents guinées pour avoir jeté un pot de couleurs à la figure du public. » Sous cette injure et quelques autres, M. Whistler traîna devant les tribunaux l'auteur des *Modern Painters* et de *Sésame et les Lys*. Les 25 et 26 novembre, la cour de Westminster, sous la présidence de M. Huddleston, fut saisie de cette question : savoir si la peinture de M. Whistler était, ou non, une mauvaise plaisanterie. Le jury fut très embarrassé. Jamais vraisemblablement, depuis Véronèse cité devant le tribunal de l'Inquisition, fait pareil n'avait été enregistré dans les annales de la Justice. On apporta des tableaux de M. Whistler devant la cour, et l'on entendit s'engager des dialogues comme celui-ci :

Baron Huddleston. — Est-ce que cette partie du tableau, au sommet, représente le vieux pont de Battersea? (*Rires.*)

Le témoin. — Votre Seigneurie est maintenant trop près du tableau pour percevoir l'effet que j'ai voulu produire à distance. Le spectateur est supposé regarder d'en haut la rivière en se tournant vers Londres.

On fit ensuite comparaître à la barre les maîtres de la peinture anglaise, et l'on entendit des dépositions de cette nature :

Me Bowen. — Considérez-vous que le détail et la composition soient essentiels dans une œuvre d'art?

M. Burne-Jones. — Très certainement.

Me Bowen. — Maintenant, quel détail et quelle composition trouvez-vous dans ce *Nocturne?*

M. Burne-Jones. — Absolument aucuns.

Me Bowen. — Pensez-vous que 200 guinées soient un prix considérable pour cette peinture?

M. Burne-Jones. — Oui, lorsqu'on songe à la somme de travail consciencieux qu'on fait souvent pour beaucoup moins d'argent.

M. Frith, de la Royal Academy, fut aussi mandé : « Je ne considère pas le *Nocturne en noir et or* comme une sérieuse œuvre d'art, » dit-il. Le critique du *Times* fit la même déclaration. M. Whistler a réuni, par la suite, tous ces témoignages dans un opuscule qu'il a intitulé : « La Voix du peuple. » Le mot est très juste. Toute l'Angleterre suivit Ruskin dans sa lutte contre le peintre américain et contre la facture française. Et lorsque, après deux jours de débats extraordinaires, le jury, réprouvant la peinture de M. Whistler, mais se croyant obligé de défendre l'homme contre la diffamation, apporta solennellement un verdict condamnant Ruskin à *un farthing* de dommages-intérêts, une souscription publique fut ouverte immédiatement pour couvrir cette somme, — et aussi les 10000 francs de frais qu'avait entraînés le procès. C'est qu'en effet le danger avait été public et la réprobation presque unanime. Le succès de M. Whistler eût été un retour offensif du brun et du *smear*. — « Quelques-unes des figures que l'artiste a exposées comme des harmonies sont de simples coups de brosses à couleurs », dit le *Scotsman*. « Il peint avec des couleurs de suie et de boue ; loin de se plaire aux couleurs primaires, il ne perçoit que peu ou point le charme des couleurs secondaires ou tertiaires, » dit la *Merrie England*. « Quelques *smears* de couleur comme un peintre pourrait en faire en nettoyant ses brosses sur sa toile, » dit le *Knowledge*. Ne croirait-on pas entendre Ruskin attaquer les peintres du commencement de ce siècle et montrer la nécessité de la minutie préraphaélite? L'exemple de M. Whistler est donc précieux à retenir, et le souvenir de son procès fameux est utile parce qu'il met en lumière, résume et définit le goût britannique. Triomphant et nanti d'un *farthing* de dommages-intérêts, M. Whistler fut condamné par « la voix du peuple. » Ce jour-là, l'Angleterre esthétique témoigna qu'elle ne voulait point d'influence étrangère dans ses méthodes de peindre, qu'elle avait assez lutté pour parvenir à la couleur crue et à la facture sèche, qu'elle était fière de ces deux caractéristiques et qu'elle entendait les garder.

III

A quoi donc tend un art si singulier? — Évidemment à autre chose qu'à réjouir les yeux. « L'art, dont la fin est seulement le

plaisir, dit Ruskin, est surtout l'apanage des nations sauvages et cruelles (ornementations des Mores, des Arabes, des Indiens), tandis que l'art spécialement consacré à mettre en lumière des faits (comme celui des Primitifs) indique toujours un charme spécial, une particulière tendresse d'esprit. » — « Le plus grand art réalise la beauté, mais n'en fait pas sa fin principale, » ajoute M. Collingwood. La peinture anglaise a donc un but qui éclaire ses singularités, une idée de derrière la tête ou de derrière la toile, qui explique ses défauts, un programme qui n'est pas celui de nous montrer de beaux torses et de riches draperies, et l'on se convainc, en regardant les œuvres de ses maîtres, comme en lisant celles de ses critiques, que ce but extra-esthétique occupe une place considérable, — la première peut-être, dans leurs préoccupations.

Ce but est d'abord de s'adresser à toutes les facultés de l'homme : esprit, intelligence, mémoire, conscience, cœur, et non pas seulement à cette faculté de notre être qui voit, qui s'émeut par la vue et qui imagine. « L'art, dit Mme Barrington, doit élever par sa suggestivité, à une vue plus complète des conditions humaines que ne peut le faire la vie banale de tous les jours » et Ruskin dit que « l'art absolument parfait révèle l'homme tout entier. » Pour cela, il faut que l'artiste soit lui-même une intelligence complète. Il l'est. Vous ne trouvez pas, chez les Anglais, le grand artiste intuitif, ouvert aux sensations et aux sentimens de formes et de couleurs, fermé à tout le reste; du moins vous ne le trouvez plus. Turner et Walker l'ont été. Mais aujourd'hui tous les peintres de valeur sont semblables aux artistes poètes William Blake, Bell Scott, Rossetti, pour l'étendue de leurs connaissances et de leurs sympathies. William Morris, le tapissier et le faiseur de vitraux, est présentement le plus grand poète de l'Angleterre et l'un des chefs du parti socialiste. Leighton parle toutes les langues. Burne-Jones, qui a passé par Oxford, est un exquis érudit de littérature légendaire. Watts est un philosophe. Hunt un exégète, Alma-Tadema un archéologue. Poynter fait des conférences comme autrefois Reynolds. M. Stephens et le regretté Ph. G. Hamerton ont toujours mieux écrit qu'ils n'ont peint. Millais et Herkomer expriment tous deux très brillamment des idées générales sur tous les arts et le dernier les a professées en chaire à Oxford. On est frappé, en causant avec quelques-uns de ces maîtres, de leur supériorité de culture sur la plupart de nos maîtres français. Toutes les questions qui s'agitent dans le monde ont un écho intelligent dans ces ateliers. Tous les souffles qui passent sur les foules font vibrer plus particulièrement ces âmes d'ar-

tistes. Lorsqu'on ne fait pas de peinture dans le *studio* de M. Cl..., on y fait des conférences théologiques, et lorsque la *Belle Dame sans merci* ne se promène plus dans le jardin fleuri, parmi les rhododendrons de M. H. H... à Hampstead, c'est M. Gladstone qui vient y prononcer un discours sur le *Home rule*. De tels artistes peuvent agir sur toutes nos facultés parce que toutes les leurs sont agissantes, et beaucoup nous enseigner parce qu'eux-mêmes ils ont beaucoup appris.

Ce qu'ils nous enseignent, c'est avant tout l'idée de travail. L'improvisateur qui fait un cheval ou une *Harmonie* en deux jours comme Fromentin ou M. Whistler, et qui en demande 200 guinées sous prétexte qu'il s'y prépare depuis trente ans, est extrêmement rare chez les Anglais. La plupart de leurs artistes se ressemblent par leur dédain du succès facile, leur ténacité à la besogne, leur détermination à ne pas se tenir pour satisfaits tant qu'ils sentent encore en eux quelque chose de meilleur que dans leur œuvre, je dirais leur conscience, si ce mot, le plus beau qu'on puisse dire d'un homme, n'avait point perdu de sa valeur par l'abus qu'on en fait en l'appliquant chaque jour à des artistes qui en manquent totalement. Madox Brown a mis quatre ans à faire sa *Fin de l'Angleterre* qui ne contient que deux figures, et quinze ans à peindre les fresques de la salle de ville à Manchester. M. Hodgson dit de Walker qu' « aucun artiste n'a jamais gémi comme lui dans les affres de la production. Il faisait peine à voir. » Hunt, nous l'avons vu, a dépensé toute une vie de continuel labeur à quelques petites toiles, — ce qu'un de nos peintres expose en une année au Champ-de Mars ou au club. Watts en a peint des centaines, mais il les garde dans son atelier, estimant que, sur ce nombre, deux seulement n'ont pas besoin de retouche. Burne-Jones a mis sept ans à concevoir et à exécuter sa *Briar-Rose*, qui compte, il est vrai, quatre panneaux contenant chacun plusieurs figures. Sa *Roue de la Fortune*, dessinée en 1871, ne fut pas commencée de peindre avant 1877, ni terminée avant 1883. Il faut lire M. Hamerton et ses récits de campement dans les *moors* du Lancashire pour se figurer la peine et le temps que dépense un pré-raphaélite pour étudier sur place, et brin par brin, une touffe de fougère. Dans sa hutte de bois et de toile enduite de goudron, qui précéda de dix ans la *roulotte* fameuse de M. de Nittis, M. Hamerton eut à supporter le froid, l'humidité, les rafales, la curiosité des paysans qui venaient, croyant lui voir exécuter des tours, les attaques des chasseurs de nuit, les sottes questions des hobereaux du voisinage et cela pendant des mois. Ce même désir d'exactitude a inspiré à M. Boot l'idée de peindre ses vues d'océan et de rivières, à

bord d'un bateau-atelier aménagé de façon à aller en mer et en eau douce, qu'il a nommé le *Thétis* et dont les voyages sont fameux parmi les artistes anglais. Alma-Tadema produit beaucoup, il est vrai, mais en professant et en prouvant par son exemple que rien ne se fait sans peine et en ne gardant, pour son œuvre propre, aucune indulgence. Si un morceau qui lui a coûté mille efforts lui paraît inutile ou dangereux : « L'art vit de sacrifices ! » dit-il, et il gratte le morceau. Si l'œuvre entière ne lui paraît pas bonne, il la détruit, sans hésitation, avec une vaillante fantaisie. En 1859, un de ses tableaux envoyés à l'Exposition de Bruxelles fut refusé par le jury. Cela représentait un incendie. Il pria ses amis de venir voir cette toile dans son atelier, de la trouer et de passer au travers comme par une porte. Il donna lui-même l'exemple, en sautant, tête première, dans les flammes de son tableau. Cette boutade n'est pas sans vaillance. Elle nous montre la nécessité de l'effort, le prix de la constance, la puissance de la volonté. C'est le premier enseignement de la peinture anglaise.

Elle en comporte d'autres, de nombreux et d'utiles, sur les phénomènes de la nature, les faits de l'histoire et le sens de la vie. « Tout grand art est plus ou moins didactique, » dit Ruskin, et encore : « Pour le peuple, l'art doit être didactique, comme but principal. » Nous avons là l'explication et, jusqu'à un certain point, l'excuse de ces détails poussés jusqu'à la minutie, de ces accessoires prodigués au prix de l'effet d'ensemble, qui encombrent la plupart des peintures anglaises. Ils sont destinés à nous instruire. Ce n'est point pour tirer vanité de son savoir-faire, de son adresse, de sa virtuosité, que le peintre anglais étudie chaque détail de sa fleur ou de son rocher : c'est pour que nous ne confondions pas un dicotylédone avec un monocotylédone et un terrain granitique avec un terrain schisteux. On se souvient qu'un des premiers P.-R.-B., Collins mit dans un de ses tableaux un *Alisma plantago* qui gagna les botanistes à sa cause. M. Chesneau nous a raconté l'histoire d'un savant fort étonné de trouver dans un musée de zoologie un tableau de Hunt, le *Berger mercenaire*, et fort ému d'y reconnaître, au premier plan, le papillon sphinx tête de mort admirablement représenté, un *Geranium robertianum* et d'autres plantes peintes avec tant de précision scientifique que cette toile aurait pu servir à une leçon d'histoire naturelle... « Ainsi, dit Ruskin, la question de savoir si l'on préfère un tableau fini ou non fini n'est pas du tout une question de goût : c'est simplement la question de savoir si l'on veut voir juste ou faux, et ceux que leur inclination conduit à préférer l'obscurité à la lumière, l'illusion au fait, feraient

mieux de s'adonner à toute autre chose qu'à l'art. » Pour lui, il n'hésite pas à déclarer que l'enseignement scientifique des lois de l'univers ou des faits de l'histoire doit être le premier but du peintre. Il ne fait aucun cas d'un premier plan de Téniers qui ne nous apprend rien sur la constitution géologique du sol, ni sur les feuilles des plantes qui y poussent, ni sur l'ordre des architectures ruinées qui y gisent : « Je ne vois pas, dit-il, quelle peut être la différence entre un maître et un novice, sinon le pouvoir de rendre les vérités plus délicates dont je parle en ce moment. Car manier librement la brosse et peindre du gazon, des herbes, avec assez de soin pour satisfaire les yeux, sont des qualités qu'une ou deux années d'études peuvent donner au premier venu. Mais retracer sur le gazon et les plantes ces mystères d'invention et de combinaison par lesquels la nature s'adresse à l'intelligence, rendre la fissure délicate et la courbe descendante et l'ombre ondulée de la terre éboulée, d'un doigt léger et précis comme la touche de la pluie elle-même, découvrir dans tout ce qui apparaît de plus méprisable et de plus insignifiant un témoignage nouveau de ce que fait le pouvoir divin « pour la gloire et pour la beauté », le proclamer et l'enseigner à ceux qui ne regardent, ni ne pensent, voilà qui est, en même temps que le domaine particulier d'un esprit supérieur, le devoir précis qu'en attend la Divinité. (1) »

Ce dernier trait nous découvre le fond de la pensée anglaise. Si l'art doit être didactique, ce n'est pas comme fin dernière, c'est parce qu'il doit, en nous apprenant par le menu combien est admirable la création, nous élever à l'adoration du créateur. Ruskin, déjà un vieillard, écrivait le 16 septembre 1888, à Chamouni : « Tout ce qui est contenu dans l'expression passionnée de ma jeunesse fut manifesté et concentré dans cette formule donnée, il y a vingt ans, au début de mes conférences d'Oxford : « Tout grand art est adoration ! » Watts, critiquant Haydon, déclare que « tout art qui a eu un réel et durable succès a été le vulgarisateur de quelque grand principe d'esprit ou de matière, de quelque grande vérité, de quelque grand paragraphe du livre de la nature » ; et Hunt précise ce but en disant : « Je crois que toute personne éclairée, qui va dans un musée et qui s'y familiarise avec le témoignage des liens dans l'ordre de la création, et de leur relation avec les faits les plus anciens et les plus nouveaux, sent instinctivement s'accroître en elle la certitude de l'existence du créateur, de sa grandeur, de sa toute-puissance à faire régner

(1) *Modern Painters*, vol. II. *Of the foreground.*

un jour l'amour et la justice! » Ceux mêmes qui n'assignent pas à l'art un but aussi nettement religieux lui en assignent un moral, croyant avec Blake que « si vous voulez dégrader l'humanité, le plus sûr moyen c'est de dégrader les arts tout d'abord. » On a discuté *ad nauseam*, dit l'un de leurs critiques, pour savoir si l'on devait proscrire comme immorales les figures de Burne-Jones parce qu'elles ont une expression *pessimiste*. D'un bout de l'échelle à l'autre, les grands artistes anglais admettent que le peuple entier attend d'eux une prédication et un exemple de moralité.

Mais si ce but est très beau, il apparaît d'abord comme assez chimérique. Le peuple entier n'est ni artiste, ni matériellement à même de jouir des œuvres d'art. — Il doit l'être, et c'est ici que se fait jour la conception la plus originale que les Anglais contemporains se font de l'art, de sa production et de son utilité. Suivant eux, suivant Ruskin, Burne-Jones, William Morris, Walter Crane, Richmond, Holiday et tous les néo-préraphaélites, il faut précisément que la démocratie entière prenne part aux plaisirs infinis et moralisateurs que procure l'esthétique. L'art, selon leurs principes, doit être à la fois très noble et très populaire : il doit dire les choses les plus élevées et les dire à tous. Il doit élever l'homme qui le produit, c'est-à-dire tout le monde, parce qu'il doit être produit par tout le monde, et il doit élever celui qui en jouit, c'est-à-dire tout le monde, parce que tout le monde est appelé à en jouir. « L'art, dit William Morris, ne doit pas vivre isolé et exclusif, et c'est une honte pour un honnête artiste de jouir de ce qu'il a réalisé pour lui-même, comme ce serait une honte, pour un homme riche, de demeurer et de manger copieusement au milieu de soldats mourant d'inanition dans un fort assiégé. » Mais comment un ouvrier, un menuisier, un maçon, un tisseur, se donnera-t-il des jouissances artistiques ? D'abord en faisant œuvre d'art, répondent les Anglais. Mais il n'est nullement pour cela nécessaire qu'il devienne un peintre ou qu'il entre dans un orphéon. Il faut seulement qu'il donne un tour esthétique à son métier, à l'humble ouvrage qui lui est confié. « Le développement des classes inférieures ne doit pas être entrepris par le mauvais bout, en donnant aux ouvriers des musées et des concerts, mais en restituant aux arts leur rôle primitif, en s'efforçant de rendre les demeures, les habits, les ustensiles, les meubles, tous les outils de la vie, à la fois utiles et beaux pour tous. Qu'est-ce qu'un artiste, sinon un ouvrier qui est déterminé, quoi qu'il arrive, à faire une œuvre excellente ? Et qu'est-ce que la décoration d'un meuble, d'un travail quelconque, sinon l'expression du plaisir qu'a pris l'homme dans le succès

de son travail? » Aussi William Morris voudrait-il que l'on donnât à tous les ouvriers des notions de dessin, non pas d'ailleurs l'art de dessiner proprement dit, mais des moyens vers cette fin: une capacité générale dans la conduite des arts. Si cela ne suffit point pour obtenir d'eux un travail esthétique, il faut que les artistes s'y mettent à leur tour, ne rougissant pas d'appliquer leur génie à la courbe d'un dossier de chaise ou à la décoration d'un poêle. Cette collaboration profite à tous les deux, car « l'artiste qui ne sait pas faire œuvre de ses mains finit par oublier totalement les conditions de la matière qu'il est censé dominer et réalise une œuvre faible, et l'ouvrier sans idéal d'art ne produit que de la confection. » C'est la tradition des temps héroïques de l'art. Autrefois, le même homme était, tour à tour, la tête qui conçoit et dirige, le bras qui exécute, la main experte qui ciselle ou modèle, ou enduit. Aujourd'hui, malheureusement, les différens artistes sont aussi étrangers les uns aux autres que des gens de professions très diverses. « Par cette division, dit Ruskin, vous ruinez tous les arts à la fois. L'académicien devient superficiel et efféminé parce qu'il n'est pas accoutumé à se servir de la couleur en un large espace et sur des matières difficiles à recouvrir. Les manufacturiers deviennent vils, parce que personne de bien formé, au point de vue intellectuel, ne leur tend la main. Il faut donc admettre non seulement comme une opinion juste en soi, mais comme une pratique nécessité, que partout où une belle couleur doit être posée, vous devez employer un maître de la peinture, et partout où une noble forme doit être réalisée, un maître de la sculpture (1). » C'est ce que font les Anglais, dans leur société d'unions des arts et des métiers, *Arts and Crafts,* qui a ses expositions où l'ouvrier signe son travail, comme le membre de la Royal Academy sa toile. Les plus délicats de leurs artistes, les plus subtils de leurs penseurs appliquent leurs rêves à des dessins de carpettes ou à des devans de cheminée. Burne-Jones décore des poêles de faïence et des pianos, peint des mosaïques pour les églises; Herkomer dessine minutieusement les ornemens d'un service de table, Walter Crane, Richmond, Holiday et vingt autres consacrent le plus rare talent aux besognes les plus vulgaires, et quand vous êtes dans le restaurant du musée de South Kensington, regardez autour de vous: c'est au milieu d'une décoration enchanteresse du grand poète William Morris; c'est environné des figures inspirées par le grand symboliste Burne-Jones, que vous mangez votre venaison à la gelée de groseilles, ou vos prunes à la rhubarbe!

(1) Aratra Pentelici, *Of the division of Arts.*

Produite ainsi par tous, l'œuvre d'art restera-t-elle le privilège de quelques-uns, comme le tableau de chevalet? — Non, il faut qu'elle devienne la propriété de tout le monde. Alors, elle sera vraiment l'œuvre utile par excellence. « Quand vous verrez des teintes délicates et harmonieuses et de beaux modèles dans les fabriques de fenêtres ; quand vous verrez de jolies robes dans la rue exprimant les belles formes de celles qui les portent avec la grâce qu'ont les fleurs ; quand vous sentirez un certain sens de rapport, d'harmonie des teintes dans les plus vulgaires arrangemens de papier et de peinture dans vos intérieurs ; lorsque vos chaises et vos lits montreront des lignes gracieuses ; lorsque vous trouverez, sur la table, des livres qui auront été considérés par leurs imprimeurs et leurs dessinateurs comme des œuvres d'art autant que de littérature, et ainsi donneront un double plaisir puisqu'ils satisferont plus qu'un de vos sens, alors vous commencerez de penser que quelque chose est survenu, qu'un esprit nouveau a soufflé sur le pays pour que de tels raffinemens soient possibles au moindre citoyen, en pensant qu'on n'eût pu, autrefois, les obtenir ni pour or ni pour amour (1). » — Si l'on veut cependant utiliser les grandes conceptions des créateurs de palais, de tableaux, de pompes aristocratiques, qu'on les utilise du moins à des palais où tout le monde peut aller, à des tableaux que tout le monde peut voir, à de grandes manifestations populaires. Nous avons vu que c'est l'idée de Watts. C'est aussi celle de Ruskin, et il estime que les grandes œuvres du moyen âge doivent à cette idée leur naissance et leur éclat. « La première condition de vie pour l'art, c'est qu'il exprime des choses vraies ou qu'il embellisse une chose utile. A l'époque bénie du XIIIe siècle, l'art exprima une religion que les âmes étaient alors capables de comprendre et orna les édifices de citoyens qui mettaient leur plus grand bonheur dans l'honorabilité privée et la magnificence publique. Nous disons publique, car les mœurs étaient simples et c'est pour les monumens du peuple tout entier que travaillaient ces peintres, ces sculpteurs, ces joailliers, ces forgerons, ces brodeurs, ces charpentiers qui formaient, avec les marchands, un important tiers-état. C'est l'époque où l'on construit le canal de *Naviglio grande* qui amène à Milan les eaux du Tessin à trente milles de là, les murs de Milan, les deux entrepôts de Gênes et les murs de leurs quais et de leurs aqueducs. Ces immenses travaux faisaient surgir des légions d'ouvriers et d'artistes qui, en ce temps-là, se confondaient, chaque artisan étant un peu artiste. On les paie raisonnablement ; ils ne sortent

(1) Walter Crane, *The english revival of decorative Art.*

pas de leur caste, et travaillent noblement et simplement pour la cité le mieux qu'ils peuvent (1). » — Ainsi compris, l'art moralisera vraiment le peuple, parce qu'il ne sera plus une chose étrangère à sa vie, qui se passe au-dessus de lui comme la diplomatie, sans qu'il y donne sa peine, sans qu'il y prenne son plaisir. Il moralisera, parce qu'il sera l'ennoblissement de l'ouvrage vulgaire et journalier « qui apportera à l'ouvrier du plaisir et de l'espoir au lieu de la crainte et de la peine, et deviendra enfin l'*Art pour le peuple et par le peuple*, — une joie pour celui qui l'a produit comme pour celui qui s'en sert (2). »

Certes voilà de nobles buts : il en est un cependant qui, sans doute, dans l'esprit des Anglais, les dépasse, dont ils parlent moins peut-être, mais auquel ils pensent davantage. Il ne suffit pas que l'art soit suggestif, soit didactique, soit moral, soit populaire : il faut encore qu'il soit national. Il faut qu'il soit anglais. A part de rares exceptions, l'ensemble des grands artistes britanniques est nettement opposé à toute influence étrangère, c'est-à-dire française. De Watts, de Hunt, de Burne-Jones et de toute l'école de Burne-Jones, les Strudwick, les Holiday, les Stillmann, les Rooke, les Walter-Crane, les Spencer-Stanhope, les Spence, c'est trop évident. De la part d'Alma-Tadema, c'est moins visible; mais cependant nous ne devons pas oublier l'originalité de sa composition et sa formation à l'école du baron Wappers. Leighton, qui a étudié à peu près partout, a moins étudié en France qu'en Italie et qu'en Allemagne, et Herkomer n'y a pas étudié du tout. Millais, enfin, qui, comparé à ses collègues, ressemble à un Français, se sépare tellement de nous par sa couleur qu'on distinguerait ses toiles entre mille des nôtres. Leurs critiques les exhortent à demeurer Anglais avant tout. M. Phillips dit de Walker « qu'il avait cette qualité spéciale, qui ne pourra jamais être prisée trop haut, que, dans ses innovations, il demeure national de sentiment et de caractère, » et il ajoute que, « quelque tâtonnant et incertain que pût être, sous certains rapports, l'art de cet innovateur, cela seul que c'était une chose née du terroir et nationale au point de vue de la couleur, fit son succès. » M. Harry Quilter dit de Poynter que « son éducation a été de la méthode la plus insulaire ; ses sympathies pour l'art moderne très faibles. Ce que les Français appellent *les grands contours du dessin* manque totalement chez lui. » M[me] Barrington, faisant l'éloge de Millais, nous apprend que « son sentiment est invariablement pur, transparent et profondément sain, et que ces qualités

(1) Val d'Arno, *passim*.
(2) William Morris, *Hopes and fears for Art*.

contrastent heureusement avec les épouvantails grossiers et les suggestions désagréables, si notables dans l'art que patronne le goût français. » Et pour que nous sachions au juste ce qu'est le goût français, elle nous avertit ailleurs que c'est, « en matière de sentiment, la recherche de la médiocrité. » Ruskin dit en s'adressant à ses élèves : « Il faut regarder les Grecs quelquefois, non pas continuellement, et jamais comme des modèles à imiter. Car vous n'êtes pas des Grecs, mais, meilleurs ou pires, vous êtes des Anglais, et vous ne pouvez pas, quand même vous feriez mille fois mieux que vous ne faites, produire quelque chose de bon en dehors de ce que vos cœurs anglais vous inspireront et ce que les cieux de l'Angleterre vous enseigneront. » A l'autre pôle de l'esthétique, Millais dit de même : « Il y a parmi vous une bande de jeunes gens qui, quoique Anglais, s'obstinent à peindre avec un accent français bâtard, tous paraissant désireux et satisfaits de perdre leur identité dans l'imitation de maîtres français qu'il leur est absolument impossible, de par leur constitution et la nature des choses, de copier avec honneur soit pour eux-mêmes, soit pour leurs modèles. » Et aucun ne met en doute que les cœurs et les cieux de l'Angleterre ne puissent inspirer un art supérieur à celui de tous les temps et de tous les pays. « Voici une esquisse de quatre têtes de chérubins, d'après Reynolds, à Kensington, qui est une chose incomparablement plus belle que tout ce que les Grecs ont jamais fait, » dit Ruskin. Et Millais : « Placez un Rembrandt de premier ordre, un Reynolds de premier ordre et une œuvre contemporaine de premier ordre côte à côte; jugez-les en tenant compte de la différence apportée entre eux par la patine du temps, et vous trouverez qu'il y a peu de sujets de gémir de la décadence de l'art. Au contraire, vous serez fiers de notre art d'aujourd'hui. » — Ils tirent leur espoir de rapprochemens fort inattendus et, dans les *Deux Chemins*, il y a une boutade de Ruskin qui vaut toute une esthétique : « L'empire des mers, dit-il, semble avoir été associé, dans le passé, avec l'empire des arts. Athènes eut les deux ensemble, Venise aussi. Mais pour autant que notre puissance sur l'Océan dépasse la leur sur l'Égée ou l'Adriatique, nous devons nous efforcer de rendre notre art plus largement bienfaisant que le leur, quoiqu'il ne nous soit pas possible de le rendre plus noble, et ainsi de réaliser, dans leur sens impératif comme dans leur sens prophétique, ces grandes paroles du vieux Tintoret :

Sempre si fa il Mare maggiore. »

Ainsi vu dans son ensemble, l'art anglais contemporain est né d'un grand effort, d'une haute et prodigieuse obstination vers le

noble, vers le philosophique et vers le national. Il n'est pas sorti spontanément, comme chez nous, de la joie d'admirer, de la joie de voir, du bonheur d'oublier, pour la splendeur plastique de la nature et des êtres qui y vivent, l'indifférence de cette nature, les bassesses de ces êtres et jusqu'aux tourmens de sa propre pensée. C'est un enfant du Devoir; ce n'est pas un enfant de l'Amour. Il est venu en ce monde, soit pour ennoblir la vie, soit pour enseigner la vie, soit pour améliorer la vie. Il n'est pas venu pour vivre de sa vie propre, libre, joyeuse, pour s'épanouir sans tuteur moral ni philosophique, avec toute la verdeur et l'opulence des vignes du Midi. Il a visé tous les buts, sauf celui d'être lui-même, comme nous supposons que Dieu est, — pour rien, pour le seul plaisir d'être. Ainsi l'art anglais tient à tout : à la science par ses minuties, à la psychologie par ses gestes, au patriotisme par son autonomie. Il n'y a qu'au Beau lui-même qu'il ne se rattache pas nécessairement et qu'il ne cherche pas à se rattacher. Il plonge ses racines loin, bien loin dans la terre qui l'a vu naître. Il sort de la vie et des rêveries nationales, du moins en ce qu'elles ont de plus noble et de plus élevé; il puise ses inspirations dans les idées, les sentimens, les préjugés de la classe la plus intellectuelle de son pays. On déchirerait un drapeau anglais, si l'on déchirait telle toile de la National Gallery! Ses maîtres sont autonomes, sont anglo-saxons ou bretons, sans réticences, intrépidement; et s'il était vrai qu'un grand peuple qui s'exprime produit nécessairement un grand art, l'art anglais serait le plus admirable des arts contemporains.

Maintenant, ce grand effort doit-il être méprisé? doit-il être imité? Ni l'un ni l'autre. Non seulement on ne peut le blâmer, mais quand on songe à la noble carrière d'hommes comme Watts, comme Hunt, comme Burne-Jones, on regrette que la largeur du dessin ne soit pas la récompense nécessaire de l'ampleur des idées et que l'harmonie des couleurs se puise à d'autres sources que la dignité de la vie. On regrette qu'il soit ainsi prouvé que la culture intellectuelle et morale de l'homme, la compréhension profonde d'un sujet, le labeur acharné de la main, le sentiment de la haute mission de l'art, ne suffisent pas à produire une bonne peinture, et que ce soient les Anglais qui en fassent la démonstration. On est peiné d'apercevoir qu'en vain s'exprime par les beaux arts le peuple le plus particulier dans ses vues, le plus national dans ses allures, le plus inimitable par le rôle qu'il joue dans le monde : s'il n'a pas encore l'œil délicat du coloriste et la main sûre du dessinateur, il produit peut-être des œuvres intéressantes, jamais de belles œuvres. Devant ces tableaux où le côté suggestif

du sujet est saisi mieux, et le côté plastique moins bien que partout ailleurs, on s'émeut de voir que certaines théories soutenues par les plus éminens esprits, appliquées par les mains les plus consciencieuses, soient démenties par les faits. Mais on salue cette erreur comme la plus noble qui fût jamais. On considère de telles tentatives comme de ces échecs qui font plus d'honneur à l'humanité que bien des victoires, et l'on rêve que, peut-être, dans l'ordre immatériel du monde où rien ne se perd, elles créeront pour l'avenir et pour la nation qui les a vues naître des droits au succès.

Quant à les imiter, ce serait pire encore que de les méconnaître. Ce n'est pas que les Anglais ne possèdent justement quelques-unes des qualités qui manquent le plus à nos peintres : l'étude approfondie d'une donnée, la conception sérieuse d'un sujet, la recherche obstinée du geste inédit, et que, si l'on pouvait tenter en esthétique ce que l'on fait si bien maintenant en agriculture : la *restitution* précise de l'élément de vie qui fait défaut au sol, nous ne pourrions tirer de leur exemple une leçon et un appui. Mais d'abord, l'imitation grossière qui consiste à pasticher les formes qu'un artiste donne à ses figures, à copier ses tours de têtes, ses équilibres de gestes, ses artifices de composition, est toujours une faute, — le modèle fût-il Raphaël ou le Vinci. La seule imitation intelligente consiste à s'inspirer de l'idée directrice d'un art, non de ses résultats, à observer ses règles, non ses exemples, à puiser à ses sources, non à ses fontaines. Ainsi, l'idée préraphaélite est qu'il faut être soi : en copiant des formes préraphaélites quelconques, on devient un autre. Ce raisonnement : Burne-Jones est original, or je ressemble à Burne-Jones, donc je suis original, peut avoir du prix comme syllogisme, mais n'en est pas moins absurde. Ruskin a écrit : « La seule doctrine ou le seul système qui me soit propre, est l'horreur de ce qui est doctrinaire au lieu d'être expérimental et de ce qui est systématique au lieu d'être utile : ainsi, aucun de mes vrais disciples ne sera jamais un *ruskinien*, — il suivra, non ma direction, mais les sentimens de son âme propre et l'impulsion de son Créateur. » Et tous les préraphaélites pensent de même. Par conséquent, les imiter, c'est ne pas les comprendre; leur emprunter des formules, c'est violer leur mot d'ordre; les suivre, c'est les abandonner.

Mais il y a une autre imitation possible. Elle consiste à s'inspirer des idées qui ont fait l'originalité de Watts et de Burne-Jones, à remonter à la source d'où ils sont sortis : cela aussi est un danger. Car l'habileté ou la gaucherie, la tendresse ou la force, le piquant et l'attirance mêmes de ces maîtres ne doivent pas nous faire oublier que cette source est artificielle et que l'artifice

n'est pas de l'art. Le plaisir un peu paradoxal que nous prenons à leurs déviations de la nature, à leurs raffinemens de la grâce, à leurs exagérations du sentiment, à leurs néologismes de style, à leurs subtiles grimaces, à leurs mystérieuses gesticulations, à toutes ces intentions d'agir sur notre cerveau plutôt que sur nos yeux, ne doit pas nous entraîner hors de la pleine lumière et de la franche beauté. Car ce plaisir est au fond plus intellectuel qu'esthétique : c'est celui qu'on prend à Shelley et à Swinburne ; ce n'est pas celui qu'on prend à Van Dyck ou à Velasquez. Il flatte notre vanité de penseurs plus qu'il n'excite notre tendresse d'artistes. Il est mêlé de retours égoïstes, de curiosité psychologique, de fatuité intellectuelle. On peut le goûter un instant, comme une liqueur sans nom et sans âge, un produit de crus différens, qui amuse le palais en l'intriguant. Mais il ne faut pas en faire sa boisson habituelle, ni surtout en colporter la recette et en recommander la fabrication. Car si le flacon importe peu pourvu qu'on ait l'ivresse, il importe beaucoup qu'on ne mêle pas tous les flacons ensemble, parce qu'à ce jeu ce n'est plus l'ivresse qui se gagne, mais l'ivrognerie, et le goût est pour toujours émoussé. L'artiste intellectuel, l'artiste psychologue, l'artiste *intentionniste*, en un mot, se donne des peines infinies pour exprimer, en dix ans et dans un grand tableau, des sentimens que son confrère, le poète ou le romancier, nous procurera, en dix lignes, plus vifs et plus profonds. Et pendant ce temps, il oublie de nous procurer des sensations que le littérateur ne pourra jamais nous donner. Quand par hasard Benozzo Gozzoli veut nous expliquer théologiquement le *Triomphe de saint Thomas d'Aquin* sur Guillaume de Saint-Amour, ou quand le Pérugin tente d'illustrer les idées d'Isabelle de Mantoue sur le *Combat de l'Amour et de la Chasteté* (deux toiles de la galerie des Primitifs, au Louvre), ils nous donnent une théologie fort obscure, un poème fort embrouillé, mais en revanche ne nous donnent pas leurs merveilles plastiques des Uffizzi ou du palais Riccardi. Induire l'art plastique à exprimer l'âme humaine, c'est donc tout simplement le supprimer en le faisant rentrer dans un autre, qui ne s'en trouve pas notablement enrichi. Car dès qu'on veut rendre un tableau suggestif, on surcharge la composition, on bistourne les membres, on multiplie les détails, pour que nous soyons avertis de la pensée de l'auteur ou jetés dans le champ des hypothèses. On ne choisit plus les formes pour leur beauté, ni même pour leur vérité, mais pour leur signification, ou pour leur mystère. On fait en quelque sorte des rébus.

Le rébus anecdotique d'Hogarth d'une part, — le rébus psychologique de Burne-Jones, de l'autre, — toute la peinture anglaise

oscille entre ces deux termes qui semblent extrêmes, et qui se touchent pourtant, si l'on regarde combien ils sont éloignés du point de vue normal auquel doit être traité un sujet plastique. Et la volupté qu'un esthète goûte à deviner le sens de tel rébus de Burne-Jones ressemble beaucoup au plaisir que prend quelque bureaucrate à pénétrer le secret de ces petits tableaux symboliques qu'on trouve à la dernière page des journaux illustrés. Assurément ce plaisir est légitime, mais il n'est guère esthétique et ne peut servir d'étalon pour mesurer les œuvres d'art. De toutes les erreurs qui menacent l'art contemporain, de tous les paradoxes de l'impressionnisme, les naïvetés du réalisme, les partis pris de l'académisme, de toutes les fadeurs et les grossièretés, de toutes les ignorances et les présomptions, il n'en est pas de pire que la théorie de l'intentionnisme dans l'art, parce qu'il n'en est pas qui supprime l'art plus sûrement. En suivant les autres chemins, on s'égare dans le domaine esthétique; en suivant celui-là, on le quitte. N'abandonnons pas, n'abandonnons jamais les belles qualités françaises de logique, d'ordonnance, d'harmonie, de simplicité et de mesure, qui furent italiennes, qui furent espagnoles, qui furent même flamandes, aux temps où l'Italie, l'Espagne, les Flandres se trouvèrent, tour à tour, les terres ensemencées par le Dieu inconnu qui donne les artistes, ou servirent d'asile à ce vagabond qu'on nomme le génie. Mais si nous devons les sacrifier un jour, que ce soit du moins à quelque grand parti pris d'ordre plastique, où le sentiment esthétique ait surtout à s'exalter, où la joie des yeux soit surtout conquise, où nous ne trouvions pas une chose de philosophie, qui est un tourment, ni une chose de littérature, qui est une vanité, mais une chose de beauté, une de celles dont Keats nous dit, dans un vers admirable, qu' « elles sont une joie pour toujours ! » Gardons-nous surtout des théories qui prétendent agrandir le rôle de l'art en le réduisant à servir de truchement à des idées ou à des sentimens, à des affirmations ou à des doutes, qui donnent à l'artiste une autre mission que celle d'exprimer le Beau, — le Beau sans phrases, le Beau sans intentions, le Beau sans apostolat, — comme s'il était quelque chose au monde qui méritât que le Beau se fît son serviteur, son interprète ou son héraut! Gardons-nous de l'erreur qui croit étendre l'art en l'égarant, l'approfondir en ruinant sa base, l'élever en l'asservissant!

Quand on se promène dans la salle ombrienne, à la National Gallery, on voit un petit tableau de Raphaël qui date de sa dix-septième année : *le Songe du Chevalier*. Un jeune seigneur, habillé de fer, s'est couché sous un mince laurier sans ombre ; à sa droite et à sa gauche se dressent deux femmes diversement parées. L'une

lui tend un livre sévère et une épée nue; l'autre un brin de myrte fleuri. La première est le Devoir, la seconde est le Plaisir. Le bel adolescent, pourtant, au moment de franchir le seuil de sa vie d'homme, s'est arrêté là, et il dort; il dort avec grâce, il dort avec bonheur sur ce vieux bouclier qui murmure à son oreille des airs de bataille. Il laisse les deux bras de femmes tendre vers lui, infatigablement, leurs présens, comme si c'étaient de simples branches d'arbres terminées chacune par un beau fruit mûr. Ces deux figures sont si tentantes que l'astucieux enfant voudrait peut-être bien retenir l'une sans perdre l'autre, les suivre toutes les deux à la fois, et dans l'indécision où il est, dans sa paresse de prendre un parti, pour se donner un peu de temps encore, il prolonge son sommeil, pensant que tant qu'elles le verront dormir, ces deux déesses ne le quitteront pas. — Et voici quatre cents ans qu'il dort, toujours sollicité, toujours indécis, et sans doute le chevalier de Raphaël ne se réveillera jamais... Cependant à l'arrière-plan brillent de beaux horizons bleus où l'on aimerait à promener ses joies et ses tristesses, loin de l'espace et du temps, et à respirer cette atmosphère éternelle qui baigne, dans les œuvres d'art, les figures qu'un peintre, qui n'a vécu qu'un jour, a créées...

Tout artiste jeune, inquiet, curieux des voies nouvelles, qui va en Angleterre et qui tombe dans une rêverie, en regardant la *Briar rose* ou l'*Amour et la Mort*, ressemble à ce *Chevalier endormi*. Non qu'il soit sollicité entre le bien et le mal, mais en ce sens que les deux formes d'art qui l'appellent ne sont que des divinités de rêve ou que des mirages de sommeil. D'un côté, une nymphe de Burne-Jones lui présente le myrte de la légende; de l'autre, une Vertu de Watts lui tend l'épée nue de la morale. En suivant l'une ou l'autre, il se perdrait assurément. Qu'il regarde plutôt, à l'arrière-plan, ces chemins qui serpentent, ces vallons qui se recourbent, ces monts qui bleuissent, ces eaux qui s'enfuient. Qu'il retourne encore, qu'il retourne toujours vers la Nature, la seule conseillère qu'on puisse écouter sans défiance, la seule charmeresse qu'on puisse suivre sans remords. Les peintres anglais sont de grands tentateurs : admirons-les, ne les suivons pas.

Robert de la Sizeranne.

LES DÉBUTS DU MINISTÈRE DE HARDENBERG

ET LA

RÉFORME FINANCIÈRE (1810-1811)

Hardenberg avait repris le 4 juin 1810, et pour la conserver jusqu'à la fin de sa vie, la direction de la politique prussienne (1).

C'était une fois de plus la dictature d'un homme supérieur, la dictature d'un premier ministre tout-puissant qui s'imposait à la Prusse et à Frédéric-Guillaume III. C'était la troisième fois qu'elle cherchait ce refuge contre l'anarchie gouvernementale. Une première fois, entre Iéna et Tilsit, Hardenberg avait pris en mains la direction de ses affaires extérieures. Une seconde fois, après Tilsit, Stein avait guidé de sa main puissante l'œuvre des réformes intérieures. Maintenant Hardenberg organisait une nouvelle dictature. Son action principale portait sur l'intérieur et les finances; mais son influence s'étendait de là sur les autres branches de l'administration, où il avait eu le soin et le tort de ne placer que des instrumens subalternes (2).

Mais, s'il tenait à demeurer maître absolu de l'administration dont il était le chef nominal, il avait en même temps l'esprit trop ouvert et trop politique, le goût trop porté vers le contact et le maniement des hommes, pour négliger de se tenir en relations avec les administrateurs éminens dont il n'avait pas voulu pour collaborateurs immédiats, et qu'il avait écartés. Il en résulta, durant les premiers mois de l'administration de Hardenberg, un échange de vues entre lui, d'une part, et Niebuhr, Schön et Stein, de l'autre, où apparaissent à la fois les tendances de la politique

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1894.

(2) Treitschke, *Deutsche Geschichte im neunzehnten Jahrhundert*, I, p. 368, 370.

intérieure du chancelier et l'état d'esprit des principaux hommes d'État prussiens à cette date.

I

Hardenberg apportait au ministère, à la suite de ses discussions avec Altenstein, tout un programme financier ; mais ce serait une erreur de croire qu'il attachât à ses conceptions une importance ou une fixité particulières. Il avait conçu ce programme dans ses démêlés avec son prédécesseur ; ç'avait été son arme de combat ; et nous verrons qu'il eut ceci de commun avec beaucoup de programmes politiques d'être souvent modifié et en fin de compte médiocrement appliqué. Les idées de Hardenberg étaient fort mobiles, et les historiens prussiens, qui sont volontiers sévères pour lui, ont quelque droit de le taxer, comme ils font, à la fois d'étourderie et de rouerie (1).

Ses adversaires, tout au contraire de lui, étaient des doctrinaires, et l'opposition des caractères n'était pas moins sensible que celle des idées.

C'est avec Niebuhr que la querelle fut la plus vive. L'origine de la dissidence n'est pas très claire. Niebuhr lui-même déclare que, malgré l'irrégularité de la conduite privée de Hardenberg, il s'était, au début, senti attiré vers le chancelier par une secrète sympathie, et que jamais personne, sauf Jean de Muller, ne lui causa pareille déception. Il ne nous dit pas d'où vint cette déception ; probablement point des erreurs financières du chancelier, plus vraisemblablement de ce que les sentimens personnels de Niebuhr le portèrent plutôt du côté d'Altenstein que de celui de Hardenberg dans le conflit qui s'était engagé entre les deux ministres. Nous nous souvenons que Niebuhr avait été le seul des subordonnés d'Altenstein qui eût refusé de collaborer au renversement de son chef.

Quoi qu'il en soit, les déceptions de Niebuhr se traduisirent avec beaucoup de vivacité et quelque peu d'aigreur. Au lieu de prendre le programme financier de Hardenberg pour ce qu'il était réellement, c'est-à-dire pour un thème à discussions, il partit en guerre avec la dernière violence. Il remit solennellement au roi, sans passer par l'intermédiaire du ministre, et directement, une critique véhémente des projets de Hardenberg, où il accusait le chancelier, se montrant en cela mauvais prophète, de conduire l'État à sa perte (2).

(1) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 369, 381. — Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 201.

(2) Häusser, *Deutsche Geschichte*, III, p. 489. — Ranke, *Hardenberg*, IV, p. 238. — Pertz, *Stein's Leben*, II, p. 486, 508. — Seeley. *Life and Times of Stein*, II, p. 412.

Ayant rompu sans retour, Niebuhr se retira, entra à l'Université de Berlin, et y entreprit ses grands travaux sur l'histoire romaine. Il avait trouvé sa voie; car si l'État prussien et l'Allemagne ont offert plus d'un exemple d'hommes de lettres et d'études qui furent en même temps des hommes politiques, celui-ci était incontestablement, malgré sa compétence financière, beaucoup plus historien qu'homme politique.

Stein, qui plus tard, après sa rupture avec Hardenberg, fut plus indulgent, se montra tout d'abord assez sévère (1) : « Niebuhr, dit-il, n'est point d'accord avec le chancelier. Celui-ci l'invite à la discussion et lui demande son programme ; mais Niebuhr va porter directement au roi une critique copieuse du programme qu'on l'invite à discuter. Il refuse d'exposer le sien sous prétexte que livrer ses idées à qui ne saura pas les appliquer, c'est faire plus de mal que de bien. Puis il s'en va et se présente comme un martyr de la vérité. »

Et Stein, qui n'était point à ce moment en veine d'indulgence pour la Prusse (2) et pour les Prussiens, et qui était, fait plus rare, en veine d'analyse psychologique, ajoute assez finement :

« Tout ceci n'est que du raffinement d'égoïsme. Voilà bien cette manie si fréquente de l'autre côté de l'Elbe, d'assaisonner de phrases ronflantes et prétentieuses des actions fort ordinaires (3). »

Schön mit dans sa résistance aux avances de Hardenberg moins d'aigreur, mais tout autant de fermeté, quelque chose de plus même que de la fermeté; car derrière la condamnation qu'il prononçait sur les vues financières de Hardenberg se cachait certainement une très vive méfiance personnelle contre le chancelier. Stein conseillait à Hardenberg de prendre Schön pour ministre des finances, tout en le surveillant (4). Mais Schön préféra retourner à son gouvernement supérieur de la Prusse-Orientale, à son pays d'origine, auquel il était attaché par un patriotisme provincial des plus étroits. C'était, disait-il, qu'il ne pouvait accepter un poste où il voyait bien qu'on n'aurait pas en lui confiance suffisante. C'était aussi qu'il n'avait pas confiance lui-même, et sa correspondance avec Stein le laisse deviner (5).

Stein, comme nous le verrons, appuyait à cette date la politique et les efforts du chancelier. Et, quoiqu'il fût proscrit et jugeât de loin, Hardenberg était fort empressé à lui demander ses

(1) Häusser, *Deutsche Geschichte*, III, p. 490. — Pertz, *Stein's Leben*, II, p. 489, 509.
(2) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 381.
(3) Le 28 octobre à Guillaume de Humboldt. (Pertz, *Stein's Leben*, II, p. 507.)
(4 *Stein, Scharnhorst und Schön. Eine Schutzschrift von* Max Lehmann, p. 27.
(5) Ranke, *Hardenberg*, IV, p. 239. — *Aus den Papieren des Ministers und Burggrafen von Marienburg, Theodor von Schön*. I, *Selbstbiographie*, p. 65. — *Zu Schutz und Trutz am Grabe Schöns*, von einem Ostpreussen, p. 301 et suiv.

conseils et l'appui d'une autorité qui n'avait point diminué aux yeux des patriotes. Stein condamnait la résistance de Schön comme celle de Niebuhr, et Schön comme Niebuhr se plaignaient de voir leurs efforts contrecarrés par l'attitude de Stein.

Mais ce débat tout pratique et politique prenait dans la correspondance une forme à la fois romantique et biblique. On y trouve la trace des tendances de l'époque et aussi de cette manie que Stein reprochait aux Prussiens et dont lui-même n'était pas tout à fait exempt.

Schön écrit le 16 août : « Wilberforce le pieux dit : « Lorsque les gouvernemens sont sur la pente de l'abîme et que la Providence a pris parti, on ne peut pas dire : Tel homme fut cause de la ruine, tel événement l'a déterminée. Chacun porte sa bûche au foyer; le ciel est au-dessus de la raison, et le raisonnement ne peut que suivre les événemens. » Et ainsi parle l'homme pieux, fidèle observateur de ce qui est et prophète assuré de l'avenir. Cette fatalité inéluctable peut seule expliquer que l'homme ferme comme un roc (c'est Stein), avec des intentions si nobles et si pures, nous ait fait parvenir ici un message (il s'agit d'une réponse où Stein appuyait les projets de Hardenberg) qui nous apporta sans doute des avis salutaires, mais qui rendit vains les efforts du Danois (c'est Niebuhr) et du Prussien (c'est Schön), les efforts du Danois et du Prussien qui touchaient au but. Tous deux disaient : « Papier, peuple, argent et banque, terre, droits, taxes et vente (c'est un résumé des projets financiers de Hardenberg), tout cela ne peut que conduire à la mort. » Le Danois, le doux Danois en fut tellement indigné qu'il prévint lui-même le maître, lui parla avec respect sans doute, mais avec courage, et suscita contre lui la haine et l'inimitié. Le Prussien lui aussi a fait ce que le devoir commandait : aussi le Prussien et le Danois sont-ils vraisemblablement sur le point de regagner leurs foyers. Tous deux raconteront ce qu'ils ont fait. »

Et Stein, qui avait conservé, semble-t-il, plus de bon sens et plus de sang-froid, bien qu'il écrivît de l'exil, répondait dans un style qui n'était pas moins parabolique :

« Le pieux Wilberforce répondrait sans doute au Danois et au Prussien qui veulent regagner leurs foyers : « Celui-là seul peut se vanter d'avoir combattu le bon combat qui tient bon jusqu'au bout. » Il s'écrierait : « Veillez, demeurez fermes dans la foi, agissez courageusement, fortifiez-vous » (1re aux Corinthiens 16-13), « car le règne de Dieu consiste non en paroles, mais en vertu. » (1re aux Corinthiens 4-20) « et chacun doit demeurer dans la mission à laquelle il est appelé. Que personne ne cherche un avantage particulier, mais que chacun cherche aussi celui d'autrui. » (1re aux

Corinthiens, 10-24.) Wilberforce recopierait aussi tout au long le beau passage sur la charité; et il faut entendre aussi par là la charité pour la patrie souffrante et pour l'infortuné monarque. Il recopierait le chapitre XIII de la 1re épître aux Corinthiens et surtout le verset 4 : « La charité est patiente, elle est pleine de bonté. La charité n'est point envieuse. » Et le verset 7 : « Elle excuse tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout. » Et enfin le verset 1 du chapitre VIII : « L'amour rend meilleur. »

Schön était accablé de citations bibliques. Peut-être bien Stein eût-il pu en réserver quelques-unes à son usage : l'amour pour l'infortuné monarque, l'amour qui tolère tout et qui rend meilleur n'était point son fait. Mais il subordonnait tout, à cette heure, à un espoir chimérique de libération de la Prusse et de l'Allemagne. Il voyait en Hardenberg un instrument; il était tout prêt à passer sur les imperfections du programme financier, et à ne point attribuer à celui-ci le caractère d'une profession de foi inébranlable. Il n'y cherchait pas, comme Schön et Niebuhr, un prétexte à opposition; il ne demandait pas mieux que de collaborer à l'améliorer.

Cette collaboration, Hardenberg avait été fort empressé à la rechercher. Très peu après son avènement, à la fin de juin ou au commencement de juillet, il avait fait communiquer son programme, déjà modifié, à Stein par le conseiller d'État Kunth. Stein avait reçu en même temps des lettres des amis très chauds et très fidèles qu'il avait laissés derrière lui à Berlin : du comte Arnim, de Sack, de Schön, de Niebuhr et de Spalding, qui tous lui envoyaient leurs impressions sur le nouveau ministère, sur le chancelier et sur sa politique (1).

Stein répondit, nous l'avons vu, en blâmant explicitement l'opposition de Schön et de Niebuhr; et tout en critiquant le programme de Hardenberg, il indiqua les modifications dont il lui paraissait susceptible. Hardenberg, très heureux de l'appui qu'il trouvait de ce côté, et qui ne lui était pas inutile pour faire face à une opposition grandissante, eut aussitôt la pensée de se réserver une entrevue personnelle avec Stein.

Stein accepta; il avait alors plus d'un point de contact avec le chancelier. Ce n'était point seulement le souvenir d'une collaboration politique récente; c'était surtout l'espoir que Hardenberg devînt l'instrument de l'indépendance nationale (2); c'est aussi qu'il retrouvait chez le chancelier l'idée qui avait été le principe de sa propre politique intérieure, l'idée de régénérer l'État prussien par des réformes sociales et politiques.

(1) Pertz, *Stein's Leben*, II, p. 486.
(2) Häusser, *Deutsche Geschichte*, III, p. 489.

Seulement cette entrevue, dont le désir était à lui seul une révélation des tendances politiques de Hardenberg, présentait plus d'un danger. Stein était un proscrit, mis au ban des nations par le maître qui dominait l'Europe. Qu'elle vînt à être connue de Napoléon, c'était la perte de Hardenberg, de Stein, peut-être de l'État prussien. La rencontre fut organisée dans le plus profond mystère. Elle eut lieu à Hermsdorf le 14 septembre (1).

Le 31 août 1810, Hardenberg partit pour accompagner le roi, qui se rendait à Breslau. De là, sous prétexte d'aller rendre visite à Buchwald au comte Reden, son beau-frère, il s'arrangea pour joindre Stein dans un coin isolé des montagnes qui forment la frontière de la Bohême. Il lui avait envoyé tous les projets financiers élaborés par lui-même, par ses adversaires, par la commission qu'il avait désignée et dont les travaux venaient d'aboutir. Le détail des vues échangées demeure mal connu. On sait seulement que Stein revint plein d'espoir, confiant dans les résolutions de « l'homme intelligent et noble » qu'il venait de quitter. On sait aussi que, entre autres conseils, il lui donna celui « d'appeler aux affaires des hommes intelligens et estimables, d'écarter les vieilles femmes. »

On sait aussi que, si Hardenberg parut suivre les conseils de Stein dans leur application immédiate, il le déçut sensiblement dans ses espérances d'avenir; il le déçut surtout dans l'espoir qu'il avait formé de voir Hardenberg entouré d'hommes intelligens et respectables. Le chancelier avait le goût d'un entourage médiocre et subalterne, des aventuriers et des gens de moralité douteuse (2). Quelques jours après son entrevue avec Stein et son retour à Berlin il publia l'ordonnance du 27 octobre 1810 sur l'organisation du gouvernement central, reproduction de celle que Stein avait rendue en 1808. Elle organisait sa dictature ministérielle. Le même jour parut l'édit de finances qui était le résultat et qui marquait le terme des travaux, des discussions, des pourparlers que le chancelier avait engagés depuis son arrivée au pouvoir et même auparavant.

Le moment est venu de dire un mot du fond du débat, d'examiner quelles étaient les vues du chancelier, en quoi elles avaient paru si critiquables, en quoi elles furent modifiées, et dans quelle mesure elles devaient être réalisées.

(1) Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 209. — Pertz, *Stein's Leben*, II, p. 515.

(2) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 366. — Häusser, *Deutsche Geschichte*, III, p. 489.

II

Le plan financier de Hardenberg eut entre le mois de mai et le mois d'octobre 1810 quatre ou cinq formes successives (1).

Le rapport du 28 mai 1810 adressé au roi avant l'avènement au pouvoir contenait tout d'abord une critique des idées d'Altenstein. Hardenberg y reprochait au ministre des finances l'incohérence et l'absence de vues, en quoi il n'avait pas tort. Il lui reprochait aussi de demander les ressources dont il avait besoin à une élévation des impôts indirects. C'est à cette même source que Hardenberg, dans le même mémoire, proposait de puiser, et c'est là qu'il allait puiser effectivement.

La seconde partie du mémoire du 28 mai 1810 contenait sous sa première forme le plan financier de Hardenberg.

Les grandes lignes de ce plan arrêtées, son parti pris et ses instrumens groupés autour de lui, Hardenberg les mit aussitôt en œuvre. Il était arrivé au pouvoir le 4 juin 1810. Vers le milieu du mois, il fit appeler auprès de lui Frédéric de Raumer : « Je veux, lui dit-il, une régénération profonde et générale de l'État prussien. J'aurai beaucoup de projets de loi à faire préparer ; la filière administrative est trop lente : je veux qu'une commission spéciale prépare le travail ; rédigez-moi l'instruction pour cette commission (2). »

Frédéric de Raumer (3) était alors âgé de 29 ans ; il était né près de Dessau et avait fait une carrière rapide dans l'administration prussienne. Il fut en 1810 un des auxiliaires les plus actifs du chancelier ; il se sépara de lui en 1811, et devint professeur d'histoire à l'Université de Breslau. Il devait jouer un rôle politique important en 1848 et mourir à 92 ans en 1873. C'était un de ces agens que Hardenberg aimait à avoir autour de lui. Esprit ouvert et plume facile, très apte à servir d'instrument à l'esprit vif et mobile de Hardenberg, il avait cependant des idées et des tendances personnelles. Plutôt littérateur qu'administrateur, très curieux des choses de l'esprit, très ouvert au mouvement des idées, pénétré de la nécessité d'une rénovation complète et de la suppression des abus de l'ancien régime, il était aussi, comme beaucoup des administrateurs prussiens à cette époque, porté vers l'imitation des modèles anglais.

Dès le 22 juin, il avait terminé, pour la commission que

(1) Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 207, 209, 215.

(2) Karl Mamroth, p. 184.

(3) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 370. — Karl Mamroth, p. 168.

Hardenberg se proposait d'instituer, l'instruction que celui-ci lui avait demandée. C'était, avec plus de précision et d'étendue, la reproduction du programme financier de Hardenberg. Toute la partie sociale des réformes projetées par le chancelier y était cependant indiquée avec plus de netteté et mieux définie. On y trouvait rappelée, après l'indication des nouveaux impôts à établir, la nécessité de soumettre à l'impôt foncier toutes les parcelles qui y avaient jusqu'alors échappé, les terres nobles qui dans certaines provinces y demeuraient soustraites. Certains paragraphes de l'instruction se rapportaient même à des matières nullement financières, aux plus graves questions de l'organisation sociale, aux relations des seigneurs et des tenanciers, à l'organisation administrative du cercle et de la commune rurale, à la suppression des charges féodales, même au projet de représentation nationale.

Enfin on y sentait percer ce besoin d'uniformité, de régularité, d'unité nationale auquel le provincialisme et la constitution féodale de la Prusse donnaient si peu de satisfactions.

Il faut s'arrêter un instant ici parce que, dans ces projets de Hardenberg que les historiens prussiens nous présentent comme si mobiles et si peu mûris, on sent et l'on prend sur le fait la copie de la centralisation française.

Ce fut le 11 juillet que la commission soumit à Hardenberg les projets qu'elle avait élaborés. Dix-neuf jours pour préparer toute une législation financière nouvelle, c'était peu pour des hommes expérimentés sans doute, mais qui n'étaient point de premier ordre. Hardenberg n'avait point à se plaindre pour cette fois des lenteurs administratives. Une semblable précipitation eût même été inexplicable si le programme de Hardenberg et de la commission eût été autre chose qu'un décalque de l'organisation financière française, ou, pour parler plus exactement, de la nouvelle législation westphalienne (1).

Hardenberg avait gardé les relations les plus étroites avec son cousin Bülow, qui avait collaboré à l'organisation financière du royaume de Westphalie, et l'un des membres de la commission, Borsche, venait de quitter le service westphalien pour le service prussien (2).

L'organisation administrative et financière de la France, legs de la vieille monarchie centralisée, s'était merveilleusement prêtée, précisément parce qu'elle était un instrument de centralisation, à l'œuvre de rénovation de la Révolution française et à l'application des idées d'égalité civile et démocratique. Cette orga-

(1) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 371.
(2) Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 187, 202, 217, 222.

nisation avait été transportée comme un engin de lutte dans les pays de régime féodal où la France avait implanté le drapeau victorieux de la Révolution.

Avec un dédain complet des formes de la vie nationale et traditionnelle des petites provinces européennes, Napoléon, après avoir remanié, régularisé, complété l'organisme, en avait fait un article d'exportation, dans son ignorance volontaire et dédaigneuse des formes sociales qui subsistaient dans la vieille Europe. Espagne, Hollande, Allemagne, Italie, il avait cru supprimer les nations en y transportant en quelques décrets bâclés l'ensemble des lois qui représentaient la dernière forme donnée par la Révolution à la centralisation française.

Si cette œuvre d'adaptation hâtive a pu laisser après tout tant de traces durables, c'est qu'il y avait dans ce vieux fouillis féodal un besoin, une soif ardente de clarté, d'uniformité et d'égalité; c'est qu'il y avait aussi dans les idées révolutionnaires, dans les idées d'égalité civile qui répondaient à un besoin de justice longtemps inassouvi, une force de propagande que la puissante commotion intellectuelle et matérielle imprimée à l'Europe par la Révolution française avait décuplée.

Non seulement dans les États vassaux de la France, dans les royaumes annexés, Napoléon importait ses codes et ses préfets; mais même dans des États moins ouvertement asservis, des ministres indigènes, comme Montgelas en Bavière, allaient chercher spontanément les modèles français comme véhicules des idées modernes.

En Prusse, le phénomène est plus complexe et plus curieux. L'antagonisme entre la Prusse et la France avait été violent, et s'il était atténué dans les apparences par la nécessité, il n'avait rien perdu de son acuité. Ce n'était point seulement la rancune du vaincu contre le vainqueur, c'était une opposition intellectuelle portant partout; les idées d'opposition et d'antagonisme contre la France avaient dominé et les premiers patriotes allemands comme Stein et les Prussiens indigènes comme Schön.

Mais le dilemme était si bien posé dans toute l'Europe entre la Révolution française et l'ancien régime, entre la féodalité et cette centralisation française qui avait seule réussi à broyer le régime féodal, que la Prusse était poussée comme en dépit d'elle-même vers l'imitation parfois presque servile des modèles français (1).

Bon nombre des administrateurs prussiens voulaient imiter l'Angleterre et ne point imiter la France; mais ceux-là ou bien,

(1) Meier, *Die Reform der Verwaltungs-Organisation unter Stein und Hardenberg*, p. 472

s'ils étaient des radicaux, comme Schön, ne savaient pas mettre d'accord leurs théories radicales et leurs préférences anglaises, ou bien, comme Stein, demeuraient malgré tout des féodaux mitigés d'esprit moderne et des partisans consciens ou inconsciens du régime oligarchique. Ces diverses tendances d'opinion apparaissent très clairement dans les projets qui furent alors dressés pour le remaniement du système des impôts en Prusse.

Le projet que la commission de Hardenberg avait si rapidement élaboré n'était que la reproduction des mesures prises en Westphalie (1). Dans sa proclamation du 15 décembre 1807, le roi Jérôme disait à ses peuples : « Éloignez de vos pensées le souvenir de ces souverainetés divisées, derniers restes de la féodalité, où chaque motte de terre avait un maître distinct. » Et Hardenberg, dans l'un de ses programmes financiers, insistant sur la nécessité de fondre et de transformer en une dette d'État toutes les dettes provinciales, disait de son côté : « Nous voulons non pas perpétuer le provincialisme, mais fonder le nationalisme. »

Le roi Jérôme et Bülow, ce cousin dont Hardenberg suivait les inspirations, avaient proclamé la nécessité de faire disparaître tous les privilèges, toutes les exemptions de l'impôt foncier. Ils s'étaient résolus à introduire, avec la liberté du commerce, l'impôt des patentes français, avec ses classes, qui était partout bien accueilli (2). Ils adoptèrent de même l'impôt français du timbre. Ils portèrent enfin la hache dans cette confusion des droits d'accise, de douanes intérieures, pour y substituer un système très simple et généralisé de contributions indirectes portant sur un petit nombre d'objets qui devaient être en Westphalie les objets de consommation usuelle, la viande de boucherie, les céréales, la bière et l'eau-de-vie. C'étaient là précisément les mesures que Hardenberg et la commission proposaient pour la Prusse.

La commission, dans son rapport, ne se bornait pas là : elle touchait à la politique générale ; elle proposait de réduire les dépenses militaires (3). Elle insistait surtout sur la nécessité de supprimer les privilèges, de faire porter également sur tous les charges nouvelles ; elle appuyait ses propositions d'une citation de Necker. Elle voulait prévenir par des mesures égalitaires les tendances révolutionnaires, et laissait plus clairement encore discerner la source de ses inspirations lorsqu'elle ajoutait :

« La suppression des privilèges est le premier paragraphe de toutes les nouvelles constitutions allemandes (il s'agit de celles

(1) Bornhak, *Geschichte der preussischen Verwaltungsrechts*, III, p. 175.
(2) Voir l'opposition de Vincke : Häusser, *Deutsche Geschichte*, III, p. 402. — Bodelschwingh, *Vincke's Leben*, I, p. 442.
(3) Lehmann, *Scharnhorst*, II, p. 341.

qui avaient été édictées sous l'inspiration de la France). C'est là sans doute un progrès considérable après des souffrances prolongées; il nous semblerait fâcheux et même impossible que la Prusse voulût s'isoler comme un point dans ce nouveau monde » (1).

Comment ces tendances nouvelles de Hardenberg (2) et de son entourage direct étaient-elles et pouvaient-elles être accueillies par les vrais Prussiens et par les chefs de l'opposition à la France? La Prusse allait-elle donc, après avoir refusé de subir le joug politique de la Confédération du Rhin, allait-elle donc par une autre voie arriver au même but, abdiquer son originalité et s'assimiler à son tour en revêtant purement et simplement la cuirasse rigide de la centralisation française?

C'est par là que le débat entre Hardenberg et ses contradicteurs a une portée plus haute que celle d'une simple querelle de personnes. Ce n'est ni plus ni moins qu'une manifestation de l'antagonisme, permanent durant tout le XIXe siècle, de l'esprit politique français et de l'esprit politique prussien; antagonisme par certains côtés théorique et artificiel, mais avivé constamment par les luttes politiques, par les oppositions d'intérêt, par les conflits sanglans, et par les rancunes qu'ils laissent après eux.

C'est, si l'on aime mieux et si l'on remonte au principe, le conflit de l'école rationaliste et de l'école historique, de l'esprit radical et de l'esprit pratique, de ces deux grandes tendances de l'esprit humain qui représentent, l'une le désir d'implanter les principes de la justice dans la vie des sociétés modernes, l'autre la disposition à corriger lentement ce qui est, à respecter les traditions et la continuité. C'est ce grand débat qui prit en Allemagne même, sous la plume de Savigny et de Thibaut, tant d'éclat et de profondeur; c'est ce débat qui renaissait entre Hardenberg et ses contradicteurs (3).

Mais ce qui faisait une situation fausse aux adversaires de la Révolution française en Prusse, c'est qu'eux-mêmes ne pouvaient méconnaître la nécessité de rompre la chaîne continue des traditions historiques et de faire en quelque mesure œuvre de radicaux. Les oppositions théoriques et absolues ont d'ailleurs toujours quelque chose de factice, et la réalité se charge de concilier et de fondre les théories opposées. Lors même que le rationalisme radical triomphe, et fait quelque effort pour implanter ses principes dans le monde des faits, et dans le courant traditionnel de la vie des nations, l'école historique doit toujours plus d'une re-

(1) Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 194.
(2) « Un 4 août prussien, qui eût été un acte réfléchi de la volonté royale, tel était l'idéal de Hardenberg. » (Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 367.)
(3) Häusser, *Deutsche Geschichte*, III, p. 493, 497. — Treitschke, *Deutsche Geschichte*, II, p. 59.

vanche à la résistance de ce qui est, aux obstacles légués par le passé.

Tous les hommes d'État prussiens dont le désaccord s'accentuait alors étaient bien également des anti-féodaux; tous juraient d'exterminer les privilèges, et c'était au nom de la justice et de l'égalité qu'ils échangeaient des deux parts leurs argumens. L'on était d'accord, puisqu'il s'agissait de mesures financières et de charges nouvelles, pour faire porter ces charges également sur toutes les classes de la société; mais l'accord s'arrêtait à ces principes très généraux.

Les adversaires de Hardenberg critiquaient tout d'abord avec vivacité le projet, calqué sur les mesures prises par Pitt, qu'il avait formé de contraindre les contribuables à racheter la moitié de l'impôt foncier. Il fallait, pour qu'une pareille opération fût licite et loyale, donner au contribuable la certitude irréalisable que l'impôt foncier réduit de moitié ne serait plus jamais relevé.

Mais c'était sur un autre point que portait le dissentiment essentiel. Les adversaires de Hardenberg lui contestaient le droit de demander à l'impôt indirect, c'est-à-dire aux objets de première nécessité et aux classes pauvres, la surcharge considérable qu'il se proposait de leur faire porter. Ils opposaient à son projet d'extension et d'élévation de l'accise un projet d'impôt sur le revenu. Cet impôt paraissait aux Prussiens pur-sang présenter une assiette plus équitable. Il leur semblait offrir l'avantage de frapper les classes aisées, proportionnellement à leurs ressources; il avait surtout à leurs yeux le très sensible avantage de porter une marque d'origine anglaise et non française.

Telle était l'opposition des doctrines et des principes. Toutefois, dans la réalité, elle ne conservera pas toujours cette netteté.

Si Schön et Niebuhr étaient cassans dans leur opposition, Stein avait pris beaucoup plutôt l'allure d'un collaborateur que d'un adversaire (1). Tout en étant l'apôtre ardent de l'impôt sur le revenu, il acceptait également l'extension de l'impôt indirect, et quant à Hardenberg, ses théories financières étaient encore bien moins intransigeantes.

Depuis son premier projet jusqu'à l'édit du 27 octobre 1810, il n'eut pas moins de quatre programmes financiers.

III

Au milieu de ces fluctuations, il faut s'attacher à l'édit lui-même. Que restait-il dans cet édit de tous les projets et de toutes les discussions qui l'avaient précédé?

(1) Pertz, *Stein's Leben*, II, p. 490. — Ranke, *Hardenberg*, IV, p. 236. — Dieterici, *Zur Geschichte der Steuer-Reform in Preussen 1810-1820*, p. 22.

L'impôt indirect devait être étendu au pays plat. Sur ce point, Hardenberg tenait à ses idées, malgré la résistance de Niebuhr et de Schön, mais avec l'acquiescement de Stein. On trouvait encore dans l'édit l'annonce de mesures nouvelles, telles que la réforme de l'impôt du timbre et l'établissement de l'impôt des patentes, visiblement empruntées à la législation du royaume de Westphalie, — la suppression du privilège de la noblesse en matière d'impôt foncier dans les provinces où cette exemption subsistait encore, — une prompte réfection du cadastre. On y rencontrait enfin l'idée de l'impôt des classes et d'un emprunt forcé, les promesses de réformes sociales telles que la liberté du commerce et la suppression de quelques charges féodales.

Il faut, pour bien préciser le caractère de l'édit du 27 octobre 1810, rapprocher ses déclarations de principe des résultats pratiques qui les ont suivies.

L'édit lui-même n'était qu'un programme, une sorte de manifeste comme le gouvernement prussien en prodigua tant durant cette période troublée (1). Ce n'était point un acte législatif. Il fut toutefois complété dès le lendemain par toute une série de mesures organiques.

Une loi du 28 octobre établit l'impôt somptuaire, une loi un peu postérieure, du 20 novembre 1810, modifia l'impôt du timbre. Enfin une seconde loi, du 28 octobre, datée du lendemain même de l'édit et la plus importante de ces lois financières, remania entièrement le système des impôts indirects de la Prusse.

Tout le surplus du programme fut ajourné; et la législation financière de Hardenberg prit ainsi un caractère tout à fait différent de celui qu'on serait porté à lui attribuer si l'on s'en tenait aux déclarations de principes démocratiques et anti-féodaux que contenait l'édit lui-même.

Pour comprendre cet écart tout à fait sensible entre les principes et les actes, il faut se souvenir que le terrain financier est peu propice aux réformes, surtout aux heures de pénurie comme celles que traversait alors la Prusse. Le système des impôts, en même temps qu'il pénètre par mille voies la vie intime et sociale du peuple, est aussi la base sur laquelle repose l'équilibre des recettes et des dépenses. C'est là surtout que s'applique le *primo vivere, deinde philosophari*. La nécessité de ressources liquides a plus d'une fois pris le pas sur les velléités de réformes égalitaires. C'est ce qui advint en Prusse en 1810.

L'effort financier le plus considérable s'imposait à l'État prussien : ses recettes brutes s'étaient élevées en 1806 à 35 millions

(1) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 370. — Dieterici, *Zur Geschichte der Steuer-Reform in Preussen 1810-1820*, p. 21.

et demi de thalers, soit environ à 133 millions de francs (1). En 1809, après la tourmente, les ressources que pouvait donner sur son territoire diminué son ancien système d'impôts étaient évaluées à 10600000 thalers environ, soit à 40 millions de francs à peine (2). Et si ses dépenses s'étaient aussi trouvées réduites par la perte de ses provinces, elles étaient loin d'avoir diminué dans la même proportion que ses ressources. Les frais généraux d'un grand État européen s'imposaient toujours à elle, tant qu'elle n'avait point abdiqué. Elle ne voulait point renoncer à l'entretien d'un état militaire important. Nous avons vu au milieu de quelles difficultés financières, de quelles difficultés de trésorerie qui en étaient la suite assez naturelle, Altenstein s'était débattu sans succès, vivant au jour le jour, impuissant à payer les dettes de l'État, et réduit presque au désespoir.

L'effort financier qu'une semblable situation commandait, la Prusse l'a réalisé malgré sa misère.

De ce que les paiemens réguliers de la contribution française n'ont point été repris par Hardenberg, l'on a conclu trop légèrement que sa politique financière avait été un avortement (3). En réalité, il réserva pour un autre usage les ressources qu'il créa; mais ces ressources, il les a bien réellement créées. On en jugera facilement par deux chiffres :

Nous avons dit que l'ancien système d'impôts eût donné annuellement, à la Prusse réduite de 1809, 10600000 thalers. La réforme fiscale porta dès la première année, l'année financière 1811-1812, le rendement de ses impôts indirects seuls de 5766000 thalers à 12237000, soit de 22 millions à 46 millions de francs (4). Il fut plus que doublé. Et jusqu'à la fin de 1816, la plus-value moyenne annuelle fut de 7111990 thalers, soit environ 27 millions de francs, 67 pour 100 environ des ressources normales de 1809. La politique financière de Hardenberg fut donc des plus fructueuses. L'effort financier fait par l'État prussien au moment de son abaissement le plus profond est un effort relativement énorme et qui n'a peut-être pas beaucoup de précédens. Mais si le résultat financier des mesures prises par Hardenberg fut considérable, ce fut aux dépens de leur portée sociale. Ce n'est point là qu'il faut chercher le caractère démocratique de l'œuvre de Hardenberg. C'est ce qui nous reste à indiquer brièvement.

(1) Karl Mamroth, *ibid.*, p. 36. — Warschauer, *Zur Geschichte der Staats-Anleihen in Preussen von 1786-1870.*

(2) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 377, 381.

(3) Ces chiffres sont extraits des tableaux donnés par Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 51 et suiv. Le dernier chiffre de 46 millions de francs comprend 14 millions de francs environ provenant du blocus continental.

(4) Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung* p. 23.

Le système ancien des impôts en Prusse tenait de très près, par tout un côté, à l'organisation d'ancien régime, à l'organisation des biens nobles. Dans le cœur de l'État prussien, dans les Marches et en Poméranie, la charge de l'impôt foncier pesait tout entière sur ce que l'on appelait, d'un nom bien typique, la classe contribuable. Le nom de contribuable était réservé au paysan, au tenancier. La terre noble, le seigneur, étaient exempts de l'impôt foncier. Ainsi s'étaient maintenus au centre de l'État prussien, sur le terroir de Brandebourg, un privilège et une iniquité que même la vieille monarchie des Habsbourg avait fait disparaître en Silésie avant que la Prusse n'eût acquis cette province. Les provinces orientales de la monarchie, les provinces prussiennes proprement dites, avaient été soustraites à cette injustice. Mais, même là, la répartition élémentaire de l'impôt foncier était des plus défectueuses. Longtemps elle avait dépendu du bon plaisir pur et simple, de l'arbitraire du seigneur, qui taxait les parcelles à son gré. Depuis, dans le cours du XVIIIe siècle, la monarchie avait fait établir ce que le langage de l'époque appelait un cadastre; mais ces travaux mêmes avaient offert bien peu de garanties : l'on s'était borné à une évaluation approximative du revenu des terres exploitées par un même contribuable. Et là même où ces travaux avaient présenté à l'origine quelque sécurité et quelque précision, ils n'avaient point tardé à perdre toute valeur. Les transformations successives avaient retiré toute sûreté à l'assiette de l'impôt; la confusion était devenue extrême, et il paraît certain que cette confusion avait profité à l'aristocratie foncière. Sa situation dominante lui permettait facilement, même là où elle était assujettie à l'impôt foncier, d'échapper au contrôle et de dissimuler, en l'absence de tout plan cadastral, la matière imposable, lorsque tel était son intérêt.

Aussi sentait-on à merveille dans l'entourage de Hardenberg à quel point il importait, du jour où l'on voulait faire disparaître les iniquités sociales les plus flagrantes, de supprimer ce privilège. Le principe de l'égalité de l'impôt était inscrit en tête de tous les programmes. Il était sans doute plus facile à proclamer qu'à appliquer, une assiette équitable et précise de l'impôt foncier supposant presque nécessairement le long et pénible travail qu'exige l'établissement d'un plan cadastral. Mais c'est bien par là surtout que la réforme fiscale touchait à la lutte contre la féodalité, à la réorganisation sociale de la Prusse (1). Ce fut aussi toute cette partie du programme financier de Hardenberg pour laquelle le manifeste du 27 octobre 1820 n'eut point de lende-

(1) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 373. — Häusser, *Deutsche Geschichte*, III, p. 494.

main. Le vieil impôt foncier avec ses iniquités, ses privilèges, la confusion traditionnelle de son assiette, traversa intact toute la crise que subit alors le système des impôts prussiens.

Tandis que l'impôt foncier demeurait intact, l'impôt indirect subissait un remaniement profond; mais de ce côté encore la législation financière de Hardenberg était loin d'être en harmonie avec ses déclarations de principe, et ce n'était point sans motifs que Niebuhr et Schön l'avaient signalée comme contraire aux idées nouvelles.

On voulait trouver de l'argent, et dans un État comme la Prusse où les misères individuelles ne le cédaient en rien à la misère publique, où pouvait-on en trouver? L'impôt indirect n'avait point seulement ces avantages de facile perception, de perception occulte, qui l'ont fait bien souvent préférer à l'impôt direct. Un des collaborateurs de Hardenberg disait avec raison que, pour la perception de l'impôt direct, chaque contribuable, se sentant frappé personnellement, était l'ennemi naturel de l'État, tandis que pour la perception de l'impôt indirect, chaque contribuable, étant consommateur, était l'auxiliaire naturel et inconscient du fisc. Mais ce n'étaient point seulement ces raisons théoriques qui pouvaient conduire par une pente presque insensible à l'accroissement de l'impôt indirect les hommes qui dirigeaient alors les finances de la Prusse. On pourrait presque dire qu'ils y étaient poussés par une sorte de fatalité.

La Prusse n'avait jamais été riche. Il n'y avait jamais eu sur son territoire ni beaucoup de superflu à dépenser, ni beaucoup de dépenses de luxe. Poussé aux dernières exigences de la fiscalité, l'État prussien n'avait guère d'autre ressource que de frapper les seuls produits qui eussent cours alors, les objets de première nécessité, ceux qui se consomment nécessairement dans l'État même le plus pauvre, parce qu'ils sont indispensables à toutes les existences, si restreintes qu'elles soient : le pain, la viande et la boisson. La législation fiscale de Hardenberg prit, par là, un caractère presque odieux.

Que l'on se représente ce que pouvaient être dans la Prusse de 1810 ces impôts nouveaux qui venaient frapper les objets de première nécessité. L'impôt indirect avait été jusqu'alors limité aux villes, formant comme une barrière entre elles et le pays plat. Les populations rurales, accablées de tant de charges, placées dans un état de dépendance si misérable, y avaient échappé jusqu'alors, au moins pour les objets dont il leur était permis de s'approvisionner hors des villes, et voici qu'elles se trouvaient appelées à couvrir les charges de l'État par un prélèvement opéré sur les maigres ressources qui les aidaient à vivre.

L'impôt sur la viande existait déjà dans les villes : il fut augmenté de près de 50 pour 100; et comme pour en accentuer le caractère anti-démocratique, l'on frappa surtout la viande destinée à être vendue par les bouchers, et l'on ménagea au contraire la viande consommée par le propriétaire (1).

Mais le plus rigoureux des droits nouveaux fut l'impôt qui atteignit la farine destinée à la fabrication du pain : il s'élevait à 12 groschen, soit environ 1 fr. 80 par boisseau de froment. On calculait qu'en Lithuanie, où le prix des céréales atteignait des chiffres peu élevés, la valeur de l'impôt égalait presque celle du produit.

Quelques faits indiqueront jusqu'où allait la rigueur du nouveau régime fiscal.

L'impôt sur les grains destinés à la fabrication de la bière et de l'alcool, assez facile à lever dans les usines de quelque importance : moulins, minoteries ou distilleries, présentait dans la Prusse Orientale des difficultés de perception considérables. Dans ces régions arriérées, les populations rurales utilisaient des moulins à main pour la mouture de leurs grains. La législation fiscale de Hardenberg supprima ces moulins à main qui s'étaient multipliés depuis la liberté de la mouture (2). Elle apportait ainsi dans les conditions d'existence de toute une province un trouble profond.

Voici un autre trait plus significatif encore. Dans les régions les plus pauvres de la Lithuanie, l'impôt sur la farine réduisait les populations rurales à la condition la plus lamentable. Elles renoncèrent à la mouture, se contentèrent de tremper leur grain et de le piler pour en former une sorte de pâte qui leur tînt lieu de pain. La question se posa de savoir si l'on poursuivrait comme une fraude cet expédient d'extrême misère.

Il y a lieu d'être surpris qu'une législation semblable ait pu durer même le laps de temps assez court pendant lequel elle subsista. Dans certaines provinces comme la Marche électorale, l'application parut même ne point soulever de très sérieuses difficultés, C'est surtout à l'Est, dans la Prusse-Orientale, que la résistance fut vive; mais ce ne fut point, comme on pourrait le croire, une sorte de rébellion du petit contribuable (3). Tant était grande la résignation du paysan prussien, fruit d'une longue dépendance.

La résistance vint surtout des fonctionnaires et de la noblesse (4).

(1) Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 420, 421.

(2) En 1808. Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 438.

(3) Treitschke, *Deutsche Geschichte*, I, p. 371. — Dieterici, *Zur Geschichte der Steuer-Reform in Preussen*, p. 25, 26.

(4) « Cependant certaines réclamations émanent de la population rurale. » (Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 441.)

Dans la Prusse orientale, Schön, devenu président supérieur de sa province natale, poursuivit en cette qualité son opposition au programme politique de Hardenberg (1). Et si sa présence et son opposition ne furent point, comme l'assuraient les collaborateurs de Hardenberg, la seule cause des difficultés que rencontra, de ce côté, l'application du nouveau régime, elles en furent certainement un des principaux élémens.

La noblesse aussi résista, soit par hostilité à Hardenberg, soit parce qu'elle se trouvait atteinte elle-même dans ses intérêts (2). Sa résistance fut facilitée par la convocation des *représentans nationaux* appelés à Berlin en février 1811.

Ce qui caractérise cette résistance, c'est qu'elle se manifesta surtout à l'occasion des impôts qui atteignaient le grand propriétaire distillateur, assez habitué à la fraude, semble-t-il, dans les provinces orientales. On parlait bien pour la forme du caractère antipopulaire du nouvel impôt sur la farine qui frappait les contribuables les plus misérables, mais comme l'on proposait en même temps de remplacer les nouvelles taxes par un impôt de capitation, il semble que les préoccupations généreuses des représentans nationaux manquassent de sincérité.

Les nouveaux droits d'accise n'en furent pas moins appliqués. Ils rapportèrent durant une année des sommes considérables pour l'époque. Mais soit que les conséquences du nouveau régime aient paru exorbitantes à ceux mêmes qui en avaient eu l'initiative, soit que, malgré la fermeté de Hardenberg, il ne fût point possible alors en Prusse de négliger les résistances seigneuriales, la législation de 1810 fut remaniée peu après sa mise en vigueur, et ce remaniement vint donner à l'opposition une demi-satisfaction.

Moins d'un an après avoir été promulguée, le 18 septembre 1811 la loi du 27 octobre 1810 fut sensiblement modifiée par un nouvel édit. L'impôt sur la farine fut supprimé; l'accise rurale fut maintenue; mais les tarifs en furent sensiblement diminués. L'accise urbaine, avec les perceptions aux portes des villes qui avaient été conservées, revint à son ancien produit. Le produit de l'accise rurale fut réduit environ de moitié.

En revanche, le programme des représentans nationaux reçut satisfaction par l'établissement d'un impôt personnel qui devait produire à lui seul presque autant que l'accise rurale, plus d'un million de thalers par an.

(1) Karl Mamroth, *Geschichte der preussischen Staats-Besteuerung*, p. 437. — *Aus den Papieren des Ministers und Burggrafen von Marienburg, Theodor von Schön*, I, *Selbstbiographie*, p. 66.

(2) Karl Mamroth, *ibid.*, p. 471. — Häusser, *Deutsche Geschichte*, III, p. 495.

Si l'on rapproche ces résultats des déclarations de principes qui avaient marqué l'accession au pouvoir de Hardenberg, le contraste est des plus frappans.

La commission chargée par le chancelier d'élaborer, sous la direction de Frédéric de Raumer, un programme financier n'avait pas craint d'embrasser dans son rapport les sujets les plus étrangers à sa mission, depuis la suppression du droit de police seigneuriale jusqu'à l'institution d'une représentation nationale.

L'édit du 27 octobre 1810 avait eu le même caractère; ce n'était pas seulement par le vague de ses termes qu'il ressemblait à un manifeste plus qu'à un acte législatif; c'était aussi par l'étendue des sujets qu'il embrassait et par la portée des principes qu'il posait. Il ne se bornait pas à promettre l'égalité en matière d'impôt foncier, la suppression du privilège de la noblesse, la liberté du commerce, qui se rattachait du moins à l'institution du nouvel impôt des patentes; il était lui aussi, dans certaines de ses parties, un programme de réformes sociales étrangères à toute préoccupation fiscale.

Quel écart entre ces promesses et les actes qui suivirent!

Quelques lois d'impôt bien conçues apportant dans la confusion du régime fiscal de la Prusse la clarté et l'ordre d'une centralisation rajeunie en même temps que la liberté du commerce; mais ensuite : l'impôt foncier demeuré intact avec toutes ses iniquités, malgré les promesses les plus formelles, — une législation de contributions indirectes à ce point rigoureuse qu'elle contraignait sur quelques points les populations rurales à renoncer à se nourrir de pain, — un impôt pesant de capitation, — et, du moins, en regard de ces excès de fiscalité, des résultats financiers considérables, les ressources de la Prusse accrues de 70 pour 100 dans une situation des plus difficiles, — tel est le bilan des mesures financières édictées par Hardenberg dans les premières années de son administration.

Les nécessités budgétaires, les résistances encore puissantes de l'oligarchie foncière, l'avaient conduit à rejeter sur les masses le poids des taxes nouvelles, à débuter par l'établissement d'un régime fiscal essentiellement anti-démocratique. Son œuvre politique à l'intérieur de l'État prussien présente, par ailleurs, des aspects plus favorables.

GODEFROY CAVAIGNAC.

LES ORCHIDÉES

Lucien Linden, *Les Orchidées et leur culture en Europe*, Paris 1894, Doin. — E. de Puydt, *Les Orchidées*, Histoire iconographique, Paris 1880, J. Rothschild. — E. Delchevalerie, *Les Orchidées*. Paris 1889, Librairie Agricole. — Darwin, *Fertilisation of Orchids*, traduit par Rérolle. — John Lindley, *Genera and species of Orchidaceous plants*, Londres.

C'est avec un sentiment très vif d'admiration que les Parisiens qui, à la chute du jour, promènent leur incurable flânerie sur les boulevards, se pressent devant les magasins où des fleuristes — très artistes en leur genre — exposent ce que les plantes indigènes et étrangères produisent de plus merveilleux.

Certes, les Français restent fidèles à la flore de leur pays; ils s'arrêteront toujours avec plaisir devant une belle gerbe de roses aux corolles délicieusement entr'ouvertes, mais la fleur exotique les étonne et les rend perplexes, soit que leurs pensées se reportent aux régions lointaines d'où elle provient, soit parce qu'ils y trouvent de surprenantes ressemblances avec d'autres fleurs, fleurs ailées celles-là, les lépidoptères et les oiseaux-mouches. Il s'en trouve qui lui donnent une âme. Et pourquoi donc pas? Qui pourrait soutenir que l'être qui naît, vit, se reproduit et meurt, fût-ce une plante, fût-ce une abeille, n'a pas le sentiment de son existence? En tous cas, il y a, dans cette croyance, matière au développement d'une hypothèse charmante, une idée poétique née d'un entraînement admiratif dont il faut se garder de sourire. Comment ne verrait-on rien d'idéalement immatériel, par exemple, dans l'Orchidée épiphyte ou aérienne, laquelle posée sur une branche d'arbre, non en parasite ébouriffé comme le gui, mais qui, nourrie d'air et de clarté, se couvre de fleurs multicolores, et presque d'une éclosion d'insectes aux formes bizarres, de papillons aux vives couleurs et de toutes dimensions.

Il est de ces contemplatifs chez lesquels la rencontre d'une

fleur des tropiques ou de quelque île de l'Océanie, fait revivre un passé douloureux chez quelques-uns, regretté chez d'autres. Ils ont vécu longtemps hors d'Europe, et cette vue leur rappelle de lointaines et périlleuses explorations. Ils se souviennent alors que dans les contrées où fleurissent les Orchidées les plus merveilleuses, leur rencontre est rare; qu'il faut supporter d'écrasantes fatigues, s'exposer à des insolations souvent mortelles, marcher longtemps dans les terres humides où se plaisent les fougères séculaires, grimper tout en haut de roches marmoréennes avant qu'un hasard heureux vous ait mis en face d'elles. Les détacher du rameau ou du bloc de pierre qu'il a plu à ces plantes de choisir pour s'y développer, et pour de là narguer le naturaliste, est encore un travail très ardu. Les jours où j'avais la chance d'en découvrir dans les forêts vierges de l'archipel des Philippines, ces jours-là étaient des jours de fête et de tristesse. De fête, parce que rien n'est plus agréable à surprendre qu'une Orchidée en plein épanouissement dans le berceau de verdure où Dieu la fit naître; de tristesse, parce que, au temps où ces bonnes fortunes m'arrivaient, le manque de relations rapides entre les îles espagnoles de la mer de Chine et l'Europe m'ôtait la possibilité de son envoi en France.

Que de changemens depuis! Et pourtant, longtemps avant l'époque déjà lointaine dont je parle, quelques rares Orchidées exotiques avaient fait leur apparition en Europe. Linné, vers le milieu de la seconde moitié du siècle dernier, en connaissait une centaine d'espèces comprenant une trentaine de genres. Depuis cinquante ans, grâce aux voyages de MM. J. Linden, L. Van Houtte, J. Veitch, Marius Porte et Libon, — ces deux derniers victimes de leur passion pour la botanique, — grâce aussi aux découvertes de beaucoup d'autres voyageurs, plus de six mille espèces ont été décrites.

Les passionnés de la flore exotique, sous l'aspect débonnaire que devait avoir l'amateur des jardins de La Fontaine, cachent des hommes enthousiastes et résolus. A l'heure présente, des émules de Marius Porte et Libon parcourent encore les régions les moins visitées du globe, — et elles sont devenues rares, — en quête de plantes nouvelles et susceptibles d'acclimatation. Ils écrivent, dès que cela leur est possible, qu'en dépit des fièvres qui les menacent, du méchant accueil que leur font encore certaines tribus de sauvages, leurs efforts ne seront pas infructueux. Ce qui les pousse, c'est la passion de l'inconnu; ce qui les soutient, c'est l'espoir de faire connaître à l'Europe quelque genre nouveau, et cet espoir est d'autant plus fondé, qu'il est avéré pour eux que beaucoup d'Orchidées, sous leur aspect délicat,

jouissent d'une vigueur et d'une résistance peu communes.

« Il n'est aucune famille végétale, dit M. Lucien Linden dans le bel ouvrage qu'il vient de dédier à la mémoire de son père, qui réjouisse aussi longtemps la vue par sa floraison. Il en est, les *Cypripediums*, qui se conservent en parfaite fraîcheur pendant trois ou quatre mois; un grand nombre deux mois et plus. On en voit d'autres, les *Vanda*, les *Masdevallia*, les *Odontoglossum*, qui portent des fleurs toute l'année. Il en est qui fleurissent pendant six mois sans interruption. Leur culture est d'ailleurs facile ; c'est une de celles dans lesquelles on obtient le plus de résultats avec peu de science. On a cru longtemps le contraire. Elles supportent de longs voyages entre leur pays d'origine et l'Europe, et restent parfois quatre et même cinq mois privées d'air, de lumière et d'eau. Elles ont résisté dans les premières années d'introduction à des températures trop élevées; elles ont fait preuve d'une égale résistance au froid; elles possèdent à tous les égards une vigueur, une vitalité tenace qu'on ne rencontre pas chez toutes les plantes de nos champs. »

En fallait-il davantage pour décider les horticulteurs de profession et les amateurs de plantes rares à créer des jardins d'hiver où elles devaient retrouver la belle lumière des tropiques et une chaleur fécondante ? Assurément non. Nous voudrions pouvoir donner les noms des personnes qui, en France, en Belgique, en Italie, en Angleterre, et dans quelques autres pays d'Europe, y ont consacré leur temps et une grande partie de leurs revenus; mais la liste en serait trop longue, et nous craindrions d'injustes omissions. A ceux qui, tout simplement, se bornent de nos jours à admirer ces plantes sans rivales par l'étrangeté de leurs formes, la délicatesse de leurs couleurs, les mystères de leur vie aérienne, le parfum pénétrant qui, dans quelques espèces, s'en échappe goutte à goutte, nous dirons : Essayez avec nous de les connaître mieux que vous ne les connaissez ; peut-être qu'en voyant combien il est aisé et peu coûteux d'en élever un certain nombre, vous déciderez-vous à quelque petit sacrifice d'argent, bien vite compensé par une satisfaction d'amour-propre.

I

Il doit être entendu que nous n'avons ici en vue que les Orchidées provenant des régions tropicales de l'Amérique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Afrique, celles, en un mot, qui peuplent nos serres riches. Quant aux Orchidées des climats tempérés, répandues dans les aires de l'Europe, de l'Amérique Septentrionale et des côtes méditerranéennes de l'Asie et de l'Afrique,

elles n'intéressent que le botaniste de profession, lequel ne s'émeut pas de placer une fleurette de nos champs à côté de l'une de ses sœurs des tropiques, parce que, vous dira-t-il, s'il l'y met, c'est qu'il est certain qu'elle y est en famille.

Ce qui distingue l'Orchidée de tous les autres végétaux, c'est, on le voit, la vaste étendue qu'elle occupe dans le monde. Nulle ne l'égale en cela; ses tribus sont tellement nombreuses, que nous renvoyons à des livres spéciaux ceux qui voudront en connaître les divisions habituelles en botanique, c'est-à-dire, l'espèce, le genre et la famille.

Il est vraiment surprenant qu'en raison de cette prodigieuse fécondité, les Orchidées n'aient commencé à être étudiées que vers la fin du siècle dernier, et que ce ne soit que tout récemment, qu'on ait vu leurs fleurs se mêler aux lilas blancs, aux roses, aux œillets de toute nuance qui décorent les salons et les tables de nos salles à manger. D'élégantes mondaines en font aujourd'hui leur bouquet de corsage. En Belgique, en France, et surtout pendant la durée de la saison fashionable en Angleterre, leur vente est énorme; partout, elles triomphent de leurs anciennes rivales, les fleurs d'Europe.

Jadis, l'Orchis, dont le mot Orchidée est une dérivation, joua un rôle très important en thérapeutique. Des médecins, contemporains de Diafoirus, croyaient que les tubercules de ce végétal guérissaient d'une stérilité obstinée. Au dire de ces doctes personnages, c'était un philtre merveilleux, capable de réveiller les sensations les plus endormies. Le breuvage s'appelait salep. Ce nom figure encore sur les bocaux en porcelaine des apothicaires, et qui sait si, dans quelque ville de province, un Homais quelconque ne vous fournirait pas ce médicament? Si vous l'interrogiez sur la formule du salep, il vous répondrait qu'elle se compose d'une sorte de fécule ou plutôt d'une gomme qu'on obtient des tubercules d'Orchis après quelques préparations.

Il est des Orientaux, musulmans pour la plupart, qui, après avoir dépouillé les bulbes des Orchis de leurs enveloppes, les jettent dans l'eau froide; ils les en retirent au bout de quelques heures pour les cuire et les enfiler ensuite afin de les mieux faire sécher au soleil. Lorsqu'ils veulent s'en servir, ils les réduisent en une poudre bien fine qu'ils mettent dans de l'eau bouillante, sur laquelle ils versent du lait et du miel. Cela donne une boisson analeptique et, à les croire, passablement fortifiante.

On aurait tort de s'imaginer que toutes les bulbes des Orchis et des Orchidées sont ainsi inoffensives; M. Ch. Morren, de Gand, nous apprend qu'à Démérara, dans la Guyane hollandaise, le

plus mortel des poisons est le Nourali, jus de l'Orchidée *Catàsetum*. A Amboine, l'une des îles de l'archipel des Mollusques, là où la lèpre dévore tant d'indigènes, on obtient un mirifique *Elisir d'Amore* d'une farine extraite de la graine d'une petite Orchidée appelée *Grammatophyllum speciosum*. Cet élixir, assez mal à sa place, laisse, paraît-il, bien loin derrière lui le vin de coca et le breuvage composé par M. Brown-Séquard.

D'autres Orchidées sont employées à titre de médicamens dans les pays où elles croissent. L'*Epipactis latifolia* est préconisé contre la goutte; le *Spiranthe diurétique*, pour justifier le nom qu'il porte ; le *Gymnadenia conopsea*, comme astringent, le *Cypripedium pubescens* s'emploie en lieu et place de la valériane, et ainsi de suite pour quelques espèces réputées analeptiques. Des essais, faits en Europe par des savans et des esprits curieux, n'ont donné que de pauvres résultats.

A côté des racines tubéreuses des Orchis, Orchidées et Ophrys utilisées à divers titres, il serait peu juste d'oublier cette gracieuse Orchidée, la Vanille, qui comme un serpent s'enroule autour des arbres des grandes forêts, et semble avec ses sœurs, les lianes grimpantes, s'en disputer l'impénétrable domaine. Nous avons longtemps cru, avec les indigènes du Mexique, de la Guyane, de la Colombie, de l'île de la Réunion d'où elle nous arrive en énormes quantités, qu'elle possédait l'aimable propriété que Brillat-Savarin, non sans raison, attribue à la truffe. Il n'en est rien : la vanille n'a pour elle qu'un délicieux parfum, ses tiges lisses à feuillage élégant, et le charme qu'en s'enroulant autour des fougères arborescentes elle donne aux serres d'Europe.

On divise les Orchidées, d'après leur mode de végétation, en deux catégories, les terrestres et les épiphytes. Les premières croissent sur le sol en y enfonçant leurs racines ; les secondes laissent flotter leurs racines au vent, fixées sur des troncs ou des branches d'arbres. Ce que nous savons moins, c'est le mystère de l'alimentation chez les unes, et chez les autres l'étrangeté de leur fécondation, celle-ci rendue très difficile par un caprice de la nature. Chez les Orchidées, il y a d'ailleurs toujours entre elles quelque chose qui les différencie. Il n'est pas jusqu'à leurs fleurs qui ne soient dissemblables à celles de leurs congénères d'Europe d'une manière fantasque.

C'est sans doute cette façon de vivre en dehors de la loi commune qui leur a valu dans leur pays d'origine des appellations que l'on peut dire parlantes, et cela, bien avant que Linné et les autres botanistes en renom leur eussent donné de grands vo-

cables scientifiques. Les premiers Européens qui en virent ne firent pas différemment.

Lorsque le chanoine espagnol Hernandez offrit son livre sur la Flore du Mexique à l'Académie des *Lincei* de Rome, celle-ci, pleine d'admiration devant la fleur d'un *Anguloa*, la prit pour emblème de l'Académie. « Les Lincei de Rome, dit Bateman, avaient choisi cette fleur de préférence aux autres, parce que, — outre sa forme singulière, — elle était tachée comme un lynx, animal auquel on attribuait autrefois une vue très perçante et telle que doit être celle d'un naturaliste. »

Dans les anciennes possessions de l'Espagne, au Mexique, par exemple, et actuellement dans une de ses plus belles colonies, les îles Philippines, chaque fleur d'Orchidée a également sa signification. Pas une d'elles qui n'exprime un sentiment; les gens pieux en décorent les autels; les amoureux en envoient à leurs fiancées; les enfans aux parens en un jour de fête, et ceux-ci sur les tombes de ceux qui les ont précédés dans la mort. Sans souci du mot scientifique, chacun applique aux fleurs symboliques des noms en rapport avec l'idée que leur vue lui inspire : la *Sobralia dichotoma* s'y nomme la Fleur du Paradis; la *Peristeria elata*, fleur de l'Esprit-Saint; la *Lœlia superbiens*, le bâton de Saint-Joseph; la *Lœlia majalis*, fleur de Mai; l'*Epidendrum macrochilum*, bouche du Dragon; l'*Oncidium tigrinum*, la fleur des Morts. On y trouve encore la fleur du Pélican, d'Isabelle, de Jésus et jusqu'à l'Orchidée exprimant l'espoir, comme notre myosotis français, le *Vergiss-mein-nicht* des Allemandes,de ne pas être oublié de ceux que nous aimons.

Les Anglais, eux aussi, ont donné aux fleurs des Orchidées, leurs plantes favorites, des noms tout aussi caractéristiques. On trouve dans leurs magnifiques jardins d'hiver l'Orchidée Grenouille, l'Orchidée Mouche, l'Orchidée Queue de Renard, l'Orchidée Arête de poisson, etc. Pas un naturaliste n'a encore osé servir de parrain ou plutôt donner un nom de fantaisie aux *Stanhopea*, ces belles fleurs semblables à de grands oiseaux aux ailes déployées, de même qu'aux *Coryanthes* dont le labelle représente un seau surmonté d'un capuchon muni de deux ailes à demi ouvertes, et dans lequel deux petits appendices recourbés laissent tomber goutte à goutte un liquide parfumé. Malheureusement ces deux dernières Orchidées sont d'une rareté extrême et, par conséquent, d'un prix très élevé.

Bon nombre de ces plantes singulières ont leurs légendes poétiques, légendes recueillies par des naturalistes collectionneurs dans les contrées où le dogme de la transmigration des

êtres est en honneur, là où une fleur est considérée comme une âme humaine s'acheminant vers l'anéantissement complet, le Nirvana bouddhique.

M. Blume, qui a publié un livre instructif sur les Orchidées de l'Archipel Indien et sur la flore du Japon (1), a raconté, — d'après ce qui lui a été raconté à lui-même, — qu'une petite Orchidée a perpétué le souvenir du séjour que fit chez les Malais une divinité de l'Olympe asiatique. Le nom indigène *Daun Petola* que porte cette plante, une merveille (2), signifie feuillage magnifiquement orné et décoré; elle est assez semblable, quant aux couleurs, à ces chatoyantes étoffes dont se parèrent devant nous, en exécutant leurs danses lascives, les Javanaises de l'Exposition du centenaire. Ces étoffes portent le nom de *Petola* dans l'Archipel Indien.

Par malheur, l'écharpe dont s'enveloppa la messagère céleste était plus éclatante que les couleurs de l'arc-en-ciel. Les Malais en furent éblouis; ils s'en effrayèrent et chassèrent celle qui la portait. Ils eussent lapidé la pauvre déesse si elle ne se fût hâtée de chercher un refuge dans de hautes montagnes, d'un accès presque impossible à de simples mortels. Là, elle pleura de dépit, puis, se débarrassant de la trop brillante écharpe, elle la cacha après l'avoir déchirée, mise en lambeaux, dans des interstices de roches qu'une mousse épaisse et des lianes gigantesques recouvrirent. Plus simplement vêtue, elle osa de nouveau se présenter chez ceux qui l'avaient si cruellement persécutée, et, cette fois, ils l'écoutèrent patiemment, car ils se convertirent en grand nombre. Par une inconséquence que nous ne nous chargeons pas d'expliquer, ses disciples la supplièrent de reparaître devant eux dans son premier éclat; elle s'y refusa, avec raison, pour les punir du méchant accueil qu'ils lui firent.

Par une faveur toute divine, les lambeaux de l'étoffe merveilleuse se mirent un jour à germer, et l'on vit au sommet des montagnes le *Daun Petola* refleurir plus resplendissant que jamais. La nouvelle s'en répandit dans l'Archipel malais et dans les plaines d'Asie; une foule compacte de curieux accourut de toutes parts pour constater le miracle. A la vue de cette belle floraison mystique, chacun voulut en posséder une racine pour l'avoir chez soi. Il y eut alors des rixes terribles entre les anciens possesseurs de l'Orchidée et les nouveaux venus, si bien que, déchirée, mise de nouveau en lambeaux, dispersée aux quatre vents, la *Daun Petola* disparut entièrement.

(1) Blume, *Orchidae Archipelagi Indici*. 1 vol. in-folio, 1858.
(2) Une *Anœctochile*.

La déesse, du haut de son Olympe, s'amusa beaucoup, tout d'abord, de l'acharnement avec lequel les hommes s'étaient disputé les bribes de son vêtement; puis, elle n'y songea plus. Un jour, pourtant, qu'elle promenait sa vue sur les hauteurs bleuâtres du détroit de Malacca, elle n'y vit plus la belle Orchidée. Prise d'un sentiment de pitié, elle souffla sur quelques germes desséchés de la plante morte. Ils revinrent à la vie, et depuis lors le *Daun Petola* n'a plus cessé de fleurir.

Il ne faut voir, dans cette légende créée par la vive imagination des Malais, que la grande difficulté qu'ils avaient à se procurer des anœctochiles. Par quel art, à la suite de combien de journées de patience, est-on parvenu à en transporter quelques espèces en Europe? Par la simple raison que rien n'est impossible à un ardent collectionneur de plantes rares.

Non loin du détroit de la Sonde, dans l'île Luçon, où se rencontrent de superbes Orchidées, si les légendes sont rares, du moins on y entend des histoires qui, en raison du sujet qui nous occupe, trouveraient ici leur place. Nous n'en voulons citer qu'une seule, relatée souvent devant nous, lorsqu'un Indien, pour se faire bien accueillir de sa brune maîtresse, déposait à ses pieds une brassée de Ilang-Ilang, feuilles odorantes d'un vert pâle, et fort semblables à celles de la verveine (1).

On était au début de l'occupation espagnole, lorsqu'un Tagale, chef d'une tribu, fut arrêté au moment où, armé de son crish empoisonné, il cherchait à frapper l'un des capitaines européens. On allait fusiller le meurtrier sur place, lorsqu'il vit, à quelques pas de lui une femme jeune et blanche, regardant avec une grande attention des fleurs qui, pour elle, étrangère, étaient certainement nouvelles.

Le Tagale les considéra avec dédain, donnant par là à comprendre à la femme européenne que, dans les montagnes environnantes, il y en avait de plus belles.

— Sous bonne escorte, si vous voulez, donnez-moi quelques jours de répit, et je jure, dit-il à ceux qui l'entouraient, de vous apporter ici la plus odorante des feuilles et la fleur la plus belle de toute la terre.

Il s'exprimait avec une telle apparence de franchise, ses yeux témoignaient d'une telle loyauté, que sa proposition fut acceptée. Il s'élança dans la direction du Marivélès, une montagne voisine de Manille, et, quelques jours après, il en revenait avec une gerbe de Ilang-Ilang, au centre de laquelle s'épanouissaient

(1) L'*Unona odorantissima*.

les fleurs blanches et roses de l'orchidée *Phalœnopsis*, une des merveilles de la flore tropicale.

Les Espagnols, qui ne furent jamais cruels envers les indigènes des Philippines, firent grâce de la vie au Tagale. La fleur fut appelée *Flor de Redemcion*.

Nous voyons encore que les Japonais ont en grande vénération une Orchidée qu'ils appellent Nu-ran, et qui, d'après Kæmpfer, est l'ornement habituel des temples. Dans les Indes Orientales, il était défendu au peuple de posséder des plants d'Orchidées, et d'en porter les fleurs; ce droit était réservé aux princesses et aux dames de haute noblesse.

II

Lorsqu'un naturaliste, revenant de quelque pays éloigné, affirmait avoir vu fixé sur une branche de palmier, sur une roche nue, ou sur le tronc d'un arbre mort, un végétal couvert de fleurs et dont les délicates racines flottaient au vent sans rien en apparence qui les nourrît, on lui répliquait par un proverbe bien connu des voyageurs qui viennent de loin. Linné, pourtant se décida à donner à ces plantes, si peu connues, le nom d'*Epidendrum*, ce qui signifie « sur les arbres ». Quant à une désignation plus spéciale de celles qui puisent leur substance dans le sol, et que l'on nomme en bloc Orchidées terrestres, elle se fit au fur et à mesure de leurs découvertes.

Dans le système de Linné, les Orchidées appartiennent à la vingtième classe, Gynandrie, ou plantes à étamines soudées avec le pistil, et à la première section de cette classe, la Monandrie ou fleurs à une seule étamine. La méthode naturelle de Jussieu les range parmi les Monocotylédones, plantes qui comme le lys n'ont qu'un seul lobe ou cotylédon, et à la quatrième classe, Epistaminie, mot qui a à peu près le même sens que Gynandrie.

L'espace immense que les Orchidées occupent sur notre planète, a nécessité leur partage en groupes ou tribus, nom sous lequel on désigne les divisions primaires établies dans une famille de plantes. Elles sont au nombre de cinq : les Epidendrées, les Vandées, les Néottiées, les Ophrydées et les Cypripédiées. Les principales différences entre elles portent sur le nombres des étamines fertiles, sur la consistance du pollen et sur la structure des anthères. Cette classification est celle adoptée par Bentham, un célèbre botaniste anglais, mort il y a quelques années, lequel d'ailleurs n'a fait que modifier la classification de Lindley, le plus illustre des orchidologues de notre siècle.

Pour l'ensemble de la famille des Orchidées, Bentham admettait, en 1883, 334 genres comprenant 5000 espèces; les genres et les espèces sont répartis comme suit entre les tribus :

I. Epidendrées	88	genres,	environ 2000	espèces.
II. Vandées	129	—	— 1400	—
III. Néottiées.	81	—	— 770	—
IV. Ophrydées.	32	—	— 760	—
V. Cypripédiées	4	—	— 60	—

La fleur de l'Orchidée seule, à travers mille caprices de formes, de disposition et de coloration, conserve invariablement les caractères qui rattachent l'espèce au genre et le genre à la famille. Son étude n'est ni simple ni facile, même aujourd'hui que les travaux de Lindley, continués par M. Reichenbach fils, y ont porté la lumière. Toutefois, on retrouve dans la fleur de toutes les Orchidées, les mêmes organes que dans celles des autres plantes; mais quelques-uns de ces organes sont profondément modifiés.

Le calice de l'Orchidée est formé de trois sépales. La corolle comprend les deux pétales et le labelle. Il y a une seule étamine fertile dont le filet est confondu dans la partie postérieure du gynostème, au sommet duquel l'anthère apparaît, et les grains de pollen sont soudés entre eux pour former les masses polliniques. Le pistil comprend un ovaire situé sous la fleur; le style forme la partie antérieure du gynostème, vers le haut duquel on voit le stigmate. Les fleurs sont presque toujours hermaphrodites et irrégulières, parfois solitaires, mais le plus souvent groupées en épi, en grappe ou panicule. Quant aux feuilles, elles sont simples, indivises, à nervures parallèles et à base presque toujours engainantes; parfois ramassées à la base de la tige, parfois même uniques au sommet de celle-ci, elles sont souvent alternes et souvent aussi disposées en deux rangées opposées le long de la tige ou des rameaux. Le fruit est une capsule courte et sèche, sauf de très rares exceptions; dans les Vanilles elle est charnue. Le fruit s'ouvre généralement en six pièces, alternativement plus larges et plus étroites, qui se séparent parfois depuis le haut jusqu'à la base, par où elles se trouvent alors attachées, mais qui le plus souvent restent unies par le sommet.

Les graines, très nombreuses, sont extrêmement fines et d'une organisation des plus simples, car leur enveloppe ne contient qu'un petit embryon homogène, sans aucune trace d'albumen.

Nous en aurons fini avec cette sommaire description des Orchidées, en disant que ce sont des plantes vivaces, herbacées, tantôt terrestres, tantôt aériennes. Celles des pays froids ou tempérés

sont terrestres, et leur partie souterraine seule est vivace ; elles ont un rhizôme court émettant de grosses racines fasciculées, et souvent elles forment chaque année un tubercule qui reproduit la tige l'année suivante. Celles des pays chauds sont le plus souvent épiphytes, et dotées de nombreuses racines aériennes, à l'aide desquelles elles se fixent sur le tronc ou les branches des arbres ; dans ce cas, elles ont un rhizôme très allongé et rameux, duquel partent des tiges dont les entre-nœuds inférieurs se renflent fréquemment en *pseudo-bulbes* de forme variée ; parfois aussi, comme dans les Vanilles, ces tiges s'allongent beaucoup et deviennent grimpantes (1).

En 1787, l'une de ces plantes, alors très rares, fleurit, ô merveille, à Kiev ; puis un an après, dans la même localité, l'*Épidendrum fragrans* de Swartz, remplit du parfum de ses fleurs la serre où, sous les yeux de ses heureux possesseurs, elle s'épanouissait. Dès ce moment, l'importation des Orchidées devint aussi active que possible, ce fut entre les botanistes à qui aurait la palme des plus belles découvertes. Lindley put décrire, de 1830 à 1840, 395 espèces. On en possède aujourd'hui environ 6 000.

Malheureusement, et pendant de trop longues années, les résultats ne répondirent pas aux sacrifices de toutes sortes que les amateurs s'imposaient. Ils s'apercevaient avec un vif chagrin que la difficulté n'était pas d'importer dans leurs serres des plantes rares de tous les points du globe, mais de les y acclimater. On voyait ces étrangères prendre goût, il est vrai, à leurs nouvelles résidences, des palais de cristal soigneusement entretenus, s'y développer tout d'abord d'une façon merveilleuse, mais pour s'étioler par la suite et mourir. La faute en était à un excès de précaution : on les asphyxiait en les privant d'un élément vital, l'air ; on les torréfiait en les surchauffant.

L'auteur de ces forfaits était la Société royale d'horticulture de Londres, qui, ayant la réputation d'être fort experte en la matière, recommandait une haute température, un ombrage sévère, et une humidité excessive. Il en résultait que les pauvres Orchidées succombaient par le fait d'une atmosphère qui n'était jamais renouvelée, des suites d'une chaleur excessive ; par manque d'une clarté dont elles vivaient sous d'autres climats, et par insuffisance, enfin, d'un air pur aussi indispensable aux végétaux qu'à nous-mêmes. Si grande fut leur mortalité, que Hooker appela l'Angleterre le tombeau des Orchidées.

En 1838, changement de système et aussitôt progrès sensible.

(1) Lucien Linden. *Les Orchidées en Europe.*

La température à laquelle les Orchidées épiphytes sont soumises, loin d'être aussi suffocante et humide qu'une jungle des bords du Gange, est douce, presque fraîche, agréable comme celle que les poitrinaires vont chercher à Madère. Un jardinier anglais du nom de Beaton, un homme simple et laborieux, doué d'heureuses initiatives, découvrit un jour ce fait capital, que les Orchidées ont besoin comme nos plantes d'Europe de quelque repos. Jusque-là personne n'y avait songé ; leur croissance et leur floraison avaient été poussées à outrance ; Beaton découvrit le premier que le surmenage chez les plantes exotiques est essentiellement nuisible. Comment une idée si simple n'avait-elle pas germé plus tôt sous les gros bonnets de la Société royale d'horticulture de Londres? Par la raison bien simple qu'ils ne pratiquaient pas.

Bientôt il devint aisé de comprendre la vigoureuse résistance des Orchidées à la sécheresse et à la rigueur de certaines températures, dès que l'on sut que cette famille était une des plus nombreuses du règne végétal, et, en effet, l'Orchidée croît partout. On la trouve aussi bien dans les terres chaudes, terres qui commencent au niveau de la mer, que dans les terres tempérées et les terres froides, les premières atteignant de 2000 à 6000 pieds d'altitude, les secondes dépassant ce dernier chiffre. Alexandre de Humboldt, qu'il n'est jamais inutile de consulter dès qu'il s'agit d'histoire naturelle, assure que ce serait dans la zone tempérée, et même dans la partie la moins chaude, entre 4800 et 6600 pieds au-dessus du niveau de la mer, que se trouvent le plus grand nombre et les plus belles espèces. Comme à ces altitudes la température ne dépasse que rarement 28° centigrades, et ne descend jamais au-dessous de 12°, on dut en conclure qu'il n'était pas indispensable de leur donner dans nos serres une chaleur excessive, c'est-à-dire celle des terres chaudes; pour les plantes qui croissent naturellement entre 5000 et 7000 pieds de hauteur, un jardin d'hiver à température peu élevée ou même froide suffisait.

Nos voisins d'outre-mer, gens naturellement pratiques, aiment mieux cultiver les Orchidées provenant d'altitudes peu élevées, et leurs serres à raisin sont par eux doublement utilisées : on ne saurait les en blâmer. Un grand nombre d'amateurs en Belgique et en Hollande font de même. Les uns et les autres cultivent des espèces dont la fraîcheur et l'éclat ne le cèdent en rien à celles qui exigent une terre torride. Pourquoi ne ferions-nous pas quelque chose d'équivalent en France? Tout le monde ne peut avoir des serres aussi splendides que celles que MM. de Rothschild possèdent à Ferrières; mais à tout il est des degrés. Dans un ordre plus modeste, il y a, pour ceux qui ont des loisirs, l'amour des

plantes rares, un exemple bon à suivre. Craint-on que ce soit un passe-temps trop onéreux? Il nous serait facile de dissiper cette crainte, en démontrant qu'il en coûte beaucoup plus d'entretenir une écurie de courses dont le résultat le plus net est un nombre considérable de nobles bêtes sacrifiées, de jockeys écrasés et de clavicules brisées.

Ce qui ajoutera au plaisir d'être l'heureux propriétaire d'une serre à Orchidées, c'est le charme ou, pour mieux dire, la passion que l'on apportera à les étudier aussi bien chez soi que, grâce à des relations de voyage, dans les régions les plus chaudes et les plus humides des tropiques et jusqu'à quatorze ou quinze mille pieds au-dessus du niveau de la mer, non loin des neiges éternelles des Andes. Oui, à ces altitudes s'épanouissent des fleurs d'Orchidées sur des tiges épaisses, bien nourries, et souvent dépouillées de leurs feuilles, comme si elles se trouvaient en pleine saison sèche. Par quelle grâce du ciel y trouvent-elles les sucs nécessaires à leur existence? Nul ne le sait.

Bien plus mystérieuse, nous l'avons indiqué, est la vie des Orchidées aériennes, qui toujours capricieuses, fantasques, fleurissent sur les cimes d'arbres gigantesques, cimes tellement élevées qu'il faut parfois, pour avoir la plante désirée, abattre à coups de hache le géant qui la porte. Comme pour mieux prouver qu'elles vivent en dehors des lois qui régissent généralement les végétaux, en voici d'autres, dites terrestres, s'épanouissant sur une sorte de pouzzolane, qui n'est autre chose que le tronc pourri d'un arbre décomposé par les ans, par une vieillesse plusieurs fois centenaire.

Il en est d'autres que l'on trouve au milieu de plaines arides, exposées à un soleil ardent, partout où il semble que ses rayons et la pâle lumière des astres nocturnes suffisent pour les faire naître, vivre, et se couvrir d'une floraison aussi belle qu'originale.

On s'est demandé si c'est l'atmosphère des forêts vierges qui nourrit les Orchidées aériennes. M. Duchartre s'est livré, dans les serres du Muséum, à d'intéressantes expériences ayant pour objet de vérifier si ces plantes simplement suspendues par un fil dans un air chargé de vapeur prendraient de l'accroissement. Il a constaté que toutes, au contraire, avaient perdu quelque chose de leur poids après un séjour plus ou mois prolongé sous une cloche de verre reposant sur une soucoupe pleine d'eau. Privées d'air, elles ne pouvaient que mourir. Est-ce que le nombre de leurs racines aériennes ne prouve pas d'une façon très claire que c'est du contact de celles-ci avec l'air que leur vient la nourriture? De

cette expérience, il résulte aussi cette leçon, que si nous voulons élever une plante exotique, nous devons lui procurer, par des moyens bien raisonnés, l'équivalent de ce qu'elle trouve sous son ciel : air, lumière, chaleur, humidité, repos, en un mot, tout ce que la nature élabore pour faire vivre ce qu'elle crée et anime.

Autre chose bien étrange, à première vue ; on dirait que cette nature, elle si parfaite et qui prévoit tout, s'est plu à rendre impossible la reproduction des Orchidées. Il est avéré qu'elles resteraient stériles, si, comme l'a fait observer Darwin dans son beau travail sur leur fécondation, des insectes ne leur servaient d'intermédiaires, ou si le battement d'aile d'un oiseau, ou un vent violent ne brisait l'opercule qui couvre leur pollen. Celui-ci mis à nu tombe sur le stigmate ou la partie supérieure du pistil qui le fixe, grâce à une matière gommeuse qu'il sécrète.

Il y a mieux : il existe une Orchidée sensitive, c'est la *Masdevallia muscosa*, importée de la Nouvelle-Grenade vers 1875, décrite par Reichenbach et commentée par Darwin.

Le labelle de cette fleur est pourvu d'une crête, dans laquelle réside le siège de sa sensibilité : le moindre contact suffit pour l'agiter, et lorsque ce contact est prolongé, le labelle s'élève vivement et se projette contre le gynostème ou la colonne. Si donc un insecte vient à se poser sur la fleur et à toucher la crête du labelle, il est aussitôt jeté et enfermé dans la prison formée par le labelle appliqué contre la fleur. Il ne peut s'échapper que par une étroite ouverture située près de l'anthère, et il emporte avec lui les masses polliniques, qu'il ira déposer sur une autre fleur.

Il est à noter encore que les ovaires et la trompe florale sont recouverts de cils abondans, qui servent évidemment à empêcher les insectes rampans de pénétrer dans la fleur.

Dès qu'une fleur d'Orchidée a été fécondée, elle se ferme peu à peu ; ses belles couleurs se ternissent, son parfum s'évapore, les pétales et les labelles se fanent. L'ovaire, lui, grossit d'une façon étonnante. Le maximum de son développement est atteint dans le tiers du temps qui lui est nécessaire pour arriver à complète maturité. Comme il est certain qu'avec les Orchidées nulle règle n'existe, on ne sera pas surpris d'apprendre que les *Cypripedium*, cette tribu connue sous le nom vulgaire de Sabot de Vénus, font exception. La fleur ne se flétrit pas tout de suite, ainsi que cela a lieu chez les autres fleurs d'Orchidées. Au lieu de se fermer lentement, elle reste longtemps épanouie. Un savant orchidophile, M. Bleu, a fécondé lui-même des fleurs de *Cypripedium* ouvertes depuis un mois, et il a pu les conserver dans toute leur fraîcheur trois semaines encore.

La fécondation artificielle, c'est-à-dire celle qui se fait dans les serres par les mains mêmes du naturaliste amateur, offre à celui-ci des sujets d'observation les plus intéressans, sans parler du vif plaisir que lui cause la réussite d'une hybridation savante. Il faut bien se dire tout d'abord que la fécondation artificielle ne doit se faire que sur des sujets vigoureux. Que de surprises alors vous attendent! Lorsqu'on la pratique sur une fleur de *Lælia*, *Cattleya*, *Ansellia*, ou quelques autres genres de cette famille, seule, la fleur opérée se refermera; toutes celles qui sont portées sur la même hampe ne subiront aucune altération; elles continueront à jouir de la joie d'exister comme par le passé, et leur imperturbable épanouissement produira un singulier contraste avec l'aspect attristé de la fleur fécondée. Mais si l'opération s'est faite sur une fleur de *Phalænopsis schilleriana*, comme elle s'est faite sur celles que j'ai citées, cette fleur se refermera dès le lendemain, et, pour comble de singularité, deux jours après, toutes les autres fleurs, quel qu'en soit le nombre, se flétriront à leur tour.

« Qu'un groupe naturel de plantes, nous dit M. E. de Puydt, le savant président de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, produise des variétés, ou, par métamorphose d'organes, des fleurs doubles, c'est là un fait qui n'étonnera personne; que des espèces et même des genres se croisent entre eux et donnent des hybrides, c'est à la botanique de voir si ces espèces et ces genres ne sont pas purement artificiels; mais les singularités des Orchidées ne s'arrêtent pas là. En veut-on un exemple? Une espèce de Bornéo, la *Vanda Lowi*, montre invariablement sur la même grappe deux sortes de fleurs, notablement différentes de taille, de forme et de couleur. Les deux fleurs de la base sont les plus grandes; leur couleur est jaune orangé, avec quelques taches de rouge brun. A quelques centimètres plus haut, — la hampe peut s'élever jusqu'à trois ou quatre mètres, — commence une autre série de fleurs jaunes, fortement barrées et maculées de pourpre. Les unes et les autres ne se mêlent jamais. » Cette confusion de types, impossible à expliquer, se présente chez d'autres espèces, et il est aisé de s'imaginer quelle émotion elle cause lorsqu'elle se produit en Europe, dans la serre d'un amateur.

Nous avons déjà dit que Linné, en 1774, s'occupa des Orchidées; Jussieu et ses émules l'imitèrent. Mais les premiers voyageurs dont les découvertes ont fourni une riche moisson et des renseignemens précis sur la flore et la température des régions tropicales, sont les explorateurs Alexandre de Humboldt et Aimé Bonpland. Leurs découvertes, de 1799 à 1802 furent publiées par

Kunth dans un livre très documenté. Toutefois, les plantes qui y sont décrites, lesquelles appartiennent surtout à la Colombie, renferment peu d'Orchidées. Par la suite et jusqu'à l'époque actuelle, il est permis d'avancer que c'est à M. J. Linden, de Luxembourg, que l'on doit l'histoire presque complète des végétaux exotiques dont nous nous occupons en ce moment. Il y voua toute sa jeunesse, ou, pour être plus exact, sa vie entière, et, à ce titre, en consacrant quelques lignes à ses voyages, nous ne ferons que lui rendre un hommage bien mérité.

Le 2 octobre 1835, MM. J. Linden, N. Funck et Aug. Griesbrecht, tous les trois élèves aux Facultés de 'sciences et de médecine à l'Université de Bruxelles, reçurent de leur gouvernement la mission de parcourir à divers titres l'Amérique du Sud : M. J. Linden en qualité de botaniste; M. Funck, comme dessinateur, et M. Aug. Griesbrecht, en zoologiste. Après dix-huit mois de recherches dans les provinces de Rio, de l'Espiritu Santo, de Minas Geraes et de San Pablo, la mission rentra en Belgique avec de riches collections botaniques et zoologiques. En 1837, nouveau voyage aux Antilles et au Mexique : exploration de la partie occidentale de Cuba, du versant oriental de la Cordillère mexicaine, du plateau d'Anahuac, et du célèbre pic d'Orizaba. Du Mexique, alors en pleine guerre civile, M. J. Linden passe aux États-Unis par Campêche et la Havane, pendant que ses deux compagnons reviennent directement en Belgique. De retour en Europe, en 1841, encore convalescent d'une attaque de fièvre jaune, l'infatigable orchidophile met sous les yeux enchantés de M. de Humboldt toutes ses richesses végétales et principalement celles de la Colombie et du Vénézuela, qui lui avaient été signalées par l'illustre savant. Quelques semaines de repos seulement, et J. Linden repart pour explorer les flancs de la Cordillère du littoral vénézuélien ; on le trouve franchissant le col dangereux de Mucuchies situé à 4 012 mètres au-dessus du niveau de la mer, il consacre plusieurs mois à l'exploration des provinces de Mérida et de Trujillo; puis, passant dans la Nouvelle-Grenade, il arrive à Bogota en octobre 1842. De là, nouvelles excursions qu'il serait trop long de relater. Après avoir échappé aux Indiens anthropophages de la Goajira, il s'embarque à Rio-Hacha, petit port de la mer Caraïbe, pour la Jamaïque, dont il visite les Montagnes Bleues. Ce n'est qu'en février 1845 qu'il remet les pieds en Europe. « De ces lointaines et longues pérégrinations, ainsi que l'écrivait le savant directeur de l'Ecole d'horticulture de Gand, M. Émile Rodigas, la botanique et l'horticulture ont retiré d'immenses bénéfices. Des milliers d'espèces nouvelles appartenant à tous les genres du règne végétal,

voilà ce que la science doit aux infatigables et persévérans labeurs de M. J. Linden. »

Le nombre d'espèces ou genres nouveaux d'Orchidées dont la découverte lui est due, soit personnellement, soit par des collectionneurs envoyés par lui dans diverses régions du globe, peut être évaluée à douze cents. Impossible de citer ici tous les noms des voyageurs naturalistes qui ont fait monter ce chiffre de douze cents à six mille. Comment s'y sont-ils pris? En allant chercher les Orchidées dans leur pays natal; en première ligne dans l'Amérique centrale, au Brésil, aux Indes Orientales, à Bornéo, aux Indes néerlandaises et aux îles Philippines; puis à Formose, en Australie, Madagascar et la Nouvelle-Guinée. A l'heure actuelle, c'est M. Baron, un révérend, qui fournit à la science les plus beaux spécimens orchidiques de Madagascar ; la guerre que nous allons faire aux Malgaches suspendra forcément ses explorations; à M. Baron il faut joindre, en Amérique, M. Édouard Rand de Pera, et M. Barbosa Rodriguez, l'éminent directeur du Jardin botanique de Rio-Janeiro, dont l'ouvrage, *la Flore brésilienne*, consacré aux Orchidées, est actuellement en publication.

Au nombre des régions explorées, nous avons omis de citer une pointe de terre privilégiée entre toutes par la nature, celle du cap de Bonne-Espérance. Les Orchidées terrestres y sont nombreuses et magnifiques, dit un voyageur, M. Plant. « Dans mon opinion, ajoute-t-il, il y en a beaucoup qui sont à peine inférieures aux plus brillantes Épiphytes. Imaginez une plante ayant le caractère général d'un Ophrys, produisant un épi de fleurs aussi grandes et aussi serrées que celles d'un *Saccolabium guttatum*, long souvent de deux pieds, à fleur d'un saumon vif mêlé de jaune non moins éclatant. Une autre avec un feuillage plissé portant une tête serrée d'une vingtaine de fleurs jaune vif, avec un labelle cucullé marqué d'une large tache carminée, à la manière d'un *Dendrobium*. Puis c'est une autre avec des feuilles charnues et un épi droit, long de deux pieds, portant de quinze à trente grandes fleurs jaunes, à labelle ligné et tacheté d'un pourpre pâle ayant l'aspect de quelque robuste *Epidendrum*. » Et à côté de ces merveilles, dans cette Afrique appelée *stérile*, on trouve encore les Aloës, les Ficoïdes, les Crassules, les Stapeliées, des bruyères aux mille nuances, et toute une ravissante famille d'Iridiées : glaïeuls, ixias, sparaxis, etc.

Pour un grand nombre d'Orchidées, la récolte est facile, car elles abondent dans certaines régions et une courte traversée en mer ne peut leur être nuisible ; mais il en est qui sont loin dans l'intérieur des terres, hors des routes fréquentées, dans des

forêts inextricables ou dans des déserts n'offrant aucune ressource pour celui qui s'y aventure. Les plus difficiles à atteindre sont celles qui habitent les hautes zones, et où l'on n'arrive qu'à travers mille dangers sous un ciel dont la rigueur est intolérable. La population manque sur les hauteurs, les moyens de transport y sont donc impossibles. Il faut avoir tout avec soi, guides, porteurs, mules, chevaux, vivres, armes, caisses d'emballage. Heureux quand, la récolte faite, hommes, mules et plantes ne roulent pas au fond d'un précipice !

Dans les Indes néerlandaises, à Bornéo, plus particulièrement, si riche en *Anœctochilus*, ces ravissantes petites plantes à feuillage orné de dessins argentés ou dorés sur fond de velours, le collectionneur doit les chercher tantôt à 1 400 mètres de hauteur, tantôt au niveau de la mer. Les parties du sol de cette île qui ne bénéficient pas des chaleurs desséchantes de l'été, sont perpétuellement à l'état de marécage et par conséquent malsaines. Cette circonstance cause des déceptions cruelles à ceux qui débutent dans la recherche des Orchidées. Les voyageurs inexpérimentés croient toujours pouvoir faire de riches découvertes dans les profondeurs des forêts vierges, mais après des excursions de plusieurs jours accomplies dans les conditions les plus pénibles, car il faut toujours avoir la hachette à la main, ils sont obligés de revenir à leur point de départ sans avoir rien trouvé.

Ce qu'il y a d'odieux, c'est la transformation de ces régions boisées en îles flottantes ; il n'est pas rare d'y rencontrer des espaces de plusieurs milliers de mètres carrés dont le sol est mouvant et vaseux. Les Dayaks de Bornéo mettent à profit ces marais pour y capturer des sangliers et des cerfs ; dans ce dessein, ils se réunissent, et formant un cercle de rabatteurs, ils acculent ainsi leur proie dans les parties boueuses où elle est facilement tuée à coups de lance.

Pour franchir ces espaces dangereux, les indigènes coupent d'ordinaire des branches d'arbre ou des arbres entiers en nombre suffisant pour former une sorte de pont que l'on passe, soit à pied, soit en l'air, suspendu à la force du poignet, — si la nature vous l'a donné solide. Pour comble de souffrances, ces forêts sont remplies de moustiques et de sangsues. Il est indispensable, pour échapper à leurs atteintes, de faire construire des cabanes de branchages, élevées sur pilotis à plus de deux mètres au-dessus du sol ; les indigènes entretiennent au-dessous de ces huttes un feu produisant une fumée épaisse, afin d'écarter les serpens, les cancrelats et les cousins. Ce n'est qu'alors que les chasseurs d'animaux ou de plantes s'enveloppent pour la nuit d'une mousti-

quaire faite d'étoffe légère. Ils se considèrent très heureux, si, au réveil, leur sang n'a pas alimenté un monde de suceurs.

Voici un autre genre de danger qui menace les collectionneurs dans ces parages. « A l'époque de la floraison du *Cœlogyne asperata*, nommé aussi souvent *Cœlogyne Lowi*, je m'étais rendu, écrit un voyageur, sur les bords de la rivière Amboan, où cette Orchidée croît en abondance. Je fis halte, vers le soir, devant une maison indigène, où je me proposais de passer la nuit, et j'ordonnai à mes hommes de veiller sur les armes et de faire les préparatifs du souper. Les Dayaks étaient occupés à ce moment à trier le riz pour les semailles ; hommes, femmes, enfans, étaient réunis dans le kampong et travaillaient avec ardeur, car les graines devaient être semées le lendemain. Ils m'accueillirent bien, néanmoins, et je m'installai pour prendre le repos dont j'avais grand besoin. Vers dix heures du soir, un vacarme affreux me réveilla; il semblait qu'une foule fût assemblée devant la maison et s'efforçât de faire le plus de bruit possible; au bout d'un instant je vis apparaître une dizaine de vieilles femmes qui frappaient sur d'énormes gongs en forme de casseroles; elles étaient suivies de quinze ou vingt jeunes filles, portant dans leurs mains de gros bouquets de *Cœlogyne asperata* et ayant dans les cheveux des guirlandes de ces fleurs. Cette singulière procession entra dans l'habitation sans cesser un instant son assourdissant tapage; on plaça devant les femmes des caisses remplies de riz, et les jeunes filles y déposèrent à gauche et à droite les grappes fleuries qui ornaient leur tête. Deux fillettes de cinq à six ans s'avancèrent alors, et ramassèrent ces fleurs, puis elles les répandirent, celles de gauche dans les caisses qui contenaient les graines, celles de droite devant ces caisses.

« La musique se tut; la cérémonie paraissait terminée. Je pus alors me renseigner auprès des Dayaks sur cette pompe qui m'intriguait fort, et voici ce que j'appris. Dans ces populations naïves, qui font toujours volontiers des dieux des objets naturels qui leur sont utiles, les semailles, comme la moisson, sont une des grandes fêtes de l'année, car la subsistance de la famille en dépend. Or, la joie était d'autant plus grande ce jour-là que les *Cœlogyne asperata* avaient produit des fleurs en abondance, ce qui, selon la croyance des Dayaks, est le présage d'une bonne récolte.

« Cependant les femmes avaient laissé là leur moisson; le parfum qui s'en exhalait était si puissant, que je fus obligé de quitter la maison et d'aller passer la nuit dans ma chaloupe.

« Quelques jours plus tard, en revenant de mon expédition, je repassai dans cet endroit vers le soir, et je m'arrêtai devant le

même kampong pour y dîner. J'avais fait une récolte fructueuse, et ma chaloupe était chargée d'Orchidées, notamment du *Cœlogyne asperata;* dès que les habitans aperçurent ces plantes, leur attitude vis-à-vis de moi se modifia brusquement. Les femmes et les jeunes filles surtout donnèrent les signes de la plus vive agitation; beaucoup d'entre elles se mirent à pleurer et à crier; d'autres manifestaient une violente fureur, et je ne sais ce qui serait advenu si je ne m'étais pas hâté de partir, en distribuant autour de moi des pièces de monnaie et une bonne provision de tabac. Je regagnai mon bateau et m'éloignai sans retard, heureux de sauver à peu de frais mes plantes et peut-être même ma vie; les Dayaks, qui paraissent avoir un culte spécial pour ce *Cœlogyne*, et qui considèrent leur existence comme liée à la sienne, ne m'auraient pas laissé emporter ma cargaison la première surprise passée, et peut-être m'auraient-ils fait payer chèrement mon sacrilège. »

Il ne faut pas croire que tout soit terminé pour le vaillant explorateur qui voit son canot chargé d'une ample moisson. D'autres obligations commencent pour lui, obligations des plus sérieuses, car un oubli, une précaution négligée, peut changer son trésor en un monceau hideux de bulbes ou de racines pourries. Il lui faut tout d'abord faire sécher ses plantes dans un endroit ombreux et bien aéré; à cet effet, il les étendra sur des claies ou il les suspendra de façon à ne les emballer que lorsqu'elles seront dépourvues de toute humidité extérieure. Alors, il lui faudra numéroter les espèces, indiquer si elles furent recueillies sur des roches, des branches d'arbres ou sur le sol; le lieu et à quelle date il les trouva; la moyenne de la température de ce lieu, et enfin, si le climat où elles végétaient était humide ou sec, froid ou chaud. Ceci fait, il lui faudra faire un choix de caisses légères qu'il percera de quelques trous sur toutes les surfaces, mais, en ayant soin de fixer sur ces trous, des clous en croix afin d'éviter l'invasion des rats. Au fond des caisses, il lui faudra mettre une couche de copeaux fins et secs, puis un lit de plantes séparées elles-mêmes par des copeaux, un autre lit de copeaux, un autre lit de plantes et ainsi de suite. De tous ces soins minutieux dépend le succès de son expédition. Le but sera complètement atteint, si les Orchidées arrivent en automne en Europe. Les débarque-t-on en hiver, elles ont alors à craindre la gelée et les dangers qui menacent tous les exotiques des pays chauds, hommes et plantes, quand se prolonge la saison froide.

Comprend-on, maintenant, pourquoi les Orchidées valent souvent et sans hyperbole leur poids en or? Il s'en vend tous les

jours des *Masdevallia* qui ne pèsent presque rien, pas le quart de leur valeur en ce métal.

C'est à Londres que se tient le marché des plantes rares. Des botanistes, devenus des spéculateurs à outrance, car ils y exposent leur vie, expédient en Angleterre et de toutes les parties du monde de grandes quantités d'Orchidées qui sont vendues à la criée dès leur arrivée. Si nombreux sont les amateurs, que rapidement achetées, dispersées et classées dans un nombre infini de serres, elles conservent leur valeur. On redoute qu'une trop ardente chasse dans les forêts vierges n'aboutisse à une destruction totale. Ce n'est guère probable et leur réapparition, comme celle de la *Daun Petola* des îles de la Sonde, se produira de nouveau. Nombreuses sont les terres sur lesquelles rayonne un soleil ardent et où, en même temps, règne une humidité chaude et fécondante. Comme le fait très bien remarquer M. E. de Puydt, si l'on veut bien se rappeler que les Orchidées épiphytes habitent une zone de quinze cents lieues de large et de neuf mille lieues de tour, circonférence immense qui enserre l'équateur, et que, dans cette circonférence sont comprises des contrées qui n'ont pas encore été exploitées, on peut se convaincre que les recherches des botanistes de l'avenir ne demeureront pas stériles, et qu'il leur est réservé tout autant de jouissances qu'à ceux de la génération présente.

III

C'est en raison des grandes importations que M. A. de Candolle a pu dire, au dernier Congrès botanique tenu à Paris, que nous approchions d'une époque où l'on connaîtrait tous les genres de plantes. Cela ne suffit pas : il faut doubler le nombre de nos serres, et puisque tant d'Orchidées importées en Angleterre trouvent d'ardens acheteurs, c'est sans doute parce que ceux-ci n'y perdent guère, ou ne serait-ce pas plutôt parce qu'ils y gagnent de l'argent? C'est à peu près certain en voyant les prix extravagans payés pour certaines espèces. Lors de la vente du *Cypripedium Lawrenceanum Hyeanum*, une variété unique qui fleurit pour la première fois dans les serres de M. Linden en 1885, 10 000 francs furent demandés et octroyés. Les divisions d'un *Cypripedium insigne Sanderae* ont rapporté plus de 15 000 francs. Un *Vanda*, appartenant à Mme Morgan de New-York, a atteint le prix de 9 500 francs. Un *Cattleya Trianae* var., qui figurait dans la fameuse collection de M. Lee, fut divisé en sept

morceaux dont l'ensemble s'éleva, lors de la vente de 1887, à la somme de 18375 francs. Et ainsi de suite, dans beaucoup d'autres cas, avec cette particularité qu'un grand nombre de ces végétaux vendus si chèrement avaient été achetés à des prix très bas. En faisant un choix intelligent parmi les nombreuses espèces et variétés cultivées en Europe, on peut donc se trouver possesseur d'une belle collection de fleurs bizarres, aux coloris les plus délicats, exhalant les parfums les plus exquis de la flore tropicale, et pouvant, en un jour de détresse, offrir à son possesseur une ressource précieuse.

Ce qui fait hésiter bon nombre de personnes, même celles qui ont pour les plantes exotiques une véritable adoration, c'est la croyance qu'une serre d'Orchidées est d'un entretien coûteux, une fantaisie que, seules, les personnes très riches peuvent se donner. Ce serait le cas pour l'amateur qui voudrait posséder toutes les Orchidées, car, à cet ambitieux, il faudrait : 1° une serre humide pour y cultiver les espèces qui proviennent de l'Inde orientale et des pays brûlans de l'Asie ; 2° une serre tempérée pour les espèces américaines, mexicaines et celles originaires des zones tempérées et des autres pays chauds ; 3° un compartiment plus froid, à côté de la serre tempérée, pour recevoir, pendant la période des repos, les plantes qui proviennent d'altitudes très hautes, car plus ces plantes ont eu pour origine des régions climatologiques élevées, plus leur repos doit être prolongé. Il y a encore une catégorie d'Orchidées à feuillage orné et coloré appartenant pour la plupart à la tribu des Néottiées qui réclame aussi des soins particulièrement attentifs. Il faut à cette tribu, pour acquérir un beau développement, les parties les plus chaudes d'une serre, il faut en tenir même parfois sous cloche, pendant l'hiver, les sujets les plus beaux, tels que les *Anœctochilus*, les *Goodyera*, les *Physurus*, etc., et enfin, veiller surtout à ce que rien de malpropre] ne les souille.

Les grands établissemens d'horticulture et d'introduction pour les plantes nouvelles possèdent les différens genres de serres et de bâtimens-annexes que nous venons d'indiquer. On les trouve à Paris, chez MM. Luddemann, Thibaut et A. Rivière ; à Clapton et à Chelsea, chez MM. H. Low et Veitz ; à Bruxelles, chez M. J. Linden, et chez bien d'autres amateurs et horticulteurs dont nous avons le regret de ne pouvoir citer les noms (1).

(1) La maison Rollison, de Tooting, Londres, en tête du savant catalogue qu'elle publie donne des indications précises sur le traitement à appliquer aux Orchidées, qu'elle répartit entre trois serres de températures graduées.

La première, serre intermédiaire (serre tempérée), demande une chaleur de jour de

Revenons aux cultures modestes. Rien de mieux pour en faire ressortir l'utilité et le charme que la lecture de deux citations empruntées à deux orchidologues d'une compétence incontestée.

« Supposons, dit M. E. de Puydt, un amateur qui veuille entreprendre la culture des Orchidées avec des moyens très limités. Deux douzaines de ces plantes lui feront un fond de collection fort intéressant, sur lequel il s'exercera pendant un an sans risquer grand'chose. L'année suivante, plus sûr de lui-même, il s'en procurera aux mêmes conditions un pareil nombre, et ainsi encore la troisième année. Riche alors de soixante-douze espèces qui auront grandi et quelque peu multiplié, l'amateur dont nous parlons n'aura plus qu'à consacrer annuellement une petite somme, soit une centaine ou deux de francs, à des acquisitions de choix en moindre nombre, mais d'espèces plus rares, et, en peu d'années, il aura pris, parmi les orchidophiles, une place honorable.

« Certes, de pareilles dépenses n'excèdent pas le budget ordinaire d'un amateur modeste ; mais tandis que bien d'autres végétaux hautement prônés dont on emplit les serres, perdent presque toute valeur après un an ou deux, dans les Orchidées les valeurs croissent avec la plante. Après trois ou quatre ans de culture intelligente, une bonne Orchidée a doublé de prix ou donné des multiplications qui la représentent deux fois. Le plus avantageux est d'en faire une plante d'Exposition, un exemplaire modèle ; ce sont ceux-là dont les Anglais donnent des prix fous. En tous cas, si l'on sait se défendre des impatiences et de la passion des nouveautés, une culture bien conduite doit laisser, avec toutes les jouissances de l'amateur, une valeur égale, sinon supérieure à la mise de fonds...

« Il est bien vrai que la culture des Orchidées ne se pratique pas sans beaucoup d'attention et d'assiduité. Est-ce un si grand mal? D'abord, il ne faut rien exagérer; toute plante qu'on veut produire avec honneur en réclame à peu près autant. Mais ces

65 à 75 degrés Fahrenheit (18° à 24° C.) qui sera la nuit de 55 à 65 degrés (13° à 18° C.) *à l'époque de la croissance*. Pendant celle du *repos*, la température du jour ne devra pas dépasser 45 à 50 degrés (7° à 10° C.) et celle de nuit 40 à 45 degrés (4° à 7° C.),

La seconde serre ne sera pas tenue plus chaude que la serre froide ordinaire. (*Greenhouse*), avec température diurne de 55 à 65 degrés (13° à 18° C.), qui pourra descendre la nuit entre 45 et 55 degrés (7° et 13° C.) pendant la croissance et durant le *temps de repos* jusqu'à 35 à 45 degrés (2° à 7° C.), si les circonstances l'exigent.

Tout le reste des Orchidées s'abritera dans la serre chaude qui pendant la végétation sera chauffée entre 80 et 90 degrés (27° et 32° C.), durant le jour ou davantage, suivant les besoins, et entre 70 et 80 degrés (21° et 27° C.) la nuit. Au temps de repos, on réduira les températures de jour à 55 à 65 degrés (13° à 18° C.), et celles de nuit jusqu'à 50 à 60 degrés (10° à 15° C.).

soins mêmes que sont-ils, sinon la source d'où découlent les plaisirs du véritable botaniste? Ne s'attache-t-il pas à ses plantes en raison directe des peines qu'elles lui coûtent? Ne recherche-t-il pas les difficultés pour l'honneur de les vaincre, et les distractions du travail manuel pour se reposer des fatigues de l'esprit? Ce travail, qui n'a rien de répugnant et n'excède point les forces d'une femme, convient surtout au sexe aimable, et c'est sous son patronage que nous mettons ces bijoux du règne végétal dont les fleurs peuvent orner si longtemps et si richement un salon ou un boudoir, composer de splendides bouquets et, mêlées à quelques feuilles d'Adiantes, des coiffures dont rien ne surpasse la grâce et l'originalité. »

Voici ce que dit M. Linden sur le même objet :

« L'une des dispositions les plus charmantes, les plus simples, et les moins coûteuses qui permettront aux personnes du monde d'avoir quelques Orchidées chez elles, ne fût-ce que pour faire un premier essai avant d'entreprendre l'installation d'une serre spéciale, c'est ce que j'appellerai la serre-fenêtre.

« Les Orchidées s'adaptent particulièrement à l'ornementation des appartemens. Elles ont pour cela des qualités tout à fait précieuses : leur taille généralement modeste, la propreté du compost, leur peu d'exigence, la durée de leurs fleurs; elles n'ont qu'un seul défaut, c'est de réclamer une serre humide. Or, il est facile de leur procurer cette humidité en les cultivant dans les petites serres de la grandeur des fenêtres, et où on peut leur donner tous les soins voulus. Ces serres sont placées, par exemple, sur un pied à roulettes, permettant de les ranger devant la fenêtre, tout en conservant la possibilité d'ouvrir ou de fermer celle-ci à volonté; ou mieux encore, on peut installer ces petites serres à la place des fenêtres, en saillie sur la façade de la maison, en dehors de l'appartement. On les chauffe soit au gaz, soit à l'huile, soit à l'esprit-de-vin.

« Rien n'est plus gracieux que ces petites installations peu coûteuses et faciles à réaliser. Rien n'est plus attrayant pour les jeunes filles que de donner aux Orchidées les quelques soins qu'elles demandent, de les voir grandir et produire leur floraison, dont la durée et l'éclat compensent amplement une peine légère. Un grand nombre d'espèces se prêtent à cette utilisation qui n'est connue, semble-t-il, ni en France ni en Belgique.

« Voici comment l'on procède : Les plantes doivent être posées en deux ou trois rangs sur une planchette; d'autres peuvent être accrochées près du vitrage. Au-dessous de la tablette se trouve une boîte en zinc contenant de l'eau; pour chauffer celle-ci, on

peut entretenir au-dessous, soit un petit réchaud à gaz, dont la flamme sera maintenue très faiblement, soit une petite lampe à huile ou à esprit-de-vin. Tout ceci ne s'applique guère qu'à la culture pendant l'hiver, car, pendant les autres saisons, si l'amateur ne place dans sa serre que des espèces de serre froide ou tempérée-froide, le chauffage ne sera guère nécessaire. Un tuyau débouchant au dehors emportera les gaz de la combustion, qui ne doivent pas, en aucun cas, pénétrer dans la serre...

« Tous les soins nécessaires, une fois la petite serre installée, consisteront à arroser abondamment tous les deux ou trois jours, ou moins fréquemment, selon la saison, à ouvrir de temps en temps les ventilateurs, lorsque l'air sera à la température convenable, à baisser ou à lever un store, selon que le soleil donnera directement sur la serre ou disparaîtra. Enfin, il faudra rempoter quelques plantes tous les ans, au printemps, et laver les feuilles tous les trois ou quatre mois. »

Lorsque nous aurons ajouté qu'un châssis et sa pose, dans une fenêtre, ne reviennent pas à plus de cent cinquante francs, et qu'avec la moitié de cette somme, on peut avoir un choix d'Orchidées belles et robustes, peut-être se décidera-t-on à un essai peu onéreux, en somme, quel qu'en soit le résultat.

EDMOND PLAUCHUT.

REVUE LITTÉRAIRE

BENJAMIN CONSTANT

D'APRÈS SON *JOURNAL INTIME*

On s'est en ces dernières années beaucoup occupé de Benjamin Constant, non pas du tribun, ni de l'orateur, ni du théoricien politique, ni de l'historien des religions, mais de l'homme. Diverses publications ont remis sa figure dans une vive lumière, et particulièrement celle du *Journal intime* où il notait avec autant de sincérité que de clairvoyance les multiples incidens de sa vie intérieure et les états successifs de son âme changeante. Il se trouva que vers la même époque on se reprenait de goût pour les études morales. Le roman d'analyse recommençait d'être à la mode. L'auteur d'*Adolphe* bénéficia de cette coïncidence. Les psychologues à la manière de M. Bourget lui surent gré de la complexité de sa nature. Les sceptiques à la manière de M. Anatole France goûtèrent l'ironie de sa destinée. M. Maurice Barrès le célébra pour s'être déconsidéré. Tous ils furent attirés par ce qu'il y a de déconcertant dans sa physionomie, séduits par ce qu'elle a d'irritant, conquis par ce qu'elle a de suspect. Ils trouvèrent ses erreurs distinguées. Ils lui rendirent hommage parce qu'il avait scandalisé les simples. En ce temps-là le dilettantisme passait pour une élégance. — Ce *Journal intime* (1), enfoui jusqu'à présent dans les

(1) *Journal intime de Benjamin Constant*, publié par Mlle Melegari, 1 vol. in-8°, chez Ollendorff. — Cf. *Lettres de Benjamin Constant à sa famille*, publiées par J.-H. Menos, 1 vol. in-12; chez Savine. — *Lettres à Mme Récamier*, 1 vol. in-8°; chez Calmann Lévy. — Consulter sur Benjamin Constant : Philippe Godet, *Histoire littéraire de la Suisse française*, chez Fischbacher, et surtout le bel article de M. E. Faguet dans le numéro de la *Revue* du 1er juin 1888.

peut entretenir au-dessous, soit un petit réchaud à gaz, dont la flamme sera maintenue très faiblement, soit une petite lampe à huile ou à esprit-de-vin. Tout ceci ne s'applique guère qu'à la culture pendant l'hiver, car, pendant les autres saisons, si l'amateur ne place dans sa serre que des espèces de serre froide ou tempérée-froide, le chauffage ne sera guère nécessaire. Un tuyau débouchant au dehors emportera les gaz de la combustion, qui ne doivent pas, en aucun cas, pénétrer dans la serre...

« Tous les soins nécessaires, une fois la petite serre installée, consisteront à arroser abondamment tous les deux ou trois jours, ou moins fréquemment, selon la saison, à ouvrir de temps en temps les ventilateurs, lorsque l'air sera à la température convenable, à baisser ou à lever un store, selon que le soleil donnera directement sur la serre ou disparaîtra. Enfin, il faudra rempoter quelques plantes tous les ans, au printemps, et laver les feuilles tous les trois ou quatre mois. »

Lorsque nous aurons ajouté qu'un châssis et sa pose, dans une fenêtre, ne reviennent pas à plus de cent cinquante francs, et qu'avec la moitié de cette somme, on peut avoir un choix d'Orchidées belles et robustes, peut-être se décidera-t-on à un essai peu onéreux, en somme, quel qu'en soit le résultat.

Edmond Plauchut.

REVUE LITTÉRAIRE

BENJAMIN CONSTANT

D'APRÈS SON *JOURNAL INTIME*

On s'est en ces dernières années beaucoup occupé de Benjamin Constant, non pas du tribun, ni de l'orateur, ni du théoricien politique, ni de l'historien des religions, mais de l'homme. Diverses publications ont remis sa figure dans une vive lumière, et particulièrement celle du *Journal intime* où il notait avec autant de sincérité que de clairvoyance les multiples incidens de sa vie intérieure et les états successifs de son âme changeante. Il se trouva que vers la même époque on se reprenait de goût pour les études morales. Le roman d'analyse recommençait d'être à la mode. L'auteur d'*Adolphe* bénéficia de cette coïncidence. Les psychologues à la manière de M. Bourget lui surent gré de la complexité de sa nature. Les sceptiques à la manière de M. Anatole France goûtèrent l'ironie de sa destinée. M. Maurice Barrès le célébra pour s'être déconsidéré. Tous ils furent attirés par ce qu'il y a de déconcertant dans sa physionomie, séduits par ce qu'elle a d'irritant, conquis par ce qu'elle a de suspect. Ils trouvèrent ses erreurs distinguées. Ils lui rendirent hommage parce qu'il avait scandalisé les simples. En ce temps-là le dilettantisme passait pour une élégance. — Ce *Journal intime* (1), enfoui jusqu'à présent dans les

(1) *Journal intime de Benjamin Constant*, publié par M[lle] Melegari, 1 vol. in-8°, chez Ollendorff. — Cf. *Lettres de Benjamin Constant à sa famille*, publiées par J.-H. Menos, 1 vol. in-12; chez Savine. — *Lettres à M[me] Récamier*, 1 vol. in-8°; chez Calmann Lévy. — Consulter sur Benjamin Constant : Philippe Godet, *Histoire littéraire de la Suisse française*, chez Fischbacher, et surtout le bel article de M. E. Faguet dans le numéro de la *Revue* du 1[er] juin 1888.

collections d'une revue étrangère et disparue, vient d'être publié en volume. Mlle Melegari, qui s'est chargée de cette tâche, s'en est acquittée avec intelligence et avec soin. C'est pour nous une occasion d'étudier le « cas » de Benjamin Constant. Il est curieux et il est instructif. C'est l'un des exemples les plus frappans qu'il y ait d'une vie manquée. On y saisit dans le jour le plus révélateur comment et jusqu'à quel point une belle intelligence peut être desservie par un caractère.

Benjamin Constant du côté de l'esprit est doué admirablement. Sa précocité éclate dans ses lettres d'enfant, si peu enfantines qu'on a attendu d'en retrouver les originaux pour en admettre l'authenticité. Il a le brillant et le solide, un jugement pénétrant et sûr, une intelligence facile et largement ouverte à laquelle ne manque pas même la force. Il connaît les hommes et comprend les idées. Il a, à défaut d'une autre, la fidélité aux idées. S'étant de bonne heure, au temps de son premier séjour en Angleterre, épris de l'idée de liberté, il s'est donné pour mission de l'acclimater en France. Sur ce point il n'a jamais varié. Les plus graves problèmes auxquels est attaché le sort de l'humanité ne le rebutaient pas; ce n'est pas un mince honneur pour lui que d'avoir, sa vie durant, travaillé à un grand ouvrage sur la question religieuse. Avec cela il a des qualités charmantes. Il a une vivacité spirituelle qui fait qu'on le recherche dans le monde et qu'il s'y plaît. Il est brave, avec ce grain de folie dans la bravoure que nous aimons en France. Il est capable de dévouement et de délicatesse, comme le prouvent ses rapports avec son père et avec les enfans que celui-ci eut d'un second mariage. Il a plus d'une fois sacrifié ses intérêts à ses sentimens. Il n'avait pas de méchanceté foncière. — De tous ces dons heureux quel parti a-t-il su tirer? Ce n'est pas à un autre qu'à lui que nous le demanderons. Son journal et ses lettres contiennent à ce sujet les aveux les plus désespérés. C'est un homme poursuivi par le sentiment qu'il n'accomplit pas sa destinée, qu'il ne remplit pas sa mesure, et qu'il se manque à lui-même. Il essaie de se ressaisir sans y arriver jamais. Tous ses élans sont arrêtés, toutes ses velléités sont stérilisées, tous ses efforts sont frappés d'on ne sait quelle impuissance. Il comprend qu'il devrait arranger sa vie « avec indépendance et régularité. » Il en forme chaque jour le projet et s'en fait la promesse; c'est à recommencer le jour qui vient. « Si je continue à me laisser mener et à vivre au jour le jour sans prendre un parti décisif pour que ma vie ne se passe pas comme cette journée, comme cette semaine, comme ce mois, tout est perdu. Mais en aurai-je la force? » Il savait bien, à part lui, que cette force lui ferait toujours défaut.

C'est pourquoi il se borne la plupart du temps à faire le bilan de ses pertes et à constater l'échec irréparable de ses espérances : « La destinée semble se plaire à me condamner à user ma santé qui est bonne et des talens assez distingués, sans qu'il en résulte ni plaisir ni gloire...

Je mourrai sans avoir rien fait pour cette gloire tant désirée, doué que j'étais de facultés universellement reconnues... Je n'ai pas fait le quart de ce que je devais faire... Il est difficile d'avoir moins profité de ses diverses situations et plus gaspillé son temps, sa santé, sa fortune et sa vie. » Ces phrases et d'autres toutes pareilles reviennent en manière de litanies monotones et plates. Ni la réputation que malgré tout il s'est acquise, ni la popularité qui lui vint sur le tard, ne lui donne le change. Il ne se fait pas d'illusions sur l'état qu'il tient dans l'opinion des hommes. Bien avant le scandale de son revirement politique, il sent peser sur lui le poids de la mésestime. Dès 1809 il ne voulait traverser les rues de Paris qu'en voiture fermée, parce qu'il craignait d'être montré au doigt. Il souffre de cette hostilité dont il se sent entouré; mais il ne peut ni s'en étonner ni en appeler. « Les autres m'ont méconnu. Il ne faut pas que je le leur reproche, car je me suis méconnu moi-même. » Pour réclamer des autres l'estime, il lui manque de croire qu'il y ait droit. Au spectacle de sa propre vie et dans la conscience de sa misère intime, le sentiment qu'il éprouve, c'est, nous dit-il « une sorte de mépris et de découragement de moi-même. » Parfois il s'emporte en de subits accès de révolte : « C'est trop fort de n'avoir ni le plaisir auquel on sacrifie sa dignité, ni la dignité à laquelle on sacrifie le plaisir! » Le plus ordinairement il s'abandonne à la douleur qui s'est installée au plus profond de lui, à une mélancolie morne, sans secousses et sans réveil. Comme il arrive, il généralise son expérience individuelle et prend texte de son infortune particulière pour jeter l'anathème à la vie tout entière. « Tout arrive trop tard dans la vie. Quand le cœur est susceptible de bonheur, le bonheur n'y est pas; quand le bonheur vient, le cœur n'y est plus. » Désormais il ira ainsi traînant misérablement une vie dont il a cessé même de rien espérer, « une existence agitée qui vieillit sans s'asseoir et qui n'a pas la dignité de son âge. » Et l'éclat posthume, le prestige des funérailles pompeuses n'effacent pas dans notre mémoire le souvenir de ces années désolées où le vieillard usé de corps, usé d'âme, ne se ranimait que pour les émotions du jeu : « Je mange ma soupe aux herbes et je vas au tripot. »

D'où provient comme d'une source cachée cette ombre qui s'est répandue sur toute la vie de cet homme, l'un des plus éminens entre les hommes distingués? Dans cette organisation, à tant de points de vue privilégiée, quel a été le vice intérieur? Dans ce concours de tant de belles facultés laquelle a fait défaut, et de telle sorte que toutes les autres, pour avoir été privées de ce seul support, en soient devenues comme inutiles? Nous le verrons assez clairement en recherchant de quels élémens et sous quelles influences s'est formée la complexion morale de Benjamin Constant.

C'est lui qui signale « ce mélange d'égoïsme et de sensibilité qui

se combine dans la nature d'Adolphe pour son malheur et celui des autres. » Il est impossible d'avoir mieux lu en soi-même, et nous n'avons qu'à creuser dans le sens qu'on nous indique. Une sensibilité très vive et très exigeante, avide d'émotions et de jouissances, tel est bien chez Benjamin Constant le fond même de la nature. Chez lui le désir impétueux et impérieux veut être satisfait sitôt que conçu et se traduit en emportemens fébriles. La résistance l'irrite, et le refus le rendra fou. Ce qu'il demande, il l'exige. On l'aimera, ou il se tuera. Or son désir s'étend à toutes choses. « Au fond, dit-il, je ne puis me passer de rien. » Pour contenter ce besoin de sensibilité, il est parti dans toutes les directions. Il s'est de bonne heure mêlé à la vie et d'abord adressé à l'amour : « La plus grande cause de l'agitation de ma vie est le besoin d'aimer : il faut le satisfaire à tout prix. » Déçu par l'amour, il s'est rejeté vers l'ambition, quitte à les mêler trop souvent et à embrouiller les intrigues de la politique avec les intrigues de l'amour. Enfin ce que ne lui avait donné ni le hasard des affaires ni l'imprévu du cœur de la femme, il le demanda au jeu : c'est à savoir l'émotion sans objet, à l'état pur et à vide, l'émotion pour elle-même.

Une pareille disposition d'esprit fait les grands passionnés ou les grands aventuriers. Benjamin ne fut ni l'un ni l'autre, n'ayant été marqué par la destinée pour aucune sorte d'héroïsme. C'est la faute du temps. Ceux qui, étant de race affinée et d'intelligence cultivée, passèrent leur jeunesse dans cette fin du XVIIIe siècle défaillant et qui s'affaissait sous tant de ruines, y respirèrent une influence mortelle : ils furent impropres à la vie. C'est la génération de Werther et celle de René. Étrange lassitude qui précède l'expérience et la condamne par avance à n'être qu'une série de déboires ! Adolphe a souffert plus qu'un autre de ce mal, apporté en naissant, de la satiété. Ce qu'il a souhaité le plus ardemment, à l'instant qu'il l'obtient ne lui donne pas ce qu'il avait espéré. Ce qu'il s'est efforcé de saisir lui échappe dans l'effort même qu'il fait pour le posséder. Il s'étonne, une fois l'élan brisé, d'être travaillé encore par la même inquiétude. « Tout me semble précaire et prêt à m'échapper. Ce que j'ai ne me rend pas heureux... J'ai désiré beaucoup de choses dans ma vie ; je les ai presque toutes obtenues, et, après les avoir obtenues, j'ai déploré mon succès... Mon cœur se fatigue de tout ce qu'il a et regrette tout ce qu'il n'a pas... » Ce désenchantement s'étend sur toutes les choses ; il semble qu'un souffle venu on ne sait d'où en ternisse à mesure les vives couleurs. C'est le souffle même du néant. Derrière tous ces effondremens partiels, on découvre et on aperçoit surgir l'image de la mort. Benjamin, très jeune, en est obsédé : « J'ai, comme vous le savez, ce malheur particulier, que l'idée de la mort ne me quitte pas. Elle pèse sur ma vie, elle foudroie tous mes projets... » Ainsi toujours jetée en avant par les impulsions de la sensibilité et repoussée toujours par les échecs que le désenchantement lui fait

subir, l'âme n'arrive pas à trouver le repos. Partagée entre le désir et le regret, qui se succèdent invariablement en elle et qui presque s'y accompagnent, elle oscille de l'un à l'autre, en proie à une perpétuelle mobilité.

D'autres raisons, les influences extérieures qui par malheur allaient dans le même sens où tendait sa nature, ont contribué à faire de la mobilité la loi elle-même du caractère de Benjamin Constant. Il ne trouve dans les conditions de sa vie aucune fixité, mais au contraire rien que de changeant, d'errant et de décousu. Né en Suisse, transplanté en Hollande, promené d'Oxford à Erlangen, d'Edimbourg à Paris, séjournant tantôt à la cour de Brunswick et tantôt à celle de Weimar, en réalité il n'a pas de patrie. Son éducation est sans règle. Il passe de la tendresse de deux femmes qui le choient en enfant gâté, à la tutelle d'un précepteur sévère. De bonne heure il est laissé à lui-même. Il fait des sottises qu'il qualifiera plus tard d'énormes. J'allais dire qu'il est sans famille. Mais plutôt de sa famille lui est venue cette autre tendance qui, le mettant sans cesse en lutte avec lui-même, a définitivement installé dans son cœur le désaccord et la contradiction.

Faisant quelque part l'inventaire des qualités qu'il a trouvées dans l'héritage des de Constant, Benjamin signale « ce ton d'ironie qui est le style de ma famille, cette affectation de persifler le sentiment, de n'attacher du prix qu'à l'esprit et à la gloire... » Il put tout à l'aise observer ce tour d'esprit chez son père, M. Juste de Constant, pauvre homme, inhabile à se conduire, maladroit et pusillanime, à moitié déclassé par son second mariage. Ce père, chez qui la sécheresse du cœur se compliquait et s'augmentait par la timidité de l'esprit, ne sut inspirer à son fils nulle confiance. Il fut pour lui « non pas un censeur, mais un observateur froid et caustique, qui souriait d'abord de pitié et qui finissait bientôt la conversation avec impatience. » Cette contrainte est, dans les rapports de père à fils, ce qu'on peut imaginer de plus fâcheux. La confiance a besoin pour se développer d'être encouragée ou peut-être sollicitée. L'abandon est une habitude autant qu'un besoin. Faute de pouvoir se livrer, et toute expansion étant impossible, Benjamin s'accoutume de bonne heure à se replier sur soi. On a dit justement qu'il n'avait pas eu d'enfance.

Forcé de se replier ainsi sur soi-même, on en vient par une pente insensible à ne vivre que par soi et que pour soi. La nécessité se change en habitude et l'habitude en plaisir. On s'observe, on s'analyse. On n'est occupé que de ses souffrances et plutôt des imaginaires. On se complaît dans le spectacle de sa misère. On prolonge sous les yeux de l'âme le spectacle de ses erreurs. On trouve à se les reprocher un charme stérile. On est la substance de sa propre pensée. On est à soi-même tout l'univers. C'est l'égoïsme intellectuel, si voisin de l'autre qu'il se confond souvent avec lui. — Cette habitude qu'a Benjamin Cons-

tant de rédiger son journal, de tenir registre des états de son âme et de noter les nuances de sa sensibilité, prouve assez que, quoi qu'il puisse dire, il s'intéresse à lui-même. Mais il ne s'intéresse pas à ce qui n'est pas lui. Il est indifférent aux autres. Cela mène à les mépriser. « Le genre humain est né sot et mené par les fripons. C'est la règle... » Voilà une règle bien étroite et bientôt formulée. Mais Benjamin s'empresse d'accepter cet aphorisme qui autorise tous ses dédains.

Le meilleur moyen pour élever une barrière entre les autres et nous, c'est la raillerie. Tel est aussi le ton habituel de la conversation de Benjamin Constant. Il avoue qu'il ne peut causer sérieusement. Cela n'a pas laissé que de lui nuire auprès de ses contemporains déconcertés et indisposés par cette manie de persiflage : « Ce qui m'a toujours fait du tort, ce sont mes paroles. » Les gens n'aiment guère à s'apercevoir qu'on se moque d'eux. L'avantage que trouve Benjamin à cette plaisanterie perpétuelle c'est qu'elle lui permet « de cacher ses véritables pensées », de réserver l'intérieur et de s'assurer cette indépendance dont il est si jaloux. Seulement le jeu qu'il joue est dangereux : on ne s'y livre guère impunément. Le pli de l'ironie une fois contracté ne s'efface plus. Ayant commencé par railler les autres on finit par se railler soi-même. Ainsi fait Benjamin, et il s'en vante : « Il y a en moi deux personnes, dont l'une observe l'autre... Je m'amuse de tous les embarras où je me trouve, comme si c'étaient ceux d'un autre. Je suis furieux, j'enrage ; mais au fond cela m'est absolument égal... La meilleure qualité que le ciel m'ait donnée *c'est celle de m'amuser de moi-même.* » C'est lui qui souligne ces derniers mots. Échapper à la duperie de soi-même, n'est-ce pas le suprême effort d'un esprit libre ? Ce détachement lui semble très philosophique et signe d'une intelligence supérieure. Il ne sait pas, ce moraliste pénétrant, que la dernière illusion à laquelle nous ayons le droit de renoncer c'est celle qui nous fait croire en nous.

Cette sensibilité ardente et désenchantée et ce tour d'esprit ironique en se combinant aboutissent à faire de Benjamin le plus irrésolu des hommes et le plus inconsistant. Son esprit indécis et flottant est incapable de se fixer. Il hésite, perd le temps d'agir et ne conçoit un projet que pour l'abandonner au moment de l'exécution. « Après avoir pris toutes mes précautions pour partir et voyager toute la nuit, ma chambre était chaude, mon lit bon : je suis resté et c'est l'image de tous mes projets. » Ç'a été le supplice de toute sa vie. — Il ne fait pas difficulté de l'avouer quand il est seul avec lui-même et quand il s'examine. Il essaie de s'en défendre quand on le lui reproche ; et comme il est raisonneur subtil et sophiste ingénieux, il se trouve des excuses qui peuvent faire illusion. Ce qu'on appelle du nom d'indécision et pour quoi les hommes ont coutume d'être sévères, ne serait-ce pas tout simplement le produit d'une intelligence plus clairvoyante et qui aperçoit d'abord les objections? « C'est une accusation

à laquelle tous les gens éclairés sont exposés parce qu'ils voient les deux ou pour mieux dire les mille côtés des objets et qu'il leur est impossible de se décider, de sorte qu'ils ont l'air de chanceler tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. » L'argument est spécieux, et il est commode de faire de l'aptitude à se résoudre l'apanage de la sottise. Parce que ceux qui ont l'esprit obtus sont volontiers entêtés, il ne s'ensuit pas que la fermeté procède de l'inintelligence. Ceux qui prennent parti, ce n'est pas qu'ils soient incapables d'apercevoir plus d'une idée, mais c'est qu'apercevant plusieurs idées ils sont capables de les comparer et de les subordonner. — De même Adolphe professe une insurmontable aversion pour toutes les maximes communes et pour toutes les formules dogmatiques. « Lorsque j'entendais la médiocrité disserter avec complaisance sur des principes bien établis, bien incontestables en fait de morale, de convenance ou de religion... je me sentais poussé à les contredire... Les sots font de leur morale une masse compacte et indivisible. » Ils ont tort sans doute. Les gens d'esprit savent combien ces maximes sont inégales à la réalité et combien les faits dépassent ces formules où on prétend les enserrer. S'ils acceptent pourtant ces principes tout grossiers qu'ils soient, ce n'est pas parce qu'ils en sont dupes, mais c'est qu'ils ont reconnu qu'il y a plus d'inconvéniens à s'en passer qu'à s'y soumettre. Il est des mots pour discréditer les idées et des artifices de langage merveilleux pour brouiller les notions. Benjamin Constant est un des maîtres de la langue. Il a l'esprit fertile et souple. — Ou encore l'indécision ne serait-elle pas un effet de la bonté ? Il est aisé d'aller droit devant soi quand on ne songe qu'à soi. On hésite pour peu qu'on regarde autour de soi et quand on craint de faire souffrir. Or Benjamin déclare que tout ce qu'il respecte sur la terre, c'est la douleur. Il est convaincu que « la véritable moralité consiste à éviter le plus qu'on peut de la douleur. » Pour lui, devant Dieu et devant sa conscience, il proteste que dans tout ce qu'il a fait il n'a jamais eu que de bons motifs. Les tergiversations, les atermoiemens, les repentirs et les retours, et toutes ces lenteurs qu'on lui a tant reprochées ne partaient que des intentions les meilleures. Il est dommage seulement que ces intentions si bonnes aient eu des résultats si fâcheux. Il n'a su que prolonger les situations les plus douloureuses et non pas épargner la souffrance, mais la faire durer. Apparemment c'est qu'une pitié passagère et languissante n'est pas la même chose que la bonté, et que la notion de bonté ne se conçoit même pas si elle n'est complétée par celle d'énergie. Mais l'énergie est ce qui fait à Benjamin Constant le plus cruellement défaut. Il est incapable de vouloir. Cela chez lui est essentiel. Sa volonté est paralysée et frappée d'une sorte d'ataxie. Il souffre d'une lésion de la volonté. Le trait dominant de son caractère, c'en est l'irrémédiable faiblesse.

Ceux qui sont atteints de cette sorte d'infirmité recueillent de cou-

tume, à défaut de l'indulgence, la pitié. On devine que si grande doit être leur détresse ! Ils se sentent ridicules dans ce tiraillement perpétuel de leurs projets contradictoires. Une bibliothèque promenée à travers l'Europe avec ses volumes dépareillés et usés par le voyage, tel est l'emblème qui semble à Benjamin symboliser assez exactement son âme. Avec sa manie de l'indépendance il est sans cesse dépendant d'autrui, en quête d'un conseil, en train de plaider sa cause et cherchant à justifier ses actions. Ne se suffisant pas à lui-même, il a besoin d'être approuvé. Il s'occupe de cette opinion qu'il affecte de dédaigner. Les personnes à qui il confie ses incertitudes et dont il implore dans des cas particulièrement embarrassés les bons offices, sont attristées, révoltées parfois de cet excès de timidité. C'est ce qui arrivait à celle qui fut son amie la plus fidèle et la plus dévouée, à sa cousine Rosalie de Constant. Elle remarque que la faiblesse de caractère a pour effet habituel de vicier les meilleures natures, et d'y produire les pires défauts. L'un de ceux qu'elle lui reproche, c'est qu'avec un cœur sincère il trompe tout le monde. Cela même est inévitable et l'auteur du *Journal* en fait maintes fois l'aveu. « Je dois passer mon temps à mentir et à tromper la fureur qui m'épouvante... Soumettons-nous et dissimulons, c'est l'art du faible. » C'est un art sujet à beaucoup de mécomptes. Faute d'avoir assez de courage pour faire face aux difficultés, et parce qu'on veut sans cesse biaiser et ruser, finalement on s'embarrasse dans ses propres habiletés. On s'engage en des impasses d'où l'on n'a pas d'espoir de sortir à son honneur. On s'irrite. On s'emporte en violences. Cette amertume de langage, cette sécheresse et cette dureté dont Benjamin s'est rendu tant de fois coupable, ce n'étaient que d'autres aspects de la même faiblesse. — Aussi bien il s'est lassé de bonne heure d'essayer de donner à sa vie une direction qui lui échappe toujours. Il se résigne à y assister en témoin ennuyé et en spectateur narquois. Un demi-fatalisme lui sert à excuser cette défaillance suprême : « Je me laisse conduire en grande partie par la destinée, parce que je crois qu'elle est présidée par une intelligence bienveillante. » Il dira d'autres fois et plus simplement : « Il faut s'en remettre aux événemens... Que faire contre le sort?... Faut il se confier au hasard? Va pour le hasard! » Il sait pourtant mieux qu'un autre que ce mot de hasard est un mot vide de sens. C'est lui qui a écrit cette phrase profonde : « Les circonstances sont bien peu de chose, le caractère est tout. » Mais dans la déroute du caractère les circonstances reprennent leur empire. Elle s'en va à la dérive, prenant toutes les directions, subissant tous les heurts, virant à tous les détours de la route, cette vie sans guide... Quelle pitié ! Et comme il est juste ce mot de Benjamin Constant sur Adolphe « si misérable dans sa faiblesse ! »

Faut-il voir comment se traduit dans les actes le caractère dont

nous venons d'analyser la complexion maladive et faut-il suivre les vaines agitations de ce cœur désemparé? Benjamin Constant a vingt ans; il a déjà commis plus d'une sottise. Le hasard, maître de sa vie, fait qu'il rencontre sur son chemin Mme de Charrière et qu'il lui plaît pour sa grâce de gamin désabusé et pour les boucles de ses cheveux blonds. Il devient le chérubin de cette marraine très quadragénaire. Elle achève de le déniaiser et complète l'œuvre bien commencée de son scepticisme. Elle aura à s'en repentir et souffrira du ton des lettres qu'il lui adresse, léger jusqu'à l'impertinence et indélicat jusqu'au cynisme. Il fera si bien qu'il tuera chez elle même le regret. Elle le reverra sans émotion et sans plaisir : « Nous n'avons ri ensemble de rien, sinon de nous-mêmes, ou plutôt l'un de l'autre. » — Le hasard a parfois des jeux méchans. Benjamin se laisse marier à Wilhelmine, baronne de Cram, qui est sans beauté, sans esprit et sans cœur. Comme bien on pense, il fut dominé par elle : « Ah! ce n'est pas l'esprit qui est une arme, c'est le caractère. J'avais bien plus d'esprit qu'elle, et elle me foulait aux pieds. » Par bonheur, Wilhelmine abusa du droit qu'a la femme d'être une peste. Ses intrigues étaient d'ailleurs publiques et internationales. Suivant le mot de son mari, elle tâtait de toutes les nations. Un divorce intervint. — Tout autre que Benjamin eût été à jamais dégoûté du mariage; mais l'imprévu est l'unique règle de sa conduite : il ne rêve que de recommencer l'épreuve. Il se fait des félicités légitimes une image délicieuse : il avait l'âme conjugale. Son journal et sa correspondance sont remplis de projets de mariage parmi lesquels il en est de saugrenus et dont au surplus aucun n'aboutit. Il s'adresse à tous les échos, demandant une femme. La liste des candidates est longue et variée : Julie Talma, femme divorcée du grand tragédien; Mme Lindsay, quarante ans et mère de deux enfans naturels; Amélie, « trente-deux ans, point de fortune, et des ridicules que l'âge a consolidés »; Antoinette, « vingt ans, de la fortune et point de ridicules, commune de figure et n'a rien de français; » Rosette, qui malheureusement est laide; Adrienne, qu'il est dans la nécessité de refuser, bien que sa tante la comtesse de Nassau lui promette une fortune considérable. — Pour ce qui est de sa conduite envers Mme de Staël, elle est assez connue sans que nous ayons besoin d'en recommencer l'histoire

Cependant, au cours d'une lettre datée de 1800 il s'informe de ce que peut être devenue une Mme de Mahrenholtz ou de Hardenberg qui doit avoir trente et un ans. Quatre ans plus tard le journal intime mentionne une lettre d'elle lui annonçant qu'elle vient de se remarier avec le général Dutertre que Benjamin à ce propos n'hésite pas à traiter de sot. Bientôt après il la rencontre et reste indifférent. Il la revoit à Paris en 1806. Charlotte devient sa maîtresse. « Journées folles, délices d'amour! que diable cela veut-il dire? Il y a douze ans que je n'ai rien éprouvé de pareil : c'est par trop fou! » Poussez jusqu'au paragraphe

suivant : « Soirée avec Charlotte. La fièvre passerait-elle, et l'ennui commencerait-il? J'en ai diablement peur. » Après quoi il l'épouse.

Benjamin a quarante-sept ans. Il va connaître la passion pour la première fois. C'est bien la passion qui parle dans ses lettres à Mme Récamier, la passion toute pure, à la fois brûlante et respectueuse, exigeante et timide, enragée par la coquetterie, consolée par un sourire, jalouse de tout, heureuse d'un rien, la passion telle qu'elle éclate dans le cœur novice des très jeunes gens. C'est le malheur de Benjamin que son cœur n'a jamais consulté son âge. Cette passion pour Mme Récamier lui a fait commettre la plus retentissante de ses erreurs. Tant qu'enfin, lassé de toujours demander sans rien obtenir, et la déception éclairant à ses propres yeux la folie de cet amour, il céda lui-même à « l'inextinguible fou rire. » Il n'avait pas cessé, d'ailleurs, de faire des vœux pour le bonheur de Charlotte et de protester, fût-ce auprès de Juliette, de son inébranlable attachement pour son « ange de femme. »

On dira : « Où est dans tout cela le crime de Benjamin? Va-t-on lui reprocher d'avoir eu part à l'humaine faiblesse? N'est-ce pas la condition du cœur de changer sans cesse? et dans quel temps l'a-t-on vu demander à la raison la loi de son changement? » A beaucoup ces variations semblent charmantes ; elles sont l'unique cause de leur sympathie pour Benjamin Constant. Il est pourtant dans cette vie où abondent les spectacles étranges tels épisodes devant lesquels l'indulgence la plus déterminée se trouve à bout et à court d'excuses. Il n'y avait qu'un Benjamin pour proposer à la femme qu'il épouse de l'épouser secrètement et de prolonger le mystère afin de ne pas porter ombrage à une maîtresse impérieuse. Mais surtout il n'y avait que lui pour s'applaudir d'une pareille combinaison et y voir le triomphe de l'incomparable délicatesse de ses sentimens : « Nous avons tout combiné de la manière qui nous a paru la meilleure et la plus délicate comme sentiment... » Qu'il puisse y avoir dans un arrangement si ingénieux quelque chose d'humiliant pour celle à qui on l'impose, ce scrupule ne se présente même pas à son esprit. Il s'étonne, la chose faite, que sa femme en ressente malgré tout quelque tristesse. Il se rendra compte un peu tard de la véritable nature de son action : « Je sens très bien ma situation, le mal que je fais et que je laisse faire, et la manière dont j'abuse d'une personne vraiment angélique qui, malgré sa douceur, a plus d'une fois été malade de désespoir. » En fait, elle avait tenté de s'empoisonner.

Il est à peine besoin de rappeler la conduite que tint Benjamin Constant aux Cent-Jours. Le 19 mars 1815 il lançait le fameux article du *Journal des Débats :* « Je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme et balbutier des mots profanés pour racheter une vie honteuse. » Un mois s'était à peine écoulé, Benjamin acceptait d'entrer au service du « rusé demi-

sauvage échappé de la Corse. » Il était conseiller d'État et rédigeait l'acte additionnel. Dans son *Mémoire sur les Cent-Jours*, il a fait l'apologie de sa soudaine conversion. D'autres ont plaidé pour lui les circonstances atténuantes. Il a subi, dit-on, le même entraînement général qui ramenait alors toute la France à Napoléon; en se rapprochant du pouvoir il n'a abdiqué aucune de ses idées; il a fait acte de politique et servi la cause du libéralisme. Nous sommes devenus assez sceptiques en matière politique et nous ne voulons pas mal de mort à ceux qui se plient à la nécessité des temps... La vérité est que Benjamin Constant écrivit l'article des *Débats* pour plaire à Mme Récamier et sous l'influence d'une société qui devait le mois d'après le regarder « comme un pestiféré. » Sollicité par Napoléon il céda à la tentation parce qu'il était dans sa nature de toujours céder. Il n'y eut dans cette affaire ni calcul, ni souci d'aucun intérêt relevé. Il n'y eut qu'inconséquence et maladresse. — En 1830, ruiné par le jeu, Benjamin accepte que le roi Louis-Philippe lui paie ses dettes. L'offre fut faite avec ménagemens, reçue avec défiance; il n'en reste pas moins que pour un chef d'opposition c'est une fin médiocre, alors même qu'on se montre bien déterminé à n'avoir aucune reconnaissance du service rendu. Au temps de sa prime jeunesse, Benjamin se demandait : « Qu'est-ce que la dignité? » Et il répondait que ce n'est rien. Ce point de vue a influé sur toute sa vie.

Les défauts chez Benjamin Constant sont les défauts du caractère; mais comme tout se tient dans les natures mêmes où semblent régner le désaccord et la contradiction, ces défauts affectent toute la personne et du cœur remontent à l'esprit. C'est aussi bien la vérité dont nous aurions trouvé la confirmation dans l'œuvre même de Benjamin Constant si nous avions eu la place et le loisir d'examiner l'influence exercée par le publiciste sur les affaires de son temps et de soumettre à l'analyse les écrits qu'il a laissés. Que si ses idées n'ont pas eu sur le développement de la pensée contemporaine une action en rapport avec leur justesse, leur hardiesse et leur générosité, ce n'est par pour une autre cause. Il n'est pas indifférent, quand on écrit un livre pour défendre l'idée religieuse, de l'avoir commencé dans le dessein justement contraire. Benjamin Constant admire l'utilité des faits et aussi leur complaisance. Ces dix mille faits dont il avait noté les premiers sur des cartes à jouer à la table de Mme de Charrière, il n'avait eu dans toutes les vicissitudes de son ouvrage qu'à en modifier la disposition. Il s'en était servi comme on se sert de soldats, en changeant de temps en temps l'ordre de bataille et leur faisant faire volte-face au commandement. Cela est d'un habile tacticien ou d'un prestidigitateur adroit, plus que d'un apologiste très convaincu. Or, il n'est que la conviction qui se communique et qui s'impose. Pour lui, Benjamin Constant n'est jamais entièrement de son avis. On reproche à son éloquence d'être

froide, à son argumentation d'être lucide plutôt qu'entraînante. C'est qu'il est indifférent aux intérêts de l'humanité : mauvaise condition pour les défendre avec chaleur. Il méprise les hommes; disposition fâcheuse pour qui a mission de revendiquer leurs droits. Grand homme devant la liberté !... s'il y croyait. L'égoïsme est cause d'infériorité dans la vie intellectuelle qui a besoin comme l'autre de sympathie et d'abnégation. Et il se retourne contre nous. Car ce n'est pas en nous, c'est en dehors et au-dessus, que réside le principe qui peut mettre la paix dans l'âme, l'harmonie dans les facultés et l'unité dans la vie. Benjamin le comprenait comme il comprenait tout, et il l'a dit à l'occasion : « Le sentiment du devoir accompli est une chose admirable et donne un calme qui diminue la moitié de la peine qu'on éprouve dans quelque circonstance que ce soit. L'indécision est le grand supplice de la vie. Or il n'y a que le devoir qui nous en préserve. »

Mais il était dans la destinée de cet homme si intelligent de n'appliquer aucune des idées qu'il concevait le plus nettement et de ne jamais vouloir ce qu'il souhaitait le mieux. Si nous nous plaçions à ce point de vue du bien qui est celui même que Benjamin Constant nous indique, nous aurions contre lui trop beau jeu. Au surplus, il n'a jamais pris fantaisie à personne de saluer en lui un héros du devoir. On l'admire pour le raffinement de son esprit, et pour l'incomparable distinction de sa nature. Donc nous nous sommes demandé à quoi ont abouti ces qualités éminentes : c'est à lui faire commettre quelques fautes véritablement trop lourdes et à le mettre en telles occurrences sensiblement au dessous de l'humanité moyenne. Nous avons laissé de côté ces « maximes communes » où se complaisent les sots. Nous constatons seulement qu'en des circonstances signalées et dans des occasions éclatantes, cet homme supérieur, à l'esprit si fin, à l'ironie si nuancée, aux contradictions si distinguées, au scepticisme si délicat, s'est montré décidément par trop inélégant.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

Le Parlement est rentré en session le second mardi de janvier comme la Constitution le prescrit. Les deux Chambres avaient tout d'abord à procéder à la reconstitution de leurs bureaux, ce qui n'était qu'une formalité au Luxembourg, mais ce qui, au Palais-Bourbon, n'allait pas sans difficultés. On se rappelle qu'à la fin de la session dernière, après la mort du regretté M. Burdeau, M. Brisson avait été élu président. Il s'agissait de savoir s'il serait maintenu au fauteuil présidentiel ou s'il y serait remplacé. Toutes les vraisemblances étaient pour la première hypothèse. La situation n'était plus entière : M. Brisson était en possession d'état, et beaucoup de députés, après une première lutte infructueuse, se demandaient si le plus simple n'était pas de le laisser bénéficier de l'axiome : *Beati possidentes*. On a beaucoup reproché aux modérés d'avoir abandonné sans résistance le champ de bataille à leurs adversaires. Ce reproche est-il fondé? Un parti ne doit jamais déserter le combat, soit! et nous serions les premiers à accuser les modérés de défaillance s'ils n'avaient opposé aucun concurrent à M. Brisson. On oublie trop qu'ils lui ont opposé M. Méline, il n'y a guère plus de trois semaines, et que M. Méline s'est trouvé en minorité. Les plus ardens demandaient, le 8 janvier, un nom, un nom quelconque sur lequel ils pourraient se compter. Ils s'étaient comptés déjà sur le nom de M. Méline, qui n'est pas un nom quelconque. Fallait-il recommencer? Tout porte à croire que la seconde expérience n'aurait pas été plus heureuse que la première; peut-être même l'aurait-elle été moins.

Est-ce à dire que la majorité de la Chambre ait changé de place, et qu'elle soit passée des modérés aux radicaux? Si on avait pu le craindre, le vote qui a eu lieu jeudi sur la question Gérault-Richard aurait prouvé qu'il n'en est rien. La vérité est que le parti modéré, après l'échec de M. Méline, n'avait plus de candidat à opposer à M. Brisson. C'est encore là une de ces situations dont on s'étonne, dont on s'indigne même volontiers au dehors. Comment se fait-il qu'un parti manque d'hommes au moment où il en a le plus grand besoin? On s'en émeut, on s'en inquiète; mais ceux qui sont au courant de l'histoire parlementaire dans tous les pays, savent fort

bien qu'un parti, même le plus considérable, n'a jamais que trois ou quatre hommes disponibles pour les plus grands emplois. Il y en a d'autres, certes, qui ont tout autant d'esprit, de talent, d'expérience, d'éloquence, et qui peuvent même en avoir davantage, mais qui, pour des motifs divers, ne sont pas immédiatement utilisables. Les uns ont trop servi et supportent encore le poids de certaines responsabilités; les autres pas assez, et ne peuvent pas aspirer à jouer tout de suite les premiers rôles. Le parti modéré, au début de la législature actuelle, avait trois hommes qui réunissaient les conditions voulues pour remplir toutes les fonctions. Trois seulement? dira-t-on encore : c'est peu! C'est beaucoup, au contraire, et aucun autre parti ne pourrait en fournir davantage. Ces trois hommes étaient M. Casimir-Perier, M. Burdeau et M. Dupuy. Avec eux, le parti modéré a fait face, pendant plus d'une année, à tous les besoins d'une situation qui s'est plusieurs fois modifiée. M. Casimir-Perier a été porté à la présidence de la République et M. Burdeau est mort : il n'est plus resté que M. Dupuy, et alors on s'est trouvé au dépourvu. Cette pénurie, cette insuffisance de personnel ne durera probablement pas. D'autres hommes se formeront, ou émergeront : mais, pour le quart d'heure, le parti modéré avait épuisé ses ressources, tandis que le parti radical avait conservé toutes les siennes. Il ne manquait pas au parti radical un seul de ses premiers sujets : ils étaient là, sous la tente, pleins d'ardeur et d'impatience. Depuis un an, qu'on nous passe la familiarité du mot, pas un seul n'avait pu être casé. Les radicaux les avaient inutilement présentés ou offerts comme candidats à la présidence du Conseil, à la présidence de la Chambre, à la présidence de la République : chaque tentative avait abouti à un échec. Les radicaux avaient été battus sur tous les points. L'état de choses qui en est résulté ressemble un peu à celui qui succède à des élections où deux listes se sont trouvées en présence, et où la tête de l'une a été élue, tandis que l'autre tout entière est restée en ballottage : au second tour de scrutin, le parti triomphant n'a plus que la queue de sa liste à opposer à la tête de la liste adverse, et, naturellement, il perd de ses avantages relatifs. C'est ce qui vient d'arriver au Palais-Bourbon, et voilà pourquoi M. Brisson a été élu : il faut réduire la victoire des radicaux à ses justes proportions.

Ajoutons, afin d'avoir tout dit, que, par le fait même que le parti modéré est au pouvoir, le ministère a encore prélevé sur lui une demi-douzaine d'hommes plus ou moins distingués pour les faire entrer dans sa propre composition. Ce n'est un secret pour personne que plusieurs membres de la majorité ont fait des démarches pressantes auprès de M. le ministre de la marine dans l'espoir qu'il accepterait la candidature à la présidence. M. Félix Faure a été déjà vice-président de la Chambre et il possède la sympathie de tous ses collègues. Qu'il eût été élu contre M. Brisson au mois de décembre, cela est certain;

qu'il eût encore été élu le 8 janvier, cela est probable; mais le ministère n'a pas voulu courir l'aventure. Il a compris que, bon gré mal gré, M. Félix Faure ne serait pas un candidat ordinaire, mais bien son candidat à lui. Dès lors, l'échec de M. Faure, s'il s'était produit, serait retombé sur le cabinet tout entier. Cette considération a sa valeur, et on s'explique, sans être obligé de les approuver, les motifs pour lesquels les collègues de M. le ministre de la marine ne lui ont pas rendu sa liberté. En tout cas, ils ont eu tort d'ébruiter une démarche qui avait été faite discrètement auprès de M. Félix Faure, et de communiquer à la presse les motifs de leur détermination. Dire publiquement que M. Faure n'avait pas assez de chances de succès pour qu'on risquât la bataille avec lui, c'était décourager d'avance toute velléité de mettre en avant une candidature différente. M. Félix Faure était, en effet, de l'aveu général, le meilleur concurrent à opposer à M. Brisson, et, si on le déclarait battu d'avance, aucun autre ne pouvait plus engager le combat.

On a dit dans certains journaux, mais plus particulièrement à l'étranger, que l'élection de M. Brisson portait indirectement atteinte à la situation de M. le Président de la République. La raison qu'on en a donnée est que M. Brisson a été le concurrent radical de M. Casimir-Perier à la présidence. De loin, et surtout du dehors, on ne voit les choses que très en gros : c'est dire qu'on les voit mal, parce qu'on n'en saisit pas les nuances. Parmi ceux qui ont élu M. Henri Brisson, les trois quarts pour le moins protesteraient avec la plus grande énergie contre l'intention qu'on leur prête. Ils ont vu que le parti modéré n'avait pas de candidat; ils ont jugé dès lors sans inconvénient de voter pour un vieux républicain dont l'honorabilité personnelle permettait de faire trêve, sur son nom, aux hostilités quotidiennes de la politique. M. Brisson serait certainement le plus empressé à répudier la signification qu'on a voulu donner à son succès : à peine élu, son premier soin a été de rendre visite à M. le Président de la République. Au reste, la Chambre elle-même n'a pas eu longtemps à attendre pour manifester ses véritables sentimens : l'élection de M. Gérault-Richard lui en a fourni l'occasion. M. Gérault-Richard est un journaliste, hier encore parfaitement inconnu et qui peut-être sera oublié demain, mais qui a attiré l'attention sur lui en écrivant contre M. le Président de la République un article où la brutalité le disputait au mauvais goût. Poursuivi pour ce fait et traduit devant le jury, il a été condamné à plusieurs mois de prison. Si la peine a été sévère, c'est que M. Gérault-Richard a eu le malheur ou l'avantage, — les points de vue peuvent différer, — d'être défendu par M. Jean Jaurès. La plaidoirie de ce dernier a dépassé de beaucoup le degré de violence auquel le dévergondage de la presse nous a pourtant habitués. Le jury, ne pouvant pas condamner M. Jaurès, semble avoir reporté sur M. Gérault-Richard une

partie de la peine qu'il aurait eu plaisir à appliquer à son avocat. C'est à cela que servent les avocats politiques. M. Gérault-Richard a donc été enfermé à Sainte-Pélagie; mais il y était à peine qu'une circonscription électorale est devenue vacante dans le XIIIe arrondissement de Paris, et naturellement le parti socialiste et radical s'est empressé d'y poser sa candidature. Si l'éducation du suffrage universel parvient jamais à être parfaite, on sera surpris, dans les siècles futurs, de la facilité avec laquelle on a pu devenir député, à Paris, en 1895. Il n'est besoin pour cela ni d'intelligence, ni de talent, ni d'instruction : il suffit d'être grossier contre le premier magistrat de son pays. M. Gérault-Richard a donc été élu. Il ne l'a pas été sans peine, et il a fallu pour cela que ses amis et patrons se donnassent beaucoup de mal. M. Jaurès est allé à Bruxelles désarmer les préventions et solliciter l'appui de M. Rochefort. Malgré tant de démarches et de manœuvres, M. Gérault-Richard n'est passé qu'au second tour de scrutin et à un nombre de voix assez faible. Plus d'un tiers des électeurs inscrits se sont abstenus de voter. La victoire des socialistes n'était pas bien brillante, mais ils espéraient la poursuivre et la compléter à la Chambre même, en arrachant à sa faiblesse ou à son trouble l'élargissement immédiat du nouvel élu.

Les précédens étaient pour eux. Le cas ne s'est pas présenté bien souvent, mais toutes les fois qu'un condamné est devenu député, il a été aussitôt mis en liberté. Le dernier exemple qu'on invoquait est celui de M. Paul Lafargue, qui avait été compromis dans les affaires de Fourmies et qui purgeait, de ce chef, une condamnation à la prison lorsqu'il a été nommé député du Nord. Dès le lendemain, M. Millerand a déposé sur le bureau de la Chambre une motion en vertu de laquelle M. Lafargue devait être laissé libre de remplir son mandat. Il n'y a pas eu de discussion : la Chambre et le gouvernement se sont tus, et la motion de M. Millerand a été adoptée. Elle reposait sur un article de nos lois constitutionnelles dont voici le texte : « La détention ou la poursuite d'un membre de l'une ou de l'autre Chambre est suspendue pendant la session, et pour toute sa durée, si la Chambre le requiert. » La Chambre peut requérir la libération du condamné, mais rien ne l'oblige à le faire : c'est une simple faculté qu'elle exerce, ce n'est pas une obligation qu'elle exécute. Elle est libre d'agir ou de s'abstenir. On la considère comme un corps politique, qui se détermine par des motifs purement politiques et, dès lors, variables suivant les cas. Un jour, il peut y avoir plus d'avantages que d'inconvéniens à ordonner la mise en liberté d'un détenu; un autre, il y aurait plus d'inconvéniens que d'avantages. C'est à la Chambre d'apprécier. On comprend combien les précédens, surtout lorsqu'ils sont rares, ont peu de poids en pareille matière : il faudrait, pour qu'ils en eussent, que les situations fussent exactement les mêmes, ce qui n'arrive presque jamais,

car, lorsque les délits se ressemblent, les circonstances générales diffèrent. Aucune assimilation ne pouvait être faite entre M. Lafargue en 1891 et M. Gérault-Richard en 1895. M. Lafargue avait commis un délit assez vulgaire et qui n'engageait que lui; M. Gérault-Richard, avait provoqué un incident dont la gravité tenait moins au fait en lui-même qu'à l'ensemble de faits auxquels il se rattachait. Depuis que M. Casimir-Perier a été élu président de la République et dès le lendemain même du Congrès de Versailles, une campagne d'injures, d'outrages, de diffamations, a été entreprise non seulement contre lui, mais contre tout ce qui tient à lui. Jamais la haine et la colère n'ont provoqué de pareils excès de parole ou de plume; et ces excès, il est facile de le reconnaître, ne viennent pas d'un emportement sincère dans sa violence, mais d'un calcul et d'un plan prémédités. Les socialistes veulent discréditer à la fois l'institution de la présidence et l'homme qui la représente. L'article de M. Gérault-Richard, bientôt suivi de la plaidoirie de M. Jaurès, ont été en quelque sorte les points culminans de cette campagne : ils y sont étroitement liés et ne peuvent pas en être séparés. Qu'on le voulût ou non, c'était donc la campagne tout entière qui, dans la personne de M. Gérault-Richard, était en cause jeudi dernier devant la Chambre, et, si la majorité avait requis la mise en liberté du prisonnier, on n'aurait pas manqué de dire que son vote avait été la contre-partie du verdict des jurés de la Seine. Quelles qu'eussent été les intentions de la majorité, on n'aurait vu que le fait : par-dessus M. Gérault-Richard et par-dessus le gouvernement lui-même, un autre aurait été atteint.

Telle est la question qui se posait devant la Chambre; mais il faut convenir que, de part et d'autre, on s'est appliqué et ingénié à l'esquiver. Ni M. Millerand, ni M. Dupuy n'ont voulu laisser apparaître, même dans l'ombre, la personne de M. Casimir-Perier, le premier parce qu'il craignait que des attaques trop directes ne lui fissent perdre quelques voix, le second parce qu'il pensait que le devoir du ministère était de couvrir le Président. Il l'a, en effet, si complètement couvert que la Chambre avait un peu l'air de jouer à cache-cache. Les deux orateurs ont affecté de ne plaider qu'une thèse d'école, et, d'un côté comme de l'autre, la thèse était également fausse. M. Millerand, privant la Chambre de sa liberté d'appréciation, a soutenu qu'elle devait toujours requérir l'élargissement d'un de ses membres prisonnier, et M. le président du Conseil, invoquant les Droits de l'homme et l'égalité de tous devant la loi, a soutenu qu'elle devait toujours s'abstenir de le faire. Alors, que signifie l'article des lois constitutionnelles que nous avons cité plus haut? N'existerait-il qu'à la condition de n'en user jamais? Tel n'est pas notre avis. La Chambre de 1894 a peut-être eu raison de requérir la mise en liberté de M. Lafargue, et celle de 1895 a mieux fait encore de ne pas requérir celle de M. Gérault-Richard,

parce qu'il n'y avait aucun inconvénient dans le premier cas, et qu'il y en aurait eu un très grave dans le second. La constitution n'a pas voulu lier la Chambre par une obligation étroite ; elle a compté sur son discernement et l'épreuve a prouvé qu'elle ne s'était pas trompée. Le vote de la Chambre lui fait honneur : il a eu lieu à 90 voix de majorité, ce qui est considérable. On ne saurait dissimuler qu'un assez grand nombre de députés ont dû faire un effort sur eux-mêmes, effort de bon sens et de courage, pour renoncer à requérir la mise en liberté de M. Gérault-Richard. Ils blâment, ils sont prêts à qualifier des termes les plus sévères la campagne d'injures et de calomnies poursuivie contre M. le Président de la République ; mais, issus du suffrage universel, ils ont un respect volontiers superstitieux, timoré, craintif même, pour toutes ses manifestations, alors même qu'ils les déplorent ou les condamnent. Les Chambres sont extrêmement jalouses de leurs droits ou de leurs privilèges, et elles ne renoncent à les exercer que lorsqu'un intérêt puissant les y oblige ; la Chambre actuelle n'est pas, à ce point de vue, moins susceptible, ni moins ombrageuse que les précédentes, mais elle a compris qu'un acte politique s'imposait à elle, et elle l'a accompli avec une louable fermeté. Ceux qui ont dit que l'élection de M. Brisson avait déplacé la majorité, et qu'il fallait compter désormais avec une situation toute nouvelle, peuvent s'apercevoir aujourd'hui qu'ils se sont trompés, et que si la majorité a été un moment déconcertée pour les motifs que nous avons indiqués, du moins, suivant une expression à la mode, elle n'a pas mis longtemps à se ressaisir. Et puis il faut rendre justice à M. Brisson lui-même. Le lendemain du vote qui a maintenu M. Gérault-Richard à Sainte-Pélagie, quarante-quatre députés socialistes ont signé un manifeste où le Président de la République et le Parlement étaient l'objet des plus indignes attaques. C'est le langage de la révolution ; c'est l'attitude d'un parti qui se met au-dessus des convenances aussi bien que des lois. M. Rouanet est monté à la tribune pour y apporter l'écho de ces accusations véhémentes. Dès la première injure qu'il a proférée, M. Brisson l'a arrêté, et, devant son refus de retirer ses paroles, il a proposé à la Chambre de voter contre lui la censure avec exclusion temporaire. M. Rouanet est allé rejoindre M. Jaurès hors du Palais-Bourbon. Élu par les radicaux et par les socialistes, M. Brisson se voit obligé, pour protéger contre ces derniers la dignité de la Chambre, de leur appliquer les plus extrêmes sévérités du règlement ; et certes on ne peut l'accuser ni de malveillance ni de parti pris. S'il prononce des exclusions, c'est qu'elles s'imposent ; mais la fréquence avec laquelle la nécessité en apparaît montre qu'en peu de jours la situation a changé. Évidemment, les socialistes ont formé le dessein de rendre impossible le fonctionnement du régime parlementaire. On entre dans une période nouvelle, qui sera faite de scandales et de violences, et dont le bou-

langisme n'aura été qu'une première répétition. Les optimistes assurent que M. Brisson, précisément parce qu'il ne peut pas être suspect à l'extrême gauche, aura plus d'ascendant que tout autre pour dominer le tumulte et pour faire accepter son autorité. Puissent-ils ne pas se tromper! Nous dirons alors qu'à quelque chose malheur est bon.

Les discours qui ont été prononcés à Berlin et à Rome, à l'occasion du 1er janvier, n'ont pas eu une importance exceptionnelle. Il faut signaler pourtant le langage tenu par l'empereur Guillaume à ses généraux : on ne lui reprochera pas un excès de sérénité. « De même qu'en 1870, a dit Guillaume II, nous nous trouvons en face de graves événemens. » Une telle déclaration aurait causé en Europe la plus profonde inquiétude si l'empereur ne s'était hâté d'ajouter que, cette fois, l'ennemi n'était pas au dehors, mais au dedans. Il ne s'agit que des socialistes et des anarchistes, et quel que soit le péril qu'ils présentent, on trouvera sans doute que Guillaume l'a un peu poussé au tragique en rappelant 1870. Comme à cette époque, il compte que « la puissante armée allemande sera son meilleur appui. » Il y a là une menace qu'il a rendue intentionnellement très directe, afin d'en augmenter l'effet d'intimidation. Quant au roi d'Italie, on est plus embarrassé pour savoir au juste ce qu'il a voulu faire entendre lorsque, en recevant le président du Sénat, il a déclaré qu'il comptait sur ce grand corps, « lequel a parmi ses membres l'élite de la nation, » et qu'il a ajouté : « Les institutions ont en vous une base solide, sûre, et, grâce à votre concours, je suis convaincu que nous pourrons sortir des difficultés qui surgiraient devant nous. » Le langage du roi n'a pas été tout à fait aussi confiant à l'égard du président de la Chambre. Il s'est borné à lui dire « qu'il priait la Providence afin que l'année qui commence fût féconde pour son peuple, sur la fidélité duquel il a toujours compté et compte toujours... L'accord entre le peuple et le roi a toujours fait et fera toujours, a-t-il conclu, la fortune de l'Italie. » La Chambre est issue du peuple, mais elle n'est pas le peuple lui-même, et on a cru d'abord, en lisant le discours du Trône, que le roi avait pris son parti de dissoudre le Parlement et de faire un appel au pays. Toutefois, rien n'est encore certain à ce sujet, et les journaux se sont hâtés d'atténuer ce que la harangue royale semblait avoir de trop explicite. On ne saura que dans quelques jours à quelle résolution le roi se sera arrêté. Nous l'attendrons avec d'autant plus de réserve qu'un certain nombre de journaux italiens reprochent avec amertume à la presse française de trop s'occuper de leurs affaires. Il était, ce semble, assez naturel d'en parler, comme tout le monde, au surplus, le fait en Europe; on ne pouvait pas en parler sans émettre des appréciations ou des prévisions, et on ne pouvait pas les émettre sans être accusé de donner des conseils. Des conseils! l'Italie ne veut pas en recevoir, et il faut voir de

quel ton rogue nos confrères d'au delà des Alpes parlent de nos ingestions inconvenantes dans des questions qui ne nous regardent pas. Heureusement, on est moins susceptible dans les autres pays, sans quoi il serait tout à fait impossible de parler de politique étrangère. Ni l'Allemagne, ni l'Autriche, ni l'Angleterre ne se préoccupent de savoir si on leur donne des conseils : elles se sentent assez grandes et assez sûres d'elles-mêmes pour ne pas s'en offenser, et n'en prendre d'ailleurs que ce qui leur convient.

La presse italienne est vraiment, depuis quelques jours, de bien méchante humeur à notre égard : elle va même jusqu'à attaquer les deux ambassadeurs que nous avons à Rome, l'un auprès du roi, l'autre auprès du pape, et cela dans des termes que nous nous abstiendrons de qualifier. Elle oublie que M. Lefebvre de Béhaine et M. Billot sont les hôtes de l'Italie. Il arrive quelquefois à certains de nos journaux de dépasser la mesure lorsqu'ils parlent des gouvernemens étrangers : c'est une habitude qu'ils ont prise en parlant du leur. Mais à coup sûr aucun journal français n'a jamais fait contre les choses et les hommes d'Italie une campagne aussi violente et aussi prolongée que celle de la *Tribuna*, par exemple, contre les hommes et les choses de France. On a le bon esprit, chez nous, de ne pas attacher d'importance à des articles de journaux : sans cela, il y a longtemps que nos rapports seraient devenus impossibles avec l'Italie, car, si nous avons eu quelques torts envers elle, nous n'avons eu certainement ni les premiers, ni les plus graves. Il serait facile d'énumérer nos griefs ; mais à quoi bon? Les uns s'appliqueraient aux journaux, les autres au gouvernement italien lui-même, qui a rompu brusquement les traditions courtoises établies de part et d'autre sur la frontière, et envoyé les instructions en vertu desquelles le capitaine Romani a été arrêté. Qu'il y ait en tout cela des intentions peu bienveillantes à notre égard, rien n'est plus certain : nous aimons mieux ne pas les relever. Le gouvernement italien traverse une crise où il ne conserve peut-être pas tout son sang-froid. On nous interdit de nous en apercevoir, ou du moins de le dire ; soit ! Mais si nous ne le disons pas, on ne s'en gêne pas ailleurs : à nous seuls cela est défendu. Les journaux allemands et autrichiens écrivent en toute liberté les choses les plus désobligeantes sur l'Italie et sur son premier ministre, à tel point que, dans la presse européenne, la nôtre se distingue finalement par sa modération. Mais à Rome on ne voit que nous ; on ne lit, on n'entend que nous ; ce qui, à un certain point de vue, ne laisse pas d'être flatteur.

Est-il exact que le brusque rappel de M. Ressman se rattache à cette situation? Nous ne saurions prendre au sérieux les motifs qui ont été donnés, de cette décision, dans la presse italienne : elle a accusé spécialement deux de nos journaux, choisis parmi les plus graves, d'être coupables de tout le mal ; elle a même reproché à M. Ressman de les avoir

inspirés. Arrivés là, on est dans le domaine de la fantaisie la plus débridée. Un homme d'esprit disait de M. Crispi qu'il avait vécu si longtemps dans l'opposition et dans les conspirations qu'il ne savait plus distinguer le vrai du faux : cet humoriste aurait-il raison? Au surplus, quelle que soit la cause du rappel de M. Ressman, nous ne pouvons que le regretter s'il est définitif. Assurément, le gouvernement italien est libre de se faire représenter auprès de nous par qui il voudra, et son ambassadeur sera toujours assuré de recevoir ici l'accueil qui lui est dû. Mais M. Ressman était à Paris depuis si longtemps qu'il paraissait s'y plaire et qu'on aimait à l'y voir. Nul n'était plus soucieux que lui des intérêts de son pays et ne savait mieux les défendre; il n'en a jamais négligé aucun. Toutefois, il était de ces diplomates qui croient de leur devoir, sans rien compromettre, et souvent même sans rien céder, de mettre une bonne volonté sincère à maintenir de bons rapports entre leur pays et celui où ils sont accrédités. Il ne pensait pas que le métier d'un ambassadeur fût de faire naître ou d'envenimer des conflits, et, lorsque les difficultés naissaient d'elles-mêmes, il s'appliquait à les résoudre dans une transaction équitable dont ni l'Italie ni la France n'avaient à se plaindre. Ce caractère, heureusement, n'appartenait pas en propre à M. Ressman : il y a près de nous d'autres ambassadeurs qui en sont aussi doués, et c'est grâce aux uns et aux autres qu'à travers des incidens parfois très délicats, non seulement la paix, mais une entente réelle ont été conservées entre les divers gouvernemens de l'Europe depuis près d'un quart de siècle. Un ambassadeur peut être rappelé par son gouvernement pour les motifs les plus divers, motifs dont nous ne sommes pas juges et qu'il serait aujourd'hui indiscret de rechercher : il nous est permis toutefois de donner à ceux qui nous quittent un dernier témoignage de sympathie. M. Ressman a beaucoup fait pour que son pays et le nôtre vécussent en bon voisinage : en somme, il y a réussi, et, quel qu'il soit, son successeur lui devra beaucoup si, comme nous n'en doutons pas, il se propose le même but.

Les journaux de Bruxelles annoncent que le gouvernement est sur le point de déposer devant les Chambres un projet de loi qui annexerait définitivement l'État du Congo à la Belgique. Cette nouvelle n'a rien d'imprévu : on devait s'attendre à ce que l'annexion dont il s'agit eût lieu un jour ou l'autre. Depuis longtemps le roi Léopold prépare ce dénouement avec une habileté et une persévérance qui ne se sont jamais démenties. On n'a pas oublié qu'en 1890 il avait annoncé déjà l'intention de léguer l'État du Congo à la Belgique, tout en demandant aux Chambres le vote d'un emprunt considérable. Le roi Léopold franchissait une étape très importante dans la voie où il s'est engagé, mais cette étape ne devait pas être la dernière, et un peu plus tôt ou un peu plus tard, la question de l'annexion du Congo à la

Belgique ne pouvait manquer de se poser. Aussi, dès ce moment, notre diplomatie s'est-elle préoccupée des conséquences qui résulteraient pour nous de cette annexion, et le langage tenu alors par M. Bernaert à la Chambre des députés belges porte la marque évidente de l'accord préalable qui s'était établi entre les deux gouvernemens, ou pour mieux dire entre les trois, ceux de l'État du Congo, de la Belgique et de la France. « Si la France, disait M. Bernaert, voit avec satisfaction la Belgique s'installer à ses côtés sur les rives du Congo, toute modification à la souveraineté de ces territoires, autre que celle réglée par la convention qui vous est soumise, n'eût pas laissé et ne laisserait pas la France indifférente. » Qu'est-ce à dire, sinon que la France acceptait, et même « avec satisfaction, » que la Belgique devînt sa voisine immédiate en Afrique comme elle l'était déjà en Europe, mais qu'elle éprouverait un sentiment différent si les territoires congolais, après être passés sous la souveraineté de l'État belge, venaient, en totalité ou en partie, pour une cause ou pour une autre, à passer sous celle d'un autre État européen. Avons-nous obtenu à cette époque des garanties tout à fait satisfaisantes contre la réalisation de cette éventualité? C'est ce qu'il est difficile de dire, aucune correspondance diplomatique n'ayant été publiée à ce sujet.

Toutefois M. Bernaert, dans son discours du 25 juillet 1890, ne pouvait méconnaître et n'a méconnu ni l'intérêt, ni le droit de la France dans cette affaire. Notre intérêt est évident; quant à notre droit, il repose sur les engagemens pris en 1884 et en 1887, d'abord par l'Association internationale, puis par le roi du Congo, qui, sous prétexte d'interpréter sur un point les engagemens de l'Association, en a formellement consacré et renouvelé la valeur. Les textes sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les citer. On sait qu'en 1884, M. Strauch, président de l'Association internationale, dans une lettre adressée à M. Jules Ferry, président du Conseil et ministre des affaires étrangères de la République, s'est engagé à donner à la France « le droit de préférence si, par des circonstances imprévues, l'Association était amenée un jour à réaliser ses possessions. » Le mot « réaliser » est le seul que pouvait employer une association commerciale, mais l'avantage qui nous était assuré avait aussi pour nous une importance politique, et cette importance s'est accrue lorsque l'Association est devenue l'État indépendant du Congo ; elle s'accroîtra encore lorsque l'État indépendant du Congo se confondra avec la Belgique. La Belgique peut être amenée à aliéner tout ou partie de ses possessions congolaises pour d'autres motifs qu'un intérêt purement pécuniaire ; elle peut faire des cessions à titre gratuit, au moins en apparence : il doit être bien entendu que, dans ces conditions, ou dans toutes autres qui pourraient intervenir, le droit de préférence, concédé à la France par l'Association internationale et reconnu par l'État indépendant, le sera non moins for-

mellement par la Belgique. La question de savoir si nous avons renoncé à ce droit de préférence au profit de la Belgique elle-même pourrait être controversée ; cela semble bien résulter d'un échange de lettres qui a eu lieu, en 1887, entre M. Van Eetevelde, administrateur général des affaires étrangères de l'État du Congo, et M. Bourée, notre ministre à Bruxelles ; mais les termes employés par ce dernier ne sont pas explicites et ils ne résolvent pas définitivement la difficulté. Cependant, nous aurions tort de la soulever de nouveau tout entière, et il n'est pas probable que telle puisse être l'intention de notre gouvernement. En bonne foi, nous avons un engagement envers le roi Léopold, mais le roi en a aussi un envers nous, et il importe que nos droits revêtent, au moment où s'accomplira la fusion du Congo et de la Belgique, une précision qui ne puisse laisser place à aucun doute. Il n'existe, ou du moins nous ne connaissons pour le moment aucun texte qui présente incontestablement ce caractère.

Notre diplomatie commettrait donc une faute si elle laissait l'annexion s'opérer sans avoir pris toutes les précautions que cette mesure comporte et même qu'elle exige. Le gouvernement belge a parfaitement compris en 1890 qu'il avait besoin de s'entendre avec nous avant de demander aux Chambres le vote de l'emprunt ; il y avait là, en effet, un premier lien jeté entre l'État du Congo et la Belgique, mais ce lien était léger en comparaison de celui qu'il s'agit de nouer maintenant. Le roi Léopold faisait pressentir l'annexion, il ne la réalisait pas encore. S'il a senti pourtant, à cette époque, la nécessité de ne rien faire qu'après un échange de vues et une entente avec nous, à plus forte raison la comprendra-t-il aujourd'hui. Il n'a pas eu, d'ailleurs, à regretter son attitude confiante de 1890, et cela doit l'encourager d'autant plus à la renouveler, ou plutôt à y persévérer, qu'une attitude différente n'a pas eu toujours depuis le même succès. Mais nous ne voulons rappeler aucun souvenir pénible : assez d'autres sont mieux en situation. Comment la Belgique douterait-elle de nos sentimens ? Nous aurions pu défendre contre elle notre droit de préférence ; nous ne l'avons pas fait, d'abord par déférence pour le roi Léopold et par considération pour la grande œuvre qu'il a généreusement accomplie, ensuite parce que le voisinage de la Belgique nous convient et que c'est, de tous, celui que nous préférons en Afrique. Aussi ne voulons-nous pas en accepter d'autre sans avoir été mis au préalable en mesure d'exercer notre droit de préférence, et, si nous ne l'exerçons pas, de nous en abstenir à bon escient. Les pourparlers indispensables sont-ils ouverts entre Bruxelles et Paris ? Nous aimons à le croire : ce serait de part et d'autre une véritable imprudence et probablement l'origine d'assez graves difficultés futures que de ne pas les ouvrir et les poursuivre avec une bonne volonté réciproque. Le gouvernement belge ne fera rien de valable et de solide en dehors de nous. En 1890,

M. Bernaert n'a exposé son projet aux Chambres et ne l'a défendu devant elles qu'après s'être mis formellement d'accord avec le gouvernement de la République : son successeur, certainement, s'inspirera de cet exemple.

La crise ministérielle provoquée à Pest par la démission de M. Weckerlé vient heureusement de se terminer. François-Joseph avait pris une grande responsabilité en renvoyant un ministère qui avait la confiance de la Chambre et très probablement celle du pays. On aurait compris qu'il refusât de ratifier les lois de laïcisation; mais, après les avoir ratifiées, il y avait quelque contradiction à congédier *proprio motu* le ministère qui les avait faites, au moment même où sa popularité était à son apogée. Évidemment, l'empereur et roi s'est proposé d'opérer une liquidation: il a accepté ce qui était fait, il a voulu empêcher à des ministres qui n'avaient plus sa confiance de faire davantage dans un sens qui lui déplaisait. Toutefois l'entreprise n'était pas sans dangers. François-Joseph a caressé d'abord le rêve d'un ministère de conciliation entre les partis, où prédominerait doucement son influence personnelle, et il a compté pour le constituer sur le dévouement du ban de Croatie, le comte Khuen-Hedervary; mais celui-ci a échoué dès le premier jour dans ses démarches, et le roi a dû finalement s'adresser à M. Banffy, président de la Chambre des députés. M. Banffy a réussi dans la tâche qui lui était confiée : il est probable que M. Weckerlé, dont il est l'ami politique, l'a aidé à la remplir. Le 1er janvier, M. Banffy recevait les députés libéraux, et il se félicitait avec eux des progrès accomplis pendant sa présidence; c'était faire l'éloge des lois de laïcisation; les députés l'ont si bien compris qu'en sortant de chez leur président ils se sont empressés d'aller faire une visite, c'est-à-dire une manifestation chez M. Weckerlé, le ministre déchu. Il faut donc voir dans la constitution du ministère Banffy le maintien au pouvoir, mais aussi l'affaiblissement du parti libéral. Le roi, de son côté, a réussi à se débarrasser des ministres qui avaient encouru sa disgrâce, mais non pas à mettre à leur place ceux qu'il aurait préférés. Autant qu'il est possible de juger les choses à distance, le ministère Banffy est un ministère de transaction, et peut-être de simple transition.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

adu
er-
era

de
eph
qui
ys.
is,
ier
sa
est
s
de
ise
ve
u-
ur
ais
dû
es.
ne
n-
ux
es
de
t-
ut
u-
é,
s-
s.
re
n.